

PER
A-162

A-162
21 SEP 1955

VOLUME XIII — No 2 — MONTRÉAL — JUIN 1955

AMÉRIQUE FRANÇAISE

REVUE LITTÉRAIRE

SOMMAIRE

- ALAN HORIC.....*Poèmes*
JACQUES FERRON.....*Chronique de l'Anse St-Roch*
MICHEL BRUNET.....*La conquête anglaise et la déchéance
de la Bourgeoisie canadienne (1760-1793)*
ANDRÉE MAILLET.....*Le Trésor*
CLAUDE HÆFFELY.....*Les chroniques d'Esseigne*
JEAN VAILLANCOURT.....*L'Arpentage*
PAUL TOUPIN.....*Ecrire*

CHRONIQUES

par

Jacques Brault — Claude Mathieu — Louis-Marcel Raymond —
Adrien Thério — Philippe Galli — Antoine-Claude Jasmin —
Jean-Jules Richard — Henriette Tassé — Richard Pêrusse.

Au banc d'essai : Alma de Chantal — Benoît-Bernard Courteau —
Claude Mathieu — Gaston Miron — Andrée Maillet.

\$1.75

S 054

AM 35 Fr



*Chaque jour il y a
du nouveau chez*
Dupuis Frères
LIMITÉE
MONTREAL

UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

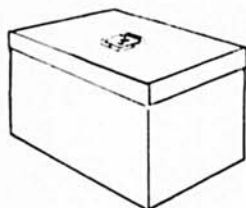
Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

La Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$550,000,000

570 bureaux au Canada



De chez Birks

Ces trois mots ont une grande signification pour le récipiendaire d'un cadeau offert dans la fameuse boîte Birks. Depuis des générations, c'est le gage assuré de la beauté et de la qualité traditionnelle d'un article signé Birks.

BIRKS BIJOUTIERS

A paraître bientôt

Les Montréalais

par

Andrée Maillet

Au service des assurés de la province de Québec par ses succursales à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa et North Bay.

Sun Life du Canada

PER
A-162 (5)

AMÉRIQUE FRANÇAISE

REVUE LITTÉRAIRE

Directrice : ANDRÉE MAILLET

Rédacteurs : JACQUES BRAULT, CLAUDE MATHIEU, RICHARD PÉRUSSE

Bureau : 28, avenue Arlington, Westmount, Montréal, P.Q.

VOLUME XIII — No 2

—

JUIN 1955

SOMMAIRE

Poèmes	Alan Horic	5
Chronique de l'Anse St-Roch	Jacques Ferron	7
La conquête anglaise et la déchéance de la Bourgeoisie canadienne	Michel Brunet	19
Le Trésor	Andrée Maillet	85
Les Chroniques d'Esseigne	Claude Haëfely	95
L'Arpentage	Jean Vaillancourt	101
Ecrire	Paul Toupin	116
Roland Giguère	Jacques Brault	132
Les jeunes et le roman	Claude Mathieu	140
Journal intermittent	Louis-Marcel Raymond	142
Lumière	Jean-Jules Richard	148
Souvenirs	Henriette Tassé	152
Mon collègue américain	Adrien Thério	171
Les courants de la jeune poésie française	Philippe Galli	180
Lucien Boyer, Canadien	Antoine-Claude Jasmin	185
Le théâtre à Montréal	Richard Pérusse	187
L'inspiration romanesque	Philippe Galli	197
La Divine Euthymie	Andrée Maillet	200
Le banc d'essai :		
Pierre Val	Benoît-Bernard Courteau	211
La jungle	Claude Mathieu	216
L'homme fini	Gaston Miron	221

Les manuscrits ne sont pas retournés. Ils doivent être inédits et porter la mention inédit. Seuls les textes inédits publiés seront rémunérés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.



SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Pour préparer les jeunes au rôle prépondérant qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir et permettre aux talents en herbe de se révéler dans le domaine des arts, le Secrétariat de la Province met à leur disposition, à

Montréal

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE,
1700, rue St-Denis.

Québec

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
(Section de Québec)
30, avenue St-Denis.

Dans ces deux foyers de culture, les jeunes du Québec trouveront en tout temps les éléments indispensables à l'épanouissement de leurs aptitudes et de leurs talents artistiques.

OMER CÔTÉ, C.R.,
Secrétaire de la Province

PAIX POUR TOUS

*Les cloches sonneront,
les silex siffleront
à l'aube de la paix.*

*Il n'y aura rien ici-bas
que la présence de Dieu
et l'homme aux prises
avec les massacreurs
d'âmes.*

*Les révolutions
hanteront l'esprit,
les prisons
n'abriteront plus
les croyants,
les estomacs
ne crieront plus
famine.*

*Le coq annoncera l'aube,
les peuples proclameront
la liberté
à tous vents.*

ALAN HORIC

DÉRIVE

*Ma barque est échouée
je suis le seul rescapé*

*Le ciel est ma couverture
la terre mon oreiller*

*Je trie tous les messages
des malheureux
que m'apporte le vent
J'embrasse toutes les larmes
que m'apporte la pluie*

*Je maudis le jour
je prie la nuit*

* * *

*Au creux des coquillages
le silence est brisé*

*De cime en cime
je serai le sel
pour déposer mon amulette
au pied des coraux*

*Sur cette étendue houleuse
aux mâts abandonnés
filet des étoiles en déclin
je ne croiserai pas
ma solitude*

*Je suis l'appel des profondeurs
le vent
plein les voiles*

*Pour aborder l'autre rive
qui défie le temps*

Alan HORIC

REDOUTE

Tu peux le tuer :

*ses membres comme des ancres
cordages rigides
resteront dans ta chair,*

*ses yeux
comme deux flèches
se planteront dans ton cœur.*

*Tu mourras un peu avec lui,
son pardon
marquera ton front.*

*Dans cette cage fragile
tu ne trouveras rien d'autre
que ton propre cadavre.*

*Ton regard,
miroir de ta chute
suivra son ombre,
docile.*

*Tu seras présent
et pourtant absent.*

*Tu partiras
songeur,
en demeurant ici.*

ALAN HORIC

Chronique de l'Anse St-Roch

I

Entre le phare de la Madeleine et le port de Mont-Louis la séparation de la terre et des eaux, vu la hauteur de la falaise, est incontestable. La côte n'est abordable que par les vallées, au nombre de quatre : trois qu'on aperçoit au large, l'autre qu'on ne voit pas. Les premières sont de l'est à l'ouest : Manche-d'Épée, Gros-Morne, Anse-Pleureuse ; elles ébrèchent profondément la falaise, mais les anses où elles versent sont petites et ouvertes à tout vent. « De la Madeleine à Mont-Louis, ne croyez pas vos yeux et passez outre », disaient les anciens marins. La quatrième de ces vallées, située entre Gros-Morne et l'Anse-Pleureuse, n'est pas visible du large, parce qu'étroite et tortueuse ; elle débouche de biais dans une baie profonde et bien abritée. On l'avait baptisée la vallée de Miséricorde. « Ne comptez pas sur elle, disaient les marins : quand on la cherche on ne la trouve pas et quand on la trouve on ne la cherche pas ». Cette réputation fit qu'on n'usa guère de son havre discret, où d'ailleurs les voiliers de quelque tonnage ne pouvaient entrer qu'à pleine mer. On l'oublia et si de nos jours on parle encore d'une vallée de Miséricorde on ne peut la localiser ; elle est devenue légendaire.

Le marin juge la côte de loin par ses vallées et ses montagnes. Le pêcheur, qui la longe, néglige ce fond de scène pour s'en tenir au rivage. Les termes de l'un diffèrent de ceux de l'autre à l'avenant : Mont-Louis, Gros-Morne portent la marque du premier, Manche-d'Épée, l'Anse-Pleureuse, du dernier. Lorsque la vallée de Miséricorde fut redécouverte, les lieux furent désignés sous le nom d'Anse-St-Roch, les pêcheurs, qui s'y retiraient durant l'été, venant de St-Roch-des-Aulnaies.

En novembre 1840, une épidémie de typhus apportée par le *Mérino*, un bateau d'émigrés, commença de ravager les paroisses

du Bas du fleuve. L'abbé Toupin, vicaire à l'Islet, qui était un jeune homme scrupuleux, n'en fut nullement surpris, car il appréhendait depuis longtemps la vengeance du ciel. L'épidémie dura jusqu'en février ; il eut tout le loisir de s'expliquer. Sa prédication avait de la vogue ; on venait l'entendre des paroisses voisines. Seulement, d'un sermon à l'autre, l'abbé Toupin s'assombrissait. Un dimanche il monte en chaire, l'air bizarre : « Mes bien chers frères, s'écrie-t-il, la fin du monde est arrivée ! » Et il tombe mort. L'épidémie s'éteignit peu après. Ses effets néanmoins se firent sentir longtemps encore. Le printemps suivant, la plupart des barques restèrent sur la grève ; la pêche avait perdu son attrait ; l'esprit d'aventure trouvait son compte à domicile. De St-Roch il n'y eut que Thomette Gingras et Jules Campion, qui descendirent dans le Golfe.

II

Après brecquefeste le Révérend William Andicotte à sa femme demanda ce qu'elle pensait du Canada. Intriguée, celle-ci de jeter un coup d'œil sur la table : rien n'expliquait la question.

— William, n'auriez-vous pas encore faim ?

Le pasteur repoussa son assiette ; il était sérieux, il attendait une réponse. Le Canada, le Canada... euh, elle n'en avait pas la moindre idée.

— Dieu soit loué, s'écria-t-il ! Ainsi, vous n'avez pas de préjugé contre mon projet.

— Votre projet, William ?

— A proprement parler une mission : je crois, dear, qu'on a besoin de nous en Canada.

Le Révérend Andicotte était curé à la cathédrale de Liverpool. C'était un homme à mine lugubre et à cheveux roux, qui savait à l'occasion se départir de sa mine et rire ; maigre, qui avait l'appétit d'une confrérie d'obèses ; annonçant l'ascétisme et ne le pratiquant guère ; personnage à contraste, déconcertant sans étude, original et inquiétant ; au demeurant bon prêtre et théologien averti. Le lord évêque du diocèse l'avait désigné son successeur.

Sa femme l'aimait ; il le lui rendait et plus ; elle l'en aimait davantage, et le temps par cette surenchère les avait rapprochés ; comme ils ne s'étaient guère éloignés, il se tenaient de fort près. Cela ne les empêchait pas de vivre chacun dans son monde, lui tout à son église, elle toute à sa maison. Ils avaient trois filles, l'aînée ressemblant au père sans réussir à être laide, les autres à la mère, toutes jeunes personnes accomplies.

— Et l'épiscopat, William ?

L'épiscopat, le Révérend Andicotte l'attend depuis dix ans ; le lord évêque le lui a promis ; que celui-ci meure, il l'aura ; seulement depuis dix ans le lord évêque prend plaisir à ne pas mourir, se portant mieux d'une année à l'autre ; le jeu est en train de le rendre centenaire.

— Fi de l'épiscopat !

— Attendons encore.

— Le vieux nous enterrerait. Non, croyez-m'en, dear, allons en Canada.

Elle l'en croit, l'ayant toujours cru. D'ailleurs elle est encore d'âge à préférer à la retenue épiscopale les fougues missionnaires. C'est avec un tressaillement profond, louable et sain, quoique non reconnu par l'église d'Angleterre, qu'elle donne son assentiment. Naguère le mariage, qu'elle ne connaissait pas mieux que le Canada, ne l'a point déçu.

— Dois-je laver la vaisselle, demande-t-elle.

— Cassez-la, dear, tout simplement.

Elle n'ose. Après vingt ans d'économie, certains gestes coûtent. Finalement elle la lave, mauvais présage.

III

Un mois après le brecquefeste le pasteur, sa femme et leurs trois filles embarquent sur le *Mérino*. La veille, apprenant leur départ, le lord évêque a crevé de dépit ; ils en rient encore. Des mouettes voltigent au-dessus des filles avec des cris perçants. Le Révérend se contient mieux ; c'est un vieux goéland qui l'escorte,

taciturne, le cou rentré, l'aile empesée, et qui de temps en temps rote pour se rappeler qu'il n'est pas muet. La mère suit, un peu étourdie par tous ces oiseaux.

Le capitaine est à se raser. Il entend le bruit : « Qu'est-ce ? » On lui répond qu'il s'agit au moins d'un pasteur. Il se précipite hors de la cabine. Les rieurs arrivent justement sur le pont. Le capitaine surgit devant eux, une joue rose, l'autre noire et le rasoir à la main. La joue rose fait ressortir la noire et le rasoir devient un cimenterre. Les mouettes se taisent. Le goéland, les rires tus, se figure qu'il est soudain devenu sourt : retenant le son qu'il n'entendrait pas, il plane au-dessus du silence.

— Qui êtes-vous, demande le Révérend William Andicotte au survenant.

— Et vous ?

— Je suis le Révérend Andicotte.

— Moi, le capitaine.

Sur ce, on s'examine de part et d'autre, puis, tournant court, le capitaine réintègre sa cabine. Suivi de près par ses femelles, le pasteur continue vers la sienne.

— Qu'en pensez-vous, William ?

— Dear, répond-il, nous en verrons bien d'autres en Canada.

Le capitaine du *Mérino* n'est pas un homme d'église ; il préjugait des pasteurs, croyant qu'ils ne riaient pas. Or ils rient. Cela l'aiguise de curiosité. Sa toilette finie, il se rend chez le Révérend. Il a meilleure mine ; on l'écoute ; il s'explique et tout le monde est content.

— Mais de quoi riez-vous, demande-t-il.

— De la mort du lord évêque, répond Mary, la cadette.

Le capitaine s'en tape les cuisses. A l'avenir, il veut être anglican.

IV

Le *Mérino* était un ancien négrier. Les émigrants embarqués, l'ancre fut levée. Les émigrants oublièrent leurs misères, tournés vers la terre promise. Ils laissaient derrière eux un sillage jonché de

débris humains, de ventres crevés, d'enfants pétrifiés, d'âmes démentes et de mains coupées. On hissa les voiles ; elles étaient blanches. Le voilier quitta Liverpool, grand bâtiment noir emporté par l'espoir.

— On se moque de moi, protestait le capitaine.

Les règlements de Sa Majesté lui défendaient, du moins en Angleterre, de prendre plus de deux cents passagers — gracieuse Majesté, mais règlements stupides : il avait déjà traversé deux mille nègres.

— Autant voyager sans cargaison, pour le plaisir de l'équipage !

On mit le cap sur Hambourg. Là, trois cents autres émigrants montèrent, qui redonnèrent au capitaine sa bonne humeur : à moins de cinq cents passagers sur un navire pouvant en accommoder cent, il se sentait seul.

— J'aime avoir charge d'âmes, de beaucoup d'âmes, avouait-il au pasteur.

Celui-ci loua son zèle, quoique la prosmicuité, qu'il causait, ne lui parût guère anglicane. Le Révérend n'osait se plaindre : il ne faut pas trop exiger d'un néophyte.

— D'ailleurs, pensait-il, nous en verrons bien d'autres en Canada.

V

Partis au début de mai, Jules Campion et Thomette Gingras parvinrent à Mont-Louis deux semaines plus tard. Le lendemain, le jour s'étalait sur un calme infini. Il eût été vain de hisser la voile : ce n'est pas avec une pièce de lessive au bout du mât que l'on navigue. Les deux pêcheurs attendirent que la mer fût haute pour sortir de la baie, puis, lorsqu'ils eurent atteint le large, ils ramenèrent les rames et le baissant les emporta vers l'est. En aval d'Anse-Pleureuse ils se rapprochèrent du littoral. Quelques volumineux glaçons pendaient à la falaise, signe qu'il n'était pas encore temps de pêcher la morue. Rien ne les pressait d'arriver. Néanmoins ils arrivaient. Au-dessous d'un cap, comme son ombre, une traînée claire s'étendait

vers le large ; çà et là, le trouble des eaux annonçait l'émergence d'une cime rocheuse. La mer perdante était encore haute. Ils s'engagèrent dans les récifs. La barque toucha du flanc une pierre mousse. Campion, debout, poussait de la rame, mais soudain le fond se déroba : ils étaient dans le havre, ils aperçurent la vallée. Un détail retint alors leur attention : d'une cabane de l'anse quelque fumée s'échappait, qui, pâle et violette, ne s'élevait dans l'air que pour perdre aussitôt sa trace.

— Crasse ! s'exclama Thomette Gingras, on se chauffe à même notre provision de bois franc !

VI

La joie du départ dura l'heure du départ, puis on perdit de vue la terre et l'on commença d'être malade.

— Bah ! disait le capitaine, on ne meurt pas du mal de mer !

Le quinzième jour de la traversée, quatre émigrants décédèrent, des polonais. Le capitaine haussa les épaules : ils avaient payé leur passage.

— Ce ne sont pas des nègres ; qu'ils meurent à leur guise ; ne sont-ils pas des hommes libres ?

D'ailleurs, ils avaient dû mourir de quelque maladie polonaise, qui ne touche pas les sujets britanniques.

VII

Dans sa belle cabine sur le pont supérieur, Dame Andicotte éprouve un malaise venu de la cale. Sort-elle que l'espace vertigineux fond sur elle avec des cris rauques et discordants ; elle rentre aussitôt et se couche. Elizabeth et Mary restent auprès d'elle. Leur jeunesse la fait pleurer. Jane, l'aînée, accompagne son père ; elle met la parole de Dieu avant tout et ne se préoccupe guère des convenances de son sexe.

VIII

Le typhus vaut mieux que la peste : il incline à la résignation. Un grand frisson moucheté de petites rougeurs s'empare du malade; sa langue paralyse ; il n'articule plus sa plainte, il la chante doucement, tristement, sans révolte. On peut le jeter par-dessus bord avant qu'il soit mort.

IX

Jane apprit un jour que Tom, le nègre du capitaine, était mourant dans un cachot de la cale. Elle descendit pour lui parler de Dieu et tomba entre les mains de quatre matelots, qui la laissèrent meurtrie, souillée de larmes et de poussières, seule avec le nègre. Celui-ci de s'approcher et d'une main tremblante essuyer son visage. Alors Jane, voyant sa charité, fut touchée. Le capitaine survint sur les entrefaites.

X

Le frisson moucheté s'empara de la femme du pasteur. Le *Mérino* louvoyait dans le Golfe depuis une semaine. Elle mourut en face de Gros-Morne. On sortit son cadavre sur le pont. Au-dessus, Tom, le nègre, pendait à une vergue. Le capitaine mit une chaloupe à la disposition de la famille éprouvée. Le *Mérino* continua sans elle vers Québec.

XI

A la vue de la fumée, une grande indignation s'était emparée de Thomette Gingras ; il se précipita dans le fond de la barque, fouilla les bagages, reparut, le fusil armé, puis il cria à son compagnon :

— Jules, envoÿe au bord.

Le dit Jules manœuvra les rames. La barque vint s'échouer sur le plein. Gingras sauta à terre. Campion se levait pour le suivre : une fille sortit de la cabane, rousse, jeune et bien faite, mais fort

mal vêtue. Champion de se figer, figure de proue. La fille, aussi surprise que lui, ouvrant la bouche, oublie de refermer son corsage. Cet oubli ne gêne rien. Champion rejoint son compagnon.

— Ne tire pas, dit-il, c'est du gibier apprivoisé.

— Qu'est-ce qu'on va faire, demande Gingras, que son fusil excite.

— Approchons voir, propose Champion.

Ils s'apprêtent à procéder : voici que de la cabane deux autres filles surgissent, qui leur coupent le jarret.

Gingras, ému, agite son arme : « Crasse, je tire, je tire », qu'il dit pour ne pas tirer. Champion l'aide à se retenir :

— Voyons, Thomette, voyons !

A ce moment, les filles, groupées devant la porte, s'écartent : un grand homme, vêtu de noir, coiffé de roux, s'avance, une bible à la main. « Crasse, qu'est-ce que c'est ça ? » Le type continue ; il vient sur eux... Gingras tire. Le type ouvre la bouche comme s'il avait gobé le plomb, puis il pique par-devant et tombe, le nez dans son gros livre.

XII

A Saint-Roch-des-Aulnaies, l'automne passa ; on avait vainement attendu les deux pêcheurs. On les crut noyés. Deux ans plus tard, une barque de Cap St-Ignace rapporta la nouvelle qu'ils étaient vivants, bien portants du corps, quoique malades de l'âme, acoquinés avec trois diablasses. Le printemps suivant, nombreux furent les pêcheurs du Bas du Fleuve que la morue attira en Gaspésie. A leur retour, ils confirmèrent la nouvelle : Gingras et Champion sont installés à l'Anse St-Roch, chacun avec sa chacune et les enfants que par la main gauche il a déjà eu d'elle : bien portants, heureux et disposés, dès que l'occasion se présentera, à changer de main ; nullement malades de l'âme. Leurs femmes sont deux magnifiques créatures, blanches comme le lait, rousses comme le feu, et distinguées, parlant anglais comme les personnes de la Société. Quant à la diablerie, elle provient de la sœur aînée, fille bizarre, maigre,

rousse sans le lait, qui lit dans un grimoire, pendant qu'à ses côtés se tient l'enfant noir, qu'elle a eu de Satan avant l'arrivée des pêcheurs.

XIII

Un jour de mer un seul oiseau
Toujours cette même mouette
Qui plane et tourne sur les eaux
Je ne sais pas ce que vous êtes

Elle est pourtant un signe clair
Rose de la mer fleur sans tige
Ses pétales tombent dans l'air
Et votre amour est mon vertige

Ce tourbillon voile divin
Prépare un sort à la tendresse
Le vol frôle de son dessein
Votre figure qui se dresse

Vous naissez du trouble des eaux
Environnée d'ailes muettes
La mer vous marque de son sceau
Et j'apprends qui vous êtes

Que l'oiseau plane et tourne encor
Dans l'aire d'un Dieu qui palpète
Mon cœur se forme et votre corps
Demain vous serez Aphrodite

XIV

L'homme est vagabond, la femme le retient. Pays sans femme, pays où l'on passe, qui reste désert faute d'une place où planter le pieu qui attache la bête : telle fut longtemps la côte nord de Gaspésie. Les pêcheurs de Montmagny, de Cap St-Ignace, de l'Islet

y descendaient chaque printemps, mais remontaient après la saison; nul n'y hivernait. L'aventure de Gingras et de Campion marqua la fin de cette ère. La Canadienne, qui a triomphé de l'Indigène, sa rivale, entre les bras de laquelle s'offrait un continent nouveau, n'est pas femme à perdre ses hommes ; elle les laissera s'éloigner en autant qu'elle est assurée de leur retour ; sinon elle les accompagne. Ce que firent les femmes du Bas du Fleuve : puisque la Gaspésie n'était plus sûre, adieu les vieilles paroisses, le beau pays serein et catholique ! Elles y descendirent aussi, non pas pour un été, pour animer le rêve d'une fin d'après-midi au bord de la mer, mais habillées jusqu'au cou, pour tenir en toute saison, pour donner la vie au pays. De Méchins à Rivière-aux-Renards, toutes les anses furent bientôt habitées.

XV

Sous la falaise, en face de la mer, ta maison n'est pas grande. Ton homme est brave, mais il n'est pas le maître. Des géants se penchent sur vous durant la nuit. A l'aube, le vent tombe des hauteurs tout d'une pièce ; il passe par-dessus le toit par milliers d'oiseaux stridents. Tu frissonnes en temps normal, quand tu n'as rien à craindre, mais si dans ton ventre un enfant bouge, sa vie t'angoisse. Pourquoi n'es-tu pas restée dans le vieux pays, où les hommes dominant, où les maisons sont grandes, où la terre est petite ? Pourquoi as-tu émergé dans cette baie sauvage à l'appel du pêcheur ?

XVI

Jane s'arrêta sur la plage. Elle eut un mouvement d'incertitude, qui accusa le cri discordant des mouettes et le trouble de l'espace, mais se ressaisit en apercevant son fils, qui jouait avec des coquillages, entouré de corneilles familières et besogneuses. Elle arrivait de l'anse voisine, où elle avait passé trois jours à calmer une femme affolée ; puis un enfant était né, qui, du cri de sa colère, avait rassuré le monde entier.

Quand le petit nègre aperçut sa mère, il abandonna les coquillages et les corneilles ; elle le prit dans ses bras et le berça. Elle avait sommeil ; elle aurait aimé qu'il s'endormît, mais lui ne la quittait pas de ses yeux rieurs. Peu après, la barque des oncles arriva du large. Ils jetèrent sur le plein des amas de poissons ; ensuite ils débarquèrent ; ils étaient joyeux comme des gamins. Jules Campion, ramassant un caillou, le lança ; à sa grande surprise, il atteignit une corneille, qui resta sur place, l'aile étendue, le cou rentré, le bec entr'ouvert.

Jane d'un cri avait tenté de prévenir le coup. Elle se leva, il était trop tard : le malheur l'avait frappée. Elle prit l'oiseau dans ses mains. L'oiseau la regardait fixement. Elle s'excusa, mais vit qu'on ne lui pardonnerait jamais. Alors elle libéra l'oiseau, qui s'éloigna à petit pas, traînant son aile cassée.

Jules et Thomette riaient de son effroi. Deux jours plus tard, le négrillon se coupa au pied sur un coquillage ; la blessure s'envenima, ses cheveux crépus se mouillèrent de sueur. Toute une nuit, il délira, puis à l'aube, les oiseaux stridents du vent de terre emportèrent son âme.

Quelques semaines passèrent, Jane ne se remettait pas de ce dernier coup. Un matin, le soleil se levait, elle était assise sur une bûche, tenant sur ses genoux la grosse bible qu'elle ne lisait plus : elle aperçut la corneille blessée. Elle se leva ; l'oiseau courut vers le sentier, qui mène à l'Anse-Pleureuse. Jane le poursuivit. Parfois elle le perdait de vue ; quand elle s'arrêtait, l'oiseau reparaisait. Le sentier est abrupt ; il monte dans la montagne pour contourner les caps de la falaise. Jane fut bientôt à bout de force ; ses genoux ployèrent ; elle était rendue dans un brûlé que traversait le sentier. Alors elle aperçut autour d'elle tout le peuple des corneilles, qui s'était réuni pour la juger.

XVII

L'abbé Ferland, professeur au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, un géant, un cœur d'or, parcourait cet été-là la côte nord

de Gaspésie, baptisant, confessant, mariant, apportant avec lui la paix de Dieu. A Madeleine, d'un simple coup de hache, il fit taire le Braillard, qui terrifiait le village. Après son passage à l'Anse St-Roch, Jules Campion et Thomette Gingras avaient changé de main ; ils tenaient chacun son Anglaise, blanche comme le lait, rousse comme le feu, par la main droite ; ils étaient les hommes les plus heureux du monde et ils eurent encore beaucoup d'enfants. Quant à Jane Andicotte, que l'abbé Ferland avait trouvée à moitié morte dans le portage de l'Anse-Pleureuse, il la ramena avec lui. Elle trouva le repos au Monastère des Dames Ursulines de Québec.

Cette chronique rapporte des faits qui ne sont pas toujours convenables, c'est que la vie est souvent inconvenante. Le principal est que tout s'arrange et qu'autour de la baie sauvage, peu à peu, les mœurs du vieux pays triomphent de la peur barbare, adoucissant le cri des oiseaux qui passent par rafales au-dessus des maisons de l'anse avec le vent de terre.

JACQUES FERRON



*La Conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793)**

Pour les historiens marxistes, la bourgeoisie c'est la classe dirigeante qui, depuis la fin du monde féodal, aurait organisé à son profit l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est une explication simpliste de la vie complexe des sociétés modernes.

Une autre école d'historiens — on peut les appeler idéalistes — a presque ignoré le rôle important de la bourgeoisie dans l'évolution du monde occidental au cours des quatre derniers siècles et plus spécialement au XIXe siècle. Les études de ces historiens laissent croire que les nations et les Etats modernes se seraient bâtis par accident, par génération spontanée. Sous-évaluant les facteurs économiques, ces chercheurs n'ont pas souligné les relations étroites qui existent entre ceux qui contrôlent la vie économique d'un pays et ceux qui y exercent le pouvoir politique. Ils oublient l'action volontaire et constante de l'élite bourgeoise dans tous les domaines de la vie sociale.

L'école idéaliste et l'école marxiste ont provoqué une réaction nécessaire. Des historiens ont cherché à faire une synthèse entre ces vues divergentes de l'histoire contemporaine. Rejetant tout déterminisme, économique ou autre, les historiens de l'école réaliste ont cherché à décrire aussi exactement que possible comment notre société moderne s'est construite. S'imposant une méthode scientifique rigoureuse, ils ont mis à contribution les progrès de la science économique et de la sociologie.

* *Trois bourses de voyage du Conseil canadien des recherches en sciences sociales (Canadian Social Science Research Council) ont aidé l'auteur à poursuivre ses recherches sur la génération canadienne de 1760. Il remercie les directeurs de cette institution qui a tant fait pour le progrès des recherches en sciences sociales au Canada.*

Leur conclusion est unanime. La bourgeoisie capitaliste a été la classe dirigeante du monde occidental moderne. Depuis la commune médiévale jusqu'aux gratte-ciel de New-York — sans oublier *St. James Street* à Montréal, cette classe dynamique a dominé le monde atlantique. Au XVI^e et au XVII^e siècles, elle s'est enrichie dans le commerce et dans l'industrie. C'est elle qui a fourni aux rois leurs légistes et leurs grands commis. Plusieurs de ses fils se sont distingués dans l'Église, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts. Elle a participé activement à tous les mouvements artistiques et intellectuels. Des peintres, des musiciens, des poètes et des écrivains ont trouvé dans son milieu des mécènes et un public sans lesquels ils n'auraient pas pu produire leurs chefs-d'œuvre. Sous son influence, les institutions politiques se sont transformées. C'est elle qui a fondé les banques et organisé le crédit. Elle a pris la direction de la révolution industrielle en mettant la science au service de la technique, en construisant les usines, les canaux et les chemins de fer. Les universités, les bibliothèques, les musées, les laboratoires de recherches ont reçu son appui financier. La bourgeoisie a donné à la société atlantique des cadres, une orientation.

On peut louer ou critiquer le rôle de cette classe dirigeante dans notre monde occidental moderne. Personne n'a le droit de le nier ou de le sous-estimer. C'est la bourgeoisie capitaliste qui a fait le monde atlantique. Privée de cette élite, une société du XIX^e siècle ne pouvait pas se développer normalement.

La bourgeoisie de la Nouvelle-France

La Nouvelle-France avait eu sa bourgeoisie. Celle-ci occupait les postes de commande dans le commerce, dans l'industrie, dans l'armée et dans l'administration. Elle se composait de nobles et de roturiers, de Français et de Canadiens. La création et l'expansion de l'Empire français d'Amérique ne s'expliquent pas sans la présence d'une classe dirigeante intéressée à la mise en valeur des richesses du continent.

La colonie du Saint-Laurent, la région des Grands-Lacs et la Louisiane ne constituaient pas exclusivement des sociétés d'agriculteurs aux mœurs patriarcales. Les Canadiens des XVIIe et XVIIIe siècles, maîtres d'un riche empire commercial qu'ils exploitaient eux-mêmes, ne croyaient pas avoir une vocation agricole. Celle-ci se découvrira le jour où ils auront été éliminés de la vie économique de leur pays. Champlain avait caressé le rêve d'établir une colonie de paysans mais il n'ignorait pas que Québec vivait du commerce des fourrures. Les fondateurs de la Compagnie des Habitants (1645) se recrutèrent parmi les riches commerçants de la colonie. Leurs intérêts personnels leur avaient fait comprendre que leur propre prospérité dépendait de celle de la Nouvelle-France dont ils contrôlèrent le commerce et l'administration. Talon savait que c'était « le commerce qui fait l'âme de l'établissement ». Sa politique économique ambitieuse visait à « former un grand Royaume et fonder une monarchie ou du moins un État fort considérable ». Pour atteindre ses fins, il ne comptait pas exclusivement sur des paysans. Ceux-ci ne bâtissent pas seuls « une monarchie ou du moins un État fort considérable ». L'intendant voulut intéresser au développement de la colonie « ce qu'il y a de plus considérable entre les habitants, qui pour y demeurer avec leurs familles ne trouvent pas assez de charmes en la seule culture de la terre ».¹ Talon avait besoin de s'appuyer sur une bourgeoisie canadienne pour réaliser son programme de colonisation intégrale : peuplement, agriculture, industrie, commerce. Son programme ne pouvait réussir que dans la mesure où la mère-patrie et une élite coloniale l'aideraient dans sa tâche.

La Compagnie du Nord (1682) réunissait l'élite bourgeoise canadienne de la fin du XVIIe siècle. Parmi ses directeurs, on relève les noms de Charles Aubert de La Chesnaye, l'homme d'affaires le plus riche de la colonie,² Jacques Le Ber et Charles Le Moyne,

1. Talon à Colbert, 4 octobre 1665, Brunet-Frégault-Trudel, *Histoire du Canada par les textes* (Montréal, 1952), 42.

2. Voir Pierre-Georges Roy, *Toutes Petites Choses du régime français* (Québec, 1944), 2 : 217-219.

négociants prospères de Montréal. Lorsque le chevalier de Troyes et Pierre Le Moyne d'Iberville allèrent combattre les Anglais à la Baie d'Hudson, ils ne cherchaient pas à conquérir des terres arables pour y établir des colons. Ils défendaient les intérêts commerciaux de la Compagnie du Nord. Ceux-ci s'identifiaient avec ceux de la colonie. Le duel anglo-français d'Amérique qui commence à cette époque fut une lutte d'intérêts économiques. Ceux de la France étaient représentés et défendus par la bourgeoisie de la Nouvelle-France.

Au cours du XVIII^e siècle, la bourgeoisie canadienne consolida son pouvoir et sa richesse. L'historien américain Bernard De Voto lui rend un hommage mérité : « Seuls les Français connaissaient à fond le pays aux fourrures, les routes de l'intérieur, et les Indiens. Les méthodes les plus efficaces de faire la traite, les trucs du métier, l'art du transport, les systèmes du troc et du crédit furent tous d'origine française. »³ Serons-nous les derniers à reconnaître l'audace créatrice et les succès de la bourgeoisie canadienne à l'époque de la Nouvelle-France ? En 1717, le gouvernement métropolitain accordait aux marchands de Québec et de Montréal la permission de s'assembler tous les jours pour discuter de leurs affaires. Telles furent les origines de la Bourse au Canada. Ces hommes d'affaires obtinrent aussi le droit d'élire deux délégués chargés de parler en leur nom. Ces syndic des marchands en vinrent à représenter non seulement leur corporation mais toute la population urbaine. En 1750, le syndic des marchands de Québec se donne le titre de « syndic des bourgeois, négociants et habitants de cette ville ».⁴

Durant la paix de Trente Ans, la Nouvelle-France connut plu-

3. Bernard De Voto, *The Course of Empire* (Boston, 1952), citation donnée par Arthur Schlesinger, Jr., dans un compte rendu critique du livre de De Voto, *The New England Quarterly*, 26 (juin 1953) : 259.

4. Voir Guy Frégault, *La Civilisation de la Nouvelle-France* (Montréal, 1944), 159-160. Voir du même auteur, *La Société canadienne sous le régime français* (Ottawa, 1954). Le professeur Frégault présente une nouvelle interprétation de l'histoire de la colonisation française en Amérique du Nord.

sieurs années de prospérité. Particulièrement après 1729. De 1730 à 1743, le commerce colonial augmenta de 60 à 70%. L'agriculture et l'industrie se développèrent grâce à la facilité des échanges commerciaux. En 1731, 1739 et 1741, la colonie exporte plus qu'elle n'importe.⁵ La bourgeoisie profita largement de cette prospérité. La guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans stimulèrent — comme toutes les guerres que l'Amérique a connues — l'activité économique du pays. Est-il nécessaire de rappeler les profits plantureux que Bigot et ses associés canadiens encaissèrent ? La misère populaire des dernières années du régime, la banqueroute de Louis XV et l'Affaire du Canada ne doivent pas faire oublier que la bourgeoisie canadienne s'était enrichie de 1745 à 1760. Un observateur note que les « marchands ont fait de grandes fortunes ».⁶ Un historien affirme qu'une vingtaine de négociants de la ville de Québec devinrent millionnaires durant la dernière décade du régime français.⁷ On peut dire que Montréal en comptait au moins autant. Quarante millionnaires forment une élite imposante et influente dans une société d'environ 60,000 habitants. Si la même proportion s'était maintenue, les Canadiens français auraient parmi eux quelque 2,500 millionnaires aujourd'hui. Rien n'indique qu'ils existent.

La génération de 1760 et les historiens se sont montrés sévères à l'égard de ceux qui dirigèrent les destinées de la Nouvelle-France de 1745 à 1760. Sans s'en rendre compte, ils ont été les dupes et les victimes de la propagande du conquérant anglais qui avait tout intérêt à discréditer les anciennes classes dirigeantes de la colonie. Joseph Cadet, le munitionnaire plusieurs fois millionnaire, Jean Corpron, son associé, Lemoine des Pins, Jean-Baptiste Martel, François Maurin, Michel-Jean-Hugues Péan, Louis Pénissault,

-
5. Voir A.J.E. Lunn, « Economic Development in New France, 1713-1760 » (thèse manuscrite de Ph.D., Université McGill, 1942), 433-440.
 6. « Dissertation sur le gouvernement », Papiers La Pause, *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour l'année 1933-1934 (RAPQ)*, 208.
 7. Allana G. Reid, « General Trade between Quebec and France during the French Regime », *Canadian Historical Review*, 34 (mars 1953) : 23.

Jean-Victor Varin et les autres profiteurs de guerre portent le stigmate d'avoir été des monopolisateurs, d'avoir mis la colonie en coupe réglée avec la complicité de l'intendant Bigot. On ne leur a pas pardonné d'avoir eu recours à la concussion, à la spéculation et à bien d'autres moyens malhonnêtes pour s'enrichir rapidement. Le moment ne serait-il pas venu de porter un jugement plus objectif, plus réaliste ? Ces hommes tant honnis furent aussi de grands brasseurs d'affaires, semblables à ceux qui ont bâti l'économie capitaliste de tous les pays occidentaux. Si la conquête de la colonie et la défaite de la France n'avaient pas mis brutalement fin à la carrière de ces riches capitalistes canadiens, ils feraient aujourd'hui partie de la galerie de nos grands hommes. Nous les considérerions comme les bâtisseurs du pays. Ils prendraient place aux côtés de Champlain, de Pierre Le Gardeur de Repentigny, de Louis Jolliet, de Charles Le Moyne, de Pierre Le Moyne d'Iberville, de La Vérendrye et de tous ceux qui ont travaillé au rayonnement de l'Empire français et à l'exploitation de ses richesses. Pour eux-mêmes d'abord, et pour leurs compatriotes.

La postérité oublie généralement que les grandes fortunes ont souvent des origines malodorantes. Les grands capitalistes, voués par leurs contemporains à la vindicte populaire, reçoivent des générations qui leur succèdent un hommage mérité. L'histoire impartiale s'empresse de reconnaître qu'ils ont été les artisans de la puissance économique de leur pays. On ignore par quels moyens ils se sont enrichis pour ne se rappeler que leurs bonnes œuvres. S'ils ont eu, de plus, la sagesse de léguer une partie de leur fortune à des universités, à des musées, à des bibliothèques, à des institutions de charité, ils se sont assuré la reconnaissance de leurs compatriotes. L'histoire de quelques grandes fortunes du Canada anglais et des États-Unis est très révélatrice à ce sujet. La Nouvelle-France a eu le malheur d'enrichir une génération de capitalistes qui n'ont pas pu lui rendre au centuple ce qu'ils lui avaient soutiré en mettant leur talent, leur sens des affaires, leur habileté, leur fortune au service de leur patrie. La Conquête les en a empêchés.

La Conquête et les classes dirigeantes

En 1760, le Canada comptait donc, comme toute société qui a évolué dans des conditions normales, une classe dirigeante laïque formée d'administrateurs, de militaires et d'hommes d'affaires. Cette élite, à laquelle il serait peut-être exagéré de donner le nom de grande bourgeoisie, répondait néanmoins aux besoins d'une modeste société coloniale de quelque 60,000 habitants. Elle fournissait les cadres nécessaires. Avec les années, cette élite naturellement ambitieuse se serait augmentée et aurait joué un rôle de plus en plus important dans le développement du pays. La Conquête en décida autrement.

Quel fut, à cause de la Conquête et après la Conquête, le sort de la bourgeoisie canadienne ?⁸ Cette question a soulevé de nombreuses discussions, des polémiques même. Celles-ci proviennent d'un malentendu né de données imprécises et incomplètes. Cette étude a pour but d'apporter quelques précisions en montrant comment les vaincus de 1760 ont perdu leur bourgeoisie.

Les premiers historiens canadiens-français, Michel Bibaud, F.-X. Garneau et J.-B.-A. Ferland, avaient constaté jusqu'à un certain point que leurs compatriotes n'avaient pas, comme les autres nations du monde atlantique dont l'évolution historique n'a subi aucune brisure irréparable, une élite d'hommes d'affaires, d'hommes d'État, d'administrateurs, d'intellectuels et de savants. Une bourgeoisie en un mot. Il est vrai que ces historiens auraient été bien en peine de définir le mot bourgeoisie. L'absence de cette classe au Canada français explique le sens très particulier que nos sociologues et nos historiens ont longtemps donné à ce mot qui dans leur vocabulaire servait à désigner des médecins, des notaires, des avocats et même des cultivateurs. Les membres de ces diverses professions, lorsqu'ils participent à la création des richesses et à

8. Nous donnons le nom de bourgeoisie à cette élite de riches négociants et hommes d'affaires, de seigneurs, de militaires et d'administrateurs qui formaient les cadres naturels et indispensables de la société coloniale avant 1760.

la direction économique d'un pays, peuvent faire partie de la bourgeoisie capitaliste mais ils ne sont pas la bourgeoisie.

Ces historiens et leurs successeurs, de même que les étrangers qui ont étudié l'histoire du Canada français depuis la Conquête anglaise, sont unanimes, par exemple, à souligner le rôle de premier plan joué par le clergé dans la société canadienne après 1760. L'Église, cependant, n'avait pas tenu une place aussi importante à l'époque de la Nouvelle-France, particulièrement à partir de la fin du XVIIe siècle. La colonie avait alors ses cadres laïques. N'ayant pas poursuivi plus loin leur enquête, historiens, sociologues et observateurs n'ont pas dit pourquoi les Canadiens vaincus avaient dû compter presque exclusivement sur leurs prêtres pour leur fournir les cadres indispensables à toute société humaine. Cadres malheureusement improvisés et nécessairement incomplets. L'Église avait été forcée d'étendre d'une façon anormale son rôle de suppléance. Qu'était-il advenu des cadres laïques de la société canadienne?

Cherchant à expliquer l'absence d'une élite, particulièrement dans le domaine de la culture — cette situation l'humiliait profondément, Michel Bibaud l'attribua à l'émigration des classes dirigeantes après la Conquête. Il affirma que 1,000 à 1,200 Français ou Canadiens avaient quitté la colonie. Il conclut : « Cette diminution de la population canadienne était d'autant plus à regretter qu'elle avait lieu dans la classe élevée, la seule alors, à peu d'exceptions près, où il y eût des talents développés et des connaissances acquises. Le changement alors opéré pour le pis, sous le rapport des arts et des sciences, se fit sentir longtemps dans le pays. »⁹ F.-X. Garneau se montra encore plus catégorique : « Les marchands, les hommes de loi, les anciens fonctionnaires, enfin la plupart des notables qui se trouvaient encore dans le pays passèrent en France. »¹⁰ L'abbé Ferland répéta Bibaud et Garneau en précisant que le clergé était resté.¹¹

9. Citation donnée par Louis-F.-G. Baby, « L'exode des classes dirigeantes à la cession du Canada », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3e série, 2 (1899) : 98.

10. Dans *ibid.*, 99.

11. Dans *ibid.*, 99.

L'auteur de l'*Histoire des Ursulines de Québec* (1863) risqua une timide protestation en rappelant que les principales familles canadiennes restèrent au pays après la Conquête. L'abbé François Daniel écrivit l'histoire de ces grandes familles afin de stimuler la fierté nationale de ses compatriotes.¹² Finalement, en 1899, le juge Louis-François-Georges Baby publia une étude fouillée dans laquelle il démontra, chiffres en mains, qu'il n'y avait pas eu émigration massive des classes dirigeantes.¹³ Depuis, on répète avec un soupir de soulagement que la Conquête n'avait pas privé les Canadiens de leurs chefs naturels.

Affirmation consolante qui, malheureusement, nous a fermés les yeux sur le sort pénible réservé à la bourgeoisie canadienne après la Conquête. Les chefs naturels du peuple canadien ont-ils eu la liberté de jouer pleinement leur rôle? La Conquête n'a-t-elle pas réduit leur nombre? Ne les a-t-elle pas fait déchoir à un rôle d'arrière-plan? Voilà les questions que nous devons nous poser avant de prétendre que les Canadiens vaincus ont conservé leurs cadres sociaux.

Même si elle ne fut pas massive, l'émigration diminua très considérablement le nombre des familles dirigeantes. Les administrateurs français retournèrent dans la métropole. Combien d'entre eux se seraient établis au Canada si le pays était demeuré colonie française? Impossible de répondre à cette question. Mais nous savons que souvent des familles françaises venues dans la colonie en mission officielle décidaient d'y rester. Plusieurs grandes familles canadiennes émigrèrent en France, en Louisiane et aux Antilles. N'oublions pas parmi celles-ci les hommes d'affaires canadiens traduits devant le tribunal du Châtelet. Ces profiteurs de guerre — si antipathiques qu'ils soient — constituaient l'élite de la bourgeoisie

12. François Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada* (Montréal, 1867), *Notice sur la famille Guy et sur quelques autres familles* (Montréal, 1867), *Le vicomte de Lery et sa famille* (Montréal, 1867), *Nos Gloires nationales* (Montréal, 1867), *Les Français dans l'Amérique du Nord ou Histoire des principales familles du Canada* (Montréal, 1868).

13. Baby, « Exode des classes dirigeantes », *loc. cit.*, 97-141.

capitaliste canadienne. Tous ceux qui émigrèrent, hommes d'affaires, administrateurs, seigneurs, militaires, avaient compris qu'il n'y avait plus d'avenir pour eux dans un pays occupé par les conquérants. Ils allèrent tenter fortune ailleurs. Il est vrai qu'il n'y eut pas exode massif. Demandons-nous, toutefois, si la société canadienne pouvait se priver facilement d'une partie de son élite? Ici, encore, il faut admettre que sans la Conquête anglaise cette émigration n'aurait pas eu lieu.¹⁴

Laissons à leur sort les émigrés. Préoccupons-nous plutôt de ceux qui décidèrent de se soumettre à un souverain étranger. Cette soumission se fit presque sans heurt.¹⁵ Habités à vivre sous le régime de la monarchie absolue, les Canadiens de toutes les classes se montrèrent prêts à reconnaître en George III « un roi débonnaire, bienveillant et appliqué à [les] rendre heureux, et favorable à [leur] religion ».¹⁶ Voyons dans quelle impasse la bourgeoisie canadienne venait de s'engager.

La bourgeoisie d'affaires et le nouvel ordre économique

Parmi l'élite canadienne, il semble que les commerçants furent ceux qui entretenirent les plus grandes illusions. Ils virent même dans la Conquête un véritable bienfait. Pour comprendre cette réaction quelque peu surprenante, il faut se rappeler que les hommes d'affaires restés au pays se recrutaient parmi les moins riches et les plus besogneux. Ils n'appartenaient pas au groupe des gros brasseurs d'affaires, des monopolisateurs et des profiteurs de guerre.

14. Des recherches récentes établissent qu'au moins deux mille Canadiens quittèrent leur pays natal, voir Robert de Roquebrune, « L'exode des Canadiens après 1760 », *La Nouvelle Revue Canadienne* 3 (septembre - octobre 1953) : 9-11.

15. Voir Michel Brunet, « Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6 (mars 1953) : 506-516.

16. Texte du grand-vicaire Briand dans son « Mandement pour faire chanter un *Te Deum* en action de grâces pour le bienfait de la paix », 4 juin 1763, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 2 : 169.

La majorité formait la seconde couche de la bourgeoisie capitaliste canadienne de la fin du régime français, celle des petits entrepreneurs aux revenus et aux ambitions modestes. Sans grande influence. Leurs ressources financières limitées et leur habileté personnelle plutôt médiocre ne leur avaient pas permis de s'élever aux premiers rangs dans le monde des affaires. De plus, ils n'avaient pas bénéficié des protections officielles, ne faisant pas partie du camp des privilégiés. Ils étaient les porte-parole les plus bruyants de la masse anonyme des mécontents. L'administration Bigot et les succès scandaleux de leurs concurrents plus chanceux, associés à l'intendant ou protégés par lui, n'avaient pas de censeurs plus sévères. Avouons qu'ils n'étaient pas complètement désintéressés. Ils avaient longtemps envié la bonne fortune des Cadet, des Péan et des Varin. Ils se réjouirent de leur chute, espérant en profiter. Cet espoir égoïste supposait beaucoup de naïveté.

On devine leur première réaction lorsque le conquérant annonça que le commerce serait libre. Ce mot de « liberté » eut le don de les fasciner. L'un d'entre eux, un M. Hervieux, capitaine de milice et marchand, se montre très enthousiaste. Dès le 25 septembre 1761, alors que le sort du pays n'est pas encore réglé, il déclare à un correspondant de France : « Cessez, M[onsieur], d'avoir cette compassion pour nous, notre sort est moins malheureux qu'il n'étoit cydevant. »¹⁷ Il lui explique que le commerce ne dépend plus de la volonté d'un seul homme, que les paysans ne sont plus forcés de donner leurs produits et que l'inflation a cessé. Haldimand s'empresse d'assurer Amherst que les bourgeois de la colonie semblent très satisfaits.¹⁸ Les citoyens de Montréal — prêtres, nobles et bourgeois — ne se gênaient pas, dès le mois de février 1762, de rappeler les abus de l'administration coloniale française qui, selon eux, avait réduit « les négociants du pays » au rôle de

17. Lettre citée par Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français* (Montréal, 1948), 2 : 334.

18. Haldimand à Amherst, 26 décembre 1762, Archives canadiennes (AC), B 1 : 262.

« tranquilles spectateurs d'un négoce qui devait leur appartenir ».¹⁹ Cette pétition signée par cinquante-deux membres du « Corps du Commerce » laisse supposer que les signataires n'avaient pas participé aux contrats plantureux de la guerre de Sept Ans. Les bourgeois de Québec, en acceptant docilement les « décrets de l'Être Suprême » qui les font « sujets de notre nouveau monarque », ne doutent pas que celui-ci les comblera de ses grâces et de ses bontés. N'ont-ils pas « éprouvé, en qualité de sujets vaincus, de la manière la plus marquée, la douceur, la justice et la modération de son gouvernement » ?²⁰

Un mémoire des nouveaux sujets, rédigé le 1er mai 1765, accuse le gouvernement français d'avoir retardé le progrès de la colonie en refusant d'adopter « la tolérance [liberté] ». Les pétitionnaires envient les « colonies voisines » qui ont bénéficié d'une politique inspirée par « l'amour du bien général ». Ils espèrent que « cet amour rejaillira sur cette province ».²¹ Trois commerçants de Québec et de Montréal prévoient que l'Angleterre aidera la colonie et que celle-ci prospérera en même temps que la métropole. Celle-ci deviendra une nouvelle « Espagne » et Londres sera le « centre du négoce et des richesses de l'univers ». L'eau leur en vient à la bouche : « Nos cœurs devenus anglais jouissent d'avance du plus pur plaisir à la simple perspective de ce grand objet... Nous osons croire qu'on nous traitera en enfants chéris. Nous aimons d'avance à nous le persuader. »²²

L'illusion continuait. Devenus membres d'un riche et puissant

-
19. « Pétition des citoyens de la ville de Montréal à Sa Majesté Britannique », 12 février 1762, dans *Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français* (Ottawa, 1925), 2 : 970.
 20. « Adresse des bourgeois de Québec à l'occasion du Traité de paix », 4 juin 1763, dans Auguste Gosselin, *L'Église du Canada après la conquête* (Québec, 1916-1917), 1 : 59-60.
 21. « Mémoire par les principaux des nouveaux sujets », 1er mai 1765, AC, Q 2 : 434-461.
 22. Levesque, Lemoine et Porlier à Henry Guinaud, négociant de Londres, 27 septembre 1765, AC, Papiers Dartmouth, 1 : 126-133 (M 383).

Empire, les hommes d'affaires canadiens demeurés au pays se croyaient appelés à recueillir d'alléchants profits. Bigot et sa bande partis, ils s'imaginaient que le commerce du pays leur appartiendrait dorénavant et que la nouvelle administration coloniale veillerait paternellement à promouvoir leurs intérêts. Ils refusaient de se rendre compte que la Conquête les avait placés dans un état d'infériorité encore plus pénible que celui dont ils avaient souffert durant les dernières années du régime français. De grandes déceptions les attendaient.

La colonie ne tarda pas à prospérer mais les plus gros profits n'allèrent pas aux Canadiens. Dès la capitulation de Montréal, Amherst avait invité les marchands anglais et américains à venir s'établir dans la colonie conquise. Une centaine répondirent à cet appel de 1760 à 1770. Les nouveaux venus n'avaient pas l'intention de se servir les derniers. Après une lutte qui avait duré plus de soixante-dix ans, la Nouvelle-France avait été enfin vaincue. Le riche empire commercial de la vallée du Saint-Laurent, des Grands-Lacs et du Mississipi appartiendrait désormais aux conquérants. Ceux-ci ne l'avaient pas conquis pour en laisser l'exploitation aux Canadiens.

Les porte-parole des colonies américaines en guerre contre la Nouvelle-France avaient été très explicites sur ce point. La presse coloniale annonça avec une joie sauvage la capitulation de Montréal et la conquête du Canada. Selon un journal de Boston, les citoyens de la colonie conquise demeureraient prisonniers de guerre en attendant d'être transportés en France. Quant aux paysans, ils continueraient à cultiver leurs terres. Il leur serait, cependant, interdit sous peine de mort de faire la traite avec les sauvages. La Carthage d'Amérique avait enfin été détruite ! « La défaite du Canada n'est plus un projet mais un fait indiscutable ! Nos ennemis, qui, il y a peu de temps encore, menaçaient de nous jeter tous à la mer, seront eux-mêmes transportés bientôt, plusieurs d'entre eux du moins, dans le pays de l'esclavage, leur mère-patrie. Quant aux autres, nous pouvons supposer qu'ils deviendront sujets de la Grande-Bretagne. » L'article se terminait par un acte de reconnais-

sance envers un Dieu vengeur et juste qui avait « subjugué nos ennemis cruels, orgueilleux et provocateurs ». ²³ Une dépêche expédiée de New-York, le 18 septembre, soulignait que les ennemis étaient tombés dans le piège qu'ils avaient eux-mêmes tendu. Le rédacteur de la nouvelle célébrait ce heureux événement comme le plus important dans l'histoire de la nation britannique et concluait qu'enfin « nous avons écrasé nos ennemis sous nos pieds, et nous nous sommes élevés sur leurs ruines ». ²⁴ Nathaniel Appleton, chef religieux influent du Massachusetts, déclara que les vaincus, privés de leurs chefs civils et militaires, soumis à un nouveau souverain, à de nouvelles lois et à un nouveau gouvernement, avaient été « brisés comme peuple ». Dieu avait été sévère mais juste en permettant ce terrible châtement. Après avoir dressé ce tableau plutôt sombre, ce fidèle disciple de Calvin laissait entendre qu'à la longue ce changement radical serait peut-être pour le plus grand bien des vaincus. ²⁵ Un ministre protestant de Boston aura été le premier à voir dans la conquête anglaise de la Nouvelle-France une intervention de la Providence en faveur des Canadiens ! Son collègue de la « Old Church » se montra tout aussi impitoyable à l'égard des vaincus. ²⁶ Benjamin Franklin publia, à Londres, tout un programme de politique coloniale. Il s'intéressait grandement à la mise en valeur de la colonie conquise. Dans le développement prévu, les Canadiens joueraient le rôle que les conquérants réservent habituellement aux vaincus. Ceux-ci seraient d'ailleurs rapidement assimilés par

23. *The Boston News-Letter*, 18 septembre 1760.

24. Voir *The Pennsylvania Gazette*, 25 septembre 1760. Le professeur Guy Frégault nous a communiqué ces deux articles de la presse coloniale américaine. Nous l'en remercions.

25. Nathaniel Appleton, *A Sermon Preached October 9, Being a Day of Public Thanksgiving, Occasioned by the Surrender of Montreal and All Canada, September 8th. 1760* (Boston, 1760), 29.

26. Voir Thomas Foxcroft, *A Sermon Preached in the Old Church in Boston, October 9, 1760, Being the Thanksgiving Day ; On Occasion of the Surrender of Montreal, and the Complete Conquest of Canada* (Boston, 1760).

les colons anglais venus des colonies voisines. En véritable colonia-
teur, Franklin préconisait une vaste immigration.²⁷

Ces déclarations non équivoques auraient dû faire réfléchir
les marchands canadiens. S'ils en eurent connaissance, ils furent
peut-être d'abord portés à les attribuer à l'enthousiasme de quel-
ques fanatiques. Ce ne fut que graduellement qu'ils constatèrent
que le changement d'Empire les avait placés dans une situation
très défavorable. Et cela au bénéfice de leurs nouveaux concurrents.

Une série de malheurs s'abattit sur eux. La banqueroute du
gouvernement français ruina partiellement les hommes d'affaires
canadiens. Les lettres de change tirées sur le trésor public et la mon-
naie de papier représentaient presque tout leur argent liquide.
Ils n'en récupérèrent qu'une faible partie. On ne sait pas exactement
combien ils perdirent dans cette aventure malheureuse. Personne ne
niera que les pertes subies vinrent aggraver leur situation déjà pré-
caire. Leur correspondance avec leurs fournisseurs européens²⁸

27. Voir [Franklin,] *The Interest of Great Britain Considered with Regard to Her Colonies* (Londres, 1760).

28. Havy, négociant de La Rochelle, au chevalier d'Ailleboust, à Montréal, 28 février 1761, AC, Collection Baby (5001) ; Simon Jauge, négociant de Bordeaux, à F. Baby, 25 janvier 1763, *ibid.*, (5233) ; *id.* à *id.*, 4 février 1763, *ibid.*, (5234) ; Lamaletie, Latuilière & Co., de Bordeaux, à M. La Naudière, 5 avril 1763, *ibid.*, (5239) ; D. Goguet, de La Rochelle, à M. Pierre Guy, 12 avril 1763, *ibid.*, (5242) ; *id.*, à Mme veuve Guy, 1er mai 1763, *ibid.*, (5246) ; Simon Jauge à F. Baby, 15 mai 1763, *ibid.*, (5247) ; Jos. et Henry Guinaud, de Londres, à F. Baby, 10 décembre 1763, *ibid.*, (3944) ; M. de Ponthieu & Co., de Londres, à M. La Naudière, 10 décembre 1763, *ibid.*, (3946) ; *id.* à Pierre Guy, 10 décembre 1763, *ibid.*, (3947) ; J. Thouron et Frères, de La Rochelle, à M. de La Naudière, 4 janvier 1764, *ibid.*, (3950) ; M. de Ponthieu et Co. à Pierre Guy, 14 janvier 1764, *ibid.*, (3951) ; D. Goguet à *id.*, 29 février 1764, *ibid.*, (3952) ; Havy à MM. Baby Frères, 7 mars 1764, *ibid.*, (3953) ; J. Thouron Frères à Baby Frères, 15 mars 1765, *ibid.*, (4144) ; Isidore Lynch et Co., de Londres, à Étienne Augé, 6 mai 1765, *ibid.*, (4926) ; *id.* à *id.*, 12 octobre 1765, *ibid.*, (4927) ; *id.* à *id.*, 9 novembre 1765, *ibid.*, (4928) ; *id.* à *id.*, 9 mars 1766, *ibid.*, (4934) ; Dhenin l'aîné, de La Rochelle, à MM. Baby, 24 mai 1765, *ibid.*, (3958) ; Paillet et Meynardie, de La Rochelle, à Mme Guy, 22 juin 1765, *ibid.*, (3959).

et leurs pétitions au gouvernement britannique²⁹ révèlent toutes leurs angoisses à la pensée qu'ils ne seront pas remboursés intégralement. Apprenant la décision des autorités françaises, Mère d'Youville, même si elle est prête à « porter sa croix », s'écrie : « C'est un nouvel incendie [le feu avait détruit plusieurs maisons de la ville de Montréal, dont l'Hôpital-Général lui-même, au mois de mai précédent] pour nos pauvres et pour nous. »³⁰

La malchance continua à s'acharner contre les marchands canadiens. Plusieurs d'entre eux avaient placé de fortes commandes en France durant la guerre. Ces marchandises ne leur avaient pas été livrées. Au moment où le commerce reprit normalement après la capitulation de Montréal, leurs magasins étaient vides. Ils tentèrent des démarches désespérées pour obtenir des autorités britanniques la permission de recevoir les marchandises qu'ils avaient commandées avant la fin des hostilités en Amérique.³¹ Ces achats avaient immobilisé le peu de crédit qu'ils possédaient. Sans marchandises, ils ne pouvaient pas reprendre leurs affaires arrêtées par la guerre. Situation vraiment alarmante. Quelques commerçants, dont François Baby, Pierre Guy, L. Perrault, de La Naudière, Mailhot et Magnan, se rendirent en France et en Angleterre dans le

29. « Pétition des citoyens de la ville de Montréal à Sa Majesté Britannique », 12 février 1762, *Documents relatifs à la monnaie*, 2 : 968-970 ; Haldimand à Amherst, 12 février 1763, AC, B 1 : 266 ; Murray à Halifax, 17 novembre 1764, AC, Q 2 : 352.

30. Madame d'Youville à Savarie, 18 septembre 1765, dans A. Ferland-Angers, *Mère d'Youville, première fondatrice canadienne* (Montréal, 1945), 231.

31. « Pétition des citoyens de la ville de Montréal à Sa Majesté Britannique », 12 février 1762, *Documents relatifs à la monnaie*, 2 : 970 ; Simon Jauge, négociant de Bordeaux, à F. Baby, 25 janvier 1763, AC, Collection Baby, (5233) ; *id.* à *id.* 4 février 1763, *ibid.*, (5234) ; Jacquelin, négociant de la La Rochelle, à Pierre Guy, 16 avril 1763, *ibid.*, (5244) ; D. Goguet à Mme Guy, 1er mai 1763, *ibid.* (5246) ; Simon Jauge à F. Baby, 15 mai 1763, *ibid.* (5247) ; *id.* à *id.*, 14 juin 1763, *ibid.*, (3942) ; Dhenin à F. Baby, 1er juillet 1763, *ibid.* (3943) ; D. Goguet à Pierre Guy, 29 février 1764, *ibid.* (3952) ; Thouron et Frères à de La Naudière, 22 avril 1764, *ibid.* (4143) ; *id.* à Baby et Frères, 15 mars 1765, *ibid.* (4144) ; *id.* à *id.*, 21 mars 1766, *ibid.* (4145).

but de régler cette affaire et celle des lettres de change.³² Leurs représentations et leurs supplications n'eurent aucun succès. Le gouvernement britannique refusa à des navires français de transporter ces marchandises au Canada et prétendit qu'il lui était impossible de nolisier des navires anglais pour en prendre livraison.

Cette décision des autorités britanniques ne favorisait pas les marchands canadiens. Cependant, elle n'était certainement pas contraire aux intérêts des commerçants anglais établis dans la colonie conquise. Leurs fournisseurs londoniens y trouvèrent aussi leur profit. Quant aux bourgeois canadiens, ils durent se rendre compte que leurs adresses et leurs pétitions « au plus généreux et magnanime des rois, tendre père de son peuple »³³ et que leurs protestations de loyalisme absolu n'avaient pas donné les résultats qu'ils en attendaient.

L'affaire se solda par une perte considérable. Ces marchandises non livrées furent vendues à rabais sur le marché français — quand elles trouvèrent preneur — ou se détériorèrent dans les entrepôts où elles furent remisées pendant plusieurs années. Ajoutons à cela les primes d'assurances et les frais d'entreposage. Un négociant de La Rochelle expliqua à François Baby qu'il n'avait pu obtenir l'autorisation de faire une vente publique de ses marchandises entreposées. Il avait cherché en vain à les vendre à l'amiable. Personne en France n'avait besoin de ces articles destinés au marché américain.³⁴ Louis Perrault, marchand de Montréal et beau-frère de François Baby, se rendit à Londres et offrit aux autorités britanniques de payer tous les droits exigibles sur les marchandises qu'il avait achetées à La Rochelle, avant 1760, et qu'il voulait apporter

32. Simon Jauge à F. Baby, 4 février 1763, AC, Collection Baby (5234); D. Goguet à Mme Guy, 10 mars 1763, *ibid.* (5236); Thouron et Frères à [?], 12 mars 1763, *ibid.* (5237); Lamaletie, Latuilière et Co. à de La Naudière, 5 avril 1763, *ibid.* (5239); D. Goguet à Pierre Guy, 12 avril 1763, *ibid.* (5242); Thouron et Frères à de La Naudière, 22 avril 1764, *ibid.* (4143).

33. Voir « Pétition des citoyens de la ville de Montréal à Sa Majesté Britannique », 12 février 1762, *Documents relatifs à la monnaie*, 2 : 968.

34. J. Thouron et Frères à F. Baby, 15 mars 1765, AC, Collection Baby (4144).

au Canada. Peine perdue. Il décida alors d'aller s'établir à la Nouvelle-Orléans et chargea ses marchandises à bord d'un navire qui se dirigeait vers la Louisiane.³⁵ Les frères Baby se résolurent à expédier leurs marchandises dans cette colonie plutôt que de subir une perte totale. Ils prirent leur décision à temps car le gouvernement espagnol venait de prendre possession de la Louisiane et se préparait à interdire toutes les importations venues de France.³⁶ Impossible d'évaluer les sommes que les marchands canadiens perdirent ainsi. Ces pertes venaient s'additionner à celles que leur causa la dépréciation des papiers du Canada. De plus, privés de marchandises et d'articles de traite, ils avaient dû suspendre leurs opérations commerciales ou les poursuivre au ralenti. Quel commerçant dépourvu de marchandises et de crédit peut soutenir la concurrence de ses rivaux ? Mme Guy, marchande de Montréal, fit savoir à l'un de ses correspondants de La Rochelle que ses affaires avaient été complètement arrêtées.³⁷

Une autre déception attendait les marchands canadiens. Quelques-uns d'entre eux avaient songé à importer des eaux-de-vie et des vins français. Ils croyaient que leurs concurrents anglais nouvellement arrivés n'auraient pas en mains ces produits recherchés. Les trafiquants qui en recevraient les premiers réaliseraient de gros profits. François Baby s'empressa de s'adresser à l'un de ses fournisseurs bordelais lui demandant de faire diligence. Simon Jauge lui répondit qu'il lui était impossible de remplir sa commande. D'ailleurs, il le prévint que des contrebandiers anglais s'étaient approvisionnés à Bordeaux même.³⁸ L'année suivante, Simon Jauge annonça que d'autres navires anglais étaient venus prendre livraison d'eaux-de-vie et de vins destinés au Canada.³⁹ Les mar-

35. Thouron et Frères à de La Naudière, 22 avril 1764, *ibid.* (4143) ; *id.* à Baby et Frères, 15 mars 1765, *ibid.* (4144).

36. Thouron et Frères à Baby et Frères, 21 mars 1766, *ibid.* (4145) ; F. Baby à Thouron et Frères, 17 novembre 1766, *ibid.* (3836).

37. D. Goguet à Mme Guy, 10 mars 1763, *ibid.* (5236) ; *id.* à *id.*, 1er mai 1763, *ibid.* (5246).

38. Simon Jauge à F. Baby, 17 avril 1762, *ibid.* (5224).

39. *Id.* à *id.*, 15 mai 1763, *ibid.* (5247).

chands canadiens découvrirent peu à peu que leurs nouveaux concurrents n'étaient pas des novices. Le brave négociant bordelais, qui avait lui-même conseillé à son correspondant d'organiser un commerce de contrebande en s'abouchant avec un armateur de Saint-Pierre ou de Miquelon, ajoutait : « Il n'y a point de nation aussi industrielle que les Anglais quand il s'agit de la maltôte et de frauder les droits. »⁴⁰ D'autres marchands qui se proposaient de faire passer clandestinement certaines marchandises en Canada ne furent pas plus heureux.⁴¹ Ils n'avaient ni les ressources, ni l'audace, ni les protections nécessaires pour organiser un vaste commerce de contrebande. Les marchands anglais avaient encore l'avantage sur leurs rivaux canadiens.

Cet avantage n'avait pas un caractère temporaire mais bien permanent. La Conquête avait réorienté la vie économique de la colonie. Et ce n'était pas au bénéfice des nouveaux sujets de Sa Majesté Britannique. Partiellement ruinés par la banqueroute du trésor français, incapables de recevoir les marchandises qu'ils avaient commandées avant la fin de la guerre, privés de leurs anciennes sources d'approvisionnement, les négociants canadiens se trouvèrent complètement désemparés. Leur situation avait quelque chose de tragique.

Les commerçants coloniaux ne pouvaient pas, en général, payer comptant les marchandises qu'ils importaient. Leurs fournisseurs européens devaient leur consentir de généreuses avances. On ne conçoit pas, d'ailleurs, un commerce de quelque importance sans le recours au crédit. La Conquête avait fermé aux commerçants canadiens leurs anciens marchés où ils trouvaient le crédit et les marchandises dont ils avaient besoin. Ils prirent du temps à se rendre compte de ce qui leur arrivait puisqu'ils cherchèrent pendant longtemps à renouer leurs relations commerciales avec la France. Ils sont en plein désarroi. Quelques semaines après la signature du

40. *Id* à *id.*, 14 juin 1763, *ibid.* (3942).

41. D. Goguet, de La Rochelle, à Pierre Guy, 29 février 1764, *ibid.* (3952).

traité de Paris, François Baby avait encore tenté de placer une commande en France. Son ancien fournisseur lui écrivit une longue lettre pour lui faire comprendre qu'il était très difficile de continuer leurs relations d'affaires : « J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 7 de ce mois [Baby était alors en Europe], J'entrevois bien des difficultés dans l'expédition que vous vous proposez de faire pour un navire de 100 à 120 tonneaux pour Québec. Il n'est pas praticable de trouver des navires français qui frétassent pour ce pays-là parce que les navires français seraient saisis tout comme la cargaison. Je pense que vous n'ignorez pas que toutes les marchandises des fabriques de France, tout comme les vins, eaux-de-vie et autres boissons, l'entrée en est prohibée en Canada. Et actuellement s'il s'en introduit cela n'est qu'en fraude, à moins qu'elles ne partent directement d'Angleterre où elles ont payé les droits. »⁴²

Un à un, les négociants français prirent congé de leurs correspondants canadiens.⁴³ Ceux-ci leur demandèrent de les recommander à des négociants londoniens et de transférer à Londres les maigres fonds qui leur restaient en France.⁴⁴ Étienne Augé, marchand de Montréal, se sépare avec regret de l'un de ses fournisseurs et lui avoue qu'il voudrait « être à même de continuer les affaires de France ».⁴⁵ Une lettre de François Baby à Simon Jauge résume

42. Simon Jauge, négociant de Bordeaux, à F. Baby, 14 juin 1763, *ibid.* (3942).

43. Paillet et Meynardie, de La Rochelle, à Mme Guy, 15 mars 1763, *ibid.* (5238); Lamaletie, Latuilière et Co., de Bordeaux, à de La Naudière, 5 avril 1763, *ibid.* (5239); Havy, de Bordeaux, à MM. Baby, 16 avril 1763, *ibid.* (5243).

44. Simon Jauge à F. Baby, 25 janvier 1763, *ibid.* (5233); Lamaletie, Latuilière et Co. à de La Naudière, 5 avril 1763, *ibid.* (5239); Daniel Vialars, négociant de Londres, à Pierre Guy, 11 avril 1763, *ibid.* (5241); D. Goguet à *id.*, 12 avril 1763, *ibid.* (5242); M. de Ponthieu et Co., négociants de Londres, à de La Naudière, 10 décembre 1763, *ibid.* (3946); *id.* à Pierre Guy, 10 décembre 1763, *ibid.* (3947); Étienne Augé, négociant de Montréal, à D. Goguet, 6 avril 1766, *ibid.* (5696).

45. Étienne Augé à M. Meynardie, de La Rochelle, 18 octobre 1766, *ibid.* (5699).

toutes les difficultés auxquelles chaque négociant canadien eut à faire face : « Je vous réitère la prière que je vous fis l'année dernière, qui est d'avoir la bonté de me donner de vos nouvelles. Vous devez sentir qu'il est d'une nécessité indispensable pour moi de connaître l'état de mes affaires avec vous. J'ai cependant lieu de croire que vous m'aurez fait jouir des privilèges accordés au sujet britannique.. De grâce, Monsieur, envoyez-moi par le canal de MM. Guinaud et Hankey, à Londres, un compte général et détaillé tant des fonds que je vous ai laissés en mains que de ceux que je vous ai autorisé de retirer chez M. Havy [négociant de La Rochelle]. Ma famille intéressée dans toutes ces affaires me presse depuis deux ans de lui rendre des comptes et je me trouve hors d'état de le faire et obligé par conséquent d'essayer bien des heures dures. »⁴⁶

Conseillés et recommandés par leurs correspondants français, les commerçants canadiens s'adressèrent à des négociants londoniens : Joseph et Henry Guinaud, Daniel et Antoine Vialars, Ponthieu et Co., Isidore et Thomas Lynch, Robert Hankey. Plusieurs de ceux-ci étaient des Français établis en Angleterre. Ils se montrèrent bien disposés envers leurs nouveaux clients.⁴⁷ Mais, ils ne tardèrent pas à constater que ceux-ci n'étaient que de très petits brasseurs d'affaires, sans relations et sans crédit, n'ayant aucune influence dans leur propre pays. D'ailleurs, les négociants londoniens avec lesquels les Canadiens correspondaient ne comptaient pas parmi les plus importants de la Cité. Ces modestes hommes d'affaires — ceux de Londres et ceux de la colonie — n'étaient pas de taille à rivaliser avec leurs concurrents anglais. Henry Guinaud, par exemple, ce négociant de Londres auquel trois trafiquants canadiens

46. F. Baby à Simon Jauge, 13 novembre 1766, *ibid.* (3836).

47. Daniel Vialars à Perrault, 25 février 1763, Archives du Séminaire de Québec (ASQ), Lettres-Carton P: 94; *id.* à Pierre Guy, 11 avril 1763, AC, Collection Baby (5242); Joseph et Henry Guinaud à F. Baby, 10 décembre 1763, *ibid.* (3944); M. de Ponthieu et Co. à de La Naudière, 10 décembre 1763, *ibid.* (3946); *id.* à Pierre Guy, 10 décembre 1763, *ibid.* (3947); *id.* à *id.*, 14 janvier 1764, *ibid.* (3951).

exposaient, en 1765, leurs ambitieux projets d'avenir,⁴⁸ se déclara ruiné quatre ans plus tard.⁴⁹

Les bourgeois canadiens abandonnèrent leur ancien optimisme. Des négociants de Montréal reprochèrent à Daniel Vialars de prendre une commission trop élevée. L'accusé répondit que ces Montréalais étaient inspirés par la « rancune » et fit comprendre qu'il ne tenait que médiocrement à continuer ses relations d'affaires avec eux.⁵⁰ Étienne Augé se montre plutôt mécontent à l'égard de ses fournisseurs londoniens.⁵¹ Il faut dire que ceux-ci avaient eu la mauvaise idée de lui réclamer un versement.⁵² Il crut faire mieux en choisissant Daniel et Antoine Vialars comme correspondants.⁵³ Les relations entre les nouveaux partenaires s'envenimèrent peu à peu.⁵⁴ Augé frappa à une autre porte.⁵⁵ Pierre Guy s'adressa lui aussi à Thomas Lynch.⁵⁶ François Baby apprend que l'un de ses anciens correspondants de France ne peut pas lui avancer les fonds dont il a besoin pour payer l'un de ses créanciers.⁵⁷ Un autre a refusé d'honorer une lettre de change tirée sur lui.⁵⁸ Le négociant québécois déplore la situation générale : « Les affaires vont bien doucement dans le pays. L'argent y est plus rare que jamais et la mauvaise foi règne partout.⁵⁹ » Il se plaint d'avoir reçu des marchandises de traite

48. Levesque, Lemoine et Porlier à Henry Guinaud, 27 septembre 1765, AC, Papiers Dartmouth, 1 : 126-133.

49. Henry Guinaud à F. Baby, 5 décembre 1769, AC, Collection Baby (6120).

50. Daniel Vialars à Pierre Guy, 10 décembre 1763, *ibid.* (3945).

51. Isidore Lynch et Co. à Étienne Augé, 12 octobre 1765, *ibid.* (4927).

52. *Id.* à *id.*, 6 mai 1765, *ibid.* (4926).

53. Étienne Augé à D. Goguet, 6 août 1766, *ibid.* (5696) ; *id.* à M. Meynardie, 18 octobre 1766, *ibid.* (5699) ; Antoine Vialars à Étienne Augé, 1er mars 1772, *ibid.* (5667).

54. Antoine Vialars à Étienne Augé, 30 septembre 1772, *ibid.* (5671) ; Étienne Augé à Antoine Vialars, 31 janvier 1773, *ibid.* (5674).

55. Thomas Lynch à Étienne Augé, 2 mai 1772, *ibid.* (5670) ; *id.* à *id.*, 6 janvier 1773, *ibid.* (5672).

56. Thomas Lynch à Pierre Guy, 6 janvier 1773, *ibid.* (5673).

57. Havy à MM. Baby, 7 mars 1764, *ibid.* (3953).

58. Dhenin, de La Rochelle, à *id.*, 24 mai 1765, *ibid.* (3958).

59. F. Baby à Henry Guinaud, 27 juin 1765, *ibid.* (1507).

dont ses clients ne veulent pas. Il a un surplus en magasin et craint de ne pouvoir s'en débarrasser. Il prie ses fournisseurs de se conformer à ses instructions.⁶⁰ M. de La Naudière n'est pas satisfait du « sieur Vialars » qui n'a pas rempli la commande qu'il lui avait envoyée : « Je me réserve de le mener comme il le mérite à mon arrivée à Londres. »⁶¹ Saint-Georges Dupré, traitant de Montréal, ne cache pas sa déception en recevant l'état de compte de la vente de ses fourrures à Londres : « J'ai reçu ta lettre mon bon ami avec le compte de balance de mes pelleteries, que tu peux avoir trouvé comme moi des plus mal vendues, avec une clique de frais qui mangent un bon tiers de la triste vente. »⁶² François Baby en vint à croire qu'un certain M. Robinson, courtier en fourrures sur le marché de Londres, favorisait quelques vendeurs privilégiés au détriment des autres. Son correspondant londonien tenta de lui démontrer que son accusation n'était pas fondée.⁶³ Lorsqu'un homme d'affaires ne réussit pas tandis que ses concurrents sont prospères, il se juge facilement victime d'une conspiration.

Les marchands canadiens voyaient leurs profits diminuer. Plusieurs devinrent incapables de rencontrer leurs obligations. Un marchand de Montréal chargé de recouvrer les créances de François Baby n'a pas la tâche facile.⁶⁴ Certains traitants canadiens s'aigrirent contre leurs rivaux anglais plus favorisés. Adhémar, trafiquant de Montréal, rapporta à François Baby : « On me dit que Duperron et Saint-Martin ne font que sacrer les Londonnois et sont toujours à se battre avec le fameux commerçant de leur poste. »⁶⁵ Hervieux, Pierre Guy, François Baby et Saint-Georges Dupré se lamentent. Selon eux, les conditions économiques n'ont jamais été aussi mauvaises. Saint-Georges Dupré broie du noir :

60. *Id.* à *id.*, 28 juin 1766, *ibid.* (3834).

61. La Naudière, fils, à son cousin, 1770, *ibid.* (1838).

62. Saint-Georges Dupré à F. Baby, 8 septembre 1771, *ibid.* (5602).

63. Robert Hankey à F. Baby, 4 décembre 1771, *ibid.* (6128).

64. Hervieux, fils, à F. Baby, 27 février 1769, *ibid.* (2946) ; *id.* à *id.*, 6 mars 1769, *ibid.* (2947).

65. Adhémar à F. Baby, 23 juillet 1770, *ibid.* (6129).

« Si Dieu m'abandonnait, je mettrais bien vite fin à une vie des plus malheureuses. »⁶⁶

La colonie traversait-elle une dépression? Au contraire. De 1765 à 1771, le commerce canadien connut des années d'abondance. La fin de la guerre de Pontiac donna une impulsion nouvelle à la traite des fourrures. L'agitation des colonies américaines contre la loi du timbre et contre les droits Townshend profita aux commerçants du Canada, particulièrement à ceux de Montréal. Le boycottage pratiqué par les patriotes américains contre les marchandises anglaises eut pour résultat de faire augmenter les exportations britanniques au Canada. Montréal supplanta Albany comme centre d'entrepôt et de distribution des produits anglais vendus dans le nord du continent. De Montréal, ces marchandises prenaient le chemin des postes de traite ou se dirigeaient même vers les colonies américaines. Le boycottage prêché par les *Sons of Liberty* n'était pas toujours efficace. La majorité des Américains n'avait pas renoncé aux produits anglais. Les prix agricoles se maintenaient à un très bon niveau. Dès 1771, les exportations canadiennes de vivres commencèrent à augmenter.⁶⁷ Le prix des fourrures était même à la hausse. Saint-Georges Dupré, qui songera au suicide en octobre 1771, l'avait annoncé à son cousin au cours de l'été de la même année.⁶⁸

Les hommes d'affaires canadiens s'étaient révélés incapables de tenir tête à leurs concurrents anglais. La Conquête leur avait imposé une concurrence à armes inégales. Tel est le fait qui domine toute l'histoire économique des Canadiens français depuis 1760. Pendant que La Naudière, François Baby, Pierre Guy, Étienne Augé,

66. Hervieux, fils, à F. Baby, 27 février 1769, *ibid.* (2946); *id.* à *id.*, 6 mars 1769, *ibid.* (2947); F. Baby à Pierre Guy, 8 octobre 1770, *ibid.* (3839); Pierre Guy à F. Baby, 16 janvier 1771, *ibid.* (2955); F. Baby à Pierre Guy, 28 mars 1771, *ibid.* (3842); Saint-Georges Dupré à F. Baby, 15 octobre 1771, *ibid.* (5603).

67. Voir Isabel Craig, « Economic Conditions in Canada, 1763-1783 » (thèse manuscrite de M.A., Université McGill, 1937), 197-199.

68. Saint-Georges Dupré à François Baby, 11 août 1771, AC, Collection Baby (5600); *id.* à *id.*, 2 septembre 1771, *ibid.* (5601).

Saint-Georges Dupré et leurs confrères canadiens se débattaient désespérément pour se procurer des fonds et des marchandises, les nouveaux venus n'avaient eu aucune difficulté à s'approvisionner sur le marché britannique. Les exportateurs et les importateurs d'Angleterre et des colonies américaines se montrèrent tout naturellement plus disposés à faire affaires avec leurs compatriotes qu'avec des étrangers sans fortune, les ennemis d'hier et les vaincus d'aujourd'hui. En affaires, on ne prête qu'aux riches. Les Canadiens durent se trouver de nouveaux fournisseurs. Ceux-ci ne remplissaient pas toujours fidèlement les commandes qu'ils recevaient. Souvent, ils ne le pouvaient pas. Les marchands canadiens furent forcés de changer leurs routines commerciales, de s'initier à de nouvelles méthodes d'affaires, de se familiariser avec les marchandises anglaises. La période des tâtonnements et des incertitudes dura plusieurs années. Les pertes financières qu'ils avaient subies les avaient de plus rendus très timides. Quand un homme d'affaires dispose de capitaux restreints, le moindre risque lui fait peur. Peu à peu, les commerçants canadiens préférèrent s'approvisionner chez leurs concurrents anglais de Montréal et de Québec. Plusieurs de leurs clients avaient depuis longtemps pris le chemin des magasins anglais. Les traitants jugèrent plus sage de vendre leurs fourrures sur le marché local. Les profits étaient peut-être plus modestes mais ils leur apparaissaient moins aléatoires. Un grand nombre cherchèrent des placements sûrs, de tout repos. Ils n'osaient s'exposer à perdre leurs maigres économies dans des spéculations profitables mais hasardeuses. Ils savaient d'ailleurs que les spéculations les plus lucratives n'étaient pas pour eux. Saint-Georges Dupré serait heureux de placer son argent à 5 et même à 4%. Il conseille à Baby d'en faire autant.⁶⁹ Les hommes d'affaires canadiens avaient dû renoncer au grand commerce d'exportation et d'importation, la seule source importante d'enrichissement à cette époque.

69. La Naudière, fils, à son cousin Verchères, 1770, *ibid.* (1838) ; Saint-Georges Dupré à François Baby, 11 août 1771, *ibid.* (5600) ; *id.* à *id.*, 8 septembre 1771, *ibid.* (5602) ; La Naudière, fils, à Verchères, 24 avril 1773, *ibid.* (1840) ; *id.* à *id.*, 24 juillet 1773, *ibid.* (1841).

Ils laissèrent à d'autres les gros profits et se réfugièrent dans une honnête médiocrité.

Forcés d'abandonner le commerce extérieur aux négociants anglais, les Canadiens perdirent en même temps le contrôle du commerce des fourrures. L'un et l'autre formaient un tout. La traite des pelleteries constituait toujours la grande richesse de la colonie. Il en sera ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et jusqu'aux premières années du XIXe alors que de grosses fortunes anglo-canadiennes s'édifieront dans l'industrie du bois. En arrivant, les conquérants montrèrent tout l'intérêt qu'ils portaient à la traite des fourrures. Depuis longtemps, ils se proposaient d'enlever à la Nouvelle-France le monopole qu'elle détenait. Enfin, ils pouvaient réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs appétits ! Ils n'y manquèrent pas. Dès 1762, Malcom Fraser obtint le monopole de Murray Bay. Le commandant de Michillimakinac accorde, la même année, le privilège exclusif de la traite des fourrures à l'ouest du lac Supérieur à Alexander Henry. Toujours en 1762, Dunn se fait concéder les postes établis au Saguenay et Grant se porte acquéreur de la région exploitée auparavant par Vaudreuil.⁷⁰

Il est facile de comprendre les événements qui suivirent. Le commerce des fourrures exigeait d'importantes mises de fonds. Il fallait équiper les canots qu'on envoyait vers l'intérieur et payer les hommes qui les conduisaient. Presque entièrement privés de crédit, les négociants canadiens se virent peu à peu évincés de la traite des fourrures. Ils durent se limiter au rôle de petits traitants, si une concurrence pas trop brutale le leur permettait. Quant aux canotiers et aux voyageurs canadiens dont les négociants et les explorateurs anglais admiraient tant la frugalité, l'obéissance et l'ardeur au travail, leurs muscles appartenaient à ceux qui payaient comptant.⁷¹ En 1767, première année où la traite devint complètement

70. Documentation fournie par Frère Dominique-Marie, « Les Canadiens français et le commerce des fourrures, 1760-1793 » (rapport de séminaire, Institut d'histoire de l'Université de Montréal, 1952), 12.

71. Voir Benoît Brouillette, *La Pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1846* (Montréal, 1939), 73-112.

libre, 121 canots quittèrent Michillimakinac du 7 juillet au 12 septembre. Ils transportaient des marchandises pour une valeur de £ 39,000. Sur 80 traitants, 70 étaient Canadiens, mais la liste des commerçants qui s'étaient porté garants de la bonne conduite des traitants et des engagés ne comptait que 23 noms français sur un total de 40.⁷²

Les exportateurs de fourrures canadiennes encaissèrent de gros profits en 1772. Cette année-là, le prix du castor monta considérablement sur le marché londonien. Une maison de Paris avait donné ordre à quatre courtiers de Londres d'acheter de grosses quantités de castor. Cette commande précipita une vague de spéculation.⁷³ Les exportateurs de fourrures profitèrent de cette hausse subite. Très peu de trafiquants canadiens faisaient partie de ces privilégiés. Ils avaient pris l'habitude de vendre sur place. La Naudière avouait à son associé : « Nous avons manqué, mon bon ami, l'occasion. »⁷⁴ Les nouvelles reçues de Londres alléchèrent les traitants canadiens. Quelques-uns se risquèrent à exporter eux-mêmes leurs fourrures l'année suivante. Ils jouaient la malchance car les prix baissèrent du tiers.⁷⁵ La fièvre de la spéculation était passée. La Naudière cherche à relever le moral de Verchères⁷⁶ et ajoute en guise de consolation : « Du moins, on n'a plus à nous ruiner. »⁷⁷

La carrière de La Naudière, de Saint-Georges Dupré et de François Baby mérite de retenir l'attention. Ces traitants et ces négociants canadiens réussirent à maintenir leur niveau de vie au-dessus de celui des paysans en devenant fonctionnaires au service du conquérant. Dans sa lettre du 24 juillet 1773, La Naudière annonce à son cousin que son père lui a donné la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade comme part de son héritage. Il se propose de la mettre

72. *Ibid.*, 51.

73. B. Comte à [?], 25 avril 1772, AC, Collection Baby (5669) ; Antoine Viars à Etienne Augé, 30 septembre 1772, *ibid.* (5671).

74. La Naudière, fils, à Verchères, 24 juillet 1773, *ibid.* (1841).

75. *Id.* à *id.*, 24 avril 1773, *ibid.* (1840).

76. *Id.* à *id.*, 24 avril 1773, *ibid.* (1840).

77. *Id.* à *id.*, 24 juillet 1773, *ibid.* (1841).

en valeur. On commence à parler d'un retour à la terre. L'agriculture se présentait comme un refuge aux Canadiens éliminés du commerce de leur pays. Nombre d'anciens traitants et marchands devinrent cultivateurs par nécessité. Non pas par vocation. Ceux qui ont fait leur arbre généalogique ont souvent constaté ce phénomène : au XVIIIe siècle, plusieurs membres de leur famille étaient dans le commerce ; au XIXe siècle, l'immense majorité appartient à la paysannerie. Ne croyons pas qu'ils avaient librement choisi cet état de vie. Celui-ci leur avait été imposé par la Conquête. Pendant la guerre américaine, le jeune La Naudière fera assaut de loyalisme.⁷⁸ Ses affaires continuèrent à péricliter.⁷⁹ Il cherche à obtenir une indemnité du gouvernement britannique en invoquant les pertes qu'il aurait subies durant l'invasion.⁸⁰ Il demande à être nommé conseiller.⁸¹ Il ne se décourage pas et assaille ses protecteurs officiels.⁸² Le retour de Carleton lui porte chance : il devient grand voyer et membre du Conseil. Ces deux sinécures lui valurent £ 600 de traitement.⁸³ Saint-Georges Dupré, dont La Naudière avait déjà vanté les qualités d'homme d'affaires,⁸⁴ vécut plusieurs années maigres après la Conquête. Jusqu'au jour où il devint commissaire des milices et commissaire des corvées pour le transport militaire.⁸⁵ Son loyalisme durant l'invasion américaine lui avait rapporté des dividendes. Il avait fait un bon placement. François Baby, membre des deux Con-

78. *Id.* à F. Baby, 17 septembre 1776, *ibid.* (1848) ; *id.* à Haldimand, 23 janvier 1781, AC, B 74 : 8.

79. *Id.* à Lavaltrie, 2 juillet 1783, AC, Collection Baby (1853) ; *id.* à *id.*, 7 juillet 1783, *ibid.* (1854).

80. Mémoire de La Naudière, 1783, AC, C.O. 42-15 : 8, 242.

81. La Naudière à [?], 15 juin 1783, *ibid.*, 268 ; La Corne Saint-Luc à [?], 3 octobre 1783, *ibid.*, 236.

82. La Naudière à Townshend, 6 mai 1784, AC, C.O. 42-16 : 252 ; *id.* à [?], 8 mai 1784, *ibid.*, 254 ; *id.* à [?], 17 juin 1785, *ibid.*, 305.

83. Nepean à Dorchester, 25 août 1786, AC, Q 26-2 : 515 ; Dorchester à Nepean, *ibid.*, 518 ; liste des fonctionnaires, 30 avril 1788, AC, Q 38 : 240.

84. La Naudière à Verchères, 1770, AC, Collection Baby (1838).

85. Saint-Georges Dupré à F. Baby, 21 avril 1777, *ibid.* (5617) ; *id.* à *id.*, 10 juillet 1777, *ibid.* (5618) ; *id.* à *id.*, 29 août 1777, *ibid.* (5622).

seils, grand voyer et adjudant-général, bénéficiera lui aussi des faveurs de Carleton et de Haldimand. Ces bourgeois canadiens avaient réussi à se caser. Ils faisaient partie de la toute petite minorité des favoris du conquérant. Mais tous les autres ? Il suffit de consulter les centaines de pétitions et de suppliques conservées dans les archives pour deviner quel fut leur sort pénible !⁸⁶ Vaincus sur le terrain économique parce que leur patrie avait été défaite sur les champs de bataille et occupée par les vainqueurs, les hommes d'affaires canadiens avaient, pour la plupart, sombré dans la misère ou dans la médiocrité. Seuls, quelques-uns surnagèrent. Véritables ilotes soumis à l'influence toute-puissante de leurs concurrents anglais, maîtres incontestables de la vie économique de la colonie.

L'organisation de la Compagnie du Nord-Ouest révèle la participation modeste des Canadiens aux affaires du pays. En 1780, deux des seize actions de la compagnie appartiennent à des francophones, unis en société : Wadin & Cie. Jean-Etienne Wadin était d'ailleurs un commerçant suisse venu s'établir au Canada après la Conquête. Son associé s'appelait Venant Saint-Germain.⁸⁷ En 1783, Nicolas Montour est le seul actionnaire canadien de la compagnie. Il ne possède que deux actions. Wadin est mort l'année précédente et Venant Saint-Germain végète comme simple commis de la compagnie.⁸⁸ La Compagnie Gregory, McLeod, qui livra une dure concurrence à la Compagnie du Nord-Ouest de 1783 à 1787, ne comptait pas un seul actionnaire de langue française. On ne relève des noms français que parmi les employés subalternes.⁸⁹

Les hommes d'affaires d'origine anglaise ne se limitèrent pas au commerce extérieur et à la traite des fourrures. Ils envahirent tous les domaines. Hugh Finlay, appelé à jouer un rôle important

86. Voir AC, B 218 et B 219. Ces deux volumes de plus de 700 pages renferment toutes sortes de pétitions adressées à Haldimand de 1778 à 1784. Les collections C.O. 42 et Q sont remplies de mémoires, de pétitions et de suppliques du même genre.

87. Brouillette, *Pénétration du continent*, 73.

88. *Ibid.*, 73-74.

89. *Ibid.*, 75.

dans la vie économique et politique de la colonie, et Stephen Moore demandèrent au gouvernement des concessions de terrain dans la basse-ville de Québec.⁹⁰ John Collins, Benjamin Price et Thomas Dunn présentèrent une requête pour obtenir un terrain sur le bord de l'eau à Québec, dans le but d'y construire des quais.⁹¹ Des concurrents eurent la même idée.⁹² John Gray et William Grant ont besoin eux aussi de terrains dans la basse-ville.⁹³ Une société se forme pour obtenir le bail des postes du roi.⁹⁴ Inutile de dire qu'elle ne comprend aucun Canadien. Un nommé John Marteilhe s'intéresse aux Forges du Saint-Maurice et confie ses ambitions au Board of Trade.⁹⁵ Murray semble avoir donné ses préférences à Simon Mackenzie.⁹⁶ En 1767, Carleton louera les Forges, pour une période de seize ans, à une compagnie formée de neuf actionnaires. Parmi ceux-ci, on compte trois noms français.⁹⁷

Le commerce des blés et des farines apporta de riches profits aux exportateurs de la colonie de 1771 à 1775. En 1770, le Canada avait exporté 51,822 minots de blé. Les exportations montèrent à 460,818 minots en 1774. En 1776, les exportations revinrent à la normale.⁹⁸ La rareté du blé avait forcé le Parlement britannique, en 1773, à diminuer les droits sur les blés importés.⁹⁹ Le prix de cette

90. Pétitions, 30 décembre 1763 et 8 décembre 1764, AC, C.O. 42-3 : 46, 48.

91. Pétition, 6 novembre 1764, *ibid.*, 41.

92. Pétitions de John Lees et de Richard Murray, 20 novembre et 12 décembre 1764, *ibid.*, 43, 49.

93. Pétition du 3 janvier 1765, *ibid.*, 51.

94. Pétition de John Gray, Richard Murray et Thomas Dunn, 21 janvier 1764, AC, C.O. 42-1 (première partie) : 166, 169. Voir aussi AC, C.O. 42-2 (seconde partie) : 359.

95. Mémoire lu le 21 juin 1764 devant le Board of Trade, AC, C.O. 42-1 (première partie) : 159.

96. Murray au Board of Trade, 20 octobre 1764, AC, C.O. 42-2 (première partie) : 129.

97. Bail des Forges, 9 juin 1767, AC, B 27 : 122-128.

98. Voir statistiques données par Craig, « Economic Conditions » (thèse de McGill), 85.

99. Thos. Lynch à E. Augé, 6 janvier 1773, AC, Collection Baby (5672).

denrée doubla sur le marché canadien.¹ Les paysans profitèrent de cette manne inespérée. Celle-ci contribua à créer dans la masse de la population un sentiment de satisfaction qui servit admirablement bien la propagande anglaise. Les événements semblaient donner raison à ceux qui proclamaient que le conquérant avait apporté la prospérité. Son sens des affaires et son souci du bien public en auraient été les causes ! Libérée d'une métropole et d'administrateurs coloniaux qui l'avaient exploitée, la colonie pouvait enfin se développer ! Cette légende prit naissance au cours des quinze premières années qui suivirent la Conquête. Mgr Briand, lors d'une visite pastorale, avait constaté que ses ouailles étaient très heureuses : « Tout me paraît ici [Montréal] fort tranquille, et je ne me souviens pas d'avoir entendu, depuis mon départ de Québec, une seule parole de mécontentement sur le gouvernement. Les peuples et tous en général me paraissent aussi contents que s'ils n'en avaient jamais connu d'autres. »² Henry Caldwell donnait les mêmes assurances à lord Shelburne.³ L'évêque rappellera ces années prospères lorsqu'il reprochera aux Canadiens, et particulièrement aux paysans, leur manque de loyalisme pendant l'invasion américaine : « Personne, au temps de la révolte, ne se sentait des malheurs de la guerre passée : quelque dérangement qu'elle ait mis d'abord dans nos affaires, il était non seulement réparé, mais encore aviez-vous de beaucoup augmenté vos fortunes, et vos possessions étaient devenues considérablement plus lucratives et plus riches. »⁴

Les paysans avaient bien vendu leur blé. Ils en étaient tout réjouis. Plusieurs bas de laine recelaient quelques pièces de plus. Qui, cependant, avait raflé les plus gros profits ? Les producteurs de blé ? Il faut en douter. Ne serait-ce pas plutôt les commerçants

-
1. Pierre Guy à F. Baby, 27 novembre 1773, *ibid.* (2962) ; F. Baby à Pierre Guy, 20 mars 1774, *ibid.* (4952) ; Hervieux à F. Baby, 16 mars 1775, *ibid.* (2966) ; P. Guy à *id.*, 16 mars 1775, *ibid.* (2965).
 2. Briand à Cramahé, 29 octobre 1772, RAPQ (1929-1930), 96.
 3. Henry Caldwell à Shelburne, mai 1775, AC, Papiers Shelburne, 66 : 36.
 4. « Mandement aux sujets rebelles durant la guerre américaine », 1776, *Mandements*, 2 : 271.

et les exportateurs? Ceux-ci n'étaient pas Canadiens. Un certain Jacob Jordan, homme d'affaires de Montréal qui s'intéressera de près à plusieurs transactions profitables pendant la Révolution américaine, fit fortune comme courtier en blé et en farine. Il avait eu les capitaux et les relations nécessaires pour profiter de l'aubaine. Les marchands canadiens s'étaient contentés de suivre avec admiration ses opérations fructueuses.⁵ Jordan ne fut pas le seul commerçant anglais à se spécialiser dans l'exportation des produits agricoles. Il faut se rappeler que tout le commerce extérieur de la colonie était passé aux mains des nouveaux venus. Ceux-ci contrôlaient aussi l'industrie du bois et de la pêche.⁶

En quinze ans, le réseau s'était étendu à tous les domaines de la vie économique. Henry Caldwell pouvait écrire à lord Shelburne que les Anglais établis au Canada en plus « des propriétaires fonciers ... nous comptons un bon nombre de marchands qui soit à commission, soit à leur propre compte transigent toutes les affaires de ce pays, excepté le commerce des colporteurs et celui de l'intérieur avec les sauvages ».⁷ Le mémoire des négociants londoniens contre l'Acte de Québec attribuait aux hommes d'affaires anglais du Canada « le mérite d'avoir été les principaux promoteurs du progrès qui a été accompli récemment dans cette province ».⁸ Dans une pétition imprimée à Londres en 1778, vingt-quatre négociants anglais de Québec et de Montréal affirmaient qu'eux-mêmes et leurs confrères britanniques contrôlaient les 4/5 du commerce intérieur et extérieur de la colonie et que la population d'origine anglaise possédait la moitié de la fortune mobilière et immobilière du pays, en faisant

5. F. Baby à P. Guy, 20 mars 1774, AC, Collection Baby (4952); Jacob Jordan à M. de La Corne, seigneur de Terrebonne, 10 novembre 1774, *ibid.* (3279); *id.* à *id.*, 16 novembre 1774, *ibid.* (3281).

6. Craig, « Economic Conditions » (thèse de McGill), 23, 51-86.

7. Henry Caldwell à lord Shelburne, 9 janvier 1775, AC, Papiers Shelburne, 66 : 31.

8. « Mémoire des marchands de Londres engagés dans le commerce avec Québec », *Documents constitutionnels*, 1 : 500.

exception des propriétés religieuses.⁹ Ces porte-parole de la minorité anglaise de la colonie — minorité numérique mais majorité économique — ne succombaient pas à la vantardise. Ils disaient la triste vérité. Celle-ci n'a pas changé d'ailleurs. L'historien Edgar Mc Innis a bien résumé cette invasion inévitable des hommes d'affaires anglais établis dans la colonie conquise : « Ils ne vinrent pas en très grand nombre [l'historien parle des marchands qui ont répondu à l'invitation du général Amherst]. Les marchands de quelque importance, que l'on doit distinguer des petits boutiquiers, atteignirent probablement un nombre inférieur à 100 pendant la décade qui suivit la Conquête. Leur importance, cependant, fut beaucoup plus grande que celle que ce nombre laisserait supposer. L'ancienne vie commerciale de la colonie avait été touchée à ses racines. Les marchands canadiens avaient vu leurs liens avec l'Europe complètement rompus. Ils dépendaient uniquement de cette source pour recevoir leurs marchandises. La Conquête avait transféré la dépendance commerciale du Canada de Paris à Londres. Ce changement fit des marchands britanniques, grâce à leurs relations en Angleterre, les instruments essentiels du commerce et de la prospérité de la colonie. Ils prirent le contrôle de la vie économique de la province de Québec. »¹⁰

Le temps vint consolider cette domination. La Révolution américaine déclencha au Canada — comme toutes les guerres auxquelles le pays a participé depuis la Conquête anglaise — une grande prospérité. L'approvisionnement et le transport des troupes, l'entretien des hôpitaux militaires, des prisonniers et des réfugiés loya-

9. Projet d'une pétition à l'adresse de lord Germaine, Londres, mars 1778, ASQ, Documents Faribault, No 268.

10. Edgar McInnis, *Canada : A Political and Social History* (Toronto, 1947), 131. L'historien n'a pas vu, cependant, quelles ont été les conséquences de cette domination économique sur l'évolution historique des conquis de 1760. Nous ne lui en faisons pas reproche car sa tâche était d'écrire l'histoire du Canada anglais. Il appartient aux historiens canadiens-français d'étudier l'histoire du Canada français. La division des tâches existe dans toutes les disciplines.

listes provoquèrent un regain d'activité économique. Une circulation accrue d'instruments monétaires multiplia les échanges et stimula le commerce local. Vers la fin de la guerre, l'économie de la colonie était en pleine spirale inflationnaire. Cette inflation, encouragée par certains conseillers du gouverneur Haldimand,¹¹ profita aux spéculateurs et aux munitionnaires. Au contraire, elle ruina les gens à revenus fixes, particulièrement les seigneurs canadiens qui vivaient de leurs rentes.

La majorité de la population, cependant, profita de cette prospérité de temps de guerre. Les paysans continuèrent à vendre leurs produits agricoles avec profit. Les petits marchands canadiens virent augmenter leurs ventes et leurs bénéfices. L'état d'euphorie que les années prospères 1771-1775 avaient créé continua. Il faut tenir compte de ces faits pour comprendre l'enthousiasme de plusieurs dirigeants canadiens de l'époque. Enthousiasme qui s'est communiqué aux historiens de la période.

Quels furent, toutefois, les principaux bénéficiaires de cette prospérité de guerre? Nous les trouverons parmi les fournisseurs de l'armée. Personne n'ignore que les contrats de guerre constituent la plus grande source d'enrichissement rapide. Nous ne serons pas surpris de constater que les munitionnaires se recrutèrent presque exclusivement parmi les hommes d'affaires anglais. Jacob Jordan ne s'occupait pas uniquement de la vente du blé et des farines. Le général Burgoyne lui donna, en 1777, le contrat de fournir à son armée les chevaux, les voitures et les conducteurs nécessaires au transport de l'artillerie, des munitions et des provisions : un contrat de £45,000 !¹² Il est intéressant de rappeler que Saint-Georges Dupré avait été nommé commissaire des transports au salaire de 10 shillings par jour. Carleton avait déjà choisi cet ancien traitant comme commissaire des milices. Jordan avait vu en lui l'homme

11. A.L. Burt, *The Old Province of Quebec* (Toronto, 1933), 312, 401.

12. Général W. Philipps aux Lords du Trésor, 30 mai 1779, AC, Collection Baby (5955); W. M. Collier à Jacob Jordan, juin 1779, *ibid.* (5956); D.A. Geddes à *id.*, 18 juin 1779, *ibid.* (5957); W.M. Collier à *id.*, janvier 1780, *ibid.* (5958).

tout désigné pour lui procurer à bon compte la main-d'œuvre, les voitures et les chevaux dont il avait besoin. Dupré organisa les corvées de transport au profit de celui qui l'avait engagé.¹³ Comme on peut s'en rendre compte, ce ne furent pas les Canadiens qui encaissèrent les plus gros bénéfices de ce contrat. Dupré, quant à lui, ne songeait plus au suicide.¹⁴ Son double traitement lui avait redonné goût à la vie. Il se paya le luxe de deux barriques de bon vin, « ma gorge étant hors d'état de s'en passer ».¹⁵ Il dut boire ce vin à la santé du gouvernement et de M. Jordan ! Eut-il une bonne pensée pour les miliciens canadiens qui travaillaient aux corvées pour quelques sous par jour ?

Les Lords du Trésor avaient accordé le contrat des fournitures des armées anglaises au Canada à Sir William James, Abel Smith, John Roberts et Richard Atkinson. Ceux-ci nommèrent Henry Callender comme leur agent dans la colonie.¹⁶ Au cours de l'année 1779, celui-ci acheta de la farine pour un montant de £ 47,028. Il s'adressa à quatorze fournisseurs parmi lesquels on relève les noms de huit marchands canadiens. Ceux-ci ne lui vendirent que de petites quantités de farine. Trois fournisseurs, Jacob Jordan, Henry Caldwell et John Drummond, prirent la part du lion avec £ 23,927.¹⁷ James Grant réalisa une fortune à vendre de la bière d'épinette. L'armée distribuait quotidiennement à chaque militaire trois chopines de ce breuvage. Du 22 mai 1777 au 24 décembre 1778, Nathaniel Day, commissaire général aux fournitures de guerre, paya à ce fournisseur privilégié la somme de £ 22,914 pour l'achat de bière d'épinette.¹⁸ Du 25 décembre 1780 au 24 juin 1781, les commandes

13. Saint-Georges Dupré à F. Baby, 21 avril 1777, *ibid.* (5617) ; *id.* à *id.*, 10 juillet 1777, *ibid.* (5618) ; *id.* à *id.*, 28 juillet 1777, *ibid.* (5620) ; *id.* à *id.*, 4 août 1777, *ibid.* (5621) ; *id.* à *id.*, 29 août 1777, *ibid.* (5622).

14. Voir plus haut, pp. 41-42.

15. Saint-Georges Dupré à F. Baby, 10 juillet 1777, AC, Collection Baby (5618).

16. Contrat du 17 décembre 1778, AC, B 194 : 18-26. Voir aussi *ibid.*, 119.

17. Achats de farine par Henry Callender en 1779, 14 octobre 1780, *ibid.*, 123.

18. *Ibid.*, 10, 43-44.

de bière d'épinette s'élevèrent à près de £10,000.¹⁹ Les armées ne consommaient pas seulement de la bière d'épinette. La ration quotidienne de chaque soldat se composait ainsi : 1½ livre de farine ou de pain, 1 livre de bœuf ou ½ livre de porc, ¼ chopine de pois, 1 once de beurre, 1 once de riz ou de farine d'avoine.²⁰ La colonie comptait environ 7,500 militaires en permanence durant cette période.²¹ Les achats de vivres faits dans la colonie par Nathaniel Day en 1779 s'élevèrent à près de £ 55,000.²² En juillet 1781, le commissaire général présentait un état de compte de £80,064. Ces dépenses couvraient la période s'étendant du 24 décembre 1780 au 24 juin 1781.²³ Il est utile de souligner que le gouvernement anglais expédiait d'Angleterre même la majeure partie des vivres consommées par l'armée afin de ne pas désorganiser le marché local. Souvent, ces importations n'étaient pas suffisantes et les autorités comblaient la différence en s'approvisionnant dans la colonie. Les quelques chiffres cités plus haut indiquent l'importance des commandes données sur place.

Très peu de Canadiens profitèrent de ces contrats d'approvisionnement militaires. Les noms français sont extrêmement rares dans la correspondance de Nathaniel Day. Les quelques Canadiens qui ont décroché des commandes ont dû se contenter des miettes qui tombaient de la table des favoris. Un monsieur Pillet de Lachine loua sa maison et son magasin au commissaire Day pour la somme de £100 par année. Les réparations aux immeubles loués pour servir de magasins du roi étaient à ses frais.²⁴ De temps à autre, on relève un nom français égaré parmi ceux des fournisseurs anglais. Du 25 juin 1778 au 24 décembre 1778, on acheta sur le marché local du bœuf et du mouton pour une valeur de £1,585. Un nommé

19.. *Ibid.*, 138.

20. Rations fixées par le gouvernement britannique, juin 1776, *ibid.*, 3.

21. *Ibid.*, 89.

22. *Ibid.*, 79.

23. *Ibid.*, 136.

24. Contrat du 5 février 1780, AC, B 191 : 81.

Charles Canouche en vendit pour £80.²⁵ Un état des dépenses extraordinaires de l'armée du 24 juin 1778 au 24 décembre de la même année, s'élevant à £16,650, contient un seul nom français parmi les fournisseurs mentionnés : M. Pierréville de Laprairie. Il avait reçu l'énorme somme de £6 7s. 9d.²⁶ Le commissaire général Day avait 50 employés à son service dans les postes et dans la province en 1784, dont 3 Canadiens seulement.²⁷ Ce fait ne contribuait pas à multiplier les relations d'affaires entre ce département et les entrepreneurs canadiens qui, comme leurs concurrents anglais, avaient suffisamment de flair pour savoir que les contrats de guerre n'ont jamais appauvri ceux qui en bénéficient. La difficulté pour eux c'était de les obtenir !

Véritables années d'abondance pour les négociants anglais qui contrôlaient le commerce extérieur de la colonie ! R. Meredith se rendit à Londres pour surveiller le chargement des exportations destinées au Canada. Celles-ci s'élevèrent à près de £600,000 en 1778. Apprenant l'alliance franco-américaine, Meredith prévoit que la guerre sera longue et stimulera le commerce canadien. Il se lèche les lèvres à la pensée que le gouvernement britannique devra envoyer d'autres troupes dans la colonie : « Si cela a lieu, le commerce du Canada sera agréable... »²⁸ Les guerres ont toujours été une aubaine pour les pays d'Amérique. Au XVIIIe siècle comme au XXe.

Que faisaient les hommes d'affaires canadiens ? Ils ne jouissaient certainement pas des bonnes grâces de ceux qui distribuaient les contrats du gouvernement. Ils demeuraient « spectateurs » d'un commerce qu'ils avaient cru pouvoir contrôler grâce à la liberté commerciale promise par le conquérant. Les moins malchanceux durent se contenter d'être de modestes intermédiaires. Plusieurs jugèrent habile de s'associer à des Anglais. Un grand nombre fermèrent boutique. Les documents indiquent clairement que les Canadiens ne comptent plus dans la vie économique du pays. En 1782, Jérôme

25. AC, B 194 : 6-7.

26. *Ibid.*, 7-8.

27. AC, B 195 : 100.

28. R. Meredith à F. Baby, 10 avril 1778, AC, Collection Baby (2401).

Bédard, propriétaire d'un sloop engagé dans le transport des marchandises militaires, adresse une pétition au gouverneur : il a perdu son navire et demande une indemnité. Un certificat de recommandation accompagne sa supplique. Jérôme Bédard a eu la précaution de le faire signer par les douze négociants les plus influents de Québec. Ce sont eux qui retiennent régulièrement ses services. Un seul nom français, Michel Cornud, figure dans cette liste.²⁹ Lors de la vente aux enchères des quais et autres propriétés de John Fraser, importateur québécois, deux hommes d'affaires canadiens, Dunière et Perrault, servent d'hommes de paille dans le but de faire monter les prix.³⁰ Rôle peu reluisant ! L'almanach des adresses de la ville de Québec, publié en 1790, donne des renseignements révélateurs. La capitale comptait 37 commerçants ou négociants dont 4 Canadiens ou Français seulement. Leurs noms méritent d'être retenus : Louis Chaperon, Michel Cornud, Louis Dunière et Jérôme Martineau.³¹ Ce Louis Chaperon avait été assistant-commissaire aux fournitures de guerre dans la ville de Québec.³² Son association avec le département du commissaire général Day n'avait certes pas nui à ses affaires ! Il faisait partie de la minorité des Canadiens bénéficiant des faveurs du régime. L'almanach des adresses de 1790 indique que, dès la fin du XVIIIe siècle, les Canadiens se consolait en conservant la majorité chez les petits boutiquiers, les « marchands du coin » de l'époque : 47 noms français sur un total de 70.

Quelle était la situation à Montréal ? Nous n'avons pas encore trouvé une liste des habitants de Montréal vers la même époque.³³ Néanmoins, l'historien peut affirmer sans crainte de se tromper

29. Certificat de recommandation en faveur de Jérôme Bédard, 15 juin 1782, AC, B 194 : 185.

30. George Allsopp à sa femme, 20 et 21 septembre 1786, Archives de la province de Québec (APQ), Lettres d'Allsopp, 69-71.

31. Voir Hugh Mackay, *The Directory of the City and Suburbs of Quebec* (Québec, 1790).

32. Employés dans le service du commissaire Day, 1784, AC, B 195 : 100.

33. Le seul almanach d'adresses que nous connaissons fut publié trente ans plus tard, Thomas Doige, *An Alphabetical List of the Merchants, Traders and Housekeepers Residing in Montreal* (Montréal, 1819).

qu'elle n'était pas différente de celle qui prévalait à Québec. L'esprit d'entreprise et la bonne fortune des commerçants anglais de Montréal ne se limitèrent pas à la traite des fourrures. Les noms de ceux qui dominent la vie économique de la future métropole du Canada anglais, dès le dernier quart de XVIII^e siècle, n'ont aucune résonance française : les trois frères McGill, Edward Chinn, Ezekiel Solomon, Benjamin et Joseph Frobisher, Alexander Mackenzie, Simon McTavish. John Molson est venu s'y établir en 1782 avec un capital de £5,000.³⁴ Une somme aussi importante n'a jamais nui à celui qui se lance en affaires. Dès le point de départ, il a une avance sur ses concurrents moins privilégiés.

En une génération, les Canadiens conquis avaient été éliminés des grandes affaires. Ou presque. Il ne faudrait pas attribuer ce fait sociologique à la mauvaise foi du conquérant. Il serait puéril d'y voir le résultat de quelques desseins machiavéliques. Cette décapitation sociale s'était accomplie tout naturellement, sans violence, sans difficulté. Elle était la conséquence inéluctable de la Conquête. Le vainqueur n'avait pas la mission de protéger les Canadiens vaincus et de leur bâtir un ordre économique à leur service. Par sa seule présence, parce qu'il était le plus fort, il empêcha fatalement le vaincu de se constituer une élite d'hommes d'affaires ayant l'initiative de la mise en valeur de la province. La grande bourgeoisie sera dorénavant anglaise.

La bourgeoisie canadienne et le nouvel ordre politique.

La noblesse canadienne formait une partie importante de la bourgeoisie coloniale, telle que nous l'avons précédemment définie. Son sort ne fut pas plus enviable que celui des hommes d'affaires canadiens. Évaluera-t-on jamais les humiliations que durent subir ces représentants et ces témoins d'un passé auquel la Conquête avait brutalement mis fin ? La majorité de la noblesse n'était pas

34. Voir W.H. Atherton, *Old Montreal in the Early Days of British Canada, 1778-1788* (s.l., s.d.). Article publié d'abord dans la *Gazette* de Montréal, le 29 décembre 1925.

riche. Les quelques familles fortunées qu'elle comptait s'étaient enrichies dans le commerce. Leur avenir fut celui des autres commerçants canadiens. Une autre carrière s'offrait à la noblesse coloniale : le service du roi. Cette classe dirigeante, même chez ceux qui possédaient des seigneuries, ne pouvait vivre indépendante du pouvoir politique. A moins d'accepter un niveau de vie inférieur. Pour ces serviteurs-nés du trône, la Conquête apparut comme une véritable catastrophe. Ils ne succombèrent pas aux illusions qu'entretenaient les marchands canadiens de 1761 à 1765. Haldimand voyait juste : « La noblesse de ce pays, cette espèce de gens qui vivaient ici au dépens du roi ne peuvent se figurer que la France veuille céder le Canada... »³⁵

Le conquérant ne tenait pas à garder au pays ces épées sans emploi. Murray et Haldimand souhaitaient ardemment le départ des « Croix de Saint-Louis ». ³⁶ Ces chefs décorés pour leur bravoure et pour leurs services par le roi de France rappelaient un glorieux passé que les vaincus devaient apprendre à oublier. Leur départ simplifierait l'occupation de la colonie conquise. Inquiète au sujet de ses propriétés et soucieuse de ne pas se compromettre avant que le sort de la colonie ne fût définitivement réglé, la majorité de la noblesse canadienne garda un silence prudent au début de la Conquête. C'est pourquoi le clergé, sachant que de toutes façons il resterait au pays, se fit de 1760 à 1763 le principal et presque l'unique porte-parole de la population conquise. Plusieurs nobles passèrent en France. Ceux qui y trouvèrent emplois et pensions s'y établirent. Quelques-uns, déçus par la réception que les autorités françaises leur réservèrent, décidèrent de revenir au Canada. M. de Lotbinière avait prévenu l'un de ses correspondants canadiens que la cour du roi de France « se consolerait de nous voir tous en Canada ».³⁷

35. Haldimand à Amherst, 26 décembre 1762, AC, B 1 : 262.

36. Murray à Burton, 17 novembre 1763 ; *id.* à Amherst, 4 décembre 1763, AC, Papiers Murray, M. 898 B.; Haldimand à Gage, 15 avril 1764, AC, B. 2-2 : 9.

37. Lotbinière à [?], Paris, 9 juin 1762, ASQ, Polygraphie 30 : 22.

Ce jugement était certainement trop sévère. Plusieurs Canadiens émigrés se créèrent de belles carrières dans leur mère-patrie.

L'histoire de Gaspard-Joseph Chaussegros de Lery (1721-1797) illustre bien le sort pénible de la noblesse canadienne au lendemain de la Conquête.³⁸ De Lery, ingénieur militaire et chevalier de Saint-Louis, se rend en France au printemps de 1762. A Versailles et à Paris, on l'oublie dans les antichambres. « Craignant de me trouver avec ma famille dans la position la plus critique », il entreprend des démarches pour revenir au Canada.³⁹ Ce noble sans emploi et sans ressources n'éprouve aucun scrupule à changer d'allégeance « puisque les services distingués que j'avais rendus au Roi [de France] en Canada et ceux de mes ancêtres ne pouvaient pas me procurer un $\frac{1}{2}$ bien-être pour ma famille ... je devenais sujet de Sa Majesté Britannique ». Ces militaires de carrière du XVIIIe siècle croyaient sincèrement pouvoir continuer à servir la nation canadienne sous les ordres d'un roi étranger.⁴⁰

Notre distingué quémandeur frappe à l'ambassade anglaise à Paris : « Peu de jours après, M. Neville me répondit de la part de Son Excellence le duc de Bedford qu'il avait eu des informations favorables sur mon caractère, et que si je voulais être sujet anglais, étant le premier gentilhomme de Canada qui repasserait dans cette colonie, je pourrais me croire assuré que je serais aussi celui qui recevrait les premières grâces de Sa Majesté. Je me regardai dès lors comme sujet anglais. »

De Lery revint donc au Canada. Une longue carrière remplie d'humiliations soigneusement dissimulées commençait. Murray l'aurait reçu plutôt froidement. Soupçonneux, le gouverneur considérait les officiers de l'armée française restés dans la colonie comme autant d'espions. Il reprocha particulièrement à de Lery d'avoir laissé deux de ses enfants en France. Le nouveau sujet de

38. Voir François Daniel, *Le Vicomte C. de Lery et sa famille* (Montréal, 1867).

39. « Mémoire de Chaussegros de Lery », envoyé par Carleton à Shelburne, 24 septembre 1767, AC, Q 84 : 276s. Texte publié dans *Rapport des Archives du Canada pour l'année 1888* (RAC), 22-29.

40. Voir Brunet, « Premières réactions des vaincus », *loc. cit.*, 506-516.

Sa Majesté Britannique attendit le départ de Murray pour réclamer justice.⁴¹ Carleton se montra plus sympathique et obtint une pension pour son protégé.⁴² En 1775, à la suggestion du gouverneur, les autorités impériales le nommèrent membre du Conseil.⁴³ Henry Caldwell l'accuse d'avoir gagné les faveurs de Carleton par « son adulation servile ».⁴⁴ Pour calmer les soupçons du gouvernement britannique, il tenta de faire revenir ses deux fils qui vivaient à Paris. Ses parents et ses amis de France le convinquirent, cependant, de ne pas obliger l'aîné, François-Joseph, à quitter l'ancienne mère-patrie où ils prévoyaient pour lui une brillante carrière militaire. Il deviendra, en effet, baron de l'Empire, commandant en chef du génie de l'armée napoléonienne et vicomte sous la Restauration. Son nom est gravé sur l'Arc de Triomphe.

Le cadet, Louis-René, arriva à Québec en 1770. Son père l'envoya étudier au Séminaire de Québec. En 1774, il sollicita en vain pour son héritier une lieutenance dans l'artillerie anglaise. Huit ans plus tard, le jeune homme se cherche toujours un emploi. Haldimand répond au père tenace qu'il donnera une place à son fils dès qu'il le pourra. En attendant, il l'engage à lui faire apprendre l'anglais. Le jeune de Lery, ambitieux et plein de bonne volonté, s'initie à la langue du conquérant. Son père revient à la charge auprès de Haldimand. Celui-ci ne promet rien. Ayant appris qu'une place devenue vacante avait été donnée à un autre candidat, de Lery ne peut pas cacher son mécontentement. Il demande au gouverneur de laisser passer son fils en France où il pourra entrer dans le service. Haldimand défend sa conduite en déclarant qu'avant de s'intéresser au sort du jeune de Lery, il doit songer aux candidats qui ont fidèlement servi le roi d'Angleterre dans d'autres colonies et qui viennent chercher au Canada la récompense de leurs loyaux

41. « Mémoire de Chaussegros de Lery », RAC (1888), 22.

42. Carleton à Hillsborough, 18 janvier 1769, AC, Q 6 : 9 ; Hillsborough à Carleton, 13 mai 1769, *ibid.*, 12.

43. « Instructions au gouverneur Carleton », 3 janvier 1775, *Documents constitutionnels*, 2 : 579.

44. Caldwell à Shelburne, mai 1775, AC, Papiers Shelburne, 66 : 36.

services. Louis-René s'exila en France où il servit dans les Gardes du Corps du Roi. Aux débuts de la Révolution, il fit partie de l'armée des Princes en Allemagne. Revenu au pays en 1794, il attendra jusqu'en 1798 pour être admis dans l'armée anglaise comme capitaine du deuxième bataillon des *Royal Canadian Volunteers*. Sa patience avait été récompensée ! Quant au père, il était mort avant d'avoir pu trouver un emploi à son fils, au Canada.⁴⁵

Il n'y avait pas beaucoup d'avenir dans la colonie conquise pour les jeunes Canadiens ambitieux ! Si un membre du Conseil, un favori du régime, était incapable de placer ses enfants, que pouvaient faire les autres pères de famille ? Rappelons que Gaspard-Joseph Chaussegros de Lery eut sept enfants à caser. La majorité dut s'exiler pour se tailler un avenir.

Philippe de Rocheblave (1727-1802) goûta, lui aussi, les fruits de la Conquête. En 1763, officier réformé, il s'établit comme commerçant à Kaskaskia, aux Illinois. Deux ans plus tard, il passe au service du gouvernement espagnol et devient commandant au fort Sainte-Geneviève. Il déclare au père Meurin, envoyé par Mgr Briand comme missionnaire dans la région, qu'il ne reconnaît pas dans le poste qu'il commande la juridiction d'un « évêque anglais ». Des difficultés avec les autorités espagnoles l'obligent à tenter fortune ailleurs. Il revient à Kaskaskia et se fait accepter comme sujet anglais.⁴⁶ En 1778, il commandait à Fort Gage à titre d'agent des Illinois. Sa correspondance avec les autorités coloniales laisse deviner un administrateur actif et clairvoyant.⁴⁷ Le gouverneur de Détroit l'appréciait beaucoup et lui reconnaissait une grande influence sur les sauvages.⁴⁸ La propagande et les intrigues des rebelles

45. Voir récit de cette affaire dans Daniel, *De Lery*, 81-97. Voir aussi Pierre-Georges Roy, *Inventaire des Papiers de Lery conservés aux Archives de la province de Québec* (3 vol., Québec, 1939-1940), 3 : 160s.

46. Voir Francis Audet et Edouard-Fabre Surveyer, « Philippe-F. de Rastel de Rocheblave », *La Presse*, 10 décembre 1927.

47. Rocheblave à Carleton [?], Fort Gage, 8 février et 4 juillet 1778, AC, B 122 : 12, 91.

48. Hamilton à Haldimand, 5 septembre 1778, *ibid.*, 134.

américains, aidés par les Espagnols, avaient rendu sa tâche très difficile. Les traitants anglais « bien moins patriotes que les nouveaux sujets » flirtaient avec les émissaires du Congrès continental et reprochaient à Rocheblave son origine étrangère : « Monsieur, que si j'avais eu l'avantage d'être né Anglais, je n'en eus guère gardé de tous ceux qui sont ici qui me paraissent l'opprobre et la honte de la nation [anglaise]. Qu'on ne m'accuse point de prévention, tout honnête homme eut toujours des droits certains sur mon cœur exempt des préjugés nationaux. Un originaire anglais n'eut pas fait pour eux ce que j'ai fait et par là même les eut mieux contenus. Esprits audacieux pour la plupart, ils pensent que le gouvernement leur doit tout et ne rien devoir au gouvernement. Ils n'ont qu'un cri de liberté pour tout ce qui leur est relatif tandis que leur esprit ne sent et ne couve que des moyens d'oppression pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes. Que Votre Excellence daigne pardonner à un cœur flétri par le chagrin des expressions qui ne tombent que sur des membres indignes d'un corps que j'ai toujours admiré et respecté et auquel je suis agrégé... »⁴⁹

Pour « éviter les jalousies » de ses administrés britanniques, il demande son remplacement par un « originaire » anglais. Peu de temps après avoir écrit cette lettre, il est fait prisonnier par les rebelles américains.⁵⁰ Amené à Charlestown, les autorités locales lui offrent de retourner aux Illinois « pour gouverner le pays au nom du Congrès avec les titres de gouverneur surintendant des Indiens et colonel ». On lui demande simplement de prêter un serment de fidélité et de devenir « sujet du Congrès ». Les représentants de la France auprès des rebelles font pression sur lui pour qu'il accepte ces propositions alléchantes. Il refuse. Le gouverneur et le Conseil de Virginie le confient au marquis de Vaudreuil. Celui-ci le prend pour un Français : « Mr de Vaudreuil me dit qu'il fallait passer ou en France ou dans les Isles, sur ce que je lui dis que le roi de France nous ayant abandonnés à la paix dernière, nous

49. Rocheblave à Carleton [?], 4 juillet 1778, *ibid.*, 97-98.

50. Hamilton à Haldimand, 5 septembre 1778, *ibid.*, 184.

étions devenus sujets anglais et qu'il ne pouvait exercer aucune juridiction sur moi, que de plus j'avais ma femme et mes enfants aux Illinois... »⁵¹ Il réussit à s'évader et se réfugie à New-York d'où il écrit à Haldimand pour lui raconter son aventure. Sa lettre se termine, naturellement, par une supplique : « Je prends la liberté de me recommander aux bontés de Votre Excellence et de lui rappeler que j'ai été totalement pillé de tout par les rebelles ... ma famille [a] été privée du dernier morceau de pain par une bande de brigands ... si, ce que je n'ose croire, le gouvernement abandonnait malheureusement ceux qui lui sont attachés, il serait à son tour abandonné de tout le monde dans une autre occurrence que le fanatisme des provinces du nord fera bientôt éclore. »⁵²

Ce fidèle sujet de Sa Majesté Britannique, au « cœur exempt des préjugés nationaux » et entièrement « agrégé » à la nation conquérante, sera grandement déçu. Pendant près de deux ans, il harcèle le gouverneur de ses demandes et de ses projets.⁵³ Haldimand lui concède quelques faveurs.⁵⁴ Celles-ci lui semblent parcimonieuses. Il juge qu'il n'a pas reçu le traitement auquel il croyait avoir droit. Une lettre à son ami Du Calvet, rendu en Angleterre, le démontre clairement. Haldimand obtint une copie de cette lettre grâce aux bons offices de l'ex-jésuite Roubaud qui espionnait Du Calvet à Londres. L'historien doit remercier le mouchard Roubaud. Sans lui, il ne connaîtrait peut-être pas ce document très révélateur :

« J'ai lu avec plaisir votre mémoire, la partie surtout qui traite de l'administration de ce pays mérite nos éloges et notre plus vive reconnaissance. Si le ministère réfléchit mûrement, il abandonnera pour jamais l'absurde projet de conserver des colonies

51. Rocheblave à Haldimand, New York, 9 septembre 1780, *ibid.*, 545s.

52. *Id.* à *id.*, 9 septembre 1780, *ibid.*, 550-551.

53. Mémoire de Rocheblave à Haldimand, 7 octobre 1781, AC, B 123 : 141 ; Rocheblave à *id.*, 17 février 1782, *ibid.*, 191 ; *id.* à *id.*, 22 mars 1782, *ibid.*, 199 ; pétition de Rocheblave à Haldimand, 31 août 1782, *ibid.*, 307.

54. Haldimand au major De Peyster, 28 avril 1782, *ibid.*, 217 ; *id.* à Rocheblave, 2 novembre 1782, *ibid.*, 335 ; Mathews à *id.*, 10 avril 1783, *ibid.*, 272.

éloignées et peuplées par le moyen des seules troupes, sans la concurrence des colons, plus au fait et plus immédiatement intéressés.

Si ce système sage eut été adopté, au moment de la conquête, le gouvernement de la Grande-Bretagne se serait attaché sans retour les Canadiens : il se trouvait substitué au gouvernement français dans les circonstances les plus heureuses pour lui, après que l'autre lui eut livré un pays qu'il avait dévasté par des levées gratuites d'hommes, des corvées sans fin, il finit par une banqueroute qui annula à peu près le papier qu'il avait répandu en place d'argent. Si partant de là les administrateurs anglais avaient daigné traiter les Canadiens comme des Anglais, les différences nationales eussent disparu d'autant plus rapidement qu'on était plus mécontent de l'ancien gouvernement ; on prit le parti contraire, et bientôt les Canadiens en furent réduits à regretter leurs anciens abus mêmes, et grâce à cet écart, religieusement suivi, les différences nationales existent avec plus d'effervescence que dans le principe.

Il est à croire que quelques administrateurs anglais ont rendu suspecte la fidélité de ce peuple, mais n'est-elle pas clairement établie par la tranquillité après qu'on s'est si indignement joué de lui, en détruisant ses lois d'abord, sans faire connaître celles qu'on leur substituait, et en faisant après cela un mélange monstrueux et incompatible, en l'insultant et le dégradant en toute manière. J'ose le dire, si une colonie anglaise avait essuyé un pareil traitement, le gouvernement dans la dernière révolution n'eût pas trouvé un sujet qui lui eût demeuré attaché. Le peu de grâce qu'on lui ait fait en recevant quelques-uns de ses membres dans le Conseil législatif ayant été une insulte de plus, parce que la plupart n'en étaient point capables, et n'avaient que la volonté de l'administrateur pour guide.

Il est encore temps pour le gouvernement de revenir sur ses pas ; mais il n'a pas un moment à perdre. Si on rend notre condition meilleure, le passé sera oublié par l'espoir de l'avenir,

sinon on aliène sans retour les cœurs et les esprits, et alors ... à la première occasion ... gare...

Si à ma place un Anglais avait tout perdu, si comme moi il avait souffert une captivité de quatre années, il eût été dédommagé, faisant venir la famille comme je l'ai fait, il eût eu des terres et des rations, il eût été encouragé en toutes façons ; pour moi je dois être trop heureux d'avoir servi au dépens de ma fortune et de me trouver ici avec une femme et six enfants à nourrir. Ce sont là les seuls encouragements qui nous sont destinés, et la perspective qu'on laisse à ceux qui à mon exemple serviraient le gouvernement. »⁵⁵

Rocheblave continua ses démarches auprès des autorités.⁵⁶ Il ne manquait pas de persévérance. Il considérait toujours comme insuffisants les dédommagements et les privilèges qu'on lui accordait. Il ne faut pas oublier qu'il avait sept bouches à nourrir et un rang social à maintenir. Les familles nombreuses ont toujours été une charge pour la noblesse et pour la bourgeoisie canadiennes. Rocheblave n'hésite pas à accuser le gouvernement britannique d'accorder ses faveurs « aux seuls originaires anglais à l'exclusion de tout autre sujet qui pourrait avoir des prétentions légitimes ».⁵⁷ Il ne fut pas le premier ni le dernier à lancer cette accusation. De nouveau, il confie son mécontentement à Du Calvet, qui est toujours à Londres. Roubaud s'empresse de mettre Haldimand au courant.⁵⁸ Finalement, le lieutenant-gouverneur Hamilton, son ancien commandant au

55. Rocheblave à Du Calvet, 6 novembre 1782, AC, B 206 : 32-34.

56. De Peyster à Haldimand, 7 janvier 1783, AC, B 123 : 353 ; Haldimand à De Peyster, 12 mars 1783, *ibid.*, 369 ; Rocheblave à Mathews, 17 avril 1783, *ibid.*, 377 ; Mathews à Rocheblave, 22 octobre 1783, *ibid.*, 415 ; Rocheblave à Haldimand, 3 novembre 1783, *ibid.*, 420 ; *id.* à *id.*, 3 janvier 1784, *ibid.*, 432 ; *id.* à *id.*, 7 mars 1784, *ibid.*, 433 ; *id.* à *id.*, 12 avril 1784, *ibid.*, 437 ; mémoire de Rocheblave au ministère britannique, 6 novembre 1784, B 213 : 320 ; Marie Dufresne de Rocheblave à Haldimand, 2 novembre 1784, B 75-2 : 237 ; Rocheblave à *id.*, 21 janvier 1785, B 206 : 43.

57. *Id.* à *id.*, 21 janvier 1785, *ibid.*

58. Roubaud à *id.*, 20 mars 1785, *ibid.*, 99.

Détroit, le prend sous sa protection. François Baby, qui avait été l'un des favoris de Haldimand, maintenant retourné en Angleterre, en éprouve de la jalousie.⁵⁹ Adam Mabane et Henry Hope se liguent contre le protégé de Hamilton.⁶⁰ Deux ans plus tard, lord Dorchester recommande Rocheblave pour une pension.⁶¹ La fortune semble maintenant sourire à l'ancien commandant du Fort Gage. Il s'affiche comme un partisan éloquent et convaincu de l'anglicisation.⁶² Il a appris que demeurer Canadien ne rapporte pas beaucoup. Élu député en 1792, il aura de curieux arguments pour défendre sa langue maternelle.⁶³ En 1794, il sera nommé Greffier du Papier Terrier.⁶⁴ Il faisait dorénavant partie de la minorité de ceux qui avaient résusi à se caser.

Joseph Fleury, seigneur de D'Eschambault, dut se plier, comme les autres, aux conditions imposées par la Conquête à la noblesse canadienne. Cet « ancien agent général de la Compagnie française des Indes en Canada »⁶⁵ avait toujours vécu dans l'aisance. La Conquête le ruina. Il perdit ses émoluments comme agent de la Compagnie des Indes. Le gouvernement français lui devait £19,000 et ne l'avait pas encore remboursé en 1773. Le commandant anglais à Michillimackinack avait fait démolir la maison qu'il possédait dans ce poste de traite. Il avait loué l'une de ses propriétés de Montréal à l'armée anglaise. Un incendie provoqué par les soldats qui l'habitaient l'avait détruite. On ne lui avait versé aucune indemnité pour compenser la perte de ses deux maisons. En 1771, il expose sa situation au gouverneur et sollicite un emploi si le conquérant en vient à ne plus tenir compte de la religion

59. Baby à *id.*, 5 juin 1785, AC, B 205 : 352-353.

60. Mabane à *id.*, 2 juin 1785, AC, C.O. 42-17 : 49 ; Hope à Nepean, 5 novembre 1785, *ibid.*, 138.

61. Dorchester à Sydney, 5 février 1787, AC, Q 27-1 : 60.

62. Rocheblave à Pierre Guy, 26 novembre 1787, AC, Collection Baby (5894).

63. Voir plus loin, p. 80s.

64. *Almanach de Québec pour 1795*, 57.

65. Mémoire de Joseph Fleury, seigneur de D'Eschambault, soumis à lord Dartmouth, 4 septembre 1773, AC, Manuscrits Dartmouth, (2323).

des candidats.⁶⁶ Deux ans plus tard, il expédie un long mémoire à lord Dartmouth. Il décrit au long ses malheurs et tente de prouver son loyalisme envers la couronne britannique. Il rappelle que ses trois filles ont épousé des officiers anglais, mariage « dont je m'applaudis tous les jours ». Ses filles, à l'exemple de plusieurs autres de la haute société coloniale,⁶⁷ avaient compris que les jeunes Canadiens de la noblesse et de la bourgeoisie n'avaient qu'un avenir précaire à offrir à leurs épouses. Elle ne voulaient pas devenir paysannes et avaient choisi comme maris les fils du conquérant. D'Eschambault conclut sa supplique en sollicitant au moins une indemnité pour les deux maisons qu'il a perdues. Il ne se montrait pas trop exigeant.

Ses démarches finirent par porter fruit. Les gendres se joignirent au beau-père pour faire pression auprès des ministres. Carleton prêta une oreille sympathique aux doléances du quémandeur. Celui-ci obtint enfin une pension de £200.⁶⁸ Il avait patienté plusieurs années. Le nouveau pensionnaire du gouvernement britannique prouva que celui-ci n'avait pas obligé un ingrat. M. D'Eschambault poussa le zèle jusqu'à se faire indicateur. Il dénonça les démarches de Jean-Baptiste Adhémar lorsque celui-ci fut choisi par ses concitoyens de Montréal pour aller les représenter à Londres. Il se félicita d'avoir refusé son approbation à cette initiative dont le but était d'obtenir justice pour ses compatriotes.⁶⁹ Malheureusement pour lui, il avait signé une autre pétition que le gouverneur n'approuvait pas. Le pauvre homme ne sait pas comment se faire pardonner ce geste d'indépendance. Il en tremble de peur et se traîne à genoux :

66. D'Eschambault à Carleton, 26 décembre 1771, AC, Q 8 : 99 ; pétition de Joseph-Henri D'Eschambault, 26 décembre 1771, *ibid.*, 104-106.

67. Voir Marcel Trudel, « Les mariages mixtes sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7 (juin 1953) : 7-31.

68. Carleton à Dartmouth, 12 novembre 1774, AC, Q 11 : 32 ; Germaine à Haldimand, 16 avril 1778, AC, B 43 : 110 ; Knox à *id.*, 14 août 1780, AC, B 44 : 53.

69. D'Eschambault, père, à Mabane, 25 août 1783, AC, B 185-2 : 486 ; *id.* à Haldimand, 21 septembre 1783, AC, B 75-1 : 197.

« ...je vous prie, mon bien aimé général, d'être très persuadé que jamais je ne ferai aucune adresse à qui que ce soit que sous votre bon plaisir...»⁷⁰ Le ton de la lettre dit éloquemment à quel prix un gentilhomme canadien obtenait le droit de vivre selon son rang dans sa patrie occupée. Picotté de Bellestre, Charles Tarieu de La Naudière, Charles-Roch et Paul-Roch de Saint-Ours, Lacorne Saint-Luc, Joseph de Longueuil, François Baby, Hertel de Rouville et les quelques autres favoris du régime obtinrent leurs emplois et leurs honneurs aux mêmes conditions.

La Conquête avait condamné les Canadiens de la noblesse et de la bourgeoisie de robe à devenir les thuriféraires d'un régime qui les utilisera à ses fins. Carleton avait prévu que ces nobles affamés rendraient service : « De plus s'il plaît à Sa Majesté d'accorder sa pétition [il s'agissait de celle du chevalier de Lery], ce sera pour les gentilshommes du Canada la preuve qu'ils ne seront pas à jamais exclus du service de leur souverain actuel. J'ai cherché à détruire cette opinion, car je suis entièrement convaincu qu'il est avantageux pour les intérêts britanniques sur ce continent d'employer les Canadiens. »⁷¹ Le ministre britannique approuva la politique habile suggérée par le gouverneur : « Vos observations ... démontrent tout à la fois l'à-propos et la nécessité de faire participer d'une manière raisonnable ces braves et fidèles gens aux institutions qui doivent former la base du gouvernement de Québec. »⁷²

Carleton proposa, par exemple, la création d'un régiment canadien pour employer les jeunes nobles qui voulaient entrer dans la carrière militaire.⁷³ Plusieurs d'entre eux cherchaient alors à se rendre en France pour servir dans l'armée. Le conquérant avait fait savoir qu'il n'avait pas besoin de leurs services. Sept ans plus tard, on parlait encore de ce projet. Plusieurs croyaient qu'il serait réalisé

70. *Id.* à *id.*, 21 septembre 1783, *ibid.*, 198.

71. Carleton à Shelburne, 24 septembre 1767, AC, Q 4 : 273, texte dans RAC (1888), 21.

72. Hillsborough à Carleton, 4 janvier 1769, AC, Q 6 : 3, texte dans *ibid.*, 39.

73. Carleton à Shelburne, 24 septembre 1767, *ibid.*, 21.

bientôt.⁷⁴ Pendant la guerre de la Révolution américaine, quelques nobles canadiens obtinrent des commissions d'officiers de réserve. On ne créa pas, cependant, le régiment proposé par Carleton en 1767. La noblesse canadienne désirait faire partie de l'armée régulière plutôt que de servir dans la milice. Le projet d'organiser un régiment canadien est toujours d'actualité en 1787.⁷⁵ Finalement, le *Royal Canadian Regiment* vit le jour en 1797 ! Pendant ce tiers de siècle, la noblesse canadienne avait eu le temps de perdre ses traditions militaires. Il fut facile de prétendre qu'il était impossible de trouver des jeunes Canadiens dignes de faire partie du *Royal Canadian Regiment*. La nomination de Louis-René de Lery comme capitaine du *Royal Canadian*, en 1798, souleva même les protestations du juge en chef Osgoode. Ce militaire canadien, qui avait attendu sa nomination dans l'armée anglaise pendant plus de vingt ans, ne manquait pourtant pas d'expérience. Le juge Osgoode, néanmoins, lui reprochait d'avoir servi dans l'armée de Louis XVI et dans celle des Princes.⁷⁶ Quelques autres jeunes Canadiens eurent le privilège de faire partie du *Royal Canadian Volunteers*. Déjà, le fils de Joseph Fleury D'Eschambault avait obtenu, pendant la Révolution américaine, la grâce d'être le premier Canadien à entrer dans l'armée anglaise. Nous savons que ces officiers n'ont pas canadianisé l'armée de la colonie.

La participation des Canadiens aux affaires publiques se limita, selon l'expression de Hillsborough, à « une manière raisonnable ». Carleton avait d'ailleurs précisé la ligne de conduite à suivre. Il s'agissait de ne pas exclure systématiquement les Canadiens « des places de confiance auxquelles sont attachés des revenus ». Leur susceptibilité nationale serait ainsi ménagée. Concéder à trois ou quatre Canadiens en vue l'honneur de porter le titre de conseillers suffirait. Là se limiteraient leurs fonctions. Le gouverneur suggérait de plus la « concession de trois ou quatre emplois sans importance

74. F. Baby à Du Sablé, à Paris, 15 novembre 1774, AC, Collection Baby (4957).

75. Dorchester à Sydney, 13 juin 1787, AC, Q 28 : 1.

76. Osgoode à King, 10 novembre 1798, AC, C.O. 42-22 : 91.

dans l'administration civile ». Grâce à ces faveurs minimales, « on réussirait au moins à diviser les Canadiens ». ⁷⁷ Ces recommandations de Carleton, données en 1768, guidèrent tous les gouverneurs. Ceux-ci distribuèrent parcimonieusement et avec calcul leurs faveurs aux nouveaux sujets de Sa Majesté.

Il fut très facile de diviser les Canadiens car les quémandeurs ne manquaient pas. Celui qui examine la correspondance officielle se rend vite compte que les nouveaux sujets écrivaient plus souvent pour solliciter des pensions, des indemnités, des aumônes et autres faveurs que pour négocier des contrats avec le gouvernement. Le nombre des sollicitations n'était pas moindre sous le régime français. Aucun doute. Mais les dirigeants canadiens qui demandaient des pensions, des emplois, des promotions, des décorations au gouvernement français n'avaient pas à s'agenouiller devant des administrateurs étrangers. Ceux dont les demandes étaient exaucées ne se sentaient pas moins Canadiens pour cela. Leurs rivaux malchanceux pouvaient les accuser d'être les favoris du pouvoir. Personne n'aurait songé à leur reprocher d'avoir vendu leurs services à un gouvernement étranger occupant le pays. Cette accusation avait maintenant cours parmi la population. ⁷⁸ La situation avait bien changé avec la Conquête. Les gouvernants anglais ne se reconnaissaient aucune obligation envers ces solliciteurs étrangers, leurs anciens ennemis dont le loyalisme pouvait être toujours mis en doute. Ils ne se laissaient fléchir que lorsqu'ils le jugeaient à propos. Naturellement, chaque faveur s'acquittait par un excès de zèle au service du conquérant.

Sous le régime français, la noblesse canadienne servait utilement le roi de France et le Canada, sa patrie. Elle jouait normalement son rôle de classe dirigeante dans la société monarchique canadienne

77. Carleton à Shelburne, 20 janvier 1768, *Documents constitutionnels*, 1 : 269.

78. Une déposition de Joseph Royer, capitaine de milice à Saint-Charles, Québec, est très révélatrice. Le 24 septembre 1777, un nommé Louison Giroux, tanneur du faubourg Saint-Jean, et sa femme l'avaient accusé d'être « Royaliste parce qu'il avait reçu l'argent du Roy ». Voir texte de cette déposition dans AC, Q 14 : 232.

du XVIII^e siècle. Vint la Conquête. La situation ne pouvait plus être la même. Mais ces hommes du XVIII^e siècle eurent de la difficulté à s'en rendre compte. Élevés dans les principes du despotisme éclairé, convaincus qu'en se dévouant au roi ils travaillaient en même temps au bien de la patrie, ces nobles conquis offrirent spontanément leurs services au nouveau souverain que le sort des armes leur avait donné. Ils continuaient à crier avec foi : « Vive le Roi ». Ils ne voyaient rien de répréhensible dans le fait de se soumettre à un monarque étranger. D'ailleurs, leur pain quotidien et celui de leurs familles dépendaient de leur loyauté envers le conquérant. Ils acceptaient ce changement d'empire sans trop d'inquiétude. Comme tous leurs contemporains, ils considéraient le roi d'Angleterre comme « Père d'un nouveau peuple, et comme Protecteur des Droits qu'elle [Sa Majesté] a bien voulu nous accorder ».⁷⁹ Cette pétition de 1766 décrit bien leur pensée politique : « Nous, accoutumés à respecter nos supérieurs, et à obéir aux ordres émanés de notre Souverain, à quoi nous sommes portés par notre éducation autant que par notre religion, nous avons révééré les nouveaux officiers civils, nous nous sommes tenus à leur jugement, nous avons exécuté leurs ordres... »⁸⁰ Un conquérant peut difficilement trouver des vaincus mieux disposés. La noblesse canadienne s'était mise à la remorque d'une politique qu'elle ne dirigera jamais, qu'elle influencera à peine. Domesticquée au service du conquérant, elle devenait un instrument docile entre ses mains.

Son sort devint pitoyable. La défaite militaire du pays avait discrédité cette ancienne classe dirigeante auprès de la masse de la population.⁸¹ Sa servilité envers le conquérant lui enleva le peu de prestige qui lui restait. C'est pourquoi elle se montra incapable de rallier les paysans au moment de l'invasion américaine. Cet échec humiliant diminua son utilité aux yeux du conquérant. Sans fortune et chargée de familles nombreuses, elle sombra dans la médiocrité. Quelques-uns de ses membres eurent néanmoins

79. « Pétition des seigneurs de Québec au Roi », 1766, RAC (1888), 20.

80. *Ibid.*, 18.

81. Voir Daniel, *De Lery*, 72.

l'illusion de jouer un rôle politique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Après 1800, une nouvelle génération d'hommes politiques se fit le porte-parole de la population canadienne. Quant à la noblesse, elle continua à disparaître soit par l'assimilation, commencée dès les premiers mois de l'occupation anglaise, soit par l'exil de ses enfants obligés de fuir une patrie occupée où les anciennes classes dirigeantes avaient dû céder la place aux conquérants.

Quelques statistiques sur la distribution des emplois publics démontreront la participation très modeste des Canadiens à la vie politique de leur pays. En 1779, les douanes et les postes ont un personnel de 13 fonctionnaires dont un seul Canadien.⁸² En 1781, une liste de 22 hauts fonctionnaires ne renferme qu'un seul nom canadien, celui de Picotté de Bellestre, grand voyer.⁸³ Sur un total de 38 juges de paix, on ne relève que 16 Canadiens.⁸⁴ Au Conseil, on ne compte que 6 Canadiens sur un total de 22 membres.⁸⁵ De 1764 à 1791, 48 personnes occupèrent le poste de conseillers : 33 de langue anglaise et 15 de langue française. Les conseillers anglais siégèrent en moyenne 10 ans ; les conseillers canadiens, 7 ans.⁸⁶ La liste des officiers civils de la province pour l'année 1784 se compose de 136 fonctionnaires. Les Canadiens n'occupent que 36 postes (26.4% du total), dont les plus humbles.⁸⁷ En 1788, les Canadiens reçoivent 22.7% des traitements et des pensions versés par le gouvernement.⁸⁸ Impossible pour les Canadiens d'acquérir une tradition administrative. Il ne faut pas oublier de plus que ceux qui obtenaient ces emplois chèrement disputés les avaient mérités

82. *Almanach de Québec pour 1780*, 45.

83. *Almanach de Québec pour 1782*, 45-46.

84. *Ibid.*, 44-45.

85. *Ibid.*, 43-44.

86. Relevé fait par Elizabeth Arthur, « Adam Mabane and the French Party in Canada, 1760-1791 » (thèse manuscrite de M.A., Université McGill, 1947), v.

87. Voir *Almanach de Québec pour l'année 1785*, 17s.

88. AC, Q 38 : 240.

beaucoup plus par leur servilité que par leur compétence.⁸⁹ Éliminées des grandes affaires, les anciennes classes dirigeantes canadiennes l'avaient été aussi de la vie politique.

L'opinion canadienne

Comment les Canadiens acceptaient-ils le sort qui leur était fait dans leur pays occupé par le conquérant ? Les hommes d'affaires ne pouvaient pas protester. Ne jouissaient-ils pas enfin de la liberté du commerce ? On se serait moqué d'eux s'ils s'en étaient plaints. Ils auraient eu une forte dose d'audace s'ils avaient demandé au gouvernement britannique de chasser du pays leurs concurrents étrangers trop prospères. Sous le régime français, quand les commerçants métropolitains leur faisaient une concurrence qu'ils jugeaient, à tort ou à raison, comme étant déloyale, ils avaient toujours la liberté de se plaindre au roi. Fini le temps où les hommes d'affaires canadiens voyaient poindre le jour où ils seraient maîtres chez eux, maîtres d'un négoce « qui devait leur appartenir », selon leur propre expression dans l'une des nombreuses pétitions au nouveau souverain.⁹⁰ La création d'un Canada anglais s'était réalisée sur les ruines du Canada français. Il ne pouvait pas en être autrement. La prophétie publiée par *The Pennsylvania Gazette*, le 25 octobre 1769, s'était accomplie.⁹¹

Le partage injuste des emplois publics frappa plus les imaginations que la liquidation graduelle de la bourgeoisie capitaliste. Dès 1764, les Canadiens demandent d'avoir accès aux postes administratifs.⁹² Dans une pétition de 1770, l'une parmi tant d'autres implorant en vain la réouverture du Collège des Jésuites, ils déclarent vouloir préparer leurs enfants à « remplir dans le pays des emplois honora-

89. Voir opinion de Elizabeth Arthur, « French Canadian Participation in the Government of Canada, 1775-1785 », *Canadian Historical Review*, 32 (décembre 1951) : 303-314.

90. « Pétition des citoyens de la ville de Montréal », 12 février 1762, *Documents relatifs à la monnaie*, 2 : 970.

91. Voir *ante*, p. 32.

92. Pétition des nouveaux sujets à Murray, 1764, dans correspondance de Mgr Briand, RAPQ (1929-1930), 61.

bles, les uns dans le militaire de terre et de mer, d'autres dans la Judicature, enfin à [se] rendre utiles au Roy, à leur patrie et à tout l'Etat, car nous osons présumer de la bonté de notre très équitable souverain qu'il ne sera jamais d'autre distinction entre ses sujets que celle qui se trouve fondée sur le mérite ». Ils s'élèvent avec indignation contre l'habitude de distinguer entre « anciens » et « nouveaux » sujets.⁹³ Il est évident que les conquis de 1760 entretenaient encore beaucoup d'illusions. C'était avant l'Acte de Québec.

Après 1774, le premier enthousiasme passé, les Canadiens constatèrent que la situation demeurerait presque la même. La politique extrêmement habile de Carleton — ce gouverneur avait littéralement charmé les dirigeants canadiens — prévint toute manifestation de mécontentement. D'ailleurs, les porte-parole de la population conquise se sentaient plutôt penauds : ils avaient à se faire pardonner le manque de loyalisme de la masse du peuple pendant l'invasion américaine. L'entrée de la France dans la guerre rendit les autorités anglaises encore plus méfiantes à l'égard des Canadiens.⁹⁴ Les chefs de file canadiens n'osaient se compromettre et attendaient impatiemment la fin des événements outre-frontière pour se prononcer. De son côté, le soupçonneux Haldimand — il faut avouer qu'il n'avait pas complètement tort de se montrer prudent — veillait avec soin à maintenir l'ordre. Il n'aurait pas toléré le moindre geste tentant à critiquer la politique suivie par le gouvernement. Une fois la guerre terminée, les Canadiens durent se faire à l'idée qu'ils demeureraient sous la domination anglaise. Ils cherchèrent, cependant, à corriger les injustices dont ils se jugeaient victimes et à améliorer leur sort.

93. Pétition des Canadiens de Québec, Montréal et Trois-Rivières à Carleton, 29 juillet 1770, AC, Q 7 : 373.

94. Major De Peyster à Haldimand, 13 mai 1778, AC, B 97-1 : 108 ; lieutenant-colonel Bolton à *id.*, 31 mai 1778, AC, B 96-2 : 11 ; Haldimand à Germaine, 25 juillet 1778, AC, B 42 : 10 ; *id.* à *id.*, 28 juillet 1778, *ibid.*, 27 ; *id.* à *id.*, 19 novembre 1778, *ibid.*, 56 ; *id.* à *id.*, 18 juin 1779, AC, B 52 : 109 ; *id.* à *id.*, 13 septembre 1779, AC, B 54 : 135 ; *id.* à *id.*, 14 septembre 1779, *ibid.*, 179 ; *id.* à *id.*, 25 octobre 1780, *ibid.*, 400 ; *id.* à *id.*, 6 juillet 1781, AC, B 55 : 54 ; *id.* à *id.*, 23 novembre 1781, *ibid.*, 129.

Les citoyens de Montréal se fâchèrent durant l'été de 1783. Le gouverneur avait refusé à deux prêtres français, récemment arrivés dans la ville, la permission de rester dans la colonie. Les Montréalais avaient vainement demandé cette faveur en soulignant la grave pénurie de prêtres dont souffrait l'Eglise canadienne. Depuis 1760, la population catholique avait doublé et le nombre des prêtres avait diminué. Cette situation pénible alarmait tous les dirigeants canadiens. Peine perdue : Haldimand se montra inflexible. Cette décision arbitraire fit déborder la coupe. La ville fut en effervescence. Quelque 200 habitants indignés tinrent une assemblée sans l'autorisation du shérif. Il fut décidé d'envoyer une délégation à Londres. On procéda secrètement à l'élection de deux députés. Les capitaines de milice reçurent intructions de faire une collecte pour défrayer les frais de cette députation. Un message des citoyens de Montréal invita les Québécois à se joindre à eux, rappelant qu'il était temps pour les Canadiens de s'unir afin d'obtenir un traitement moins injuste. Eux qui formaient les 19/20 de la population ne recevaient pas, prétendait-on, une part proportionnelle des faveurs et des emplois du gouvernement. On rédigea une adresse au roi et une pétition. Celle-ci tentait de démontrer la nécessité de faire venir quelques prêtres de France. L'adresse réclamait pour les Canadiens « la précieuse participation des Grâces, des Droits, des Privilèges et des Prérogatives, dont jouissent dans toutes les autres Parties du Globe tous les fidèles Sujets de Votre Majesté ». Ce fut la fameuse mission Adhémar qui souleva les censures de l'ombrageux Haldimand. Celui-ci, cependant, ne put empêcher le départ des députés mais il avait prévenu les ministres contre eux. Leurs démarches n'eurent qu'un piètre résultat.⁹⁵

95. La documentation sur la mission Adhémar est très abondante. Nous n'en citons qu'une partie : Brehm à Haldimand, 19 juin 1783, AC, B 185-2 : 415, 482 ; Adresse des citoyens de Montréal, 21 juin 1783, AC, Q 22 : 40 ; John Burke à Haldimand, 23 juin 1783, AC, B 75-1 : 117 ; Appel des citoyens de Montréal aux citoyens de Québec, 10 juillet 1783, AC, B 185-2 : 460 ; Circulaire d'Adhémar aux capitaines de milices, 11 juillet 1783, AC, Q 22 : 54 ; Adhémar à Dupré, colonel des milices à Québec,

La protestation des citoyens de Montréal déclencha tout un mouvement de mécontentement. Ce fut à partir de ce moment que plusieurs Canadiens en vinrent à croire que l'établissement d'une Chambre d'assemblée aiderait à corriger la situation dont ils se plaignaient. L'opinion canadienne se divisa sur la question de la réforme constitutionnelle. Les années 1784-1789 furent très agitées et très confuses. Toutefois, partisans et adversaires d'une Chambre d'assemblée, chez les Canadiens, étaient tous d'accord pour dénoncer — avec beaucoup de précautions oratoires — les injustices dont la majorité était victime dans la distribution des emplois et des faveurs du gouvernement. Les Anglais établis dans la colonie profitèrent des circonstances pour intensifier leur vieille agitation contre l'Acte de Québec. Ils réussirent à prendre l'initiative des démarches qui aboutirent à l'Acte constitutionnel de 1791. Quelques Canadiens, membres des Comités de Citoyens de Québec et de Montréal, eurent, néanmoins, l'illusion d'avoir eux-mêmes conduit les événements. Ils pouvaient difficilement admettre qu'ils avaient été la mouche du coche ou la cinquième roue du carrosse.⁹⁶

Le clergé lui-même, qui jusqu'alors avait cherché à se gagner la confiance du conquérant par sa soumission empressée, par son humilité et par son loyalisme monarchique, commença à mani-

24 juillet 1783, AC, B 185-2 : 469 ; Adhémar et Delisle à Haldimand, 18 août 1783, AC, Q 22 : 52 ; Haldimand à Adhémar, 28 août 1783, *ibid.*, 56 ; Adhémar et Delisle à Haldimand, 4 septembre 1783 (avec texte de la pétition et du mémoire), *ibid.*, 58 ; Haldimand à Mabane, 8 septembre 1783, *ibid.*, 73 ; Mabane à Haldimand, 10 septembre 1783, AC, B 185-2 : 489 ; Mabane et Williams à *id.*, 14 septembre 1783, AC, Q 22 : 75 ; Haldimand à Mabane, 15 septembre 1783, AC, B 185-2 : 488 ; Mabane à Mathews, 21 septembre 1783, *ibid.*, 490 ; Haldimand à Delisle et Adhémar, 6 octobre 1783, AC, B 270 : 149 ; *id.* à lord North, 14 octobre 1783, AC, B 56 : 135 ; Montgolfier à Haldimand, 28 décembre 1783, AC, B 75-1 : 258 ; mémoire remis aux ministres anglais, 21 mars 1784, AC, C.O. 42-16 : 93 ; Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, AC, B 45 : 129 ; Adhémar et Delisle à Sydney, 16 avril 1784, AC, C.O. 42-16 : 257 ; Adhémar à Haldimand, 8 mars 1785, *ibid.*, 203.

96. Ces conclusions s'appuient sur une vaste documentation que l'auteur se propose d'utiliser dans une étude plus détaillée sur ce point particulier.

fester quelque inquiétude. Les prêtres du Séminaire de Montréal appuyèrent les démarches de leurs concitoyens demandant la permission de garder au milieu d'eux les deux prêtres français arrivés dans la ville.⁹⁷ Mgr Briand aida financièrement la mission Adhémar,⁹⁸ et intercédâ auprès de Carleton, alors à Londres, en faveur des députés canadiens.⁹⁹ Montgolfier exposa ses problèmes et ses difficultés comme supérieur de Saint-Sulpice à celui qui, depuis l'Acte de Québec, passait pour le bienfaiteur insigne du peuple conquis.¹ Le vénérable évêque de Québec alla jusqu'à accuser Haldimand de s'être conduit comme un potentat asiatique.² Lors du départ de ce gouverneur pour l'Europe, l'évêque et les dirigeants du Séminaire négligèrent de venir lui présenter, selon la coutume, leurs hommages. Cet oubli, qu'en certains milieux on ne crut pas involontaire, entraîna des protestations officielles.³ M. Gravé, vicaire général dans le district de Québec, facilita le travail des émissaires du Comité des Citoyens de Québec. Ceux-ci parcouraient les campagnes pour faire signer une pétition demandant une réforme constitutionnelle.⁴ Le clergé semblait vouloir se désolidariser du gouvernement et de la minorité de ceux qui le supportaient par intérêt personnel afin de se rapprocher davantage de la majorité. En 1789, répondant à ceux qui reprochaient aux Canadiens de ne pas s'intéresser à l'éducation

97. John Burke à Haldimand, 23 juin 1783, AC, B 75-1 : 117 ; Mabane à *id.*, 10 septembre 1783, AC, B 185-2 : 489 ; *id.* à Mathews, 21 septembre 1783, *ibid.*, 490 ; Haldimand à lord North, 14 octobre 1783, AC, B 56 : 135.

98. Reçu signé par J.-B. Adhémar, 22 octobre 1783, ASQ, Lettres-Carton P : 55 ; Briand à Adhémar, 5 novembre 1784, Archives de l'archevêché de Québec (AAQ), Evêques de Québec, 1 : 183.

99. Briand à Carleton, 30 juin 1784, AAQ, Evêques de Québec, 1 : 183.

1. Montgolfier à *id.*, 1er octobre 1784, AC, C.O. 42-16 : 241.

2. Briand à *id.*, 30 juin 1784, AAQ, Evêques de Québec, 1 : 183.

3. Protestation envoyée par le colonel Hope et par Adam Mabane à l'évêque de Québec, 16 novembre 1784, AC, B 75-1 : 237 ; Mabane à Haldimand, 16 novembre 1784, AC, B 75-2 : 249 ; M.M. Bédard, Gravé et Latreille, prêtres du Séminaire, à *id.*, 16 novembre 1784, *ibid.*, 254 ; Hope à *id.*, 2 décembre 1784, *ibid.*, 260.

4. Lettre de M. Gravé à M.M. les Curés du district de Québec, 4 décembre 1784, AC, Collection Baby (5961).

de leurs enfants, Mgr Hubert laissa clairement entendre que cette malheureuse indifférence — trop réelle, hélas ! — résultait de la politique suivie par le conquérant : « On pourrait peut-être ajouter, comme cause de découragement [à s'instruire], la préférence qui y est donnée, pour les charges et emplois publics, aux anciens sujets et même aux étrangers dans cette province, sur les Canadiens. »⁵ Les gouvernants anglais auraient été bien inspirés s'ils avaient eu la décence de ne pas trop insister sur l'ignorance des Canadiens. Ceux-ci n'étaient pas responsables de la fermeture du Collège des Jésuites. La Conquête leur avait enlevé les dotations du roi de France aux communautés enseignantes et au clergé. Eux-mêmes, ils étaient trop pauvres pour acquitter les frais d'un système d'enseignement mieux organisé. De plus, la plupart des parents canadiens voyaient de moins en moins la nécessité de faire instruire leurs enfants puisque les carrières du commerce, de l'industrie, de l'armée, de la marine et de l'administration publique leur étaient presque entièrement fermées. Personne ne s'instruit dans le but de devenir chômeur. Quant à la masse paysanne — l'agriculture étant devenue le principal, sinon l'unique débouché de la population canadienne, elle pouvait se passer très facilement d'écoles et n'avait pas besoin de collèges et d'universités. La réponse de l'évêque de Québec aurait pu être beaucoup plus violente.

Il y eut donc des protestations. Leur timidité, toutefois, dénote chez les porte-parole de la population conquise un état avancé de servilité. Il est évident que le conquérant manie les faveurs et les pressions avec habileté et fermeté. L'affaire Adhémar en dit long sur ce point. Ceux qui protestent sont vite dénoncés par de zélés mouchards, canadiens ou anglais.⁶ Très tôt, ils apprennent que les

-
5. Mgr Jean-François Hubert à l'honorable William Smith, 18 novembre 1789, dans *Mandements*, 2 : 392.
 6. Brehm à Haldimand, 19 juin 1783, AC, B 185-2 : 415 ; D'Eschambault, père, à Mabane, 25 août 1783, *ibid.*, 486 ; John Burke à Mathews, 1er septembre 1783, AC, B 75-1 : 172 ; D'Eschambault à Haldimand, 21 septembre 1783, *ibid.*, 197 ; déposition de J.-F. Cugnet, fils, devant F. Baby, 30 octobre 1784, AC, B 75-2 : 232.

personnes sur lesquelles ils comptent se dérober.⁷ Chacun songe d'abord à ses petites affaires quotidiennes. Obtenir justice pour la majorité c'est un très noble idéal. Tirer son épingle du jeu et assurer sa subsistance c'est une dure nécessité. Pris dans un engrenage implacable, les protestataires se voient finalement forcés de rentrer dans le rang et de faire amende honorable. C'est ce qui arriva à Jean-Baptiste Adhémar lui-même. Le pauvre homme, une fois rendu à Londres, confessa humblement qu'il avait commis une grave erreur en lançant sa pétition et en venant la porter au pied du trône. Cette lettre pathétique à Haldimand — celui-là même qui avait tenté de lui faire abandonner son projet et qui avait fait échouer sa mission — se termine par une demande d'emploi !⁸ Combien d'autres Canadiens, appartenant aux anciennes classes dirigeantes déchues, durent ainsi avouer leur impuissance à servir librement leurs compatriotes et faire leur soumission aveugle à un pouvoir étranger ? Les chefs de file d'un peuple conquis, même si le vainqueur se montre bon prince, apprennent graduellement qu'ils ne disposent que d'une liberté d'action très limitée. Il ne peut pas en être autrement. Ce peuple n'a plus de véritables classes dirigeantes. Ses chefs ne sont que les commissionnaires de ceux qui contrôlent la vie économique et politique du pays occupé.

Les séances du premier parlement québécois, élu en 1792, révèlent toute la profondeur du mal que 30 années d'occupation étrangère avaient causé dans la colonie. La bourgeoisie anglaise avait réclamé la convocation d'une Chambre d'assemblée. Elle escomptait bien en faire sa chose. Les institutions parlementaires, il ne faut pas l'oublier, ont été créées par la bourgeoisie. Plusieurs Canadiens, particulièrement dans les milieux d'affaires, avaient appuyé les demandes des commerçants britanniques de Montréal et de Québec.

7. Montgolfier à Haldimand, 10 juillet 1783, AC, B 185-2 : 462 ; Haldimand à Montgolfier, 14 juillet 1783, *ibid.*, 464 ; Mabane à Haldimand, 10 septembre 1783, *ibid.*, 489 ; *id.* à Mathews, 21 septembre 1783, *ibid.*, 490.

8. Adhémar à Haldimand, Londres, 17 décembre 1785, AC, B 76 : 105. Cette lettre était la quatrième qu'il écrivait au gouverneur depuis que celui-ci était rendu à Londres.

Ils étaient naturellement à la remorque des plus puissants. Aux élections, les Anglais, qui constituaient moins de 1/10 de la population, réussirent à obtenir le tiers de la députation. Ils crurent être en mesure de manœuvrer leurs collègues canadiens dont la majorité ne comprenait pas le mécanisme des institutions représentatives.⁹ L'élection du président de la Chambre et le choix de la langue officielle des débats et de la législation leur rappelèrent qu'ils avaient peut-être surestimé leur force et leur habileté. Cependant, quelle faiblesse, quelles hésitations, quelle confusion chez les défenseurs des droits de la majorité ! Ces malheureux leaders d'un peuple sans cadres sociaux indépendants sont complètement ballottés par des événements qui les dépassent. Les principaux orateurs qui soutinrent les droits de la langue française le firent en s'excusant. Rocheblave, Taschereau et Lotbinière admettent tous qu'un jour viendra prochainement où seule la langue du conquérant sera officielle. Ils supplient leurs collègues anglophones de ne pas se montrer cruels en précipitant cette échéance fatale. Ils implorent un sursis pour une langue condamnée à disparaître. Philippe de Rocheblave le déclare franchement : « Gardons-nous d'anticiper sur le temps et de commettre au hasard un événement qu'une tentative infructueuse pourrait au moins reculer et que ce même temps et une éducation publique et libérale amèneront sans effort. Si depuis que cette province a changé de domination elle eut conservé le collège qu'elle avait sous l'ancienne, et dont l'intérêt et la gloire de la métropole exigent le plus prompt rétablissement, ce qu'on nous propose [la reconnaissance de la langue anglaise comme seule langue officielle] aujourd'hui serait déjà praticable et les circonstances ne nous forceraient pas de le rejeter comme dangereux. »¹⁰

L'école agent d'anglicisation, telle est la solution que ces chefs proposent ! Déjà, on enseigne la langue anglaise aux jeunes Canadiens de Montréal et de Québec. Le choix d'un bon professeur

9. Voir Alex. Grant à Simon McTavish, 20 octobre 1792, AC, Collection Baby (5976).

10. Texte dans la *Gazette de Québec*, 7 février 1793.

d'anglais a fort préoccupé les dirigeants du Collège de Montréal.¹¹ Mgr Hubert annonçait avec satisfaction à M. Brassier, vicaire général à Montréal, le 1er mars 1792 : « Je viens d'établir une école anglaise gratuite en faveur des enfants canadiens. Elle me coûtera 1,800 livres pour l'année, sans compter les livres que je fournis. Elle est de 30 écoliers et serait de 60 ou plus, si j'avais un second maître d'anglais et de quoi l'entretenir. »¹² L'organisation de cette classe d'anglais représentait un gros sacrifice financier pour l'évêque de Québec dont les revenus étaient très modestes. Il avait dû se l'imposer pour empêcher les jeunes Canadiens de fréquenter une école protestante. Louis-René de Lery avait appris l'anglais afin d'obtenir un poste dans l'armée.¹³ François Baby avait conseillé à son neveu qui lui avait demandé un emploi d'étudier la langue anglaise. Le jeune homme se mit courageusement à l'étude mais avoua à son oncle qu'il ne faisait pas beaucoup de progrès parce qu'il n'avait pas « l'occasion de voir des Anglais ». ¹⁴ Cet aveu du jeune Baby explique pourquoi l'assimilation complète des Canadiens ne s'est pas produite : ils avaient très peu de contacts, même dans les villes de Québec et de Montréal, avec la population anglaise. Celle-ci, d'ailleurs, n'était pas assez nombreuse dans la colonie. Il n'y a pas eu assimilation parce qu'il n'y avait pas de noyau assimilateur. Quelques familles canadiennes, qui en avaient les moyens, envoyèrent leurs fils étudier en Angleterre et aux États-Unis.¹⁵

11. Hubert à Brassier, 27 septembre 1789, Correspondance de Mgr Hubert, RAPQ (1930-1931), 216 ; *id.* à *id.*, 16 septembre 1790, *ibid.*, 233 ; *id.* à Marchand, 4 octobre 1790, *ibid.*, 236 ; *id.* à Brassier, 1er mars 1792, *ibid.*, 262-263.

12. Mgr Hubert à M. Brassier, 1er mars 1792, *ibid.*, 262-263.

13. Daniel, *De Lery*, 89.

14. L. Baby à F. Baby, 1780 [?], AC, Collection Baby (5638).

15. Mme de La Naudière à W. Grant, 3 juin 1784, *ibid.* (1869) ; de La Naudière à sa mère, Londres, 4 août 1784, *ibid.* (1858) ; *id.* à *id.*, Londres, 20 août 1785, *ibid.* (1860) ; Gaspard de La Naudière à sa mère, Londres, 22 août 1786, *ibid.* (1866) ; T. Backe à Pierre Guy, New York, 5 septembre 1792, *ibid.* (4186) ; Alexander McComb, New York, à Pierre Guy, 4 novembre 1794, *ibid.* (2268).

Charles-Michel de Salaberry utilisait la langue anglaise pour correspondre avec son père.¹⁶ Philippe de Rocheblave, membre du comité qui demanda, en 1787, la fondation d'un collège à Québec, voyait depuis longtemps dans l'éducation le moyen de fondre ensemble tous les habitants du pays. Selon ses espoirs, « la génération future ayant reçu une éducation libérale et commune serait toute anglaise quoique née au Canada ».¹⁷ Que faut-il conclure de cet engouement général pour la langue anglaise? Quand la majorité apprend la langue de la minorité c'est parce que celle-ci est la classe dirigeante.

M. de Lotbinière pense exactement comme son collègue Rocheblave sur le rôle anglicisateur de l'école. Il est convaincu qu'il faut fonder de nombreuses institutions d'enseignement qui hâteront le jour où tous les Canadiens seront complètement assimilés et « quand une partie de nos constituants seront en état d'entendre la langue de l'Empire, alors le moment sera arrivé de passer *toutes* nos lois dans le texte anglais, le faire avant, serait une cruauté que le meilleur des rois, ni son parlement ne voudraient jamais permettre ».¹⁸ M. de Rocheblave affirma qu'il ne fallait pas « étouffer d'un coup la prédilection si naturelle à tout peuple en faveur de sa langue ».¹⁹ Quant à M. Taschereau, il regrettait sincèrement de constater que les Canadiens n'avaient pas « le bonheur d'entendre et de parler [la langue anglaise] pour le moment ».²⁰

Rocheblave crut trouver un argument encore plus puissant pour faire retarder la proscription de sa langue maternelle, celle de plus des 9/10 de la population. Il tenta de prouver à ses collègues anglais qu'en concédant temporairement aux Canadiens l'usage de

16. Charles-Michel de Salaberry à son père, 7 mars 1795 ; *id.* à *id.*, 1797, APQ, Correspondance de la famille de Salaberry, 1 : 44-48, 67.

17. P. de Rocheblave à Pierre Guy, 26 novembre 1787, AC, Collection Baby (5894).

18. *Gazette de Québec*, 31 janvier 1793.

19. *Ibid.*, 7 février 1793.

20. *Ibid.*, 31 janvier 1793.

leur langue ils ne se priveraient d'aucun avantage. Il fit appel à leur propre intérêt matériel : « Hé, de quoi pourraient se plaindre nos frères Anglais Canadiens en nous voyant décidés à conserver à nos lois, usages et coutumes leur langage originel, seul moyen qui nous reste pour défendre nos propriétés ? Le stérile honneur de voir dominer leur langue pourrait-il les porter à faire perdre leur force et leur énergie à ces mêmes lois, usages et coutumes protectrices des immobiliers qu'ils possèdent en cette Province ? Maîtres, sans concurrence, du commerce qui leur livre nos productions, n'ont-ils pas infiniment à perdre dans le bouleversement général qui en serait la suite infaillible, et n'est-ce pas leur rendre le plus grand service que de s'y opposer ? »²¹

La langue française devenue protectrice des richesses de ceux qui étaient « maîtres, sans concurrence, du commerce » de la colonie conquise ! Telle semblait être la fonction de la langue maternelle des Canadiens que la Conquête avait livrés à la domination économique et politique des nouveaux venus. Ceux-ci auraient pu facilement se dispenser de cette protection. Mais ils ne virent aucun inconvénient sérieux à l'accepter puisqu'ils conservaient les réalités et les avantages du pouvoir. Le conquérant avait la proie ; le conquis se contentait de l'ombre.

Conclusion

Les Canadiens de 1790 se savaient soumis à une autorité politique étrangère et reconnaissaient la supériorité commerciale des nouveaux habitants que la Conquête avait amenés dans leur pays natal. Toutefois, ils ne pouvaient pas prévoir les conséquences ultimes d'une telle situation. Ils sentaient confusément leur dépendance. Plusieurs en souffraient même. Cependant, il était impossible pour eux de comprendre ce que signifiait la décapitation sociale dont ils avaient été victimes. La prospérité matérielle du pays, due à l'initiative de la bourgeoisie anglaise, maintenait parmi eux un état presque général de contentement. Ils avaient appris, d'ail-

21. *Ibid.*, 7 février 1793.

leurs, à se contenter de peu. De plus, se sachant la majorité numérique, ils croyaient sincèrement que le temps travaillait pour eux.

L'historien contemporain du Canada français voit ce que les dirigeants canadiens de la fin du XVIII^e siècle ne voyaient pas. C'est son devoir. A moins d'être un aveugle volontaire ou involontaire. Il constate que les Canadiens, éliminés du haut commerce, n'ont pas pu acquérir l'habitude des grandes affaires. Tenus en minorité et aux postes subalternes dans l'administration de leur pays, ils ont été privés d'hommes de gouvernement et de traditions politiques. La nationalité canadienne ne possédait plus, trente ans après la Conquête, les cadres nécessaires à une société du monde atlantique pour se développer normalement. C'était l'un des résultats de la Conquête : un phénomène sociologique nullement dû à la malignité des hommes. Ce peuple conquis ne bénéficierait plus de la direction éclairée et dynamique d'une bourgeoisie autochtone économiquement indépendante, totalement dévouée à ses intérêts comme groupe ethnique et capable de lui bâtir un ordre politique, économique, social et culturel entièrement à son service. Il ne lui restait plus que quelques institutions d'importance secondaire et la force relative et inerte que donnent le nombre et l'instinct grégaire. L'accroissement démographique, à l'intérieur de la province de Québec, sera sa seule victoire. Victoire dont la révolution industrielle et la prolétarianisation massive des Canadiens français au service d'un ordre économique-social qu'ils n'ont pas créé eux-mêmes ont démontré la précarité.

L'absence de cette classe dirigeante laïque et bourgeoise, dont le rôle a été si important dans l'évolution des sociétés du monde atlantique, demeure le grand fait de l'histoire du Canada français depuis la Conquête. Cette courte et modeste étude ne constitue que le premier coup de sonde d'une vaste enquête sociologique. Il faudra de longues et patientes recherches pour révéler toute la terrible signification de la déchéance de la bourgeoisie canadienne.

MICHEL BRUNET

LE TRÉSOR

Dans la salle à manger, l'odeur des gens qui s'étaient réunis, les relents de cuisine, les cendres froides mélangées à la fumée de cigares, de cigarettes et de pipes, formaient encore un nuage nauséabond en dépit de l'air frais entrant par grandes bouffées, depuis que Lilian avait ouvert la fenêtre.

Collin ne savait où s'asseoir. Ses talons s'accrochaient dans les déchirures du tapis ; il tâchait de ne pas traîner les pieds, allait de l'office au corridor, se butait à la table ronde.

Joyce revint avec le crêpe qu'elle était allée déclouer de sur la porte.

— Que fait-on de ces choses ? demanda-t-elle. Est-ce que ça se jette ? Est-ce que ça se donne ?

Elle le tenait du bout des doigts, loin d'elle, comme un objet répugnant. Ce n'était pourtant qu'un crêpe noir et violet et même un beau, qui avait coûté cher à Collin.

— Ça se brûle, dit-il.

Des voisins amicaux venaient de partir. Ils étaient montés après les funérailles pour présenter à nouveau leurs condoléances, s'excuser de n'avoir pu accompagner le convoi jusqu'au cimetière, offrir leurs services à Miss O'Brien et pour enfin connaître ses intentions au sujet de l'appartement, ce dont ils s'étaient montrés fort curieux.

— Je me suis retenu de les mettre dehors à coups de pieds, s'écria Tim en entrant, le teint vif, les cheveux tout en boucles molles sur le haut de la tête. On aurait cru qu'ils allaient passer l'après-midi ici. Je les ai reconduits poliment jusqu'au trottoir, me contenant de toutes mes forces pour ne pas les envoyer retrouver pauvre Grisella.

— Posez-vous quelque part, Collin, dit Joyce. Vous énervez Lilian. D'ailleurs, il ne peut y avoir une autre personne debout quand Tim circule et gesticule dans une pièce.

Lilian desservait la table, une cigarette entre les lèvres. Elle portait un tablier par-dessus sa robe noire.

— Tim est pareil à un damné Français, dit Collin. Tout en paroles, tout en bruits, tout en gestes.

Il s'assit.

Miss O'Brien, que les enfants Gallagher appelaient *ma tante* bien qu'elle ne fût que la sœur de leur défunte marâtre, s'amena derrière Tim et ôta son chapeau et ses gants.

— Se retenir, se contenir sont le fait d'un gentilhomme, Tim. J'ai eu raison de sortir. Cela m'a remise un peu. J'ai donc parlé longuement à l'abbé Foguarty. Le curé va s'occuper de moi. Il va me placer dans une maison de retraite, dans ce qu'on appelle un hospice de vicillards. Il est très difficile d'y entrer de nos jours et sans son aide... Mais ce sera charmant. Je l'ai prié de me chercher une chambre assez grande pour y recevoir mon piano.

— Vous avez bien fait, dit Lilian. Ce serait trop triste de vivre ici, toute seule ; et il y a trop d'escaliers. Vous méritez un bon repos.

Tim et Joyce partageaient cet avis. Miss O'Brien ramasserait ses petites affaires et irait passer quelques jours chez Lilian en attendant sa place à l'hospice. Avant de rendre le logis au propriétaire, on le ferait nettoyer.

— C'est effarant ! fit Collin en indiquant le désordre, la poussière.

— Que voulez-vous, dit Miss O'Brien. Il fallait que je prenne soin d'elle. Je ne suffisais pas à tout. Oh ! elle va me manquer, la pauvre ! Mais ce sera nouveau pour moi d'être libre, et peut-être même, agréable.

Grisella O'Brien, seconde femme de leur père, n'avait pas maltraité Lilian, Joyce et Timothy. Elle leur avait montré une sorte d'affection pleurnicheuse où n'entrait pas le calcul, où n'entrait pas non plus le moindre effort de compréhension pour ces enfants rendus difficiles par la mort de leur mère et par la conduite d'un

père inconstant. Ils s'étaient élevés à peu près seuls, s'étaient organisé une vie à eux, équilibrée à la vaille que vaille, soutenue néanmoins par un amour fraternel auquel Collin n'osait pas se mesurer. Il savait depuis son mariage avec Joyce, que les Irlandais ont souvent un esprit de famille qui ressemble à celui des gitans et il acceptait la présence fréquente de cette Lilian maritorne et de ce Tim bohème et colérique, toujours en désaccord avec lui, leur sachant gré de ne pas s'implanter dans sa propre maison.

Tim, s'adressant à Miss O'Brien :

— Par quel procédé la pauvre chère Grisella était-elle devenue si énorme ? lui demanda-t-il. Du vivant de Dad, elle mangeait assez peu, à table. Je me souviens qu'en revanche, elle grignotait sans cesse entre les repas : *crish ! crunch !* tel un écureuil.

— Oui, dit Joyce. Je me souviens aussi. Quand je rentrais chez elle, à l'improviste, elle cachait quelque chose dans une commode et me grondant, m'enjoignait d'aller ailleurs.

— On ne sait vraiment rien d'un être quand on ne sait pas pourquoi il maigrit ou engraisse, dit à son tour Lilian.

— Vraiment ? dit Collin. La personnalité tient donc à bien peu de choses !

Tim ne tolérait pas l'ironie ; il jura.

— Je veux dire... commença Lilian, rougissant de ce qu'elle croyait une sottise.

— Permettez !

Miss O'Brien intervint et se gratta la tête près du front.

— Permettez que je vous réponde. Eh bien, pendant les quelques années que j'ai vécues près d'elle, après la mort de notre pauvre sainte mère, — oh ! mais elle était si vieille, si vieille ! On vit très vieux en Irlande, — non, elle n'a pas beaucoup mangé.

Et comme si ce sujet lui tenait fort à cœur, elle poursuivit...

— Par-ci, par-là, un biscuit, un *peppermint*. A table, c'est à peine si elle avalait un morceau de viande — elle mit deux doigts ensemble — gros comme ça, et cependant elle augmentait de volume à vue d'œil. Je lui disais : « Grisella, ma chère, vous enflez, vous enflez, vos poumons retiennent l'air, il y a quelque chose,

voyez donc un médecin, ce bon docteur Murphy, par exemple, il a si bien soigné Niall ; ou un autre, mais ce n'est pas tout à fait normal de prendre autant de poids. » Elle me disait de me taire. J'avais beau parler. Pouvait-on discuter avec elle ? Pauvre sœur ! Si douce, mais si indolente ! Je l'avais mise en garde. Votre Dad, un coquin, vous le savez, le bijou des dames, ce n'était pas un homme à se marier ; encore moins à se remarier. Oh ! charmant, même pour moi ; quand il m'appelait vieille vierge, ça ne me choquait plus, à la fin...

— Taquinerie innocente, interrompit Collin d'un ton poli.

La faconde de Miss O'Brien l'ennuyait car elle ne se laissait pas endiguer facilement.

— Bref, il est donc entendu que vous ne quittez pas Montréal ?

— Pourquoi le quitterait-elle ? Là-bas, elle n'a plus personne. Elle n'a plus que nous, dans ce pays-ci, dit Lilian. Nous nous occuperons de vous, ma tante. Plus tard, il faudra tirer au clair l'état de vos finances.

— Mes finances ?

Sur ce terrain-là, Collin était à l'aise.

— Mais oui. Voyons ce qu'a pu vous laisser Grisella. Ce qu'elle a sauvé d'un mari prodigue.

— Est-ce le moment de parler de cela ? dit Joyce.

— Ce n'est pas moi qui ai abordé la question. Mais le moment me semble opportun.

— Laisser ? Me laisser ? Des bagues venant de notre famille ; je les donnerai à Joyce et à Lilian, et puis enfin, je ne sais pas. Il y avait l'assurance de monsieur Gallagher, placée en viager ; cela nous aidait à vivre.

Elle pencha sa tête blanche comme pour mieux réfléchir.

— Nous ne vivions même que de ce revenu. Grisella me donnait de l'argent pour les dépenses ordinaires : le gaz, l'électricité, la nourriture. Le reste, elle le mettait de côté, je suppose.

— Vous ne semblez pas très sûre de ce que vous dites, miss O'Brien, remarqua Collin.

— Laissez-la, pour Dieu ! cria Tim. Vous ne voyez donc pas

que toutes les idées sont mêlées dans sa tête comme des légumes dans une salade ?

Miss O'Brien parut s'effrayer.

— Tim, allons, pourquoi ces éclats ? Il faut dire la vérité au mari de Joyce, même si cela m'est pénible. Croyez-moi, Collin, Grisella ne m'a jamais rien confié. Des trois cents dollars qu'elle recevait chaque mois, je n'ai jamais vu que cent dollars, qu'elle me remettait pour employer comme je vous ai dit ; un minimum pour vivre toutes les deux dans cet appartement trop grand déjà quand votre père vivait, car il n'y mettait guère que ses habits. Ma sœur me disait qu'elle ne le voyait qu'entre deux changements de costume.

Lilian, Joyce et Tim sourirent. Collin haussa les épaules.

— Et alors ?

— J'essaie de tout vous expliquer. Ma sœur est sortie presque jusqu'à la fin. Quinze jours, tenez, quinze jours avant sa mort, la pauvre douce enfant est allée faire des courses. Le lendemain...

— Vous avez compris, Collin ? fit Tim dont la voix vrombissait.

— J'ai fait encore du café, du fort. Qui en veut ? Tout le monde. Nous en avons tous besoin, décida Lilian.

Le jour baissait. Au-dessus de la table et pendant du plafond, une cloche en verre épais et violemment coloré couvrait trois ampoules électriques. Elle alluma.

— Quand je pense que Grisella est à peine descendue dans sa tombe que nous nous arrachons ses restes miteux. Quelle famille sordide ! Ma tante, quelle petite sorcière vous êtes !

— Pas de mélo, dit Collin. Assez de verbiage. Ceci est une discussion sérieuse où il n'y a de place ni pour une comédienne ni pour un agité...

Il se boucha les oreilles avec ses mains pour ne pas entendre les protestations. Miss O'Brien souriait, l'air absent.

— Et poursuivons dans le calme ces considérations en marge de la vie d'une personne, vulgairement appelé post-mortem, tout en prenant garde que ce phénomène de surexcitation qui traverse les gens lors d'un enterrement ne nous induise pas à

nous entretuer, même pour rire. Je suis un homme occupé. Si je reste ici où ça sent bien mauvais, où il fait à la fois chaud et froid, où tout est d'une lamentable drôlerie, c'est que je veux savoir si Miss O'Brien qui nous est chère à tous, aura de quoi vivre sans mon secours. Puis-je être plus clair ?

— Non, dit Lilian. Ni plus inélégant.

Était jugée inélégante par les Gallagher sans le sou, toute allusion à la prospérité de Collin.

— Merci. Je vous aime aussi, Collin, mais j'espère bien ne rien devoir accepter de personne, dit miss O'Brien. Et malgré l'envie qui la démangeait de commenter ses sentiments dans un style *victorian*, elle se promit de s'en tenir aux faits.

— Eh bien, voilà : depuis cinq ans, Grisella aurait dû économiser près de deux cents dollars par mois.

Il y avait une petite note de triomphe dans sa voix quand elle énonça cette phrase qui n'apprenait rien au mari de Joyce.

— Deux fois douze vingt-quatre multiplié par cinq, dit rêveusement Tim. Douze mille dollars. Hourra ! Vous êtes riche, ma tante.

— Certes. Mais elle en a dépensé un peu, là-dessus, pour des friandises, des timbres, elle recevait pas mal de lettres, elle devait donc en écrire, des revues, ainsi de suite.

— A quelle banque déposait-elle ses économies ?

— Voyez-vous, continua-t-elle, cette somme suffirait à m'installer très confortablement dans le couvent dont je vous ai parlé, ou dans une de ces pensions si gaies où l'on ne se fait vite des amies.

— Je vous demande, miss O'Brien, à quelle banque votre sœur portait son argent.

Joyce s'approcha de la vieille demoiselle et l'embrassa.

— Ne vous laissez pas affoler. Au fond il prend vos intérêts.

— Quand je songe, pauvre tante, à la vie que vous avez menée avec votre belle-mère, combien vous avez été privée de tout, j'en pleurerais, murmura Lilian. Et vous ne vous êtes jamais plainte.

— Ah ! J'ai des ressources, ma fille. Je tricote, moi. Vite et bien. Un petit chandail par-ci, un châle... J'arrive à gagner un

dollar, un dollar et demi par jour... c'est... nous n'avions pas été élevés pour la vie d'aujourd'hui. A la pension où j'irai...

Collin, d'impatience, frappa la table.

— Revenons, s'il vous plaît, à la question que je ne cesse de vous poser, miss O'Brien.

— Hé bien oui, là, revenons-y. Du calme, Tim. Je croyais vous avoir déjà répondu. Grisella ne m'a jamais tenue au courant de ses transactions financières. Pouvais-je prévoir ce qui lui est arrivé? Elle croyait sans doute que je mourrais bien avant elle. J'étais son aînée de huit ans. Elle allait et venait. Elle ne parlait jamais de banque. Je ne l'ai jamais vue signer un chèque. Il y a deux semaines, elle a eu ce coup de sang, la paralysie ; elle n'était plus capable de me parler.

— Bon, dit Collin. Nous savons à quoi nous en tenir là-dessus. Maintenant, je présume que vous n'avez pas eu la curiosité de regarder dans ses papiers? dans son bureau? dans son sac à main?

— Moi? dit miss O'Brien, les yeux ronds. Naturellement non.

— Naturellement non. Puisqu'il en est ainsi, nous irons tous ensemble chercher ce trésor inconnu que Grisella n'a pu enfouir dans une île déserte.

Lilian, Tim, Joyce et miss O'Brien se regardèrent en silence et regardèrent Collin. Il se leva, s'étira.

— Le café nous a donné du courage. Allons-y, dit-il.

— Aujourd'hui? Sitôt? fit Joyce, presque à voix basse.

— Elle ne reviendra pas vous tirer les orteils durant la nuit, si c'est cela que vous craignez. Et puis, il faut bien que ça se fasse, n'est-ce pas?

— On ne fouille pas dans les effets d'un mort le jour qu'il est enterré, dit Tim.

— Non? Je parie que vous venez d'inventer cette vieille croyance populaire. Vous inventez sans cesse de nouvelles, vous autres.

Il quitta la salle à manger, les laissant dans leur appréhension superstitieuse et se dirigea vers la chambre où la seconde Mrs. Gallagher avait vécu depuis son mariage, et où elle était morte. Il y pénétra avec l'impression étrange, une sorte d'anxiété sans

cause rationnelle, que la peur émanée d'autrui dépose chez l'être le plus stable. C'était à première vue, la pièce la mieux tenue de l'appartement. Les meubles en noyer rouge sculpté au couteau, d'époque Edwardienne, venaient de la mère de M. Gallagher, une Canadienne française qui avait élevé son fils, disait-on, dans la plus extrême indulgence. Le tapis était moins râpé que les autres tapis, et même encore beaux. Les rideaux de filet, les tentures et le couvre-pieds en velours découpé faisaient encore riche. Il y avait un nécessaire en argent sur la coiffeuse. A côté du calorifère, cependant, on avait oublié une table à cartes recouverte d'un linge blanc, où étaient disposés, avec cette bizarrerie qui résulte de l'ordre qu'on veut mettre parmi un tas d'objets hétéroclites, un flacon d'alcool à friction, des tampons d'ouate bien emballés, un crucifix sur pied en cuivre, des petites bouteilles, une bassine, un étui à lunettes.

Rien n'avait jamais semblé plus triste à Collin. Il se sentit soudain guetté, cerné par les portraits de famille qui lui paraissaient tendus derrière leur vitre comme s'ils avaient voulu la briser et empêcher un viol, le viol que Collin allait commettre. Il revoyait l'immense Grisella mourante dans son lit, incapable de se mouvoir comme de parler, ne voyant plus, n'entendant plus, ne pensant peut-être plus, car si Dieu peut faire miséricorde, laisse-t-il les pauvres hommes penser lorsque leur corps n'est plus qu'un tombeau ? dans la plus complète dépendance ? dans la plus totale impuissance ? Et dans l'inertie effroyable d'un corps privé de toute communication, la pensée peut-elle lutter toute seule contre la succion du néant ? Jusqu'à ce jour, Collin avait cru que Mrs. Gallagher ne s'était rendu compte de rien ; devant le lit vide, il ferma les yeux et souhaita que ce fût vrai tandis qu'une vague de pitié presque insupportable l'envahissait brusquement. Il soupira et revint à son projet : découvrir le secret de Grisella, un secret vieux de cinq ans, et peut-être plus vieux encore.

Il n'y mit pas longtemps. Il ne vit d'abord rien qui attira son attention dans le sac en petits points accroché près du lit, ni dans le pupitre, sauf une grosse clef. La clef ne pouvait aller qu'aux grosses serrures de la commode, cela se devinait tout de suite,

et il s'approcha du meuble massif. Il ouvrit un à un les trois premiers tiroirs. Profonds, ils débordaient de paperasse retenue en liasses de toutes les dimensions par des élastiques.

Il y avait des lettres de divers pays, de mystérieux petits calepins noirs remplis de noms et d'adresses plus louches les unes que les autres — des noms comme *Billy Zouch*, *Fred Nafta*, *Slick T. Marouski* —, des journaux jaunes ou roses relatifs aux courses de chevaux, pliés en deux sur la longueur avec des mots soulignés ou entourés d'un cercle ; mais il y avait surtout dans ces tiroirs dégorgeants, des centaines et des centaines de billets de loterie, Loterie Nationale, Sweepstake Irlandais, et cœtera, et même, des billets de tombolas, tous marqués d'une croix au crayon rouge, marqués *no good* — sans valeur — de la main de Grisella. Il y avait aussi des récipissés de mandats-poste pour des sommes envoyées à travers le monde, partout où la chance tenait ses assises : tous les vains espoirs de Grisella, tous ses vains assauts livrés à la Fortune. *No good. No good.*

Collin sentit qu'il n'était plus seul ; il se retourna ; sa femme se tenait dans la porte, les yeux graves. Tim, miss O'Brien et Lilian la rejoignirent.

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que nous... ?

Alors ils se précipitèrent tous près de lui.

— Les papiers ?

— Regardez... ils ne valent rien. Lisez... ou plutôt, remettons cela à demain. Ne restons pas dans cette chambre.

Miss O'Brien pleurait. Collin lui mit la main sur l'épaule.

— Je suis là, vous savez ?

— Oui. Ah ! J'étais tellement sûre de mourir avant elle. Merci... mais la charité...

— Ne parlez plus jamais de cela, ma tante, dit Joyce. La pauvre chère folle ! Elle essayait de faire fortune. Elle n'a pas eu de veine.

Miss O'Brien, reniflant, protesta :

— Oh ! Je ne lui jette aucun blâme.

— Les intentions de Grisella étaient bonnes, dit Tim. Je plains celui qui en dira du mal devant moi.

Collin prit une liasse de billets de loterie marqués *no good* au crayon rouge, fit sauter l'élastique qui les retenait ensemble, et les envoya au plafond.

— Voilà comment vous êtes, vous autres. Aussi légers, aussi nuls. Rien ne vous affecte en profondeur.

— Ce n'est pas vrai, dit Joyce.

— Maudit bloke ! cria Tim.

— Voyons, du calme, dit miss O'Brien à l'adresse de Collin ou à l'adresse de Tim.

— Où est donc cette maudite clef ? demanda Tim qui tirait en vain le dernier tiroir. Celui-là, vous ne l'avez même pas ouvert. Ouvrez-le donc ! Vous perdez bien vite espoir, il me semble.

Collin lui lança la clef.

— Ouvrez-le vous-même. Je ne suis plus curieux.

Il s'approcha, néanmoins, pour voir. Miss O'Brien tenait serrée très fort la main de Joyce, lorsque Tim mit au jour une masse gluante faite de gâteaux à la crème rancie, de biscuits infestés, de bonbons et de chocolats à demi fondus mêlés à des fruits pourris et à du beurre puant : les provisions de Grisella ; ce qu'elle aurait mangé en deux ou trois jours, sans doute, ce qui l'aurait soutenu entre les repas où elle ne prenait rien.

Ils reculèrent tous comme heurtés au visage. Collin referma le tiroir en le poussant du pied.

— Vous aviez raison, Lilian. On ne sait vraiment rien d'un être quand on ne sait pas pourquoi il maigrit ou pourquoi il engraisse, dit-il.

Mais ayant quitté la chambre depuis quelques minutes, Lilian, dans la cuisine, préparait du café fort, une cigarette nouvellement allumée entre les lèvres.

ANDRÉE MAILLET

(*Les Montréalais*)

Les chroniques d'Esseigne

PRÉFACE

Le départ était donné par le verbe et la soie. Nous écoutions les bruits de la ville, la publicité pour les voyages. Nous observions l'horloge lumineuse qui donnait le sens de l'heure, la cruauté de notre présence dans le monde. Plus tard minuit en larmes, en milliers d'ampoules qui s'allumaient, s'éteignaient, s'allumaient... comme les signes avant-coureurs d'une épidémie. Nos langues n'avaient plus la parole, et au fond de nos regards coulait une rivière qui ne renvoyait plus l'image aimée. Dans la bouche, la salive collait le passé à l'avenir, et les corps libres avançaient sans conviction.

Les flocons de neige rayaient la nuit et quand ils glissaient sous le feu des lampadaires, on croyait voir voler des mouches au ras du sol. Tout était admirablement blanc. La neige continuait de tomber doucement. C'était dimanche soir, et je rentrais seul. C'était un beau moment vide et parfait. Je n'étais plus rien. Libre, je me déplaçais au centre d'un désespoir bien chaud, bien vivant. Qu'aurai-je pu encore désirer ? Je ne savais plus qui j'étais et ce que je voulais devenir ne m'intéressait plus... c'était cela le bonheur : regarder la neige couvrir en secret ma main perdue dans l'ombre.

La nuit d'avant le déluge, c'était la même chose : les mêmes craquements dans la tête, le même sourire des femmes endormies et l'égal abandon des mains. Aux voix des guitares s'ajoutait le glissement plus discret des nuages. Nous qui désirions en finir avec l'esprit de catastrophe, nous accueillions la pluie sur nos corps en caresses désespérées. Nous pensions que l'été prochain serait peut-être le temps des rencontres, des réconciliations, le temps des

brûlures définitives. Mais ces milliers d'avions tombés du ciel ? le rêve achevé, et nos voix accordées sur le ton de la peur. Unique bourdonnement. C'était à nouveau comme autrefois la guerre. La vieillesse sur les remparts tuait la jeunesse qui riait et s'enroulait de serpentins pour mourir.

Le jour d'avant le déluge, c'était toujours les mêmes gestes. Les hommes sortaient de prison. Longtemps humiliés, ils parcouraient la ville en tous sens, perdus, incapables de retrouver leur chemin, ne sachant plus le langage de l'amour. Nous pensions les uns aux autres. Les hommes pensaient aux femmes, mais chacun demeurait seul à sa fenêtre. La ville était en ruines. Nos visages n'étaient plus maintenant que des masques sur les murs. Nous étions les hommes et les femmes d'une autre race, des gens d'après le déluge, et nous ne pouvions pas prévoir que les rêves ne nous lâcheraient plus jamais.

DIMANCHE

La survivance s'accomplit quand les sens éblouis ne retiennent plus qu'un intraduisible bloc minéral. C'est encore la ville découverte au point culminant de son délire et de sa chute.

Dans la rue, des hommes invisibles ; ce ne sont que des voix qui se croisent ; les corps à corps, c'est la naissance du personnage dans les circonvolutions de la solitude.

La ville n'est alors que la répétition à voix basse d'une seule inquiétude, d'un visage unique poursuivi désespérément, d'une femme attardée qui se baigne au bord du fleuve, et que nous suivons au-delà de ses rêves.

Le mal du temps présent ne souffre plus aucun langage. Avec mes amis le soir après le travail, nous épuisons toutes les poses, tous les gestes, tous les cris, jusqu'au moment où nos corps paralysés ne supportent plus cette crise de quelque chose. Pendant la semaine, nous attendons des lettres qui puissent se déplier et se lire à l'infini. C'est tout ce que nous pouvons espérer. Nous écoutons le passage d'une main sur la vitre. C'est Esseigne, un signe de vie.

LUNDI

Pour toi je fouille les débris de nos vies antérieures. La brute minérale conserve intacts ses déguisements, ses masques de pierre, la tradition et le secret des tombes, ses danseuses aux yeux clos, toute la hantise du désert.

Et je comprends qu'il n'y ait plus d'heure, plus de minute, plus de seconde qui ne sauraient nous séparer, mais simplement quelques couches grises de temps entassées dans cette concavité au fond de laquelle reposent les cités mortes de l'enfance. Revêtir comme les dieux, le costume gris des anonymes. L'air que je respire dégouline encore des cendres de la guerre. L'un en face de l'autre, nous prenons des allures d'humanité définitivement mutilée.

Toutes les mesures se brisent et le rêve millénaire s'accomplit. Les jeux de notre passion ont pris à l'éternité sa puissance, au silence son expression. Nous sommes réunis pour ces temps de sable, pour respirer ce parfum des fleurs noires au soleil.

MARDI

Mon seul désir : relire tes lettres, c'est-à-dire tirer le vin et le boire.

Nous tournons sans doute autour de boules imaginaires... c'est là notre terrible maladie. Nous écrivons à la hâte, des journées entières, comme pour nous arracher d'une lente métamorphose.

Survivre ici et là, toujours un peu plus violemment, jusqu'au craquement final.

Je pense aussi à ceux qui peignent des heures et des heures presque sans espoir. Je me souviens de ceux qui sculptent l'illustre cortège. Femmes trop lourdes, que nous ne saisirons jamais dans nos bras. O statues qui s'avanceront un jour vers le centre de la ville en flamme.

On écrit dans un concert d'imprécations.

MERCREDI

Je parle à tes mains. Tes mains dessinent les plumes du sommeil.

Un instant plus tard, appréhendés aux carrefours par tous ceux qui bougent, saoulés par la présence des feux proscrits, nous savons maintenant que nous sommes perdus.

Afin que tu saches la vérité sur les événements actuels...

Je suis plongé au cœur de ce qui te ferait horreur et honte. Le monde dort à poings fermés. Du fond de sa cellule, le prisonnier écoute les pas cadencés des soldats d'une autre race. Sur les murs éraflés, l'homme découvre une tendresse mal apprise. C'est le cri du plâtre attaqué au couteau ou la plainte du prisonnier ou la matière délaissée d'une coûteuse liberté?

Je suis ici, enfermé, délivré de l'espace comme au terme d'un âge inacceptable. Je ne suis plus dans le secret de l'œuvre... ils m'ont seulement laissé les illusions de la parole, de l'écriture et des images.

JEUDI

Il faut danser messieurs avec les dames. Sur les hauts plateaux du rire, les musiciens font la Loi. Les idées plein la tête, des désirs plein le corps. Il faut danser avant de constater que la charmeuse s'est envolée. Les oiseaux sur les tables des cafés annoncent l'ennui et la mort. Les cartes prédisent : il faut danser...

Tu as au creux des cuisses le même parfum que ces raisins de Corinthe dévorés la nuit lorsque la ville endormie retrouve sa voix et que les vagues au pied de la falaise reprennent aux anges de Mozart la naissance de la mer.

A quoi veux-tu mourir ce soir? Ton cri est sans lendemain puisque le ciel n'est plus qu'une étoile filante qui glisse sur nos corps. Un seul mot nous retient l'un à l'autre, mais il est plus insaisissable que ces poissons d'argent de la folie... étrange avance de la vie, étrange mouvement des mains sur tes hanches génératrices d'écritures. Nous fuyons la ville, cette forêt pleine d'insectes aux yeux humains, pour chercher la sagesse charnelle de notre mur.

VENDREDI

La fête flambe. Je suis un centre qui danse et piétine la faiblesse

des femmes, le passage des nuages, l'ombre des oiseaux sur la plage, la trahison des poètes.

A voix basse, je pourrais encore disposer du monde, si l'apparition d'un soleil trop brûlant ne venait rompre les dernières digues de nos lois. La fête cependant continue. A voix haute, j'écris pour toi à perdre haleine. Des portions de ciel atterrissent sur la ville.

« Enoa traorln elclair, maje noce trémeur... »

Mais déjà ce paysage fixe ne nous intéresse plus. Je prononce seulement : c'est vert, c'est bleu, c'est jaune... cela suffit, car nous sommes aveugles, de l'autre côté du paysage, dans la poussière des routes. Si une femme coïncide avec quelques-unes de mes pensées mosaïques, nous invoquons ensemble les mouvements d'une poésie à fleur de peau et puisons aux trésors enfouis de dessous les langues.

Voix blanches de l'amour. Les mois passent et je n'écris que pour la sauvegarde de mes mains. Je ne reçois plus de tes nouvelles, tes lettres n'émettent plus cette ondulation si particulière qui permettait à l'espoir de poursuivre son œuvre. Je parle seul. Simples exercices de percussion.

SAMEDI

Au fond d'une après-midi pleine de sommeil, les yeux ouverts sur un univers qui ne participe plus à la naissance de la magie, je me retrouve mêlé aux hommes et aux femmes de ma race atteints comme moi de la maladie innommable.

Nous savons que les danses préliminaires n'auront pas lieu. Dans l'attente du rythme donné par les tambours, nous ne percevons que l'écho des tam-tams libérateurs.

La cruelle solitude a fait de nous des ombres dont les ancres s'amarrent, chaque jour un peu plus, au plus profond du corps mort.

Du fond de la mer, je vois ton sourire pris au piège, et chaviré dans l'amertume de tes larmes. Je voulais ne plus t'écrire, oublier l'étreinte fatale, la chute des corps, nos bras plaqués contre les parois

de la nuit et la langue fouilleuse d'étoiles qui parfois vire au tendre rouge du mensonge.

Ne plus t'écrire, vivre ensemble avant que nous ne soyons définitivement intouchables. Mais le plaisir et la douleur couvrent l'écho de mes voyages. Chaque déplacement, c'est la crainte de la faim et du froid mais encore une superbe indifférence vis-à-vis de toi, de cette ville. Nous ne sommes réunis que pour des temps acharnés, pour des joies sans cesse déportées par ces marées qui ne laissent rien de nos existences passées.

POST-FACE

Nous qui ne faisons plus tout à fait corps avec la terre, nous naviguions maintenant au large. Il nous suffisait parfois de pousser un peu la barre de notre barque pour perdre de vue le rivage et connaître le plein océan.

Comme nous suivrons encore longtemps cette limite extrême des eaux et de la terre, nous connaissons sans doute une existence que tous ont condamnée ou croyaient impossible... et les voix de la mer en disent long.

Notre langage, nos habitudes, notre espoir étaient passés du côté du vent. Notre silence était celui des poissons. Si nous étions des isolés durcis au contact de la pierre, dans les cruautés du granit, nous appartenions encore au soleil et notre poids était celui de la lumière.

S'il nous semblait que nous nous enfoncions parfois trop loin dans les tunnels de désespoir... il nous arrivait de nous éveiller au cœur de la nuit pour suivre des heures un rêve jaune, un amour toujours renaissant de nos désastres.

CLAUDE HÆFFELY.

L'ARPENTAGE

par

JEAN VAILLANCOURT

L'arpentage est l'art de mesurer les surfaces de la terre au moyen de calculs géométriques et d'instruments spéciaux.

L'arpenteur est généralement un homme doué d'un esprit mathématique, qui a fait des études de génie, puis a préféré une vie de plein air saine et voyageuse à celle des bureaux. Au Canada, pays neuf aux horizons illimités, l'arpenteur est de la même race que les colonisateurs et les coureurs de bois : comme eux il vit à l'avant-garde de la civilisation.

Qu'il s'agisse de la route de l'Alaska, du pipe-line de l'Alberta ou du relevé topographique d'une nouvelle région minière découverte dans l'Ungava, qu'il soit question de tracer une nouvelle ligne de chemin de fer à travers les Rocheuses ou de construire un barrage gigantesque à La Trenche, un aéroport dans l'Ontario, une route en Gaspésie ou une ligne de transmission électrique en Abitibi, toujours l'arpenteur est prêt à quitter la cité à quelques jours d'avis, pour se rendre là où le Progrès s'apprête à pousser une nouvelle pointe.

Le goût de ce métier est-il une vocation comme la carrière d'explorateur ou de marin ? Il suppose au moins chez le candidat un composé de qualités morales, intellectuelles et physiques qui ne sont pas données à tous.

Un bon arpenteur doit d'abord aimer son métier au point de lui sacrifier certains avantages essentiels de la vie de société. Il doit aussi posséder ce que Pascal appelait un esprit de géométrie, et enfin, une robuste constitution physique qui doit lui permettre une résistance à la fatigue et aux intempéries susceptibles de décourager certains citadins, qui rêvent de participer à une expédition d'arpen-

tage comme s'il s'agissait du voyage annuel de chasse et de pêche d'un groupe de bureaucrates en vacances.

Il est profondément un homme de la nature. Son travail, un métier de poète ? Il vous répliquera que pour cela, il lui faudrait au moins plus de loisirs pour étudier la nature, la possibilité, au cours d'une belle journée passée sur le terrain, de distraire son attention de son travail sans risquer de commettre de coûteuses erreurs. L'arpenteur n'est pas plus un poète de la nature que le bûcheron, le paysan, et tous ceux qui attendent d'elle leurs conditions de travail. Il l'injurie dans la chaleur et les moustiques de l'été, dans le froid et la neige de l'hiver, la boue et l'eau du printemps, les pluies glaciales de fin d'automne... Il est d'usage de déclarer que « l'arpentage, c'est plaisant deux mois par année : septembre et octobre ».

| Si l'arpenteur n'admet pas volontiers la poésie de son « chien de métier », il n'en subit pas moins le charme. Elle est inhérente à la vie saine et variée au rythme des saisons, elle flotte dans l'air libre du champ de travail aux horizons quasi illimités, elle émane du contact quotidien avec une nature qui ramène l'homme à la simplicité et aux lois essentielles de la vie.

La poésie se trouve surtout dans la liberté. Les hommes de notre époque ne sont pas tous faits pour régler leur vie quotidienne sur la minute de passage d'un tramway, une horloge à pointer le temps ou une sirène d'usine. Il est heureux qu'il en soit ainsi.

* * *

J'ai été un voyageur, un amateur d'horizons neufs et de ciels rares. J'ai travaillé deux années avec des équipes d'arpentage, en diverses régions, et j'ai retiré de ces aventures de précieux enrichissements de mon expérience de la vie. Quand je veux m'imaginer cette existence, je reporte mon souvenir sur le premier patron que j'ai eu dans l'arpentage, un homme de la Mauricie, mort depuis trois ans, à qui j'avais demandé stupidement un soir s'il aimait son métier.

Il était grand, large d'épaules, sec et vigoureux ; encore capable à cinquante-six ans d'abattre un arbre de taille moyenne en trois minutes, ou de traverser une savane marécageuse avec un canot de dix-huit pieds sur les épaules et un paqueton de cinquante livres au dos. Il avait la peau extrêmement basanée, cuite et recuite par le soleil et le vent, si endurcie que les moustiques de la forêt l'effleuraient à peine et le faisaient rire. Ses mains de fer, expertes au maniement de la hache et de l'aviron, étaient en même temps plus adroites que celles d'un professeur à aligner dans les carnets de notes des colonnes de chiffres d'une netteté incomparable. Il était d'une nature calme et indulgente, toujours prêt à rire doucement de nos erreurs et en même temps à nous instruire. Il avait passé la plus grande partie de sa vie dans la forêt et ne s'était pas enrichi, mais il avait toujours bien vécu. Il possédait une maison, une automobile, et ses six enfants avaient tous bénéficié de cours d'études avancés.

Il recevait régulièrement des contrats du Gouvernement et s'occupait surtout de relevés topographiques, bien qu'il ne fût guère de sorte d'arpentage qu'il ne connût pas. Il demeurait chaque année trois ou quatre mois chez lui à dessiner des cartes d'après ses notes, et il aimait par-dessus tout les observations astronomiques. Le théodolite étant devenu trop simple pour lui, il s'était construit, dans ses loisirs, une grande lunette avec laquelle il explorait la voûte céleste quand la nuit était belle. Modeste, il se défendait de posséder d'autres connaissances que celles qu'exigeait sa profession ; mais la géographie des espaces cosmiques avait peu de secrets pour lui et il en eût discuté avec des astronomes. Il y trouvait la poésie de son métier.

Un jour, j'eus la surprise d'apprendre la mort de l'arpenteur-géomètre X de Trois-Rivières, emporté à l'âge de cinquante-sept ans par une pleurésie. La cause lointaine de cette maladie avait été, une douzaine d'années plus tôt, la fracture d'une côte dans un accident de forêt. Éloigné de toute ville et trop confiant en sa vigueur, l'arpenteur avait attendu la fin de son contrat pour aller voir un médecin, et la côte fracturée avait endommagé un poumon.

Il avait les qualités et les défauts ordinaires de l'homme des bois.

Je lui avais demandé un soir, alors que nous nous reposions à l'entrée de la tente après une dure journée de travail :

— Vous aimez ça, l'arpentage ?

Il fut d'abord surpris d'une telle question, et rit un peu. Puis il redevint sérieux et fixa son regard au loin, de l'autre côté du lac, vers le Nord où il y avait encore des terres à défricher. Il dit enfin, avec un sourire de philosophe :

— Mon garçon, il y a quarante ans que je fais de l'arpentage. Si je n'avais pas aimé ça, j'aurais eu une triste vie !... »

* * *

UN TRAVAIL D'ARPEMENTAGE

Le dégel était annoncé dans le pays. Il faut avoir été en Abitibi au mois de mars pour savoir ce que c'est. On l'attendait depuis huit jours ; nous étions venus pour le devancer si possible.

Depuis notre arrivée à Senneterre au début du mois, puis notre déménagement dans le village de Barraute, situé plus près de notre terrain d'opération, nous avons travaillé comme des condamnés pour devancer le redoutable équinoxe, dans la neige et les tempêtes, 9 ou 10 heures par jour et 6 jours pleins par semaine, ne nous arrêtant même pas le Vendredi Saint. Nous avons constamment dans le dos, depuis le début, l'équipe des planteurs de poteaux travaillant avec une vitesse et une régularité implacables, et il avait été jusque là impossible de les semer pour de bon. Parfois nous les perdions de vue, au hasard d'un accident de terrain ; mais ce n'était jamais pour longtemps. Nous interrompions un moment notre travail et c'était pour voir surgir, au sommet de la côte que nous venions de quitter, deux nouveaux poteaux qui se balançaient un moment dans le ciel puis s'immobilisaient, évoquant en cette semaine sainte la scène du Calvaire.

Le dimanche de Pâques s'écoula paisiblement au milieu d'un froid modéré de 34° sous zéro, ainsi que la journée du lendemain. Le surlendemain, le temps s'adoucit sans transition. Il fit merveilleusement beau, tout à coup, trop beau. Le ciel était toujours d'un bleu polaire et la neige très blanche ; mais l'air se réchauffait délicieusement, s'animait d'un vent délicat qui passait par bouffées, chargé de senteurs nouvelles et mystérieuses venues du sud. Les corneilles firent ce jour-là leur apparition et s'abattirent sur les champs dans un concert. Un soleil vainqueur présidait le tout et on eût dit qu'il dansait ; le soir, la pluie commença de tomber, et l'hiver cassa pour de bon.

Il faut avoir été en Abitibi à ce moment-là pour savoir ce qu'est un dégel. Dans les grandes villes, on le voit peu et on y pense à peine ; là-bas, il prend les proportions d'un cataclysme.

Des savanes recouvertes depuis quatre mois de quatre pieds de neige se dégourdirent soudain, et, dans l'espace de quelques jours, se transformèrent en nappes liquides ; les bancs de neige hauts de douze pieds, en bordure de la route, s'écroulèrent sous l'action de la pluie et du soleil, et engendrèrent des coulées d'eau qui traversaient la route comme des torrents. La vieille route de terre, bientôt dépourvue de sa carapace de glace et de neige, ne fut plus qu'une boue immonde parsemée de mares où se seraient ébattus des canards. Le soleil enfin, après avoir donné le branle à ce bouleversement, s'éclipsa pour quinze jours. Le ciel devint crépusculaire et chargé de masses d'eau qui y circulaient sous forme de nuages énormes, le faisant ressembler à la terre ; seul un dur vent qui chassait constamment ces nuages vers le nord les empêchait de se déverser en déluge. Une atmosphère d'Apocalypse enveloppa le paysage entier.

C'est à cette époque que commença pour nous le vrai plaisir. Il n'était pas question d'interrompre nos travaux : il nous restait une trentaine de milles de ligne à faire avant d'arriver à la sous-station d'Amos. Mais notre moyenne de rendement de deux milles et demi par jour fut considérablement réduite, et, avant que nous nous fussions réorganisés pour faire face aux nouvelles conditions, descendit jusqu'à un demi-mille. Les planteurs de poteaux,

que nous avons réussi à semer depuis une semaine, menaçaient déjà de nous rattraper.

Tant que le sol était resté gelé, les bulldozers de Simard et Frères nous avaient ouvert le chemin en débarrassant le droit de passage (sauf dans la ligne de centre où se trouvaient plantés les précieux piquets de stations) de sa plus épaisse couche de neige. Mais un bon matin, les chauffeurs des bulls cessèrent de dénuder le sol devant nous, sous prétexte que continuer à enlever la neige hâterait encore le dégel ; ils avaient raison. Il nous fallut donc, pendant une semaine, marcher des milles et des milles en enfonçant jusqu'aux genoux, et parfois plus haut, dans une neige imprégnée d'eau et pesante comme du plâtre. (On essaya bien les raquettes là-dedans, une fois, mais ce fut la dernière.)

Puis le dégel fit en deux jours des progrès de géant et tout ce qu'il restait de neige, ou à peu près, se liquéfia : le droit de passage de la ligne de transmission, large de 80 pieds, finit par ressembler, ici et là, à une grande rivière immobile. Il était toujours possible d'y progresser à pied, mais en circulant presque constamment dans l'eau.

Malgré les hautes bottes, chacun, à son tour, se mouillait les pieds, et endurait son sort jusqu'au soir.

Il avait déjà été assez difficile, depuis près d'un mois, de trouver dans quatre pieds de neige les piquets de centre plantés l'été précédent ; c'était maintenant dans trois pieds d'eau qu'il fallait les chercher. Nous devons ensuite planter les nouveaux piquets pour situer l'emplacement des poteaux.

L'équipe était heureusement bien organisée. Nous étions maintenant neuf hommes, ayant engagé trois gars de la région. Bertrand, notre chef d'équipe sur qui reposait la responsabilité de l'entreprise, allait de l'avant avec un autre pour chercher les stations, chaîner, et planter les piquets de centre des structures. Traversy, transportant son théodolite de station en station, donnait la ligne, puis deux équipes de trois hommes chacune se chargeaient des angles de 90° à chaque structure et des références de 50 pieds. De temps à autre, sur la demande de l'homme d'instrument, l'un des gars se détachait

du groupe auquel il appartenait pour aller, armé d'un jalon, donner une visée arrière.

Le travail reprit donc, en dépit de tous les obstacles et contretemps, à une allure qui dépassa les prévisions de nos patrons de Montréal. Bertrand en était à sa première tâche de chef d'équipe en Abitibi et il aurait loué un costume de scaphandrier pour continuer à planter des piquets sous l'eau, plutôt que d'abandonner la partie. Il était bien secondé par les gars de l'équipe, dont l'ardeur à la tâche croissait de jour en jour en proportion même de sa difficulté.

Il ne s'agit bientôt plus du simple désagrément de travailler dans des conditions peu favorables ; nous nous heurtions maintenant à des obstacles si sérieux qu'il nous fallait nous arrêter et délibérer quant au moyen de les surmonter. Les plus gros obstacles furent les ruisseaux et les rivières. Il fallait alors abattre et jeter en travers du cours d'eau un arbre ou deux (quand on pouvait en trouver) et passer tout le bagage, théodolites, jalons, barres de fer, pelles, haches et sacs de piquets, sur ce pont plus que précaire.

Un jour, Cusson, en traversant un de ces cours d'eau chargé d'un théodolite sur l'épaule et d'un sac de piquets d'une cinquantaine de livres au dos, tomba dans une espèce de « ventre de bœuf » et s'y engloutit jusqu'à la ceinture. En faisant des efforts pour se tirer de là, il sentit ses pieds qui s'enfonçaient de plus en plus dans le lit boueux du cours d'eau, prit peur et appela à l'aide le gars qui l'accompagnait. Celui-ci, un gros colon de la région pas très fûté et d'une nervosité comique, prit peur à son tour et au lieu de venir au secours de Cusson, il se mit à crier :

— Tu vas mourir ! Tu vas mourir !

Une autre fois, le grand Vaillancourt traversait à gué une nappe d'eau dont on ignorait la profondeur, en plaçant ses pieds sur des blocs de glace qui flottaient ici et là. Tout à coup, voulant faire une farce à ses camarades, il s'arrêta, se pencha sur l'eau et cria :

— Venez voir les beaux petits poissons dorés !

Au même moment, un bloc de glace s'effondra sous ses pieds et il disparut presque sous l'eau. Bertrand, stoïque, se contentait de dire :

— Me voyez-vous faisant un rapport au bureau : « Cher monsieur Dufresne ; tout va bien ici et le travail avance ; mais j'ai le regret de vous annoncer qu'un des hommes s'est noyé dans la ligne. »

* * *

Le jour « crucial » arriva enfin : celui où la route boueuse, depuis longtemps dévastée par les véhicules lourds qui faisaient la navette entre Senneterre et Amos, fut déclarée impraticable. Elle n'était plus qu'une étendue de vase gluante sillonnée de monstrueuses ornières. Le ciel, au-dessus, était plus lourd et menaçant que jamais — nous n'avions pas vu le soleil depuis quatorze jours — et l'air était devenu sépulcral. Nous décidâmes pourtant de tenter une fois de plus l'aventure, et nous nous engageâmes sur la route avec nos deux camionnettes ; nous avons une vingtaine de milles à parcourir pour nous rendre à notre travail. (Ceux qui ont déjà vécu en Abitibi savent que les distances, dans cette épique contrée, n'existent pas.) Nous n'avions pas fait trois ou quatre milles qu'une femme énervée, au bord de la route, nous arrêta par de grands signes : son mari, chauffeur d'un grattoir de la Voirie, était pris dans la boue à quelques milles plus loin avec sa machine, et elle nous priait de lui apporter une boîte de nourriture et une bouteille de thé qu'elle nous tendit.

Nous arrivâmes bientôt au grattoir : il était enlisé de deux pieds et demi dans la boue et bloquait presque entièrement la route. Notre chauffeur réussit néanmoins à le contourner, après avoir remis le lunch au chauffeur prisonnier, et le petit véhicule de l'Hydro-Québec continua de l'avant, cahin-caha, jusqu'à l'endroit où le second grattoir de la Voirie était immobilisé de la même manière que le premier. Les hommes qui s'y trouvaient nous avertirent que cette fois, la route n'était plus passable et que nous faisons mieux de rebrousser chemin. Après délibérations, il fut décidé que nous allions essayer de passer quand même, et l'épreuve se poursuivit.

L'état de la route, loin de s'améliorer à mesure que nous approchions de Fisher, prochain village, empirait de minute en minute.

Si nous arrivions à traverser Fisher, la route, après, devenait un peu meilleure ; mais quelques milles nous en séparaient encore et c'est là que se trouvait le pire. Nous avançons à 7 ou 8 milles à l'heure en soubresauts épouvantables, les deux camionnettes se suivant de près à travers des étendues de vase où elles s'enfonçaient dangereusement et des trous où les essieux menaçaient de se rompre. La route était ornée ici et là de véhicules immobilisés, voitures de médecins ou d'hommes d'affaires, camions de différents tonnages, qui tous attendaient les bulldozers de Simard et Frères pour les secourir. Nous les dépassions l'un après l'autre.

Enfin l'une de nos camionnettes, la 486, s'enfonça dans une ornière plus profonde que les autres et n'en put sortir ; les efforts successifs de deux chauffeurs et de toute l'équipe réunie pour pousser derrière ne firent que l'enliser davantage. On décida alors que l'autre camionnette, la 490, passerait devant et tenterait de la haler, ce qui fut fait. Mais le 486 était si embourbé que l'autre véhicule, au lieu de le sortir de là, s'embourba à son tour. Le chauffeur, Bertrand lui-même, ne voulait pas lâcher prise pourtant, et il chauffa le moteur à blanc. Les roues arrières de la camionnette tournèrent frénétiquement pendant plusieurs minutes en effleurant à peine le fond sans consistance de l'ornière, et dégagèrent une affreuse odeur de brûlé. Il fallut bien cesser de tourmenter le moteur fourbu avant que quelque chose n'exploisât ; tout s'immobilisa dans un silence de mort.

A ce point suprême de la misère générale, un de nos hommes engagés, un brave et solide gars du pays, eut ce cri du cœur qui résumait nos impressions à tous :

— L'Abitibi, c'est le t de c de la terre !

* * *

Le moteur du 490 était brûlé et le véhicule fut abandonné là en attendant d'être remorqué jusqu'à Amos. Ce n'est qu'une heure plus tard que nous parvînmes à dégager l'autre camionnette et à la remettre en marche. Son moteur possédait un dernier reste d'énergie. Les neuf hommes de l'équipe s'y entassèrent donc avec tout le bagage

et nous arrivâmes enfin à notre travail, juste à temps pour ouvrir la boîte des dîners.

Ce soir-là, nous recevions l'ordre de déménager à Amos et le soleil reparut le lendemain dans le ciel. Cinq jours plus tard nous étions de retour à Montréal, sains et saufs et la tâche accomplie.

UNE JOURNÉE PARFAITE

Le pur automne est survenu après un long septembre triste. Octobre a épandu la beauté lumineuse. La nature en même temps est entrée dans la maturité cyclique.

Les feuilles des arbres pleuvent sur la terre depuis quinze jours. Un souffle léger de la brise et elles partent en groupes comme des essaims, dans un trompeur envol de la branche à l'humus. L'humus se gonfle des gaz d'un parfum d'ensevelissement.

Il y a un mois c'étaient les migrateurs qui traversaient le ciel, en vols immenses qui mettaient des taches sur les nuages. Ils s'abattaient d'un coup au sol comme des pans de tours, puis repartaient dans un grand ébrouement d'ailes.

Le colosse du Nord s'était remis en marche, soufflant loin devant lui. Septentrion Premier, après des campagnes lointaines, revenait occuper son royaume et il chassait les étrangers.

Le grand souffle s'est calmé. Je regarde se glisser la brise d'octobre, aux caresses soyeuses, en des arbres chargés de grelots vides. On souhaiterait que ces grelots de rêve se missent en branle un soir, dans un unisson qui remplirait la terre entière, pour sonner le glas d'une vie accomplie. Mais les grelots de la mort d'Été sont bien vides dans le vent nocturne. Les branches des arbres d'octobre n'ont plus de sang et le cœur des vieux troncs, en bas, s'est tu pour dormir.

Le vent se remet à souffler. Il agite les feuillées mortes insidieusement, de l'intérieur. D'un coup il décroche de la branche une grappe légère qu'il soutient, indécise, entre l'arbre et le sol ; et alors les feuilles libérées tournoient dans une ronde touchante. Puis elles partent brusquement avec le vent, dans un vol fou, et l'on croit

pour une minute qu'elles vont échapper au destin. Quelques-unes fuient dans la direction de la forêt, comme des oiseaux blessés.

Un grand monceau de feuilles noircies, sous un orme tout à fait dévêtu, évoque à mes yeux quelque monstrueuse sépulture, avec toutes ces petites mains crispées qui sont entassées là. Des mains d'enfants, dirait-on, vestiges du massacre des Saints Innocents.

Et les feuilles ensanglantées d'érables moribonds pleuvent sur la campagne au crépuscule, et le vent du crépuscule, régnant sur ce festin tragique, redit des mots anciens : « Mane, thecel, pharès... »

* * *

Nous sommes allés faire un arpentage à Sainte-Anne-des-Plaines, au pied des Laurentides. Un vieil habitant de la région a bien voulu « crucifier » sa journée pour nous guider dans les terres, et nous avons franchi plusieurs trécarrés. La puissante campagne, dévorée par la canicule, était morte il y a un mois. Drainée en ses réserves ultimes, elle s'était pâmée aux stridulations affolantes des cigales d'août, et des forêts entières avaient flambé comme des bûchers résineux. La campagne était devenue violette. Elle renaît maintenant, comme un cœur après la tourmente, et reverdit.

L'horizon de montagne, là-bas, est rose comme le front d'une jeune fille heureuse.

Plus près de nous, le paysage est vert pomme, rouge raisin, citron et orangé, c'est la noce de l'imagination sensorielle.

Le soleil de neuf heures commence à éclater, et avec lui les cœurs.

Je m'arrête au milieu d'un champ pour contempler un arbre pourpre, flamboyant comme une torche au poing d'un Tartare, qui se silhouette sur un ciel bleu matin. Il voudrait y mettre le feu. Mon ingénieur s'impatiente et me traite de « maudit poète de poche » ; à quoi je réplique, sans tourner la tête : « Maudit ingénieur de poche », et nous rions tous les deux. Il vient de sortir de Polytechnique et se marie la semaine prochaine. Le soleil vient d'enflammer le ciel et des vapeurs s'échappent de la terre mouillée. Il a beaucoup

plu la nuit passée et la terre, gorgée d'eau, transpire ; le jour est tel qu'on voudrait le boire. Le soleil, là-bas, est l'œil de Dieu ; le jour, un diamant qui s'irradie. Empoigné par un démon, je cherche des mots pour lancer un cri de guerre ; mon démon est joyeux et je ne peux que répéter :

— Maudit ingénieur de poche !

— Si tu continues à m'insulter pour rien, je vais te f... à la porte !

— Y'a pas de porte ici !

Accrochés d'une extrémité aux arbustes, de longs fils argentés d'araignées ondulent dans la brise, comme des cordes de cerfs-volants perdus dans les nuages. Çà et là dans l'herbe rase, des touffes de boutons d'or, survivants de l'été défunt et tout regaillardis par le soleil neuf, plaident la cause d'une jeunesse immortelle. Le jour est tel qu'on voudrait le dévorer.

Nous atteignons le cours d'eau que nous avons charge de relever, et l'herbe se fait plus épaisse et plus molle sous nos pieds ; de vertes grenouilles, bourgeoises du doux royaume de l'eau, bondissent entre nos jambes, avides elles aussi de respirer le soleil. De la cour de ferme, sise à quelques arpents de là, fusent des vocalises enrôlées de gallinacés en liesse. Une grande corneille luisante, inévitable accourue d'un tel banquet de joie, traverse le ciel en fendant l'air de ses profonds « caw ! caw ! » qui se répètent longtemps après que l'oiseau équivoque a disparu de notre champ de vision. Deux coups sourds d'un fusil, dans un lointain perdu, répondent au cri de l'oiseau de mort. La chasse est ouverte quelque part...

Au loin on entrevoit la forêt, pourpre elle aussi et supportant un segment de ciel, avec, au-dessus, un nuage trapu et fixe dans l'espace comme un oiseau de proie. De loin, on entrevoit, mais on ne peut comprendre. Il faudrait entrer dans le palais de la forêt et s'y perdre un mois entier. Ici, dans les champs de culture, la terre est la vassale de l'homme. Ses flancs fraîchement fouillés par la charrue, la bonne bête nourricière étale au soleil les mottes tranchées par le soc. L'habitant nous dit :

— Y'en ont qu'ont pas commencé encôre leu' labours d'automne ; moé j'achève les miens. » Il s'exalte un peu : « J'suis d'a-

vance, moé !... J'ai ma réputâtion de faite dans le pays, eh !... — J'ai toujours été d'avance... » Et l'orgueil de l'ancêtre pionnier rejoint le descendant, et illumine sa face.

Un petit renard roux, avec une queue en panache presque aussi volumineuse que son corps, se coule hors du bois, museau à terre, et s'avance dans notre direction. Il ne nous a pas vus et trotte allégrement le long du ruisseau, sur ses pattes de marionnette. Le chien de l'habitant, un gros collie bruyant et enfantin, l'aperçoit tout à coup et part à sa poursuite, dans une pétarade d'abois. La haine instinctive de l'animal domestiqué pour la bête libre. Maître Renard ne paraît pas l'avoir entendu, ne lève même pas le nez, et continue de trotter sans modifier sa course d'une ligne. Puis, quand le chien est à cinquante pieds de lui, il bifurque soudain et reprend le côté du bois, où il s'engouffre bientôt. Le chien revient en gémissant comme un enfant à qui on a confisqué un sucre d'orge. Cinq minutes plus tard, le renard ressurgit du bois, retrotte vers nous en laissant traîner sa queue soyeuse, et le jeu se renouvelle. Cette fois, l'animal primitif s'enhardit et vient folâtrer presque dans les pattes du chien — qui désire l'étrangler — puis détale derechef. Tout le monde rit, et l'habitant admet :

— Ça prendrait trois chiens comme le mien pour poigner un renard.

Je m'étais vêtu trop légèrement ce matin et j'étais transi quand je suis arrivé ici. Tendue, exsangue, rogue, et l'esprit me souffrait. La chaleur a coulé sur la campagne en même temps que le jour s'allumait ; mon sang, en même temps est monté peu à peu... J'aspire profondément, plusieurs fois : plusieurs coups de matin, plusieurs gorgées de jour, et je me demande comment font certains êtres pour comprendre la vie. Leur « cerveau », disent-ils. Leur « intellect », s'enorgueillissent-ils... L'intellect isolé, retranché de l'organisme et des sources profondes, et de la terre sur laquelle s'appuie l'homme comme un arbre. Sont-ils les cimes coupées d'arbres étêtés ?

Vers dix heures, arpentant une terre chaude et parfumée dont le sang noir gicle un peu sous mes pieds, je m'arrête, comme étourdi d'une joie sauvage, et je suis pris de je ne sais quels sentiments.

Tous ces chants qui voudraient sourdre en moi, jaillir de moi, si seulement on leur ouvrait la porte ; se former, se joindre, s'unir ; s'harmoniser, s'orchestrer, se confondre, puis éclater enfin dehors et emplir la campagne d'appels semblables aux sonneries de clairons... Ou seulement les cris gutturaux de l'oiseau de charogne, tout à l'heure, qui clamait sa joie de traverser le soleil. Je me refoule, une fois de plus. J'ai l'habitude. Il faut d'abord donner à César ce qui est dû à César, puis ensuite le reste à Dieu s'il vous reste quelque chose pour Dieu ; « il faut vivre d'abord », m'ont dit mes frères de la cité ordonnée. Respectable ancêtre Caïn, qui fut trouvé impie parce qu'il était de cette race viable... Je baisse la tête ; et le cheval, tout près de s'enlever tout à l'heure, se remet au pas.

Cet éblouissement fou de l'automne, du reste, était trompeur, dû au soleil matinal. L'automne n'est pas une saison d'éblouissement. Tout au plus de beauté calme et profonde, de contemplation. Je marche en ruminant ces choses, et j'arrive sur un carré de maïs dont les tiges immenses et vides, toutes cassées, ressemblent à une cohorte de grands vieillards blanchis se soutenant les uns les autres et tâtant le sol de leurs cannes. Un coup de vent subitement glacé court sur le carré, et il couche une vingtaine de vieillards qui ne se relèveront plus.

Après avoir traversé quatre champs nous arrivons à la source sylvaine de notre cours d'eau, qui s'ensevelit dans un bosquet touffu de jeunes bouleaux et de thuyas moins jeunes, d'aubépines aux baies meurtries et de fougères capiteuses d'automne. Je m'assieds, jambes pendantes, sur un ponton de troncs pourris, au-dessus du ruisseau desséché dont le lit disparaît sous une jonchée feuillue. Là, tout est riche et fermé, lourd et chaud comme un soir d'août et vaguement évocateur de jungle tropicale. Le soleil dissocié par les entrelacs végétaux fait vibrer le sous-bois. Les feuilles frémissantes des aubépines, autour de moi, sont carminées avec une douceur exquise, et leurs tremblotements à peine perceptibles, dans la touffeur du bosquet, sont d'une indicible tendresse.

Quelque chose, tout à coup, bouge à ma droite, dans un froissement menu de feuilles sèches : je tourne lentement la tête et un

petit écureuil inquiet, à quelques pieds à peine de ma main, surgit de derrière une grosse pierre. Il scrute les parages avec une vivacité extrême des billes noires de ses yeux, et j'admire la grâce de ce petit frère à sang chaud dont l'organisme nerveux est plus subtil que le mien. Il m'aperçoit, et je m'étonne qu'il ne prenne pas aussitôt la fuite : il me fixe longuement avec une immobilité invraisemblable, dans un suspens d'attention passionnée. Ma propre immobilité lui paraît peut-être aussi invraisemblable. Soudain un autre écureuil, frère sans doute du premier, fait entendre dans mon dos un bruit d'alerte qui ressemble à la sonnerie grinçante d'un vieux réveille-matin, vite étouffée sous une main rageuse ; et mon admirateur de tout à l'heure, que je m'étais cru sur le point d'apprivoiser, bondit dans le ruisseau et s'éclipse sous la jonchée. On m'appelle là-bas. Je me lève pour rejoindre l'auto.

* * *

La joie d'un jour parfait est grande, mais il faut en avoir payé le prix qu'il faut, puis un jour n'est pas la vie. L'automne se dissout déjà et des spectres, tout à l'heure, vont envahir le ciel. Ils descendront sur terre un à un, subrepticement, à la nuit tombée. Et bientôt, ils hanteront une campagne morte.



ÉCRIRE

Ma naissance fut un événement mais pour ma mère. Ma biographie commence à zéro et rien ne me prouve que j'étais un enfant prodige. A l'âge où Pascal s'instruisait à Pythagore, je m'intéressais à la comtesse de Ségur ; à celui où il résolvait le problème de la roulette pour se guérir d'un mal de dent, j'allais trembler de peur chez le dentiste. En classe, à l'école et au collège, mon rang était modeste. Je n'étais pas un élève brillant car je n'avais d'attention que pour ce qui se peut appeler une velléité. J'écrivais déjà et en cachette, comme si écrire eut été un péché. C'en était sans doute un. Mon professeur de rhétorique m'avait dit : « Vous ferez donc des enfants en papier ? » Eh oui, je ferais des enfants en papier, comme il faisait, lui, des discours selon les règles. Je préférais regarder dans le ciel la formation des nuages et la ligne bleue des montagnes plutôt que de suivre la démonstration de théorèmes ou la gesticulation d'un pion scandant des vers latins sur un tableau noir. Par distraction, je gâtai mes études. Par distraction aussi, on me reléguait chez les cancre, ce qui froissait mon amour-propre, mais pas plus. J'avais mon avenir devant moi et cet avenir était si loin que je ne me formalisais nullement de le préparer plus tard. Je me préoccupais plus de finir le livre que j'avais choisi, seul, sans l'approbation de personne, un livre qui n'était ni plat ni insipide et que je trouvais beau.

En ce temps-là, j'apprenais moins la littérature que l'histoire littéraire, l'évolution des genres, si chère à Brunetière que mes professeurs prenaient plus au sérieux que n'importe quel auteur ancien ou contemporain. D'ailleurs on m'enseignait qu'écrire n'était pas tellement un art qu'un moyen d'orner l'esprit, de l'enjoliver, de le parer. Ecrire n'était pas une fin en soi comme le pouvait être la philosophie qui s'envolait jusqu'à Dieu sur les ailes de l'abstrac-

tion. Non, la littérature, associée à l'histoire littéraire, représentait la part fangeuse et terrestre de la pensée. Le goût que j'en avais, il le fallait combattre afin de fortifier ma volonté qui aurait à combattre d'autres penchants infiniment plus dangereux et tenaces. Désirer écrire, c'était désirer l'imprévu, solliciter l'aventure, se prêter au désordre d'une vie toute esclave de sensations et d'émotions. Les objections que l'on me déclinait étaient aussi nombreuses que sensées. La profession d'écrire me fut peinte avec des couleurs si horribles qu'un moins distrait que moi en eût été dégoûté à tout jamais. Mais ce qui était vague se précisa. J'écrirais sûrement... « Vous êtes dans la lune, me criait-on ! » Je n'étais pas sur la terre de ceux qui m'apostrophaient ainsi. Au fond, chacun vivait comme il l'entendait et la terre de mes maîtres me semblait être aussi une lune...

On m'initiait pourtant aux lettres mais pour m'apprendre à m'en passer. C'était attiser un feu que l'on voulait éteindre en soufflant dessus. On offrait à mon étonnement le nombre incalculable des grandes œuvres des grandes littératures connues. Cela ne décourageait ni mon ambition, ne détruisait ni mes projets, ne rabaisait même pas ma prétention d'écrire. J'étais souvent poussé au pied du mur. Il y avait devant moi Corneille, Bossuet, Hugo. Qu'avais-je à ajouter à tout ce qu'ils avaient dit ? On me répétait le tout a été dit de La Bruyère. Mais La Bruyère avait-il jeté au panier ses *Caractères* ? Non, il les avait écrits. Parfait ! Mais il était La Bruyère, tandis que moi, je n'étais que moi, petit collégien ignorant, et qui ne savait même pas qu'il ne savait rien. Mon entêtement devait être extrême pour ne pas me rendre à tant de conseils, d'avis, qui partaient d'un bon naturel. Pour me donner tort, on commit quelques petites injustices qui, à cet âge, me parurent énormes. Ma conscience d'aujourd'hui ne supporterait pas de les essayer sur un enfant dont le défaut le plus grave était d'être différent des autres et dont la naïveté le retenait de se méfier. Mais ne fallait-il pas déraciner cette herbe folle de la littérature qui croissait beau temps mauvais temps ? Mes notes de composition fléchirent périlleusement. Je tombais souvent dernier. Un tel résultat m'accablait. Mon goût d'écrire était ainsi berné. Avais-je ou n'avais-je pas de talent ? Mon enthousiasme

en était tout secoué. Le préfet des études, qu'un zèle apostolique mena jusqu'aux missions de Chine, crut opportun de me convertir à une foi nouvelle. Il me convainquit par mes notes d'examens que j'étais peu doué pour les lettres. « A votre place, me disait-il, je songerais au cours commercial. Ceux qui échoient au classique réussissent souvent en sciences. Vous n'êtes pas fait pour les humanités. Envisagez votre avenir sérieusement. » Je sortis de chez le préfet la mort dans l'âme et les larmes aux yeux. J'étais désespéré, désespéré. Je reconnaissais que je m'étais trompé. J'avais fait fausse route. J'avais pris pour du talent ce qui n'était qu'une velléité. J'avais eu tort de suivre mon penchant. Peut-être était-il trop tard pour m'amender ? Je m'étais avancé si avant ! J'étais nul en sciences, nul en mathématiques. J'avais perdu mon temps à lire et à écrire. Comment me rattraper ? Je ne suspectais pas l'avis désintéressé du préfet. Même s'il m'était antipathique, c'est en ami qu'il m'avait parlé. Et puis, n'était-il pas prêtre, religieux ? Je décidai de ne plus lire, de ne plus écrire. Je me fis violence. Je devais dire adieu aux lettres. Finie la poésie, fini le plaisir de mes lectures. Ce renoncement me coûtait beaucoup d'efforts. J'en étais là quand se produisit un incident qui me fit abandonner ma pénible résolution. Ne voulant plus rien écrire de mon cru, j'avais copié pour ma composition française deux pages d'Anatole France. C'était tricher... mais tricher pour la bonne cause puisque je résistais ainsi à la tentation d'écrire. Le professeur corrigea ma copie comme si elle était de ma composition. Mon devoir me fut remis avec des notes marginales tracées à l'encre rouge et assez diffamatoires. Monsieur Anatole France en prenait pour son grade, tout académicien qu'il fût. Il passait à la queue. Il manquait de clarté, d'imagination, etc., etc., etc... Je compris tout : le stratagème s'écroulait, avec ce qu'il comportait de feinte et d'imposture. Je respirai de nouveau, mais avec quelle indignation. J'étais révolté, outragé. Je protesterais officiellement. Je fis mieux. Je ne dis rien du tout. Je n'attachai aucune sorte d'importance aux remarques désobligeantes dont j'étais assailli. Je ne compris plus ce que l'on me dit. Plus on parlait fort, moins j'écoutais.

Nous établissions alors la suprême distinction entre le fond et la forme... Cette subtilité assez grosse plaisait à nos jeunes cerveaux mais il était déplacé que des hommes d'un certain âge pussent s'en porter garants. Les belles-lettres n'avaient de sens et de signification que si la philosophie leur en concédait un. On approuvait fort nos débats moliéresques sur la priorité des droits de la raison mais on riait jaune d'entendre mentionner le nom de quelque auteur à l'Index. A propos de Proust, je provoquai mon professeur qui fit une telle colère que son foie en fut terrassé. Or, personne n'avait lu Proust, ni le professeur qui le tombait au nom de toutes les morales, de tous les principes, ni moi qui le défendais au nom de toutes les esthétiques possibles. Il convient de noter que la formation spirituelle de mes maîtres les préjugeait contre la littérature qu'ils n'avaient appris à concevoir que très romantiquement. L'expérience littéraire leur paraissait saturnale parce que la vie de la majorité des écrivains — ils jugeaient l'œuvre par la vie — était bohème, c'est-à-dire, pleine de poux, de péchés, naturellement anticléricale, agnostique, basée sur le scandale. C'était leur droit, leur devoir même de nous détourner d'une ornière dans laquelle pouvaient choir de jeunes âmes innocentes. Les élèves qui avaient du plomb dans la tête avaient beau jeu de se moquer des littérateurs... Ceux qui étaient forts en thème nous étaient cités en exemple. Jamais ces élèves-là ne tourneraient le dos à la religion, aux croyances, car ils ne construisaient pas leurs vies sur l'imagination et la sensibilité, mais sur la raison, et la même faculté qui prouvait que deux et deux font quatre prouvait aussi l'existence des premiers principes. La logique n'était-elle pas universelle ? La grande horloge sous-entendait le grand horloger mais *A la recherche du temps perdu* ne sous-entendait qu'un écrivain de mœurs dissolues. Et puis, les mathématiques, les sciences, relevaient du domaine de la raison, cette faculté par excellence qui nous différenciait des bêtes, alors que les lettres relevaient, elles, du domaine de l'imagination et de la sensibilité, facultés qui nous ravalait au rang des animaux dont l'unique instinct était celui de la reproduction. La Raison ne commettait pas de péché, mais les facultés secondaires n'étaient-elles pas le plus

souvent des occasions premières de péché? L'hostilité de mes maîtres à l'endroit des écrivains était donc autant motivée qu'inspirée. Ils n'admettaient également qu'une seule vocation, celle qui conduisait à la prêtrise, car le collège, sans le publier, penchait du côté séminaire. Nous étions libres de cultiver celles de nos aptitudes qui trouvaient écho dans le programme d'études. Nous étions mêmes obligés, en conscience, de faire fructifier les dons que nous avions reçus de Dieu. Pourtant, si écrire pouvait être une fantaisie, voire un talent, ce n'était pas une vocation. Ma ferveur, mon respect, ma sincérité, mon dédain pour la promiscuité que je ne connaissais pas encore, tout de mon caractère comme de ma personnalité naissante firent croire que j'avais la vocation et que j'étais appelé du même appel que celui qu'adresse Jésus au jeune homme riche de l'Évangile. Il y avait méprise, car s'il est vrai que j'avais le sens du sacré et du religieux, je n'en percevais pas le mystérieux. La religion m'attirait par son aspect extérieur, par sa liturgie, par ses symboles, par toute sa forme, cette forme contre laquelle on m'avait mis en garde, mais en littérature seulement. Il en résulta beaucoup de confusion de part et d'autre. On concluait de mes scrupules à la délicatesse de mon âme, et de la délicatesse de mon âme à sa vocation. Je tenais une minutieuse comptabilité de ma conscience. Je ne me passais rien. Les fautes les plus légères m'étaient lourdes à porter puisqu'elles m'empêchaient d'arriver à la perfection. Je désirais brûler d'un feu qui fût aussi ardent que pur. Le conseil de Socrate, qui est celui de se connaître, je l'ai médité avant de l'avoir lu chez Platon. *L'Imitation de Jésus-Christ* devint l'une de mes lectures préférées. Un parfum spirituel émanait de ce texte discret, austère. Sa finesse d'introspection m'enchantait. C'est peut-être *l'Imitation de Jésus-Christ* qui me permit plus tard d'aimer Racine. C'est un livre auquel je dois beaucoup, ne serait-ce que par la leçon d'humilité que son expression si dépouillée rend si exactement. Quel collègue laïque recommanderait pareille ascèse à ses élèves? En définitive, sans mes maîtres, je ne serais pas devenu ce que je suis. Mais ce que je suis devenu, ce le fut sans leur aide. La devise de notre conventum était presqu'une directive : devenir ce qu'on

est. Un élève avait lu la phrase dans Péguy. Elle n'était qu'une citation. Je la découvris longtemps après chez un présocratique.

Ce que je suis, je ne le suis pas devenu d'un seul coup. Je craignais d'affronter l'opinion publique qui assimilait l'écrivain au parasite, à l'ivrogne, au tapeur, et qu'il était souvent. Quand il me fallut choisir d'étudier une profession, j'optai pour la médecine. J'achevais alors la lecture d'un ouvrage dont le succès était retentissant, celui de *l'Homme cet inconnu*, du docteur Alexis Carrel, qui venait d'obtenir le prix Nobel. Je me leurrais étrangement en prenant pour de la curiosité scientifique ce qui était tout simplement l'intérêt que je découvrais à lire un livre instructif et bien fait. Car si j'avais porté à la médecine l'intérêt que je disais, ce sont les gros traités d'anatomie et de physiologie de la bibliothèque de mon père que j'eusse dû consulter. Mais je ne les ouvrais jamais. Leurs titres mêmes m'effarouchaient. Ils contenaient toutefois certaines photos d'hommes et de femmes nues susceptibles de combler mes curiosités indiscretes. Grâce donc au docteur Carrel, je pus joindre à mon projet d'écrire celui d'être médecin. Et je n'affichais mon goût de la médecine que pour mieux camoufler l'autre, celui d'écrire. Je serais médecin, me disais-je, comme Rabelais l'avait été, et après lui, chez les contemporains, Paul Bourget, Georges Duhamel, Céline, Somerset Maugham. A la maison où l'on se fût objecté à ma décision de n'être qu'écrivain, — les écrivains que nous connaissions végétaient dans une misère plus ou moins relative — on accepta que j'allasse m'inscrire à la faculté de médecine de l'université de Paris et à la Sorbonne. Je partis donc pour Paris.

Ma plus belle inscription, je la fis sur les registres de cette ville, car dans mon cas aussi, Paris a eu mon cœur. Il l'a encore. La Seine suit en moi un cours qui m'en a plus appris que toutes les universités réunies en une seule. Il n'y a pas long de Notre-Dame à la Concorde. Que de siècles cependant un tel parcours me faisait franchir. C'est que j'y promenais toutes ces illusions dont il faut bien que jeunesse se repaisse. Paris m'a éveillé au meilleur comme au pire de moi-même. Si je n'y avais pas vécu, je serais différent de ce

que je suis. Car si elle est la capitale de tout ce qu'on lui attribue, elle m'a paru la capitale du spectacle, celui de la rue comme celui des théâtres, donc, celui auquel on participe, celui auquel on applaudit, tout comme celui que l'on observe et qui nous transporte dans son déroulement même. J'ai regardé Paris avec tous mes visages, qui, comme les siens, étaient ou bien légers ou bien graves, ou bien sereins ou bien tourmentés. Je suis si souvent allé de Notre-Dame à la Concorde que je n'ai plus qu'à me regarder pour voir en moi ce paysage que j'aimais tant. Je m'accoude sur les pierres du souvenir comme autrefois sur celles de la Seine pour m'apercevoir, solitaire, inconnu, regagner ma chambre au 7 rue de la Chaise. C'est là que je dévorais livres et papiers.

J'écrivais comme tout jeune homme qui écrit, avec des mots qui n'étaient pas à moi, des sujets qui ne m'appartenaient pas. C'étaient des romans, des essais, des contes, mais jamais mes romans, mes essais, mes contes. Malraux se demande avec raison combien de jours il faut à un écrivain pour écrire avec le son de sa propre voix. Que de mots j'écrivais et que je croyais de moi parce que je les traçais sur le papier. C'étaient les mots les plus récemment lus et qui m'avaient le plus impressionné. Mon apprentissage a été long, difficile. J'en ai mis du temps à croire à ma vie, la vie des autres me paraissait tellement plus intéressante que la mienne. Il ne me semblait pas qu'un amour malheureux pût être de l'amour, ni que des sentiments, tels que ceux que je ressentais, méritassent d'être exprimés. Par pudeur, je me taisais. Aujourd'hui, si ce livre contient des mots qui ne sont pas de moi, c'est qu'ils m'auront échappé. Jamais comme ici mon expression n'a tant dépendu de moi et de moi seul. Je n'imite personne. Je ne cherche même qu'à m'imiter. Je ne suis plus Claudel, Montherlant, Colette, Gide, ni Proust, même si je suis né de ces auteurs puisqu'il faut bien naître de quelqu'un. Je suis le père légitime de ce que mes souvenirs ont d'authentique. Je me reconnais maintenant à mon accent, à mon ton, à mon allure. Je suis ma veine.

Des écrivains que j'ai pratiqués, Valéry occupe une place à

part. Je l'ai lu dès le collège et avec une admiration sans réserve. Sa réputation d'écrivain hermétique n'était pas une objection sérieuse. Il était l'auteur le plus moderne et le plus classique à la fois. Sa poésie me paraissait parfaite, autant que sa prose. Il n'y avait pas de style plus rigoureux. Quand je me trouvai à Paris, il enseignait la Poétique au collège de France. Il était célébré partout. Les librairies étalaient leurs plus somptueuses éditions de ses livres. Ses cours rassemblaient un grattin aussi artistique que mondain. On grignotait du Valéry comme le plus exquis petit four. Son extérieur tenait du bijou de famille, d'une famille qui était la France. Toute une aristocratie l'enveloppait de fourrures et de réceptions. On le choyait comme un mignon vieillard dont les yeux étaient d'un bleu rêveur. Il faisait « article de Paris » et nulle part ailleurs je n'ai vu de Valéry. Il remplissait fort bien son rôle de poète officiel de la nation française et sa gloire ne l'intimidait nullement. Le titre général de son œuvre donne la mesure du personnage: *Variétés*. Un peu de tout, à la française, écrit Montaigne. Il y avait un peu de tout dans Valéry. Il y avait le poète, le prosateur, le critique, le moraliste, le philosophe, le professeur, l'académicien, l'historien et quoi encore? A toutes les enseignes, il était de toutes les académies et de tous les jurys littéraires. Mais cet un peu de tout sur quoi son œuvre s'édifiait était aussi ce qui devait m'en détacher, car pour être partout, Valéry n'était nulle part. Le poète chez lui attirait le philosophe, comme le philosophe attirait le poète. Ainsi, se pressaient à ses cours durant lesquels il zézayait agréablement, bien des naïfs qui venaient s'y faire mystifier, car il existait à Paris, et du vivant de Valéry, un plus grand poète, un plus grand philosophe, un plus grand moraliste. Aucun de ces derniers n'avait su entremêler science et poésie, philosophie et littérature comme l'avait fait Valéry qui passait ainsi pour plus grand qu'eux tous. Aussi les universitaires le jugeaient-ils bohème comme les bohèmes le jugeaient universitaire, exactement comme sa poésie empruntait ses effets à sa versification. Je dois à mon ancienne idole délaissée comme à mes anciens maîtres une certaine discipline faite de rigueur flexible. Disons que Valéry m'enseigna mes gammes et un doigté. Jamais il n'a suscité l'émoi, le

trouble que procure la lecture d'Hamlet par exemple, ni ce tremblement qui m'a saisi devant Rogojine qui se prépare à tuer l'Idiot. Valéry possédait une grandeur, certes, mais trop fabriquée. C'était un artisan de l'absolu. Je n'ai pas éprouvé à le lire cette émotion incontrôlable qui, à Chartres, m'avait jeté dans un confessionnal afin d'en ressortir aussi purifié que le pouvait être cet admirable gothique. Enfin, toutes mes émotions esthétiques de ma jeunesse, c'est la France qui me les a données comme c'est Paris qui les a liées entre elles pour que je pusse les porter plus facilement.

J'ai donc vécu des heures exaltantes, au gré de mon humeur qui était fort changeante. Je fis de plusieurs écrivains mes souffredouleurs, pour ne nommer que Paul Claudel. Il était blanc un jour, noir le lendemain, mais aussi noir qu'il avait été blanc. Son singulier génie m'irritait autant qu'il m'envoûtait. Je le comprenais puis ne le comprenais plus. Il me fallait faire la part de l'architecte et du démolisseur de la langue chez ce poète authentique. Les fluctuations de mes jugements — de jeune homme — exercèrent de pénibles ravages et beaucoup d'innocents y périrent. Comme à la bourse, des krachs se produisaient qui « lavaient » d'honnêtes écrivains dont le seul tort était de n'être pas de premier ordre. Et puis, je me méfiais naturellement de tous ceux qui en appelaient à l'Académie pour habiller de vert un manque de talent. Georges Duhamel ne s'est jamais relevé de la faillite que je lui fis subir le jour où je découvris la faille qui était dans son œuvre. Sa cote est restée basse et je doute qu'elle puisse remonter.

Cette sévérité, cette outrance, cet ostracisme, je les exerçais aussi contre moi et de manière plus impitoyable encore. Je me jugeais froidement, sans sympathie. Telle page qu'un instant d'enthousiasme m'avait fait croire excellente, si je la relisais, je la jugeais d'une médiocrité effarante, d'un ennui persuasif. Je ne me concédais aucun genre de talent. Un jour, je lus ce dicton de je ne sais qui : *le mieux est l'ennemi du bien*. Je compris qu'en littérature comme en spiritualité, l'objectif est le même, si les moyens diffèrent. Il ne s'agissait pas d'arriver au bien mais au meilleur. Mais le meilleur

de moi, comment y atteindre, par quel moyen y parvenir ? Libre de commencer d'écrire, je ne l'étais plus de m'arrêter. J'assouvissais un instinct en même temps que j'assumais une vertu. Ma main aux doigts crispés sur un stylo devenait une mécanique dérégulée par son propre mouvement. La page blanche excitait l'envie que j'avais de la couvrir d'encre. Mon impulsion était d'ordre nerveux, physique, cérébral. Les mots succédaient aux mots, les images aux images et de leur rencontre naissait l'étincelle qui retombait sur la phrase pour l'animer. Mon regard au delà, mes cheveux défaits, mes traits étirés, mes yeux cernés témoignaient assez de la manie qui me possédait. Sur ma table, les feuilles encore palpitantes de la vie que par l'instrument du stylo greffé sur moi je venais de leur transfuser. Alors, je me levais, fatigué, épuisé, fuyant ma chambre comme on sort d'un lieu sordide, excédé de moi-même et de ce que je venais d'écrire. Comme je regrettais de n'exercer pas de métier précis, tangible, tel que celui de plombier par exemple. A quoi menait donc mon entrain si j'en arrivais à cette lassitude écœurante ? Pourquoi tant s'appartenir pour tant se déposséder ? Où étaient mes mérites ? Quelle était ma valeur ? Pourquoi vivais-je toutes ces contradictions qui me détruisaient ? La biographie d'un écrivain devrait commencer par cette phrase : dès l'enfance, je me condamnai à écrire. Et à l'adolescence, je me rendis compte que cet arrêt était irrémédiable...

Il y avait tant de poncifs à abolir, et qui faisaient loi. Mais la lecture des classiques, quel que fût leur siècle, m'avait appris qu'ils n'écrivaient pas bien, au sens professoral du mot, tout comme la lecture des écrivains mineurs m'avait également appris qu'ils écrivaient bien, professoralement parlant. La création assume sa propre fin. Pourquoi lui en trouver une autre ? Ni Saint-Simon, ni Proust, ni Balzac n'avaient suivi, n'avaient enfreint l'art d'écrire, car ils n'avaient jamais cru que pour écrire, il fallut écrire bien. Aucun grand écrivain ne s'était proposé de moraliser, d'édifier, d'enseigner, d'instruire. Seuls, des commentateurs leur imaginent des « messages ». La plupart d'entre eux n'avaient-ils pas préféré l'exception à la règle, assurés d'atteindre à l'universel par ce que leur individualité con-

tenait d'exceptionnel. Petites œuvres parfaites mais d'une perfection pétrifiée ! Grandes œuvres imparfaites mais d'une imperfection aussi profonde et agitée que la mer ! Les premières sont l'œuvre de grammairiens, de stylistes, de puristes. Les secondes, celles des maîtres de la langue et du style. Les phrases les plus entortillées de Saint-Simon sont encore l'indice de son génie. Proust, quand il écrivait, ne surveillait pas l'harmonie que surveillait Anatole France. Il n'y a ni loi, ni canon pour qui écrit ; il n'y a que ce qu'il écrit. Montesquieu a dit un mot là-dessus, auquel je souscris entièrement. « Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on a écrit mais comme il écrit, et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien. »

Lorsque je jugeais telle page mal écrite, je la jugeais en tant que juge et partie. En réalité, ce n'était pas moi qui jugeais mais quelque monsieur de Norpois qui m'habitait, car un écrivain rencontrera toujours son monsieur de Norpois, qui lui dira, cigare au bec, après un bon dîner, qu'il n'y a qu'une seule manière d'écrire et que c'est celle de l'écrivain à la mode. Le personnage de Marcel Proust jugeait de la valeur de futur auteur d'*A la recherche du temps perdu* par le dernier roman de France. Quand le jeune écrivain est auteur dramatique, comme le fut Paul Claudel, alors, il lui faudra attendre soixante ans pour être joué à la Comédie Française, parce que la Comédie fait recettes avec Feydeau. L'écrivain authentique est à la littérature ce que le saint est à la religion. Ce dernier doit fonder son ordre religieux pour y pratiquer l'aspect le plus personnel de sa sainteté, que lui dénie les autres monastères. Ainsi l'écrivain fonde son style, crée sa langue, invente son originalité. Ses clichés paraîtront même nouveaux. La forme et le fond de son œuvre sont donc irréductibles...

L'œuvre faite ne peut être autre que ce qu'elle est. Que les Pensées aient une autre forme et elles ont un autre fond et Pascal n'en est plus l'auteur. Tout se tient, tout est lié et indissolublement. La forme appartient au fond, comme le corps à l'âme, le sujet à l'objet, le verbe à l'attribut, le thème à son développement, les qualités aux défauts. L'écrivain parfait n'existe que dans notre

imagination. Le romancier idéal du XIXe siècle eût été celui qui eût pu combiner le meilleur de Balzac avec le meilleur de Stendhal. Un écrivain écrit donc avec ses pensées, ses idées, ses préjugés. Il écrit avec sa maladie quand il est malade, avec sa santé quand il est robuste, avec ses vertus s'il en a, avec ses vices qu'il a. Son effort, son application secondent son tempérament. Son œuvre est donc ce qu'il est, lui, infiniment plus que ce que sont ses muscles plus ou moins développés, son cœur plus ou moins solide. La genèse d'une œuvre échappe toujours par quelque côté à l'analyse qu'on en fait. Et les études les meilleures ne restent que des commentaires plus ou moins personnels. Les universités prennent des vessies pour des lanternes lorsqu'elles enseignent l'art. Après bien des recherches, que sait-on d'une œuvre quand on sait qu'elle fut écrite en prison, à la cour, dans une taverne, dans une bibliothèque ? Le Misanthrope répond fort bien à Oronte qui s'inquiète de la qualité de son sonnet parce qu'il l'a écrit trop vite. Le temps ne fait rien à l'affaire. La réflexion est terrible. Elle vaut pour les œuvres qui ont coûté à leurs auteurs jusqu'à des larmes de sang. Adolphe qui a été écrit en quelques jours est un aussi grand livre que Madame Bovary qui a été écrit en quelques années. Cependant certains livres, assez rares, exigent de ceux qui les écrivent une telle somme d'expériences, d'aventures, une telle maturité d'esprit, tant de réflexions, un travail si considérable que dans leur cas, le temps lui-même finit par leur prêter un génie que l'adolescent le plus génial ne pourrait revendiquer. Quel Rimbaud — il n'y eut jamais songé — eût écrit les *Essais* de Montaigne ou les *Voix du silence* de Malraux ! Car s'il y a un génie propre à l'adolescence, et qui se rit du temps, il y a aussi un génie propre à la maturité, qui se nourrit du temps, celui par exemple de Châteaubriand écrivant ses *Mémoires d'Outre-tombe*, que les *Abencérages* ne laissaient nullement prévoir.

Avec les années, mes expériences cessèrent d'être littéraires. J'entends par là que mes joies et mes peines me devinrent plus personnelles que les joies et les peines des héros dont je lisais les aventures. Mon plus grand chagrin ne fut pas, comme celui de Wilde, d'apprendre la mort de Lucien de Rubempré mais bien de voir la

mort de mon père. La réalité prenait plus d'emprise sur moi qui lui en laissais prendre davantage. Je vivais sur plusieurs fronts à la fois, ceux du cœur et ceux de l'esprit, ceux de l'âme comme ceux du corps. Je levai même la masse de quelques aventures inoubliables. Ce sont ces aventures dont mon théâtre est né, car avant d'être joué sur une scène, c'est en moi que tout s'est joué. Les représentations extérieures n'étaient en somme que des reprises. La générale se déroulait en moi. Si cela laisse entendre que je me suis souvent trouvé en état de représentation avec moi-même — les psychiatres ont un terme plus scientifique et plus direct pour ma circonlocution — cela ne signifie pas que je commande mon émotion. Je la prévois sans la forcer. Je prévoyais que j'écrirais mais jamais ce que j'écrirais. Au collège, je voulais devenir romancier. Je n'ai écrit aucun roman et n'en prépare pas. Je n'ai jamais pensé écrire pour le théâtre. Et j'ai fait cinq pièces. La vie mène donc l'écrivain où elle veut, et lui, il écrit ce qu'il peut, avec les moyens qu'il a. A la longue, il évite les détours et ne finit par dire que l'essentiel. S'il se sert des mêmes mots, s'il tourne autour des mêmes sujets, les mots qu'il emploie, les sujets qu'il traite finissent par acquérir une certaine profondeur, un certain rayonnement de plus en plus intense et qu'ils ne possédaient pas la première fois qu'il les a écrits ou pensés. S'il ne suffit pas d'écrire pour devenir écrivain, c'est toujours en écrivant qu'on le devient, encore faut-il qu'un mouvement tout intérieur nous y pousse, et pour des mobiles autres que ceux de gloire et d'ambition. De là à mépriser le succès, non pas. Ni à courir après. Car le succès dépend du public, lequel se comporte le plus souvent comme une cocotte qui raffole qu'on lui baise les mains parce qu'elle prend cela pour de la galanterie. Beaucoup d'écrivains se sont spécialisés dans le baise-main parce que la société leur rend la réciproque. Il n'est que d'amuser les gens pour se les attacher, la société ayant toujours cru que l'écrivain avait la mission de lui faire passer le temps.

Le malentendu qui sépare le public de l'écrivain véritable provient de ce que le public cherche l'auteur là où est l'homme, et l'homme là où est l'auteur, alors que l'écrivain n'est jamais là où

on le cherche. Les biographies sont des fausses pistes : les journaux intimes, les mémoires, des sentiers sans issue. La vie oriente l'œuvre et l'œuvre oriente la vie selon des lignes de forces inconnues de ceux qui les ont. Il arrive toutefois qu'un livre nous révèle à nous-même, au-delà de toute introspection. Benjamin Constant a été pour moi la révélation de ce que j'étais. Je ne peux pas dire mieux qu'il a dit. Pour la première fois, en littérature, un écrivain ne dissociait pas l'intelligence du cœur, la raison du sentiment. Il y a dans Constant deux siècles réunis, le XVIIe et le XVIIIe, et l'homme du XIXe, c'est bien lui, qui fera notre siècle. C'est qu'il lui faut comprendre ce qu'il aime, parce qu'il est du XVIIIe et aimer ce qu'il comprend, parce qu'il est du XVIIe. La tragédie d'Adolphe vient de ce que son héros n'aime plus ce qu'il comprend, parce qu'il a simultanément senti et pensé l'objet de son amour. Enfin, comme Constant, je n'ai jamais cru que les choses fussent une. Ainsi ai-je déployé une certaine énergie à placer mon bonheur sous le signe de l'acceptation. Car si je ne me suis jamais résigné à être ce que je suis, j'accepte de l'être. Il y a de la résignation à l'acceptation assez de place pour le bonheur. Se résigner c'est s'avouer et se reconnaître impuissant à modifier son sort, c'est souscrire à la part d'échec, d'impuissance, de fatalisme, de contrainte qui est dans toute vie. S'accepter, c'est disposer de son intelligence en toute liberté. Je ne me résigne nullement à la pauvreté que je juge méprisable mais je l'accepte parce que je me préfère à l'argent. Je ne me résigne nullement à l'injustice sociale que je coudoie mais je l'accepte comme inhérente à la nature humaine. Je ne me résignerai pas à la mort quand elle viendra mais je l'accepterai telle quelle parce qu'elle m'affranchira de ce qui aura été mon destin. Ce que je suis, je l'accorde avec ce que j'aspire à être. Ecrire est-il autre chose ?

J'accepte d'écrire mais sans m'y résigner car si je m'y résignais je me vouerais à un autre genre de littérature, celui par exemple qui m'assurerait tout le confort matériel et moral voulu. En m'exprimant comme je le fais, je n'exécute aucune corvée. Ce n'est sans doute pas là travailler pour ma gloire et pour mes intérêts. Peu m'importe. Ma bourse est plate et je ne récolte ni succès ni

notoriété. J'écris pour moi et c'est là le scandale impardonnable. Qu'on ne me parle surtout pas de littérature engagée, de message à délivrer. Je ne tiens pas au rôle de témoin. J'ai assez d'être le mien sans me charger d'être celui de l'époque. Oh ! si j'avais pensé à l'argent comme à mes livres, je serais riche. Si j'avais soigné l'éclairage de ma publicité, je serais installé au sommet de la renommée. J'ai manqué du tact le plus élémentaire en ne me prenant ni pour un génie, ni pour un autre. Je connais mes limites. Car si j'avais donné à l'amour le temps passé à écrire, comme je serais aimé ! Mais je manque d'argent — autre aveu qui en fera rougir —, d'amis, d'amour. Heureusement que je n'ai pas de fille à marier, car sa dote serait constituée de manuscrits. Tel que prévu, mes enfants sont en papier. Cette absence d'enfant, de femme ne me frustre en rien. Je ne tire vanité ni de mon célibat ni de ma profession d'écrivain. Mon ambition n'est pas de faire la vedette. J'y réussirais gauchement. Je tiens seulement à écrire un bon livre.

Là est ma vie. Quant à l'autre, celle de tous les jours, je la laisse se débrouiller comme elle peut. Elle ne peut pas grand'chose et j'entretiens avec elle des relations tantôt tendues, tantôt cordiales. Il m'arrive de la maltraiter. Elle ne me comprend pas toujours. Pourquoi me critiquer parce que j'écris ? Il peut sembler anormal d'écrire pour qui n'écrit pas. Et, par la porte de ma chambre qui ferme difficilement, j'entends des bruits qui me dérangent, le téléphone qui sonne, la voix qui répond, certains propos. Je me demande souvent, comme Flaubert, si je suis dans le vrai, car à quoi tient ma vie ? Je suis peut-être dans le faux en ne partageant pas les plaisirs et les peines de ceux qui m'entourent et qui s'affairent. Je renie souvent ce que je fais, je me désapprouve parfois de perdre un temps que je ne retrouverai plus. Je me prends en haine de jouer la partie de cette vie qui ne se joue qu'une fois. La tendresse se flétrit et je m'en veux d'avoir suivi des chimères. Je songe à la douceur qu'il y aurait à ne rien faire. Puis, ce mauvais moment passe, comme passe le bon moment d'après. Le jour se lève sur d'autres illusions qui sont le pain quotidien de ceux qui ne sont pas les invités de la première heure. Et comme je ne suis ni assez vieux pour me désa-

buser, ni assez jeune pour m'abuser, je m'agrippe à ce que mon dégoût de la veille n'a pas désagrégé. Je relis la page froissée. Elle n'était pas si mauvaise que cela. En la corrigeant, elle sera même pas mal. Alors, j'en serre le sens, en varie le rythme, modifie une tournure syntaxique, substitue un verbe au nom. Et les heures passent, comme elles passaient sur les plages de mon enfance, quand j'édifiais des pâtés de sable. Qui peut se vanter de ne pas croire à sa propre fable? de ne pas s'alimenter à ses rêves? Le plus grand comme le plus petit souhaite l'éternité, qui est pour l'écrivain, la page blanche de l'infini...

PAUL TOUPIN

(Extrait de *Souvenirs pour demain*)



Roland Giguère

POÈTE DE L'ÉBULLITION INTÉRIEURE

par

JACQUES BRAULT

Préciser la place que prendra Giguère dans la poésie canadienne s'avère une tâche impossible, non seulement parce que le poète n'est qu'au début de son entreprise, mais encore parce que sa poésie échappe à toute caractérisation nette et définitive. « Une poésie du bout du monde », disait Gilles Marcotte¹ ; c'est vrai et faux à la fois. C'est vrai en ce sens que Giguère se livre à un inventaire cruel qui laisse les habitués du quotidien et les habitants de la surface pantois de dépaysement :

« *J'obéis à cette rage de connaître l'intérieur de ces marais de sang coagulé mêlé de larmes et de sperme.* » (Yeux fixes)

A cette profondeur, l'homme perd ce qu'il a d'humain :

« *J'essaie tant bien que mal à travers mes yeux brûlants de distinguer quelques formes humaines ayant encore quelque chose d'humain.* »
(Yeux fixes)

Mais à cette lucidité métallique, à cette dure exigence du recul s'ajoute chez Giguère une tendresse, une sensibilité naturelle qui nous le rend familier et fraternel. En témoigne ce début charmant de poème :

« *Un enfant en souliers de sommeil
imagine d'inlassables murmures...* » (Faire naître)

La poésie de Giguère oscille donc constamment entre un pôle de désespérance qu'il dit en vers brefs, cinglants, autoritaires :

« *Nous n'y pouvons rien
A quoi bon continuer.* » (3 poèmes...)²

et un pôle d'espoir, d'attente douloureuse :

1. *Le Devoir*, samedi, 3 avril, 1954, p. 6.

2. 3 poèmes de Roland Giguère, dans *Cahiers des Arts Graphiques*, no 3, Montréal, 1949.

*« Le temps clair reviendra
Avec les hommes plus propres
Les femmes plus rieuses
Les enfants plus joueurs*

.....
Attendons sans mourir. » (3 poèmes...)

La dialectique de cette poésie — nous le verrons par la suite — peu à peu tendra à unifier son courant, penchera davantage du côté d'une angoisse inextinguible ; l'enfant sommeilleur cessera de sourire aux anges, car il se sera « suicidé » (3 poèmes...). Dès le début, d'ailleurs, Giguère avait célébré avec une noire ironie la mort attirante :

*« Pourquoi s'arracher les cheveux
Il y a des cordes
Et des branches. » (3 poèmes...)*

* * *

Les thèmes de la poésie giguérienne sont multiples et enchevêtrés. Au début de sa carrière littéraire, notamment dans « Faire naître », Giguère s'essaya à magnifier un amour divers, sensuel, lourd de menaces, un amour total mais non possédé par la folie de la passion, un amour rieur et au bord des larmes comme certains motifs de Mozart. Ce thème de l'amour n'était que balbutié, mal dépris du romantisme commun au jeune âge. En même temps s'esquissait le thème de l'enfance, si cher à Giguère. Pour ce dernier, l'enfance prend un double aspect de principe et de fin, par sa connaissance intuitive, sa secrète possession du monde, par sa présence jamais reculée même aux instants de stagnation totale :

*« toutes ces choses immenses
(nous étions si petits)
ne remuent plus. » (Faire naître)*

Après l'enfance et l'amour, Giguère a abordé la solitude de l'âge d'homme. « Midi Perdu » retrace l'itinéraire de la maturité durement conquise, de la marche vers des pays de lucidité implacable ; la reprise lancinante du « il était midi » indique ce moment crucial de la journée en son milieu, de la lourdeur de midi entre les fraîcheurs du matin et du soir. Giguère a écrit son poème dans une prose qui recherche malgré elle la rythmique du vers. Cette espèce d'indécision de la forme, son balancement, donnent au poème une allure d'énervement impossible à contenir tant s'agacent les nerfs mal bridés :

« *Il était midi sur tous les visages, lumineux cadrans des mirages,
et couchés sur le rivage nous rêvions de nos rêves éteints.* »

À la fin, le poète, comme pour couper court à toute hésitation, grave dans la chair vive cette clausule qui broie les illusions roses des rêves cultivés en champs clos :

« *NOUS*
nous étions seuls »

Ce refus des facilités coutumières à qui écoule sa vie comme une monnaie frivole amène Giguère à isoler l'homme en face des éléments. La nature et l'homme s'étreignent et de cette copulation spirituelle résulte un transfert des propriétés : l'une s'anime tandis que l'autre s'incorpore à la matière fondamentale : « l'homme prit racine dans la terre ». (« Faire naître »)

Et voici que l'impatience du poète qui « n'a jamais cru au prestige de l'attente », gicle en termes de violence crispée :

« *la vie acerbe*
le verbe acide
.....
hommes et mondes
amour infirme
pages immondes. » (Les armes blanches)

Dans un immense ahan de colère, l'homme revendique une libération de son sang protestataire ; c'est le retour au cri du commencement par quoi s'ébranle la parole, cohorte de mots vagues et vastes. « L'ébullition de l'intérieur »³ connaît son plus haut point de température et le poème écrit ravage la feuille de signes vitrioliques. Il prend alors toute son ampleur, le thème central de la poésie giguérienne, le thème de la rage métaphysique d'un être « accoudé à la dernière barrière de l'être » et qui explore, dans le but de les crever, les parois des galeries souterraines. Fusent des accents rimbaldiens :

« *Je crépite*
Eclaterai-je? » (Yeux fixes)

Puis s'épand une certaine paix, par voie de refuge dans l'idéalisme de l'art :

« *et pour continuer à vivre*
dans nos solitaires et silencieuses cellules
nous commençons d'inventer un monde

3. Sous-titre de « Yeux fixes ».

*avec les formes et les couleurs
que nous lui avions rêvées »* (Les armes blanches)

Ces vers, extraits d'un poème dont le titre : « Continuer à vivre » en dit long sur la dernière étape de cette quête poétique plus dévastatrice que la lave d'un volcan, ne doivent pas nous porter à croire que Giguère s'installe dans la résignation gratuite. Le poème terminal des « armes blanches » nous montre un Giguère réalisant les promesses de l'enfance omniprésente :

*« et après des années de ruines de bris et d'oubli
apparaissent à la surface d'un étang
parmi tant de cadavres
un ovale blanc un visage d'enfant »*
(Les armes blanches)

* * *

D'étranges beautés et quelques banales faiblesses marquent l'œuvre de Giguère d'un cachet particulier. Un fait remarquable, inusité en poésie : Giguère se soucie rarement de l'harmonie ; le rythme de ses poèmes sourd de façon globale, non pas vers après vers. D'un accord subtil et permanent de l'image et de la sonorité des mots provient la musicalité de cette poésie :

*« l'ovale de la nuit
a taillé un grand buste
dans la pierre de mes désirs
.....
et je porte ma couronne
à travers tous les désastres
du monde où j'évolue. »* (Faire naître)

Il n'est que de réfléchir sur la liquidité du vers « l'ovale de la nuit » pour comprendre que la poésie moderne, quand s'y adonne un poète authentique, se confie à des libertés plus rigides que les règles de l'alexandrin classique. Même, il arrive à Giguère de moduler dans une tonalité toute racinienne :

*« les fronts les plus purs avaient les plus
belles blessures. »* (Images apprivoisées)

Il faut lire ces « Images apprivoisées » où, en fonction de clichés non figuratifs, Giguère a écrit des poèmes cosmiques aux arêtes cristallines, cassantes, comme des aiguilles de givre. Mais à qui veut juger des meilleures réussites de Giguère, nous recommandons la lecture de

« Roses et ronces » (« Les armes blanches »), l'un des poèmes les plus achevés de notre jeune littérature. Son élan dévastateur, son rythme haletant avec çà et là des oasis d'abandon, ses sonorités croustillantes, craquelantes, confèrent à ce poème une puissance de choc qui révolte et séduit le lecteur, qui le brûle et le glace comme les feux toujours incertains de l'amour. Le texte s'ouvre sur une espèce de refrain qui rappelle Aragon :

« *rosace rosace les roses.* »

Ce refrain est repris par la suite avec quelques modifications qui l'irisent de toutes les possibilités évocatrices qu'il contenait :

« *rosace les ronces*

.....

« *rosace les roses les roses et les ronces .* »

Aussi : des trouvailles, gracieusement fournies par les dieux, songerait Valéry :

« *la nuit se raidissait dure jusqu'à l'aube*

.....

fontaine aussi pure aussi claire que l'eau

fontaine maintenant si noire que l'eau est absente. »

Giguère n'ignore aucune des ressources du langage poétique et sait les plier sans les rompre aux désirs immédiats de l'inspiration.

Cependant, ce langage magnifique pêche parfois par excès de technicité. Le poète se laisse prendre à son propre jeu, au jeu des mots :

« *On ne savait où donner la tête*

plusieurs la donnaient au premier venu. » (Midi Perdu)

Il accepte sans discernement les facilités du premier moment :

« *je dis vagues*

vagues nocturnes

vagues à l'âme. » (Midi Perdu)

« *à fleur de peau*

à fleur de terre et à fleur de mer. » (Faire naître)

Il abuse de la reprise qui alors dégénère en répétition inutile :

« *à la pointe des doigts*

à la pointe des pieds

à la pointe du cœur. » (Faire naître)

Il force l'expression ou la vêt d'un négligé qui manque d'élégante discrétion :

« *la nouveauté pas nouvelle de mon corps transparent.* » (Faire naître)

Surtout, il s'abandonne au mauvais goût des élucubrations automatistes :

« *Presser le pas, le presser comme un citron*

.....
 (*Tout est bien qui ne finit point dit la queue du tatou et la queue aussitôt devient tabou.*) » (Yeux fixes)

Enfin, Giguère accuse la pire de ses faiblesses formelles dans les parties narratives de ses poèmes. Quand il raconte, il devient malhabile, ambigu, il perd son souffle entraînant. On vérifiera cette opinion en lisant « *Midi Perdu* » (le passage du départ de la vie) et « *Yeux fixes* » (la pseudo-anecdote sur les pêcheurs de perles).

En somme, la poésie de Giguère, bien qu'elle soit encore en devenir, atteint déjà à une maturation certaine en des thèmes approfondis et enchâssés avec art dans une écriture de haute qualité. Nous pouvons maintenant examiner la validité de son entreprise, dans ses moyens et dans ses résultats.

* * *

De Giguère, nous n'avons aucun texte où il explique le dessein de sa poésie. Voilà quatre ou cinq ans, il publia une prose intitulée « *Persistance de la poésie* »⁴ et qui nous permet de déceler les articulations de sa poétique :

PERSISTANCE DE LA POÉSIE

« *Après avoir vu les différents phénomènes de l'amour se manifester au cœur de chacun, le premier bûcher fut allumé par des mains d'hommes et par mille miroirs sans tain puis, quand tout fut consumé, mille miroirs aux reflets humains s'avancèrent pour séparer la cendre des tisons encore ardents ; ceux-ci furent ensuite distribués aux enfants qui allumèrent successivement d'autres bûchers dont on sépara encore la cendre des tisons et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul tison et un seul enfant, lui-même aussi grand qu'une flamme.* »

Ce texte, qui rebute les tentatives d'exégèse, est capital à mon sens pour saisir l'intention de la poésie de Giguère ; et je prends ici le mot intention dans son acception première (in-tendere) : démarche intellectuelle orientée vers un certain but. Comment se perpétue cette « *persistance de la poésie* » ? Voyons dans ce texte trois étapes, trois

4. « *Impressions* », vol. 8, no. 1.

temps : d'abord, de l'amour naît le feu ; ensuite on procède à la séparation de la cendre, ce « feu froid », et des tisons confiés aux enfants ; puis, il ne reste qu'un tison et qu'un enfant, « lui-même aussi grand qu'une flamme ». Cette flamme en quoi se résorbe l'aventure spirituelle est aussi la flamme initiale de l'amour avec laquelle on alluma le premier bûcher. Ainsi se détermine la fragile persistance de la poésie, ainsi se ferme le cycle de l'amour dont l'enfant constitue la nouvelle fleur grosse du fruit de demain.

Fondamentale, cette composition de la flamme qui brûle et de l'enfant qui « écrase tout pour tout faire renaître dans le délire » révèle la teneur de la poésie de Giguère. Quand celui-ci se livre au saccage, à la destruction accompagnée d'un rire nerveux, il n'oublie jamais d'accorder, chemin faisant, une confiance, si vacillante soit-elle, à l'homme :

« Ce sont les pas des hommes qui feront les routes, qui les aplaniront et leur donneront l'orientation libératrice. » (Yeux fixes)

Pour dégager la subjectivité massive de cette poésie, pour en trouver la note tonique, les principaux accords, et pour en tracer la ligne mélodique centrale, il faut en connaître le mot-clef. Ce mot, c'est : la flamme. Qu'on lise et relise tous les recueils de Giguère, on y entendra crépiter des flammèches, on y verra le métal en fusion fendre les pierres, la cendre devenir un sol nouveau ; flamme est l'amour tremblant sous « le court visage de l'été ». La flamme fonde aussi l'attitude générale de cette poésie : hautaine sans froideur, charnelle sans lourdeur, impétueuse et attentive, cruelle à force de transparence.

* * *

Le résultat de cette entreprise donne lieu à des réserves sérieuses : « Nous touchons ici (dans « Yeux fixes ») la plus secrète faiblesse de la poésie de Roland Giguère : c'est une poésie qui va vite, qui fuit en avant avec une violence inouïe et par cela même s'interdit une certaine chaleur humaine qui nous la rendrait immédiatement fraternelle. »⁵ J'ai suffisamment cité Giguère pour que l'on constate le bien-fondé de cette assertion. Presque reclus dans la chambre basse de la conscience, le poète profère une parole métallique, coupante, qui n'invite guère à la communion douloureuse des hommes. Ce verbe acide défigure le beau visage des consciences réciproques, broie la main offerte au-dessus des espaces déserts qui s'épandent entre des oasis solitaires.

5. Gilles Marcotte, *ibid.*

« Il nous faut vivre sur pilotis », conclut amèrement Giguère ; poésie qui habite au-dessus des flots et se refuse à la caresse des vagues, de ces mêmes vagues dont hier peut-être la mourante allure allait se jouer auprès d'un enfant endormi sur la grève.

Pourtant, celui qui dépouillera cette poésie de ses étrangetés volontaires, qui la mettra à nu, constatera que chez Giguère subsiste une humanité indubitable, une tendresse de bonne source. Le poète va jusqu'à humaniser les éléments dans le thème de l'eau, miroir et transparence, l'eau qui calme les fièvres intimes, l'eau qui avec l'air est l'élément qui s'amalgame le mieux et le plus souvent à notre être :

« *Les mots-flots viennent battre la plage blanche
où j'écris que l'eau n'est plus l'eau
sans les lèvres qui la boivent.* » (Les armes blanches)

Surtout, l'heureuse faiblesse de cette poésie armée s'exprime dans les fugitives évocations de l'enfant :

« *Tous ces enfants abandonnés
le rire à l'intérieur de leurs cerceaux.* » (Faire naître)

Ces vers, dans leur dolence navrée, préludaient au poème final des « armes blanches » où Giguère, après tout ce carnage intérieur, esquisse une image de fraîcheur primitive (l'enfant) sur un fond d'insouciance enfin récupérée (le cerceau) et maintenant promise aux gravités sercines de l'âge adulte :

« *et après des années de ruine de bris et d'oubli
apparaissait à la surface d'un étang
parmi tant de cadavres
un ovale blanc un visage d'enfant
comme un cerceau retrouvé.* »

ŒUVRES DE ROLAND GIGUÈRE

(aux Éditions ERTA, Montréal)

Faire naître, 1949.

3 Pas, 1950.

Les nuits abat-jour, 1950.

Yeux fixes, 1951.

Midi Perdu, 1951.

Images apprivoisées, 1953.

Les armes blanches, 1954.

Les jeunes et le roman

par

CLAUDE MATHIEU

De tout écrit le roman est celui qui exige le plus de maturité. Il s'édifie à partir d'une expérience abondante et surtout approfondie que ne peut, en général, connaître la jeunesse. C'est pourquoi je ne crois pas, au contraire de d'un de mes confrères, que la paresse intellectuelle cause à elle seule la crainte des jeunes devant ce genre littéraire à la mode. Je ne puis me convaincre qu'on puisse être Dostoïevski, Stendhal ou Graham Greene à vingt ans.

Qu'est-ce en effet qu'un roman sinon la profération, sous formes de personnages autonomes, de démons diversifiés ? La jeunesse ne ressent nul besoin de se débarrasser des siens : elle met plutôt tout son souci à les caresser. Aussi bien l'adolescent qui voudra faire un roman écrira-t-il malgré lui un récit autobiographique (ce qui toutefois n'est pas si mal). Du fond de son souvenir d'homme trois fois vivant, le romancier appelle jusqu'à ce qu'ils répondent, l'ancien camarade perdu de vue, la dame rencontrée dans un salon, l'enfant croisé dans un parc, et s'en sert : il les accuse de ses soucis majeurs, les affuble de ses problèmes les plus secrets ; il les complique ou les simplifie, les réduit ou les exagère selon son gré et les rend signifiants. Ainsi souvent c'est de la réalité que naissent les personnages romanesques, mais ils ont leur source profonde dans le besoin qu'en a l'auteur pour s'exorciser. (Mauriac sans romans eût été le plus parfait rendez-vous de monstres variés). Donc plus que causale, la personne de la réalité est circonstancielle ; elle est un instrument, un véhicule, un porte-voix.

Ainsi transposés de la vie terrestre à la vie livresque, ou mieux, à la vie de l'œuvre d'art, les personnages, sous l'observation active du créateur, en arrivent à un tel point de différenciation et d'autonomie que leur logique n'est plus celle du romancier mais la leur propre ; aussi le roman ne se peut-il écrire selon un plan très précis : il naîtra de lui-même, de la seule mise en présence des personnages à condition évidemment que ceux-ci soient bons ; il deviendra ce qu'en feront les héros ; les héros changent-ils au cours de l'histoire que le roman en reçoit les contre-coups. Allons plus loin : pour le romancier, cette vie indépendante des personnages est un critère infaillible de la valeur du roman futur. Julien Green, Mauriac et combien d'autres ne cessent de répéter qu'ils ne savent

jamais où les entraînent leurs créatures. Un bon personnage marche tout seul ; s'il a besoin de son auteur comme béquille, c'est manifestement qu'il est infirme.

Cet acte créateur, l'intelligence seule ne peut le produire, non plus que les autres facultés prises isolément. Il procède de tout l'être ; de la tête comme du cœur. Aussi l'estimé-je quasi impossible pour les jeunes chez qui d'ordinaire cette union n'est pas encore faite. Ils écriraient avec succès un traité, un poème, un récit, mais quant au roman...

Prenons pour exemple, de Graham Green, « La Puissance et la Gloire, » que je tiens pour un roman véritable. On ne peut penser que ce livre n'en soit qu'un de fabrication, de technique, d'intellectualisme. Il y a là une authenticité et un engagement intenses qui ne trompent pas. L'auteur y déverse ses obsessions. Pourtant les personnages de Greene ne sont pas Greene ; ils sont eux-mêmes ; mais ils conservent un fondement dans leur créateur comme le fils dit relation au père. Il faut et il suffit que le romancier puisse complètement sortir de lui ces êtres de raison et leur donne de sa vie au point qu'ils nous apparaissent de chair et de sang ; et qu'ensuite, pour les observer avec une acuité suffisante, il se donne du recul, les domine ou les dépasse. C'est là, semble-t-il, que se montre la faille des récits de Mauriac. Manquant d'objectivation, ses personnages conservent avec leur auteur un cordon ombilical encore solide. Mauriac nous décrit souvent leur intérieur psychologique par un don de double-vue qu'il s'offre gratuitement. Cette omniprésence et cette omniscience que Sartre lui reprochait d'ailleurs, donnent à ses livres l'apparence d'une construction fragile, un peu factice, qui a sans cesse besoin du secours de son auteur. Greene — et les romanciers modernes en général — se permet rarement ces facilités. Il n'écrit pas : « X était en colère », mais : « X avait les mâchoires serrées » ; ou bien, s'il se laisse aller à affirmer ce « X était en colère », c'est qu'il vient de nous faire voir X dans des circonstances qui manifestent sa colère, comme si Greene, pas sa description, faisait la même découverte que nous en même temps que nous.

Ce ne sont là que quelques-uns des empêchements, choisis au hasard comme on dit à la radio, que trouvent les jeunes devant un roman à faire. Certes il en est, — on cite volontiers Françoise Sagan à qui j'ajouterais de préférence Radiguet — qui ont y quelque succès. Mais qu'on généralise jusqu'à affirmer que les jeunes sont aptes au roman et que seule la paresse peut les en distraire, j'estime qu'il y a là beaucoup d'exagération. Evidemment, si toutefois de jeunes Canadiens me prouvent le contraire, romans valables en mains, je serai mille fois heureux de changer mon opinion.

JOURNAL INTERMITTENT

par

LOUIS-MARCEL RAYMOND

Que mes amis se rassurent ; je ne tiens de journal qu'en voyage. Point de manuscrit sous clé chez moi ou déposé chez le notaire, qui leur ferait redouter ma mort. Qu'ils vivent donc en paix ; je n'ai point placé de bombes à retardement à leur intention ; j'espère seulement m'en aller comme j'ai vécu, simplement, sans ennuyer personne, sans mise en scène. J'ai horreur du mauvais théâtre et je trouve les cadavres encombrants. On a d'ailleurs plus de plaisir à dire vivant ce que l'on pense. Les voix d'outre-tombe sonnent faux comme celle des spectres au théâtre.

Donc en voyage, j'écris le soir ce que j'ai vu ou entendu le jour. Mes poches se déforment de ces petits calepins indispensables à un biologiste qui doit noter scrupuleusement ses observations. Fabre demeure mon modèle en dehors du domaine des sciences d'observation, car les humains ont des mœurs d'insectes, plus volontiers pinçants que caressants, et si caressants avec l'espoir de la réciproque. Il y a aussi la mante religieuse qui dévore son mâle, la reine abeille qui l'émascule une fois le vol nuptial accompli. Sommes-nous bien chez les insectes ? Et la cigale ? Et la fourmi ? Et le cloporte ? Et le bousier ? Mais je m'égare. Prenons donc ces carnets pour en extraire quelques propos décousus ayant surtout trait au théâtre.

Londres, le 30 juin 1950. — Une fois rangé et les « avoines sauvages » dûment semées « on the continent », le jeune Anglais se vieillit rapidement : col dur, serviette, melon, pépin. Pour dépenser son surcroît d'énergie, il prend de longues marches.

Dans un pub : bière foncée, saucissons enrobés dans une pâte ; vieillardes édentées dans un coin, dignes de Breughel. Trafalgar Square : pigeons et pédéastes.

Le 1er juillet 1950. — Le *Canada House* est en liesse, en ce jour de la Confédération, mais non pour moi, Canadien. J'ai déjà eu la même expérience ailleurs. On est rarement le bienvenu dans sa propre ambassade. N'y compte pas trop, voyageur. Ton arrivée dérange une routine ou interrompt une réception.

Un mot sur la cuisine anglaise : chaque plat a sa sauce. La soupe est épaisse à la farine ; la viande ne se sert pas sans un épais brouet et le dessert (« the sweet ») s'accompagne d'amidon. Ce qui fait qu'après

le repas il vous faut appeler au moyen de *ginger ale* des rots de soulagement. Peut-être faut-il chercher là l'explication d'une certaine morgue anglaise qui ne tombe qu'au troisième *scotch*.

Le soir, au théâtre St. James : *Venus observed*, de Christopher Fry. L'orchestre est en forme de fer à cheval. L'ouvreuse s'enquiert si on prendra du thé à l'entr'acte. Pour montrer qu'elle a passé 10 ans en Amérique, Perpetua porte une large ceinture du Texas et tire des pommes au revolver dans le jardin, comme Guillaume Tell à l'arc. Par association d'idées, cela enchaîne la scène suivante: le père et le fils rivaux tirent à l'arc ; le vainqueur aura la fille. Le vers est agaçant, brillant de verroterie bon marché. Lawrence Olivier s'y laisse prendre et récite comme si c'était du meilleur Shakespeare et toute la troupe l'imité. L'ensemble très théâtral au mauvais sens du mot. Incendie ; on boit le champagne sous les arbres. Une fausse profondeur. On dit quelque part : « love is the meeting of two solitudes », mais cela est déjà chez Powys et sans doute ailleurs.

Passé plusieurs heures au British Museum à regarder des trésors : des cloches chinoises de l'époque Ming ; le *Codex sinaiticus* et le *Codex alexandrinus* ; une lettre de Voltaire à Hume, en anglais ; d'un roitelet des Indes : un message de bienvenue en caractères d'or sur ivoire battue ; la signature abrégée de Shakespeare sur une reconnaissance d'hypothèque ; une variante de l'*Adélaïde* de Beethoven ; le manuscrit des *Sonnets à la Portugaise* ; des lettres de Montaigne, de Luther, de Darwin. Très émouvante, la vitrine consacrée à Scott ; on a développé les dernières photos impressionnées dans l'appareil photographique qui gisait à ses côtés.

Je ne voudrais pas tomber dans le style catalogue, mais ce musée est d'une telle richesse que je devrai y revenir. Voici un crâne humain de l'époque aztèque, incrusté de mosaïque ; des boucliers romains et des lances trouvés en Angleterre, dans des tourbières. Il faudrait des heures pour visiter l'exposition J.S. Bach ou les salles de manuscrits. Je me penche sur une édition des poèmes de Charles d'Orléans, ornée de miniatures flamandes ; on voit le poète prisonnier dans la tour de Londres. Et puis des salles et des salles en enfilade. Ici des cylindres chaldéens. Inépuisable salle égyptienne avec des momies, du pain, du blé et des poissons (secs bien sûr) trouvés dans des tombeaux. En un mot toute l'Égypte est là avec ses bornes, ses rois, ses temples et jusqu'aux tablettes qui permirent à Champollion de renouveler l'égyptologie.

Le 3 juillet 1950. — Visite au British Museum of Natural History qui a aussi ses curiosités : un couteau d'alchimiste, en agate, à pointe d'or, de la collection de Sir Hans Sloane ; un perroquet en serpentine, d'un beau vert ; une boîte à priser en améthyste.

Le soir, à l'Ambassador's, *Fallen Angels* de Noel Coward, avec Hermione Gingold et Hermione Baddeley. Pas une ride à cette vieille comédie, pas loin du burlesque, mais sauvée constamment par l'esprit de Coward. Deux amies voient leur sécurité compromise par la nouvelle qu'une ancienne « flamme », rencontrée sur le continent, un Français naturellement, doit venir en Angleterre. Elles ont reçu chacune une carte postale. Leur premier mouvement est de s'enfuir ; elles s'habillent en hâte pour découvrir qu'elles portent un chapeau à plume exactement semblable. Cela donne lieu à des plaisanteries sur les chapeaux auxquelles je ne demeure jamais insensible. Elles décident de rester et de faire face à la situation. « Après tout, il y a longtemps que nous n'avons pas eu l'occasion de pratiquer notre français ! » Les maris sont absents ; elles se font un souper élaboré et pour se donner du courage sont assez généreuses avec les cocktails, mais l'alcool délie les langues ; elles ne mettent pas de temps à se dire leur quatre vérités, se calment, épient le bruit des taxis qui arrêtent dans le quartier.

Les deux actrices sont superbes, très grandes dames, avec un soupçon de vulgarité délicieux. Tout cela bien frelaté, sans doute, mais je ne suis pas de ceux qui boudent leur plaisir devant une comédie bien construite et bien jouée.

New York, le 17 décembre 1953. — Au New York Centre, *Richard III* de Shakespeare, dans une mise en scène de Margaret Webster. De très loin ce qu'il y a de meilleur ici actuellement, pas tellement par le jeu de José Ferrer que par le dessin de l'ensemble. Tout se passe sur un praticable ; tantôt on apporte une chaise, un trône, un étendard. Webster connaît d'abord son Shakespeare comme personne et de plus elle sait tirer parti du corps humain ; elle groupe les acteurs d'une certaine façon tantôt selon la teinte générale de leurs costumes, tantôt selon l'effet à souligner. C'est aussi beau que du Baty car elle connaît aussi l'éclairage à un ampère près. Un exemple : un pinceau lumineux nous montre Richard III endormi sous son étendard ; ténèbres complètes, puis l'autre côté de la scène soudain éclairé révèle cette fois le camp ennemi, Richmond dormant sous son oriflamme. Cela suffit : impression complète d'un champ de bataille.

La mise en scène est d'une telle intelligence qu'elle sauve cette longue chronique, un peu inarticulée par moments, qui nous raconte comment le duc de Gloucester convoitait le trône d'Angleterre bien que nullement héritier direct, fait disparaître un à un les divers prétendants. Tous les incidents sont des prétextes pour un metteur en scène de goût pour composer des tableaux saisissants. Un des plus beaux est celui de la scène II du premier acte où des moines, cagoule rabattue, emportent le corps de Henri VI dans un cercueil ouvert, précédé de Lady Anne, sa

bru, portant le deuil et se lamentant et maudissant le meurtrier, le futur Richard III. Il est regrettable que Maureen Stapleton ne soit pas à la hauteur : sa voix n'est pas posée. Mais cette mise en scène a une grandeur digne des danses de morts médiévales.

Paris, le 2 juillet, 1954. — A Paris pour assister au Congrès International de Botanique, même à titre personnel — et surtout à fonds personnels — j'ai des obligations envers cette vénérable science qui rassemble ici plusieurs milliers de savants des quatre coins du monde. Il y a tellement de réunions, de séances de travail, que je n'ai pu suivre comme je l'aurais voulu le 1er Festival International d'Art Dramatique, commencé d'ailleurs avant que j'arrive. Toutefois, je crois bien avoir cueilli le meilleur morceau en allant entendre au Sarah Bernhardt, le « Berliner Ensemble » dans la fameuse pièce de Berthold Brecht : *Mère Courage et ses enfants*.

C'est une charge contre la guerre d'une férocité indescriptible. Mère Courage suit les armées pour vendre des alcools frelatés aux soldats. Elle perd un à un ses enfants, mais toujours pousse sa roulotte. Tous les personnages portent des costumes couleur de terre qu'accentue une lumière d'une force brutale.

Hélène Weigel joue le rôle de Mère Courage. On la voit vieillir de scène en scène ; c'est une très grande artiste. D'ailleurs chacun joue tellement bien qu'il n'est même pas tellement nécessaire de connaître à fond la langue allemande pour suivre cet admirable drame dans ses moindres détails.

En revanche, quelques jours plus tard, un groupe espagnol vient donner *La vie est un songe* de Calderon, dans la mise en scène la plus conventionnelle, la plus réactionnaire qu'on puisse imaginer. On se croirait avant Antoine, avec Stanislavski, avant Copeau. A croire que le théâtre n'a fait aucun progrès depuis cent ans. Les monologues sont dits en s'avancant la main sur le cœur ; on meurt en se serrant la gorge. A croire que les dictatures et les arts ne font pas tellement bon ménage.

Paris, le 10 juillet 1954. — Déçu par la représentation du *Vray mystère de la Passion* de Gréban sur le parvis de Notre-Dame, d'ailleurs un demi-succès à cause de la température. Ou l'on ne joue pas ou la pluie fait interrompre la représentation ; mais ce soir on ira jusqu'au bout.

On dirait que Pierre Aldebert a voulu en remonter à Cecil B. de Mille, lui-même. 1200 figurants pour commencer ! Des hérauts, montant des chevaux carapaçonnés, la trompette à la bouche, annoncent le spectacle ; avec l'odeur de crottin, cela fait plus cirque que mystère. Serge Lifar, vêtu en diable, sort de la gueule d'enfer toute rouge, en se contortionnant, entouré de diabolotins vociférants. Et cela distrait également par son côté vaudeville.

Il n'y a pas de doute qu'un spectacle comme celui-là présente des difficultés. Il faut un grand spectacle, étant donné le cadre très vaste, mais ce « vray mistère » est coupé ici et là de scènes intimistes qui sont perdues dans une aire trop vaste. Ainsi, des si belles complaintes de Notre-Dame, ainsi de la désespérance de Judas. On ne les voit pour ainsi dire pas, tant le côté « show » peut distraire. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas aussi de belles choses. L'entrée à Jérusalem, par exemple, où le Christ, par quels artifices (tunique de nylon, peut-être) apparaît lumineux, transparent, inhumain. De même toutes les scènes jouées dans les tours ou devant la grande rosace illuminée.

Sans date. — Nice, vie horizontale sous le vent chaud d'Afrique, après une semaine d'herborisation dans les Alpes, avec leurs neiges et leurs jardins alpins.

Que d'images mêlées, botaniques, géographiques et humaines. Maisons savoyardes recouvertes de grandes ardoises du pays. La Dent du Chat crevant les nuages, que regardait Charles Dullin enfant. Monastère d'Hautecombe dominant le Lac du Bourget. Châteaux construits en nids d'aigles. Prison du Marquis de Sade. Route Napoléon. Clochers à coins relevés. Villes-fortes de Vauban.

Courte visite en Provence, chez Gustave Cohen : vin rose, cigales, chênes-verts, oliviers, siestes. Petites rues de St-Tropez ; voiles de bateaux tendues comme des bâches abritant des dîneurs désœuvrés. Pastis sur la terrasse d'un haut village sarrazin où Pierre Brasseur, torse nu, joue aux boules, puis retour à Paris après une traversée en chemin de fer de toute la France, du sud au nord : Marseille et sa rade. Lyon et ses deux fleuves. Architecture bourguignonne. Vignobles aux noms évocateurs.

Paris, le 2 août 1954. — Entré à l'hôtel pour apprendre la mort de Colette. Les vacances sont commencées ; beaucoup de restaurants fermés ; pas de théâtre. Paris est livré aux touristes.

Paris, le 3 août 1954. — Dans la rue Beaujolais, qui fleurit sa Bourgogne, le petit peuple de Paris qui ne peut se payer de vacances rend par sa présence et son animation silencieuses un dernier hommage à Colette qui est morte hier âgée de 81 ans. Il y a là des enfants, des bonnes femmes en robe sale ou en tablier, savates éculées, traînant à bout de bras d'informes cabas. Il fait très chaud. Des journalistes prennent des photos ; un gendarme dirige la circulation. Quelques personnes s'engagent au numéro 9 et, sauf de rares intimes, sont refoulées par la dévouée Pauline.

Je m'y suis risqué à mon tour, déclinant nom, qualités et admiration pour la vieille dame du Palais Royal, mais j'ai dû me contenter de signer un registre. On est catégorique :

— Madame Colette ne veut voir personne ; elle l'a dit et répété durant ses dernières heures de vie ; surtout pas de journalistes, pas de photographes.

Je suis retourné dans la rue, voulant au moins me pénétrer du cadre dans lequel Colette a vécu. Il me faudra relire quelques pages du *Fanal bleu* ou de *Paris de ma fenêtre*. D'un côté, un magasin de timbres-postes ; de l'autre une librairie. En montre : des photos, des livres, à côté de belles illustrations botaniques du XIX siècle, ces images de fleurs vieillottes dont Colette a si bien parlé dans *Pour un herbier*. En place d'honneur, un livre ouvert montre la page de garde décorée de l'écriture ferme de Colette : « A Berthe Groves, ma voisine, j'offre ce que j'ai de mieux, un exemplaire de SIDO ».

Et en effet de tous ses livres, c'est à celui-là que je suis retourné le plus souvent. Portrait inoubliable de sa mère : Sido dans son jardin. Sido avec toutes les bêtes errantes qu'elle recueillait. Sido et son second mari, amputé d'une jambe et écrivain rentré. On la retrouve encore dans *La maison de Claudine*, inquiète de ses enfants grim pant aux arbres, de sa fille aux longs cheveux lisant des romans et pleurant, sciant du bois au potron-minet, épuçant un rosier ou préparant une corbeille pour une chatte pleine, ne voulant pas s'absenter pour ne pas manquer la floraison d'un cactus. Je pense aussi à cette source dont Colette a parlé, cachée sous les menthes, quelque part à St-Sauveur-en-Puisaye. C'est son âcre goût que Colette désirait avoir plein la bouche quand elle ferait adieu à cette terre qu'elle a tant aimée en païenne.

Trois fenêtres donnent sur la rue Beaujolais ; trois autres sur le jardin intérieur du Palais-Royal. Ce sont les seules qui soient ouvertes de tout le vaste édifice.

La semaine dernière, Gustave Cohen m'avait montré la maison qu'habitait Colette à Saint-Tropez. Nous avons fait un pique-nique sur la plage, parmi les pins et les lavandes. Dans le sable, les chardons bleus, les lis-de-mer décrits par l'auteur du *Blé en herbe*.

Maintenant, un dernier regard sur le jardin intérieur : ses roses, ses statues, ses nourrices et ses enfants. Sur la clôture : un chat gris de l'espèce la plus vulgaire mendie une caresse, un regard.

Peut-être sent-il lui aussi, à sa manière, qu'il y a maintenant quelque chose de changé dans le quartier.



LUMIÈRE

par

JEAN-JULES RICHARD

Mousseau ne vit pas dans une tour d'ivoire, ni au sommet d'un pic inaccessible des Andes comme les condors. Mais quand il crée une œuvre, il agit comme les aigles envers leurs petits ; il la force à dévisager le soleil. C'est pour cette raison que son atelier est lumineux.

On n'accède pas à cet atelier, on l'escalade. Une porte à deux battants, qui rappelle assez les abords des vieux hôtels de Paris, s'ouvre sur une cour de la rue Visitation, ancien quartier de la noblesse. Un regard au fond de la cour nous prépare à l'attrait du mystérieux refuge où nous serons admis. Déjà le charme opère. Le puits des quatre murs donne une impression de sécurité comme on devait en ressentir après avoir franchi un pont-levis. Le refuge pourtant est là-haut. En hiver, les traces des pas forment une ligne tachetée quand on monte des degrés tortueux.

La porte est compliquée. On ne sait si on doit frapper ou non. L'entrée semble gratuite au profane, au badaud émerveillé, en visite dans des lieux enchantés. On frappe, si on connaît notre hôte.

Dans les marches du dernier escalier, la pénombre nous promet déjà l'initiation à l'atmosphère. Certains objets attirent l'œil, mais ne retiennent pas l'attention sous le coup des surprises. Le premier objet que nous discernons plus tard comme faisant partie de l'ensemble est un bouclier africain. Son origine : mystère. Il est en fourrure blanchâtre, coupée de huit rectangles s'ouvrant sur un fond noir. Et solide. Le bouclier a l'air de dire : « Si tu arrives ici imbibé de la bêtise ordinaire qui court les rues, fous-moi la paix. »

Si on pensait se trouver devant un dandy comme Paul Valéry, on est déçu. À l'aise, Mousseau est vêtu d'une vieille robe de chambre qui lui sert de togé, de douillette et de chiffon. Les semelles de feutres de ses pantoufles ont glissé sur le parquet luisant, composé de pièces désassorties de prélat sombre. Les pas sont devenus rêches sur un grand tapis tressé et tendu plus près de l'issue. Un geste nous invite à jeter notre paletôt sur une chaise pliante de style arabe. Cette chaise extrêmement ouvragée est une des pièces entre quatre de mobilier de

même art. Elle semble monter la garde à l'entrée de ce grenier. Le meuble semble trop beau pour recevoir nos loques, vu que même nos atours de fêtes ne servent qu'à fagoter son homme. Notre hôte le sait très bien. La préoccupation de son apparence le fait apparaître en général en vêtements négligés, comme chez tout bohème respectable.

Le regard tombe sur une des dernières toiles pendue au mur pour être jugée sévèrement. Un miroir de même inspiration que le fauteuil, surplombe un petit meuble chinois. Cette crédence était destinée à contenir les cendres des ancêtres, dit-on. Le bois de couleur foncé est recouvert de minces figurines d'argent. Il faudrait des heures pour en admirer les détails. L'intérieur de la case centrale, qui s'ouvre comme une armoire, est lui-même garni de figures. Elles sont plus espacées et semblent désigner le nombre des ancêtres dont l'âme y a fait séjour.

Une moue nous désigne un grand vase de verre jade qui soutient la tige de grosses gousses séchées. C'est un bouquet de cotonnier sauvage comme il en fleurit dans la contrée environnante. Puis, sur un bahut, une banelle d'osier remplie de fruits multicolores. Les fruits ne sont pas là comme sujet de nature morte. On peut en choisir un. Geste inutile ! Il y a trop de choses palpables et indéfinissables autour de nous : nous avons besoin, il semble, de toute la liberté des mains.

Si Mousseau n'est pas déjà tombé dans son piège, on peut s'asseoir dans une grande paresseuse ultra-moderne en paille de bambou. Ou sur une des chaises canadiennes au siège d'écorce de hêtre tressé. De l'un ou l'autre endroit, on pourra lorgner vers les murs, car il semble poli de se laisser aller à la curiosité. Il y aura quelques photos d'intimes et d'amis. Le peintre les a prises et faites lui-même avec un semblant de néo-réalisme italien. Les angles sombres et les blancs vifs donnent un aspect quelque peu tragique aux traits et aux formes.

Pour orner la quiétude assoupie par une musique en sourdine, des plantes vertes, des lierres, des glaces et des cactus devant les trois grandes fenêtres. Quelques plantes pendent des entrants. D'autres miroitent sur un établi, intercalées avec des cendriers de céramique, une chandelle trapue, quelques poteries du dernier goût, une petite souche passée à la cire et rappellent une sculpture d'Esquimau. Plusieurs souches décorent différents coins de l'atelier. Quelques-unes sont suspendues, d'autres dorment sur des bannes d'osier remplies d'attirail. L'artiste nous explique que ces ligaments de racines lui présentent l'idée de formes organisées. Ce sont des modelages vivants, des êtres animés, pleins de passions, de tourment et de joie.

Mousseau n'a pas encore perdu le goût de la bohème dont le travail

est le pire ennemi ; le pain, le mastic ; le tabac, l'opium et le café, l'alcool. Une odeur de café fraîchement moulu nous arrive du fond de la pièce, séparée par une claire-voie, à baguettes horizontales. Les murs ont été recouverts, à temps perdu, de matériaux de fortune puisqu'il faut bien laisser le vent dehors pendant l'hiver et que le foyer de fonte du siècle dernier ne suffirait pas à réchauffer le quartier. Les murs sont neutres et on n'en remarque pas les détails à moins de les passer à la loupe. Seuls les accessoires sont visibles. Ils ont été campés là par des mains d'artiste et avec un rare bonheur. Deux longues cornes d'antilope, deux becs de poisson-scie, quelques autres sculptures de bois taillé dans la terre par la nature, un masque d'escrime et l'ombre flottante des objets parviennent à faire disparaître le mur.

Pendant la journée, la lumière de la cour avec les deux puits de lumière contribuent à remplir la pièce de traînées de transparence. Le soleil n'y entre jamais directement, mais la diffusion est parfaite. Les couleurs disparates qui lèchent les doigts du peintre, lui plaquent les bras, fleurissent son sarrau, lui balafrent la figure, ressortent autant que les tableaux. Les masses de couleurs et de tons qui caractérisent le travail de ce peintre bondissent sur la toile comme autant de reliefs. La clarté les rend comme phosphorescents en éliminant les reflets. Les pièces de l'ameublement conduisent aussi des ondes chaudes à travers le trajet des mouvements et de la polarisation.

La nuit, la lumière demeure crépusculaire avec des taches éclatantes ici et là et des chatouillements laiteux à d'autres endroits. Un parasol japonais bouche-bée vers le plafond, un grand chapeau mexicain bayant aux corneilles et des abat-jour métalliques irradiant et dardent tour à tour des nimbes, des contre-jour, des colorations et des faisceaux vers les endroits d'apparence les plus appropriés.

L'artiste travaille surtout la nuit, ayant besoin de silence, et un tout autre système de projection entre en jeu. Cette nuit, se mettra-t-il à la tâche ? Si oui, où donc se trouvent les outils ? Dans l'ordre le plus parfait et parmi la plus méticuleuse propreté de la pièce, on s'imagine mal un fouillis de matériel. Pour voir tous les outils, il faudrait replier le paravent.

Le paravent est aussi un chef-d'œuvre de l'art arabe. Le bois est d'un brun de chêne et le cadre soutient mille motifs ajourés par où on s'imagine apercevoir l'œil moqueur d'une courtisane. Comme sur le cadre des autres meubles de même style, on distingue des devises et des légendes en caractère arabe. Des boucles, des fuseaux, des grilles. Incrustées dans le cadre, de petites pièces de nacre appointées présentant des symboles.

C'est derrière le paravent que se trouve la boutique. Tout est là : les pinceaux, les brosses, les pigments, les pots de gouache, les tubes de saséine, les fioles d'huile, de vernis et de dissolvant. Les toiles nues, les cartons, les faux-cadres, les baguettes, les plaques de verre, les arcs-en-ciel, le goût du travail, la senteur forte des couleurs, les étoiles filantes, le désir de créer et l'amour de toutes ces choses.

Le privilège d'assister aux gestes de la création ne revient cependant qu'à la famille du peintre. On saura tout au plus qu'il se mettra au travail avec ardeur et calme. Souvent il s'éloignera du chevalet. C'est pour cette raison qu'il se ménage dans cet atelier, qu'on aurait cru encombré, vingt-cinq pieds de recul. Et alors personne ne doit se trouver dans sa piste, il ne pourrait le supporter.

Après avoir peint pendant une heure ou plus, il aime à s'asseoir loin de sa création. Tout en grillant une cigarette fraîchement tournée entre ses doigts, il cherchera des faiblesses à sa technique. Sans pitié, il les découvrira s'il y a lieu. Il affirmera alors que la peinture est pour lui un moyen de détente plutôt qu'un travail. Il ajustera les fibres et les puissances de son œuvre à la rétine de l'œil et il s'assimilera les découvertes et les étonnements.

« La peinture, dira-t-il, est faite pour l'agrément de l'œil comme la musique est jouée pour le plaisir de l'oreille. Point n'est besoin de comprendre l'une ou l'autre pour l'apprécier. La musique est composée de sons, la peinture de silences. C'est l'apologie du silence et un passeport vers le recueillement. »

L'atelier, tel qu'il l'a aménagé, est propice à cette distraction de dilettante. L'ambiance de ce coin est indulgente à tout cela. La complexité du décor formé par les objets hétéroclites, si paradoxal que cela puisse paraître, dote la pièce d'une zone de charme, d'harmonie, de ravissement et surtout de somptueuse unité. Il faut être artiste pour mélanger les couleurs et les rendre plus belles les unes que les autres. Il faut l'être aussi pour combiner la beauté des choses et les teinter de merveilles.

La force impulsive de cet être tantôt original, audacieux, désabusé, maussade est normalement reflétée dans son physique. On ne pourrait pas dire cependant qu'il a le physique de l'emploi. Il est charpenté. S'il mesurait trois pouces de plus, on dirait de lui que c'est un géant. Les cheveux blonds en brosse ajoutent à l'effet de robustesse de la figure. Ses moustaches en font bien deux paires et on se demande ce que certaines femmes peuvent en augurer.

Oeuvre à succès que la sienne? On n'est pas si bête que ça! Les précurseurs ont rarement l'usufruit de leurs principes. Combien, parmi les propriétaires d'intérieurs, consentiraient à les décorer de quelques meubles d'art arabe, chinois, mexicain, canadien et ultra-moderne à la fois? La suffisance, dans un gros pourcentage des cas, ne pourrait le supporter. Ni le snobisme. Il faut être banal, banal, banal pour avoir du succès. Dans les beaux-arts, la musique, la littérature et autrement, hélas!

Heureusement qu'il y a la lumière!

Mousseau a compris la lumière. Il s'en entoure. Il en projette. Tant pis pour ceux qui n'en connaissent pas la chaleur, ni la lueur, ni l'éclat!

SOUVENIRS

par

HENRIETTE TASSÉ

J'ai souvent reçu des lettres de gens que je ne connais pas et je ne puis résister au plaisir de citer cette lettre qui est si spirituelle. Elle est de M. Antonin Proulx, l'acheteur des livres français pour la Carnegie Public Library, à Ottawa. Il est mort, m'a-t-on dit.

« Madame Henriette Tassé,

« Montréal.

« Madame,

« Vraiment, je me croyais plus connu... La jeunesse — j'ai cinquante ans — vous a de ces illusions! Heureusement que nos compatriotes sont là pour nous enseigner la modestie, n'est-ce

pas? Moi, au moins, je vous connaissais, j'avais lu de vos articles dans les journaux; j'en avais pris copies... Vous, vous n'avez pas vu l'éreintement que m'a servi Albert Pelletier — pour ne pas parler des louanges de Mgr Camille Roy. C'est bien mal, je vous pardonne... Je n'en veux à personne d'être encore — à mon âge! inconnu, méconnu... et je me réjouis du succès des autres. Est-ce sagesse? Est-ce faiblesse? Laissez-moi croire que c'est par sagesse — une sagesse rudement gagnée... Seulement je voudrais bien savoir qu'un jour quelqu'un entendra

mon S.O.S. et viendra m'aider un peu à l'oublier un peu... ma sagesse.

« Je me présente : Antonin Proulx, bibliothécaire à la Bibliothèque Carnegie d'Ottawa, auteur de quelques ouvrages peu goûtés du public... se venge en encourageant les auteurs canadiens dans la mesure de mes moyens, achetant leurs ouvrages, en parlant, apprenant à les connaître... C'est ainsi que j'ai su les titres de vos livres... et que me voilà avec tout un bouquet de félicitations.

« Je sais par expérience ce que vous devez ressentir à la vue des dégâts que l'on a fait subir à votre dernier livre. Mais peut-être exagérez-vous — comme tous les auteurs — et alors je vous plains moins... (C'est à propos de la biographie d'Hector Berthelot où on a mis une poésie sur l'amitié comme faisant suite à deux vers sur la génèive en omettant les paragraphes qui les séparaient.)

« Je vais essayer de vous acheter vos livres sans passer par les chinoiseries ordinaires. Envoyez-moi un exemplaire de chacun.

« Notre bibliothèque contient des ouvrages qui vous intéresseront fort, comme vous le voyez en lisant les bulletins que je vous envoie avec cette lettre. Vous en faut-il ?

« Confidemment : On ne méprise peut-être pas autant les grandes amoureuses qu'on en a

peur... par égoïsme ; pour ne « pas s'en faire », déranger ses habitudes, son repos, sa quiétude ; par manque de courage, d'idéalisme aussi... Les passionnés se font de plus en plus rares. « Ils sont tant pour frapper dessus. » On se contente d'admirer — d'envier — de loin les natures exceptionnelles — ou plus braves, comme on assiste à un incendie magnifique et dangereux... (Il fait allusion aux grandes amoureuses du XVII^e et du XVIII^e siècle de mes *Salons Français*.)

« Je vous remercie de votre livre, de votre autographe, de votre empressement à me l'envoyer. Je vous envoie le mien en retour, si peu méritoire soit-il.

« Bien sincèrement à vous,

« Antonin Proulx. »

Encore une lettre d'un inconnu, un cousin, frère de l'abbé Lyonnais, qui a fait la généalogie de la famille Lyonnais. Autrefois notre nom s'écrivait ainsi mais mon grand papa a fait changer le nom par un *Bill* en Parlement pour ne pas avoir d'ennui dans ses affaires. Ce cousin publiait un journal à New-York, puis le journal cessa de paraître et il publiait régulièrement des articles dans *Le Messenger de New-York*, *Le Travailleur*, de Worcester et d'autres journaux de la Nouvelle-Angleterre. Il avait en préparation un ouvrage considérable, *La naissance du journalisme en Amé-*

rique et dans les autres parties du Monde, mais il perdit la vue avant de mourir, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Le manuscrit est chez Beauchemin ; espérons que cette maison d'édition publiera un jour cet énorme et nécessaire travail.

Nous avons correspondu longtemps et comme ses lettres sont très spirituelles, je cite l'une d'elles datée du 29 décembre 1934 :

« Charmante cousine,

« Je lis toujours avec intérêt et grand plaisir vos charmantes missives, seulement cette dernière fois vous avez un peu troublé l'harmonie de ma quiétude. Vous me faites un si beau tableau de vos qualités de garde-malade, que depuis l'arrivée de votre lettre, je rumine le projet de me rendre malade afin d'avoir le plaisir de me faire soigner par vous. Ce serait du moins de la nouveauté car il y a déjà longtemps que je n'ai senti une main de femme caresser mon épiderme. (Il était veuf. Je lui avais demandé s'il connaissait une dame qui aurait besoin d'une dame de compagnie pour voyager, que je pourrais soigner au besoin si elle était malade.)

« Grâce à vous j'ai retrouvé mon ancien camarade et ami, M. P.-A. Lépine, que vous avez fasciné de vos charmes. Dans chacune de ses lettres, il ne manque jamais de me féliciter d'avoir dans ma famille une aussi

intelligente et charmante parente. D'autres amis de Montréal avec lesquels je communique assez fréquemment m'ont fait le même compliment, et tout cela m'enrage, surtout à l'occasion des fêtes de la nouvelle année, où on permet ce geste mystérieux qui crée l'amour, ce poème magnifique des lèvres jointes, sous le gui ensorcelé, de ne pas vous connaître personnellement et partager ce bonheur privilégié.

« Je suis content de vous voir revenue aux vrais sentiments de la philosophie et laisser la vie s'écouler de son propre chef, sans chercher à en retarder le cours par des chagrins qui n'apaisent rien, et qui ne servent qu'à rougir les yeux. On naît sans le vouloir ni le désirer et l'on meurt également de la même manière. Alors pourquoi s'alarmer puisque c'est inévitable. Il est désagréable, c'est sûr d'être malheureux, d'avoir des peines et des chagrins ; que voulez-vous, c'est l'imposition de notre droit de vivre. J'ai eu, moi aussi, mes peines de cœur ; j'ai tant pleuré que quelquefois j'en ai mouillé mon gilet, mais c'était des peines de cœur, les rhumatismes les ont remplacées.

« À l'occasion du jour de l'An, il me reste un devoir à accomplir, celui de vous souhaiter que le destin fasse disparaître tous vos chagrins, qui finiront par gêner vos beaux yeux ; que le soleil de l'espérance féconde tous vos dé-

sirs ; que la maladie s'éloigne de votre foyer et que les songes les plus folâtres voltigent toujours auprès de vous. Je ne vous souhaite pas la fortune, c'est un fardeau trop lourd à porter sur des épaules qui n'y sont pas habituées, mais l'amour et la considération des vôtres, qui ne vous manqueront jamais, et toutes les joies que la vie nous apporte dans la modération de nos âges.

« Et sur ce petit sermon, je dis *amen* en vous donnant ma bénédiction.

« *In toto corde meo.*

« Léon Bosue dit Lyonnais. »

* * *

En 1900, je passai un mois à New-York avec mes parents dans un hôtel sur Broadway. Je visitai les parcs, les musées, un peu les magasins. Comme c'était l'année de l'inauguration de l'Auditorium, j'y ai vu le ballet de *La Danse des Heures* de Ponchielli, spectacle de toute beauté. Puis en l'espace de quelques minutes on changeait la scène et un régiment de cavalerie plongeait avec leurs chevaux, d'une hauteur de douze pieds, dans une piscine qui représentait une rivière aux côtes escarpées. On a démoli ce beau théâtre pour faire place au Rockefeller Center.

Je me suis rendue au monument Grant en autobus avec Maman puis je suis revenue à pied seule pour admirer le pay-

sage. Ce n'était pas la saison du Metropolitan Opera. J'étais contente de revenir à Montréal, New-York est trop bruyant.

Ma mère mourut à son retour de New-York et mon père la suivit de près puis ce fut l'aîné de mes frères, qui avait épousé une Irlandaise, et demeurait au Cap Breton. Il mourut de tuberculose pulmonaire. Lorsqu'il m'écrivit pour me faire ses adieux, il était trop tard pour le sauver. Sa femme ayant contracté sa maladie en le soignant fut guérie par des piqûres d'iodoforme. Mon médecin envoya le remède à leur médecin, en lui expliquant comment les doser. Ce médecin était si peu intelligent que ma belle-sœur m'écrivit qu'il ne pouvait remplir sa seringue. Cela ne lui était pas venu à l'idée de prendre une aiguille et une seringue plus grosse parce que c'était huileux. Je dus le renseigner par l'entremise de ma belle-sœur. Pas étonnant qu'il n'ait pu guérir mon frère.

Les deux aînés, des jumeaux, moururent aussi de tuberculose pulmonaire. Quant à moi, je dus suivre un traitement de quatre ans pour la même maladie. Mon médecin me donna d'abord des piqûres de sérum Marmorek, dont on parlait beaucoup en ce moment, mais ce furent des piqûres d'iodoforme et des pointes de feu qui me guérirent. Ce traitement dura un an et fit descendre ma température qui était

très haute, et je cessai de tousser. J'avais maigri d'une vingtaine de livres.

Un jour, une amie, Mrs. Brown, me dit : « I want you to meet my husband and the only time to see him is to have lunch with us. » Pendant le repas je dis au Dr Brown, un spécialiste de la tuberculose : « Ai-je l'air d'une femme qui a fait de la tuberculose pulmonaire ? » Surpris, il dit : « No. You look the picture of health. » J'ajoutai : « Ce sont des piqûres d'iodoforme qui m'ont guérie. » Il sursauta et dit : « Il n'y a qu'un médecin qui possède mon secret. » Je répliquai : « C'est lui, c'est le docteur Adelstan de Martigny. » Après le lunch, il me fit lire le discours qu'il avait prononcé, à Rome, à un Congrès de médecins sur ce traitement. Puis il ajouta : « Malheureusement cela ne guérit pas toutes les formes de tuberculose » et m'amena dans son bureau pour me montrer les plaques des rayons X de ses malades où l'on voyait de semaine en semaine, de grandes améliorations produites par un remède qu'il expérimentait avant d'en faire part à ses confrères. Mais il mourut peu de temps après et je suppose qu'il n'eut pas le temps de compléter ses expériences.

C'est sa femme qui fit, un jour, la meilleure satire sur le mariage. C'était au Club libéral central des femmes de Montréal, dont

je fus secrétaire pendant deux ans. Je causais avec elle lorsqu'une jeune femme vint me trouver et me dit : « You look such a carefree and easy woman that you must not have very much to do. » Mrs. Brown lui dit : « You are mistaken, Mme Tassé is a very busy woman, she does all her housework and besides writes books. » Puis me regardant, elle ajouta : « You look so happy that we would not think you were married. »

* * *

Lorsque je revins à Montréal après avoir demeuré à Iberville pendant quatre ans, mon mari et moi nous appartenions à un club de 500 de trois tables. Chaque partenaire donnait cinquante cents ce qui permettait de gagner de beaux prix. Tous ces joueurs sont morts, seul M. Eugène Tarte survit. Il est pénible de vieillir car on survit à ses amies et amis.

Maintenant nous avons un club de bridge qui dure depuis dix-huit ans. L'une des joueuses Mrs. Brophy a le don de lire le passé et parfois l'avenir dans les lignes de la main. Au jour de l'An elle invite le club à dîner et à souper. C'est à une de ces occasions que je composai ces vers pour la remercier de sa clairvoyance, et surtout pour décrire le caractère de la personne.

Une marchande de bonheur
Pour qui ce n'est qu'un jeu

De ne voir dans les lignes
De la main de ses amies,
Qui sont ramifiés comme une
vigne,
Que des jours sereins et heu-
reux,
Oubliant les noirs soucis
Pour ne prédire que du bon-
heur.

Lorsqu'une de nos partenaires,
Berthe Ouimet, prit sa retraite
au bureau des Postes, Mme
Brophy me demanda de rédiger
une adresse pour le dîner qu'elle
offrit en cette occasion, la voici :

A mademoiselle Ouimet
Berthe Ouimet comme notre
hôtesse

A enfin quitté les Postes
Où elle est toujours à son poste.
Elle y cherchait les adresses
Dans une foule de lettres mor-
tes.

Elle laisse le monde des morts
Pour le monde des vivants
Où ses amies pourront la voir
souvent

Et jouir de sa gaieté, de son
esprit.

Quand on a un si joli foyer
C'est pour y prendre un repos
mérité

Et y être à l'abri de la neige,
de la pluie.

Aujourd'hui nous sommes tou-
tes venues

Vous souhaiter la bienvenue
Et vous offrir nos meilleurs
vœux

Pour un nouvel An joyeux.

A part nos parties de bridge
du dimanche, je joue quelque-

fois la semaine mais il n'y a rien
d'organisé d'avance. Je n'aime
pas le canasta, quand on joue le
bridge aucun autre jeu de cartes
peut nous plaire. C'est mon
violon d'Ingres. On dit que le
jeu de cartes, introduit en France
par des Bohémiens, servit à dis-
traire Charles VI dans ses crises
de folie. Aujourd'hui il fait les
délices des gens intelligents. In-
venté par les Sarrazins le jeu
de cartes remonte à la plus haute
antiquité.

Pour fêter mes quatre-vingts
ans, on me fit un *surprise party*
qui fut une vraie surprise. Mes
deux frères me donnèrent de
l'argent, des amies des cadeaux
et une parente emporta les gâ-
teaux et les jus de fruits. Comme
ils étaient trop nombreux pour
jouer au bridge, nous avons
joué au poker pour quelques
cents.

* * *

Aux conférences de l'Alliance
Française, le juge Desaulniers
voulait me présenter aux confé-
renciers, je n'acceptais que lors-
que j'avais des questions à poser.
Après une conférence de l'astro-
nome de l'Observatoire d'Otta-
wa, je lui demandai si parmi les
milliards d'étoiles qui existent
quelques-unes doivent avoir un
système planétaire, n'y aurait-il
pas une planète, qui étant au
même moment d'évolution que
la nôtre, serait habitée? Il ré-
pondit : « Cela ne m'intéresse

pas... » J'ajoutai cela aurait pourtant une grande portée philosophique mais comment peut-on le savoir?... Aujourd'hui, on est plus curieux et des savants espèrent s'y rendre un jour en fusée mais j'en doute fort, car des astronomes disent que la vie est impossible sur les planètes satellites de notre système solaire.

A un souper de l'Alliance française au cercle universitaire, le juge Desaulniers m'avait invitée, sa fille Jeannette l'accompagnait, l'abbé Lemaître fit une causerie et dit que l'univers avait commencé comme une fusée qui éclate. Je dis à l'astronome de Louvain, que faites-vous alors de la création selon la genèse?

Le juge Desaulniers m'amenait souvent à ces soupers du Cercle universitaire qui étaient si intéressants. Ma surdité partielle, aujourd'hui, me prive de bien des plaisirs comme les conférences, le théâtre et le cinéma où je ne vais que lorsque c'est un programme musical où il y a du chant comme à l'opérette.

En 1934, lors de la délégation française, au déjeuner de l'Alliance Française, il y avait Charlety, recteur de l'Université de Paris, Flandin, qui avait été président du Conseil, Henry Bordeaux et celui qui représentait les Sulpiciens, dont j'ai oublié le nom ainsi que celui des autres délégués. Comme je craignais que le président de l'Alliance

Française ne parle pas de son prédécesseur, j'écrivis à Henry Bordeaux quelques jours avant ce déjeuner pour lui dire que le juge Desaulniers avait été vingt-cinq ans président de l'Alliance Française de Montréal et qu'il était irremplaçable, parce qu'il avait une manière concise et originale de présenter les conférenciers.

En revenant de Caughnawaga en autobus avec plusieurs personnes, entre autres Mme Alfred Thibaudeau, Mme Villandrè, aujourd'hui la marquise de Rusé d'Effiat et une amie, Henry Bordeaux dit : « Je ne dois pas prendre la parole au déjeuner de l'Alliance Française mais si on ne mentionne pas le juge Desaulniers, je me lèverai et j'en parlerai. » Ce que j'avais prévu arriva. M. Tétrault ne dit pas un seul mot de son prédécesseur, ce qui était fort déplacé. Henry Bordeaux tint sa parole, se leva et dit : « Si je suis ici aujourd'hui c'est grâce au regretté juge Gonzalve Desaulniers. Ce sont des empêchements de famille qui m'ont empêché de venir avant sa mort » et répéta ce que je lui avais écrit. M. Tétrault n'a pas dû goûter qu'on louange son prédécesseur.

J'ai plusieurs lettres d'Henry Bordeaux et lorsque je rencontrai M. Firmin Roz, à Paris, il me dit : « Pourquoi n'allez-vous pas le voir ? » Je répondis : « Il a ma photo dans un de mes

livres, où je ne suis âgée que de trente ans, et je ne veux pas qu'il me voie autrement, sans cela il aurait moins de plaisir à correspondre avec moi. »

* * *

Pendant la guerre de 1914, lorsque Jules Bois est venu à l'Alliance Française, M. Victor Barbeau écrivait dans *Le Devoir* qu'il était enjuponné et le critiqua injustement. C'est je suppose parce qu'il devait faire une conférence sur le féminisme. Je répliquai par un article qui parut le 18 février 1917. Il était intitulé : « À propos d'une critique de M. Victor Barbeau parue dans *Le Devoir* » : Si M. Jules Bois savait qu'au Canada les gens du peuple appellent un hanneton un « barbeau », il ne serait pas étonné de voir surgir un de ces coléoptères dont l'instinct semble être de se jeter étourdiment sur les lumières.

Ce « barbeau » surprenant sait écrire et il frappe de toute la lourdeur de ses ailes, disant que M. Jules Bois a ânonné sa première conférence au Royal Victoria Collège. On peut bien ne pas partager toutes les opinions de M. Jules Bois et même avoir trouvé sa conférence sur la politique de la Troisième République un peu sérieuse pour un auditoire où l'élément féminin dominait sans pour cela le critiquer si sévèrement.

Une amie fort spirituelle me

dit : « Ne pensez-vous pas qu'après cela l'on pourrait nous donner le droit de vote. » À l'Alliance Française il y a toujours plus de femmes que d'hommes.

Ce « Barbeau » hors de saison trouve M. Jules Bois plus tribun que rhéteur : pourtant un « barbeau » fait beaucoup de bruit et peu de besogne.

Le conférencier, toujours maître de lui-même, possède une diction nette et élégante. Il parle sans grands gestes et quand il semble le plus ému, il baisse la voix, ce qui est tout le contraire d'un tribun. Mercredi soir il s'est surpassé, le sujet étant moins aride, il s'est élevé à la plus haute poésie.

Nous comprenons que délégué par le Gouvernement français, sa mission ne soit pas de décrier la France et nous montrer ses « verrues », pour écrire en style « barbeau ».

Qu'il soit tout naturel à un Français d'admirer la France cela va de soi, mais il n'est pas le seul. Durant cette longue guerre de la barbarie contre la civilisation, l'héroïsme des Poilus fait l'admiration du monde entier.

Quelles que soient ses fautes dans le passé, et quel pays n'a eu les siennes, la France, à l'heure actuelle, fait preuve d'une vitalité qui étonne ceux qui ne la connaissaient que par sa littérature frivole.

Je me permettrai d'exprimer un regret à M. Jules Bois, lui le

féministe de la première heure avec son *Eve Nouvelle*. Lors de sa conférence au Ritz-Carleton nous aurions aimé qu'il nous parlât un peu plus longuement de la femme, car dans notre province la plupart des hommes semblent craindre le suffrage féminin. M. Jules Bois aurait contribué à détruire certains préjugés contre le féminisme.

Ce soir-là, le juge Gonzalve Desaulniers, président de l'Alliance Française, avec son éloquence habituelle, nous a parlé de la femme d'une manière exquise et si nous avons plusieurs défenseurs comme lui et Sir Wilfrid Laurier, la question féminine serait vite réglée. Notre grand homme dans une conférence au Women's Canadian Club a dit : « Un des avantages du suffrage féminin serait d'obtenir pour l'Etat dans les problèmes nouveaux et importants de demain, des vues plus larges, peut-être plus clairvoyantes et, espérons-le, plus élevées. »

M. Jules Bois m'a fait l'honneur de m'écrire la lettre suivante, le 18 février 1917.

« Madame,

« Je lis votre aimable article du *Pays* et je vous remercie. Si je n'ai pas parlé, aussi en détail que j'aurais voulu, du suffrage féminin, c'est que la France est envahie, que nous sommes en guerre, et que tout cède devant le devoir patriotique. Ce devoir patriotique d'ailleurs accompli

par les Françaises avec un zèle admirable, va lever les plus tenaces préjugés. Grâce à la méthode prudente, avisée, « féminine » de la Française, grâce à la démonstration de son utilité sociale en temps de guerre, le suffrage féminin va être bientôt chose faite chez nous. Ce ne sont pas des paroles d'hommes ou de femmes, *mais à des actes de femmes* que l'Eve nouvelle devra sa victoire.

« Je toucherai à ce sujet dans mon adresse au Women's Canadian Club, lundi. J'espère vous y voir.

« Veuillez, dès maintenant agréer Madame, l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

« Jules Bois. »

Sa signature est suivie de ces mots écrits de sa main : « Votre article était très spirituel... Merci ! Félicitations. »

Jules Bois avait demandé mon adresse au journal *Le Pays*. Je l'ai rencontré au Women's Canadian Club dont j'étais alors membre. Heureusement que j'avais lu quelques-uns de ses ouvrages ce qui facilita la conversation.

* * *

Je fus membre de l'Association des Auteurs canadiens dès sa fondation. M. Victor Morin était alors président puis ce fut le juge Surveyer. A une réunion annuelle, chez moi, sous la présidence de

M. Victor Morin, j'invitai M. Le Bidois, professeur de littérature à l'Université de Montréal, à venir faire une causerie sur l'œuvre de Paul Morin, qui fut le premier Lauréat du Concours David pour ses *Poèmes de Cendre et d'Or*.

Le poète, Jean Charbonneau, lut quelques pages de son œuvre nouvelle. Les nouveaux membres admis furent le caricaturiste de *La Presse*, M. Albéric Bourgeois et le notaire Gustave Baudouin. Le président termina la soirée en résumant le travail de la dernière assemblée générale. Je servis ensuite le réveillon. Alors la Société des Auteurs Canadiens comprenait aussi la section anglaise. Ce qui nous permettait de rencontrer, à certaines réunions, les écrivains anglais. Cela était agréable.

Nous étions alors peu nombreux dans la section française. Mgr Camille Roy était membre ainsi que Jean Bruchési, Robert Choquette, René Chopin, Émile Coderre (Jean Narrache), le poète de la misère, Blanche Lamontagne-Beauregard, Atala Valois, Jean Charbonneau qui fonda avec le juge Desaulniers l'École Littéraire, Medjé Vesina, Paul Gouin, le Lieutenant-colonel G.-E. Marquis, Albert Lévesque, Aimé Plamondon, Alfred Bienvenue, Alphonse Dessilets, Edmond Montet, Charles-Marie Boissonnault et sa mère, Mme Persillier Benoît, Odette Oligny,

Hélène Charbonneau, Mme Circé Côté; le nom des autres membres m'échappe. Aujourd'hui la Société des Écrivains compte deux cents membres.

* * *

Le 11 octobre 1919, je reçus une lettre de Madeleine Huguenin dont je cite des extraits : « Le 15 novembre prochain, paraîtra la *Revue Moderne* que je viens de fonder avec le concours de nos écrivains les plus en vue, et pour laquelle je sollicite avec instance votre collaboration distinguée. Cette revue sera littéraire, politique et artistique; elle tentera d'aider à la création d'un sentiment vraiment canadien.

« *La Revue Moderne* est fondée sur une base d'affaire. Il nous reste à obtenir le concours des intellectuels. Plusieurs nous ont déjà accordé leur collaboration, mais nous voulons une revue éclectique, qui soit un trait d'union entre toutes les classes et entre tous les groupes, tous les concours nous sont nécessaires. Et nous tenons essentiellement au vôtre. *La Revue Moderne* ne demande rien à personne, rien pour rien. Nous savons ce que vaut le travail intellectuel: or nous ne publierons dans nos pages aucun article non payé.

« Toutes les polémiques seront autorisées, excepté la polémique religieuse. Absolument catholique, la revue respectera les sen-

timents comme les idées de ses collaborateurs.

« Dans l'espoir de vous compter parmi les collaborateurs de la *Revue Moderne*, je me souscris,

« Votre toute dévouée,

« Madeleine Huguenin. »

* * *

Un jour, ma belle-sœur, femme du docteur Tassé de Worcester, m'envoya un exemplaire du *Travailleur* de Worcester où M. Jean Seznec avait écrit un article sur la littérature canadienne où il y avait des anachronismes et des lacunes. J'écrivis une lettre pour protester ne pensant pas que *Le Travailleur* la publierait. Quelques jours après je reçus de M. Seznec la lettre que voici, le 3 novembre 1941 :

« Madame,

« Je m'excuse de répondre si tard à votre lettre (celle du *Travailleur*) : de graves soucis de famille m'ont empêché de le faire plus tôt.

« J'ai lu avec un extrême intérêt les renseignements que vous me donnez sur le juge Desaulniers et son œuvre poétique. J'ai lu également, du reste, votre article du *Travailleur*.

« Je vous suis sincèrement reconnaissant de m'avoir communiqué cette documentation, dont je ne manquerai pas de faire mon profit. Je suis encore, et je

l'avoue volontiers, un novice en littérature canadienne : et je l'ai dit au début de ma causerie de Boston. Vous faites beaucoup d'honneur à cette causerie, qui n'avait nullement l'ambition de présenter un tableau complet du mouvement littéraire canadien.

« Veuillez agréer, Madame, avec mes remerciements les plus vifs, mes hommages respectueux.

« Jean Seznec. »

Je dis à M. Jean Charbonneau que je venais de recevoir une lettre de M. Jean Seznec à propos de son article du *Travailleur* sur la littérature canadienne-française. Il me dit : « M. Massicotte m'a donné cet article » et il ajouta : « Je puis donner à M. Seznec tous les renseignements nécessaires en lui envoyant des livres sur ce sujet. »

Le 22 novembre 1941, je reçus de Harvard University, où il était professeur, une autre lettre : « Je vous remercie vivement de votre lettre et de votre très aimable envoi.

« J'ai commencé avec un grand intérêt la lecture de vos Salons Français. J'admire que vous ayez pu mener à bien un pareil travail au milieu de circonstances contraires... Je ne m'étonne pas qu'une partie seulement des exemplaires que vous attendiez vous soit arrivée de France. L'on m'a envoyé, en avril dernier, vingt-cinq exemplaires de mon dernier livre, paru à Paris

en 1940. Ils ne me sont pas parvenus.

« Je lis également les deux autres ouvrages. La liberté de jugement dont vous faites preuve, et qui, dans une œuvre littéraire, envisage *d'abord* la valeur littéraire, me paraît extrêmement sympathique.

« J'aurai le grand plaisir d'aller au Canada en janvier. Je dois passer par Montréal où je donnerai une conférence à l'Alliance Française le 9 janvier. Je serais heureux, Madame, de pouvoir à cette occasion vous présenter mes respects et vous redire mes remerciements. Je pense que j'aurai le plaisir de me présenter à M. Jean Charbonneau, dont nous avons l'œuvre à la Bibliothèque, et auprès duquel je me renseignerai, s'il le permet, sur les tendances et les problèmes de la littérature canadienne-française.

« Dans l'espoir de pouvoir bientôt vous saluer à Montréal, je vous prie d'agréer, Madame, mes hommages les plus respectueux.

« Jean Seznec. »

Je dis alors à M. Jean Charbonneau, c'est à vous de le recevoir, moi, je suis logée trop à l'étroit et vous avez un grand salon.

Le 23 décembre je reçus une nouvelle lettre : « Je vous remercie de m'avoir communiqué le beau poème de Gonzalve Desaulniers, et j'aimerais pouvoir vous dire dès à présent quel soir je

pourrai me rendre à votre charmante invitation. Malheureusement mes projets ne sont pas encore très précis. Je sais seulement que j'arriverai à Montréal le 9, dans la journée, et que je parlerai le soir sur le sujet suivant : « Intelligence et sensibilité dans la littérature française moderne. » Il se peut que je quitte Montréal dès le lendemain, mais j'espère pouvoir y passer un jour ou deux : dans ce cas, je vous réserverai très volontiers la soirée du 10. Je ne manquerai pas de vous avertir dès que mon itinéraire et mon horaire seront définitivement arrêtés.

« Inutile de vous dire combien je serai heureux de rencontrer des amis des lettres canadiennes et françaises. Je pars d'ailleurs dans quelques jours pour Indianapolis où je retrouverai dans un Congrès des représentants éminents du Canada comme Jean Bruchési et d'autres professeurs français et américains, qui comme moi s'intéressent à l'avenir littéraire du Canada.

« Permettez-moi, Madame, de vous dire à bientôt, en vous présentant avec mes vœux les plus sincères mes hommages respectueux.

« Jean Seznec. »

Après sa brillante conférence à l'Alliance Française, je me présentai à M. Jean Seznec, lui disant : Je suis votre correspondante inconnue, et je lui donnai rendez-vous chez M. Jean Char-

bonneau. En sortant du Ritz Carlton, je dis à M. Jean Bruchési : « En dépit de son jeune âge (il paraissait n'avoir pas plus de trente ans) l'éminent conférencier nous a étonnés par la profondeur de son sujet, qui fut traité avec la maîtrise d'un vieux professeur. M. Bruchési me dit : « Vous avez raison ». C'est une des plus belles conférences que j'ai entendues à l'Alliance Française.

La soirée chez M. Jean Charbonneau fut des plus intéressantes et chose curieuse je partage tous les goûts de M. Seznec en littérature. Lui ayant dit que pour moi *La Tentation de saint Antoine* de Flaubert était son chef-d'œuvre, il me répondit : « Je suis bien de votre avis et j'ai même publié un livre sur cet ouvrage. » J'ai rarement rencontré un homme qui partageait ainsi toutes mes opinions littéraires.

Il me dit : « Les journalistes m'ont harcelé à propos du Gouvernement Pétain pendant la guerre, mais on n'a pu connaître mon opinion. » Pendant la guerre il était dans les Chasseurs Alpains.

* * *

Lorsque j'étais jeune fille, mon oncle Alfred Lionais, un des fondateurs du journal quotidien, *Le Monde*, ensuite rédacteur à *La Presse*, puis publia trois journaux de commerce, me donna pendant cinq ans des billets pour l'Académie de Musique, qui a été

remplacée par le Théâtre His Majesty's. Avec mon frère, Charles, j'ai vu toutes les pièces anglaises et les grands acteurs de l'époque, c'est-à-dire de 1887 à 1892, qui ont passé à ce théâtre ; toutes les opérettes de Gilbert & Sullivan ainsi que d'autres opérettes.

Lorsque Sarah Bernhardt vint à ce théâtre, papa m'avait acheté un billet pour l'accompagner ainsi que maman. Je le donnai à mon frère Charles, qui y était allé les soirs précédents, et cela par scrupule. Ce fut la même chose lorsque Coquelin vint à Montréal, le 3 novembre 1888. Je refusai d'accompagner mes parents, qui allaient entendre *Les Surprises du Divorce* parce qu'une amie m'avait dit : « Ne va pas à cette comédie, papa l'a entendue à Paris et m'a dit qu'elle était immorale. » Par sa faute j'ai manqué le plus grand comédien français.

Mais lorsque Sarah Bernhardt revint, le 8 avril 1891, je mis mes scrupules de côté et j'allai l'entendre, avec mes parents, dans *La Tosca* et *Fédora*. Elle était alors dans toute la force de son talent et à l'épogée de son étrange beauté. Je ne voulus pas la revoir lorsqu'elle revint, alors qu'elle avait été amputée d'une jambe ; c'est en jouant *La Tosca* qu'elle se blessa au genou car elle doit se jeter par la fenêtre et ce jour-là on avait oublié de

mettre un matelas dans la coulisse.

Etant revenue à Montréal, après quatre ans de mariage, mon oncle Alfred Lionais avait une grande loge au Théâtre des Nouveautés et m'y avait réservé un siège. Chaque semaine c'était un plaisir nouveau car on y jouait les pièces si spirituelles de Robert de Flers et de Caillavet, de Pailleron, de Lavedan, de Tristan Bernard ; les pièces à thèses de Bernstein, de Kistermakers, Arsène Lupin de Maurice Leblanc, jouées par Vhéry, Lombard (son mari) Scheler, Davrol, Mme Devoyod, Mme Lydie Robert, Mme Demons, Pelletier (son mari) Valhubert, Gaston Dauriac, Pellerin, Pierre Durand, tous des acteurs français, à part Hamel, Filion, Duquesne et le petit Malet. Ce théâtre joua durant six saisons, de 1901 à 1907.

* * *

Quand la troupe du grand artiste de Féraudy vint à *His Majesty's Theatre*, en octobre 1922 et donna *La Nouvelle Idole* de François de Curel, l'hon. Rinfret, en passant près de moi, me dit : « Voilà une pièce pour vous. »

La vie est presque toujours tragique pour la plupart d'entre nous, mais il faut la traverser comme un personnage de comédie, le sourire aux lèvres et l'œil sec.

Comparez le théâtre de Victor Hugo à celui de François de Curel, les vers sonores, les éclats de voix, les grands gestes, les pleurs ont fait place à une prose limpide, et les personnages de M. de Curel jouent un drame tout aussi intense, mais en gens du monde, en gens bien élevés ; pas un geste, pas une larme ne trahit la tragédie dont ils sont victimes.

Le médecin psychologue, observateur par profession, ne se doute même pas que son ami s'est inoculé le virus fatal du cancer. C'est l'intuition de la femme qui lui révèle que son mari s'est sacrifié à *La Nouvelle Idole* : la science.

M. de Féraudy, malgré son grand âge, a joué son rôle d'une manière si parfaite et si naturelle que vous auriez pensé être dans un salon ordinaire où l'on voit souvent des gens passer le sourire aux lèvres et la mort dans l'âme. Que de tragédies nous côtoyons tous les jours sans nous en douter ! Le rideau tombe sur le plus beau dénouement de tout le théâtre moderne, sur le geste du médecin savant et incroyant, qui se penche sur la petite croyante ignorante, que leur dévouement sublime à l'humanité souffrante a rapprochés.

Comme les idées sont toujours en marche, il est probable que *La Nouvelle Idole* ne passera pas au répertoire classique mais cette comédie répond aux aspirations

du moment, c'est pourquoi elle nous plaît tant.

Si François de Curel nous montre la faillite de la science en retour il donne une bonne leçon de tolérance aux fanatiques, qui ne comprennent pas que les gens qui ne partagent pas leurs croyances puissent être vertueux et soient capables de s'immoler à un autre idéal.

On voit souvent chez le peuple des actes de dévouement qui nous étonne. Chez les croyants comme chez les incroyants, sous les haillons comme sous la soie, vous sentirez battre de nobles cœurs et cela nous console un peu de l'égoïsme universel.

J'ai entendu, à l'Orpheum, Becman dans *L'Aiglon* d'Edmond Rostand ; c'était le seul acteur capable de jouer ce rôle parce qu'il avait le physique voulu : grand, mince, élégant, il avait l'air d'un tuberculeux. C'était un artiste merveilleux quand il savait son rôle sans avoir besoin du souffleur.

Quand Cécile Sorel vint à Montréal, elle avait apporté le lit de la Dubarry pour jouer ce rôle. Son jeu fut parfait dans le rôle de Célimène. Elle a maintenant laissé la coquetterie de ce personnage de Molière pour l'humilité d'une religieuse. Elle finit ses jours dans un monastère comme la fameuse actrice, Eve Lavallière, qui se consacra à Dieu lorsqu'elle était encore jeune. Il me semble que c'est plus

méritoire. « Quand le diable se fit vieux, il se fit ermite », dit le proverbe.

Après la représentation, Cécile Sorel et son partenaire, Albert Lambert, furent reçus au Cercle Universitaire. La grande actrice répondit avec brio au toast en son honneur tandis que son compagnon le fit timidement. Quoiqu'excellent acteur, il n'avait pas la distinction de Mounet-Sully. Lorsque ce grand tragédien vint avec Jane Hading, en 1888, ce fut un régal. Ils jouèrent un acte d'*Hernani*, de *Ruy Blas* et de *Marion Delorme*. Entendre les vers de Victor Hugo dits par ces deux grands artistes est un enchantement pour les oreilles et la beauté de Mounet-Sully et de Jane Hading un plaisir pour les yeux. J'ai aussi entendu Gémier dans *Le Marchand de Venise*.

L'hon. Fernand Rinfret me donna des billets pour toutes les représentations de la troupe de grand opéra de Ferrabini et de Clément ; ce fut une aubaine.

Au Monument National, Jeanne Maubourg et José Laquérière nous donnèrent une saison d'opérettes qui fut fort appréciée et c'est avec regret que nous vîmes la saison finir.

Vers 1902, le juge Desaulniers et mon cousin Henri Lionais engagèrent une troupe d'opérettes pendant les mois d'été à un théâtre de la rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et St-Laurent, au Théâtre Français.

On y donna aussi des revues comme *Ohé! Françoise* et *Ladébauche*. C'est Hamel qui joua ce personnage créé par mon oncle maternel, Hector Berthelot en 1878. La principale chanteuse entra dans un couvent et une autre mourut dans l'année.

Au théâtre Stella, il y eut la troupe d'Antoinette Giroux puis celle de Barry-Duquesne. C'est là que le juge Desaulniers fit une conférence sur Racine qui fut très appréciée. C'est là que Lucienne Boyer chanta pour la première fois à Montréal accompagnée de Pills et Tabet et de celui qui, avec un de ses doigts, entouré d'un tutu, figurait une danseuse de ballets ; c'était d'un réalisme étonnant dans une salle de théâtre plongée dans une demi-obscurité. Je ne me rappelle pas son nom.

Après la guerre, Marcel Journet, François Rozet, Gaston Deschamps et d'autres acteurs donnèrent *Les Vignes du Seigneur* au théâtre His Majesty's. C'est la seule représentation où j'assistai car, avec mon appareil auditif, je n'ai pu entendre, à mon grand désappointement, tous les acteurs.

Quand la troupe de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud vint à Montréal au même théâtre, ma surdité partielle m'empêcha encore une fois de tout entendre. Je suis ainsi privée du théâtre, des conférences et du cinéma. Il

ne me reste que la lecture et la conversation ou le bridge.

J'ai entendu notre célèbre cantatrice, Albani, en concert et à l'opéra mais elle était trop grosse pour chanter le rôle de *La Traviata*. À la scène je suis toujours désappointée lorsque le physique ne correspond pas au personnage qu'on représente. Je pense qu'Albani était plutôt une chanteuse de concert où on l'apprécie davantage. Elle fit pleurer ses auditeurs canadiens en chantant *Souvenirs du jeune Age*, au Queen's Hall, en 1883.

Elle se maria et vécut en Angleterre où elle fut fort appréciée ; on l'appelait « le doux rossignol canadien ». Elle chanta devant la reine Victoria et au Covent Garden.

Béatrice Lapalme fut une de mes compagnes au couvent d'Hochelaga. C'est sa tante, sœur Etienne qui commença ses études musicales. Elle ne jouait alors que du violon, ce n'est que plus tard que son professeur, Issaurel, lui enseigna le chant. Il devint son mari et elle connut le succès même en France, où elle chanta à l'Opéra Comique.

Quand Calvé et Melba sont venues donner leur dernier concert, à Montréal, elles n'avaient presque plus de voix. Elles devraient quitter les planches en beauté, on en garderait un meilleur souvenir.

J'ai entendu Chaliapine dans un concert. Quel artiste ! Quelle

voix puissante et étendue ! Quand il chanta *Les deux Grenadiers* de Schubert, ce fut un délire dans le Théâtre His Majesty's.

J'ai entendu au Monument National jouer le fameux pianiste polonais, Paderewski, qui fut président de la malheureuse Pologne avant qu'elle ne tombât sous la botte russe. Aussi Cortot dans un récital de Chopin.

Le 3 mars 1925 fut une soirée inoubliable de ballets au Théâtre Saint-Denis et le lendemain j'écrivis mes impressions, qui sont inédites, le même soir avant de me coucher : la danse comme la peinture et la sculpture est un art muet, il ne s'adresse qu'aux yeux, mais combien plus vivant. La musique ajoute à la mimique expressive des mouvements et ce soir au Théâtre Saint-Denis, les décors, les costumes, les effets de lumière, tout s'harmonisait.

Dans la *Sonate* de Beethoven, l'harmonie des gestes de Ruth Saint-Denis s'adaptait si bien à la musique, qu'elle nous donnait l'illusion d'une personne éthérée; ses draperies toutes blanches, qu'une lumière mauve nuançait délicatement, semblaient rendre transparent le corps de la danseuse. Les peintres primitifs l'auraient choisie pour modèle de leurs madones ; son corps mince et souple me faisait penser aux anges de Fra Angelico.

Dans l'*Etude révolutionnaire* de Chopin, Ted Shawn, qui a l'air

d'un éphèbe grec et les jeunes filles qui symbolisaient la flamme destructive dansaient avec un réalisme extraordinaire.

Dans l'*Essor* de Schumann, les petites danseuses avec le voile qui donne l'effet du vent et des nuages formaient un spectacle d'une grande beauté. Nos yeux étaient fascinés par les ondulations du voile et la grâce des jeunes filles.

Dans les danses préhistoriques mexicaines, égyptiennes, grecques, javanaises, chinoises, japonaises, siamoises, la richesse des costumes copiés fidèlement nous ramenaient à ces différentes époques de civilisation.

Lorsque le rideau est descendu, j'ai eu de la peine à revenir du rêve charmant que Ruth Saint-Denis et sa troupe, avec une magie enchanteresse ont tenu les spectateurs sous le charme durant deux heures, qui ont semblé si courtes.

La danse qui est le plus ancien des arts est aussi le plus complexe avec toutes ses nuances subtiles. L'art de la danse est aussi vieux que la race humaine. La danse par les mouvements du corps exprime toute la gamme des émotions et des passions. Le ballet avec sa mise en scène, son éclairage, la beauté des femmes et des costumes est une chose d'une beauté ineffable. Toute la joie de l'extase et de la douleur de vivre peuvent être exprimées car la danse, cet art qui renferme tous les autres.

J'ai vu danser Pavlova, une autre soirée inoubliable. La mort du cygne est émouvante, dansée par cette artiste merveilleuse.

C'est un Canadien français, M. Ernest Ouimet, qui ouvrit, en 1906, le premier cinéma à Montréal, rue Ste-Catherine est, c'est dire que son théâtre était toujours bondé. Puis l'on construisit le magnifique théâtre Impérial où l'on voyait la célèbre artiste, Catherine Williams dans un film en séries. Cette brave artiste osait entrer dans une cage aux lions ce qui augmentait mon admiration pour elle.

Lorsque le Dr Mapelli donna une conférence, à Montréal, pour ma propre satisfaction, j'allai avec une amie l'interviewer. Il nous reçut d'une façon courtoise dans un des jolis salons du Ritz-Carlton.

Il s'exprime bien en français dû à son origine italienne. Nous lui avons dit avoir été un peu désappointées de ce qu'il n'avait donné que des expériences d'hypnotisme et de transmission de la pensée. Nous attendions à des conférences sur ces autres forces naturelles, connues sous le nom de phénomènes psychiques.

Le Dr Mapelli répondit qu'à Montréal, à cause de l'élément anglais, comme il ne parle pas cette langue et que l'interprète n'a pas les connaissances voulues, il devait se contenter des expériences qu'il a données au théâtre His Majesty's, mais qu'en

Europe, comme il sait l'espagnol, le portugais et le russe, il lui a été facile de faire des conférences dans les villes où ces langues sont généralement parlées.

À notre question : « Comment avez-vous trouvé le public ? » Il répondit : « Le public ne me semble pas préparé, pour lui ces expériences sont un amusement, rien de plus. »

C'est malheureux, car la suggestion mentale joue un grand rôle dans les maladies d'origine nerveuse, de l'alcoolisme, l'abus des drogues, de la cigarette et même pour réformer le caractère. Le Dr Mapelli nous dit qu'il suffit d'une semaine de suggestion pour guérir la morphinomie, etc.

Alfred Binet¹ cite le cas d'une femme de mauvaise vie, presque idiote, qui lorsqu'elle entra à l'hôpital, ne pouvait même pas s'appliquer à un ouvrage facile, que le Dr Bernheim suggestionna à tel point que sa conduite devint irréprochable, et l'on put l'occuper au soin des malades pendant plusieurs années, sans que jamais son caractère primitif prît le dessus : bel exemple de la force de la suggestion mentale.

Un médecin anglais avait fondé un hôpital aux Indes où l'on hypnotisait les malades pour toutes les opérations chirurgicales, sans

1. *Les Altérations de la personnalité.*

le secours d'anesthésiques. Un homme auquel on amputait la jambe et qui n'en ressentait aucune douleur, se plaignit d'un courant d'air, durant l'opération. Son système nerveux restait aussi sensitif qu'à l'état normal en dehors du membre que l'on amputait. Le Dr Bernheim a fait les mêmes expériences dans son hôpital en France.

Le Dr Mapelli a voyagé partout, il a même étudié le fakirisme aux Indes. Il a vu tous les médiums remarquables entre autres la fameuse Eusapia Paladino, citée par Flammarion, Charles Richet, Ochorowicz, Aksakof, Dariex, Sabatier, de Watteville, Grasset et d'autres savants de haute valeur.

Il a rencontré Williams Crookes, le célèbre savant anglais, qui s'est beaucoup occupé de spiritisme et qui est mort ne

sachant pas qu'il avait été la dupe du médium, Katie King. Le Dr Mapelli est demeuré convaincu que presque tous les médiums trichent. Ceux qui ont assisté à des expériences sévèrement contrôlées disent qu'ils le font inconsciemment lorsque leurs membres ne sont pas liés à ceux qui les observent. Le Dr A. Larivière¹ dit : « En dehors des fraudes, il est possible qu'il y ait quelque chose dans les lueurs, les déplacements d'objets. Nous savons bien peu de chose sur la bio-électricité, sur la tension psychologique. Il est indéniable que de toutes ces expériences surgissent des phénomènes mystérieux. Il ne faut ni les nier, ni leur accorder une trop grande crédulité.

1. *A la rencontre de l'Homme.*
Édité par Gallimard en 1951.

HYACINTHE

*Homme, tu fus le charmeur
De l'Apollon Musagète
Qui te couronnait la tête
Mais tu charmes encor fleur*

APHRODITE

*La mer entière bouge
Et d'une écume blanche
Qui se creuse et qui danse
Naît une rose rouge*

Claude MATHIEU

Mon collègue américain

par

ADRIEN THÉRIO

Quand je quittai Québec en septembre 1954 pour Louisville, Kentucky, où je devais enseigner dans un nouveau collège ayant nom Bellarmin, je n'avais aucune idée de ce que pourrait être mon séjour dans cette institution. Surtout, je ne cherchais pas à l'imaginer. La réalité est toujours si différente de tout ce que l'on peut imaginer qu'il vaut mieux ne rien voir d'avance.

J'arrivai à Louisville dans une période de chaleurs intenses. J'attrapai « l'herbe à puce » deux jours après mon arrivée. Je mis quinze jours à me trouver un appartement convenable à un prix convenable. C'était assez décourageant. Je songeais à retourner quand « l'herbe à puce » disparut, quand je trouvai l'appartement, quand les chaleurs se firent moins lourdes. Il fallait rester.

Bellarmino College! Un collège qui entre dans sa cinquième année d'existence. La première graduation a donc eu lieu l'an dernier. Jusqu'à cette année, un seul bâtiment, portant depuis septembre 54 le nom d'édifice des Sciences, servait à tout. Un nouveau a été construit qu'on

appelle édifice des Arts. Il est vaste, moderne et répond à toutes les exigences du personnel. Je dis : exigences, parce que dans un collège américain, on exige, on réclame. J'en dirai quelques mots plus loin.

Commençons par le commencement. *Bellarmino College* est catholique. Le personnel enseignant est composé de prêtres séculiers, de Franciscains noirs et de laïques. On peut dire en gros que chacun de ces groupes forme le tiers de ce personnel. Le président, Father Horrigan est un séculier ; le doyen (préfet des études), Father John est un Franciscain. Ainsi de suite jusqu'au bas de l'échelle, on se partage les charges sans conflit.

Le collège, situé sur un très grand campus, a de nombreux projets d'avenir. On parle de construire un gymnase qui servirait surtout aux pratiques et aux joutes de ballon-panier. Car ici, ne voyant de la neige que deux ou trois fois chaque hiver, on remplace le hockey par le « basket-ball ». On projette aussi la construction de « dortoirs » pour les étudiants. Je mets ce mot entre guillemets parce

que le mot *dormitory* n'a pas d'équivalent en français. Ceux qui ont déjà étudié dans une université américaine savent ce qu'il veut dire. Les *dormitories* sont tout simplement des maisons de résidence pour les étudiants. Ils sont généralement divisés en chambres pouvant recevoir un, deux ou quatre étudiants selon le cas. Ce système donne partout les meilleurs résultats. Un étudiant entre au collège vers l'âge de 18 ans. La résidence dans un « dortoir » lui permet de garder sa liberté et lui offre en même temps une vraie vie d'étudiant, une vie de campus, comme on dit ici. Actuellement, à Bellarmin, tous les étudiants qui ne demeurent pas à Louisville, doivent pensionner en ville. On voit d'ici les avantages que le *dormitory* leur donnera dès qu'il en existera un. On projette encore... des agrandissements de toutes sortes. Cinq cents élèves fréquentent déjà ce collège vieux de quatre ans. Dans dix ans, le nombre aura doublé tout probablement. J'imagine qu'on n'est pas sans entrevoir le jour où on ajoutera des facultés universitaires.

Un mot de l'organisation des cours.

Deux ou plus souvent trois cours sont offerts dans chaque matière, à quelques exceptions près. Ce qui permet à l'élève de faire son horaire de la façon qui lui semble la plus convenable.

Chaque cours comprend trois heures de classe chaque semaine. Les cours du lundi ont lieu le mercredi et le vendredi à la même heure. Comme il n'y a pas de classe le samedi, les cours du jeudi et mardi durent une heure et demie.

Il ne s'en suit pas que les élèves étudient seulement ce qui leur plaît, laissent de côté ce qui ne leur plaît pas. Il y a un certain nombre de matières de base qu'on ne peut évincer : toute la matière philosophique à peu près telle qu'elle est enseignée dans la province de Québec ; un certain nombre de crédits en histoire ; en théologie ; en mathématiques ; en sciences ; en langues modernes ; d'autres que j'oublie. En dehors de ces matières obligatoires, l'élève choisit les cours qui lui seront les plus utiles dès son entrée à l'université. Ceux qui se destinent à une carrière littéraire prennent des cours de langues et de littérature ; ceux qui se destinent à une carrière scientifique choisissent des cours de sciences. Ceux qui veulent faire des humanités plus complètes étudient le latin et le grec. Car ces deux matières sont enseignées à Bellarmin. Quant aux langues modernes, un minimum de deux ans d'étude de l'une ou l'autre est requis pour pouvoir se présenter au B.A. Deux ans de français, d'espagnol ou d'allemand, c'est peu me direz-vous. Il ne faut pas

oublier que bon nombre de ces élèves ont déjà fait deux années de langues modernes au High School. Il y a encore malheureusement des *High School* où l'étude des langues étrangères n'est pas obligatoire. Certains où le latin n'est même pas requis. Plusieurs élèves s'en plaignent à l'arrivée au collège.

L'année est divisée en deux semestres. La plupart des élèves s'inscrivent en septembre, mais février voit aussi bon nombre de nouvelles recrues. A chaque rentrée, le gros travail consiste dans la préparation des horaires des étudiants. Il existe par exemple trois cours de français, première année. Chaque étudiant essaie de se composer un horaire pratique. Mais il faut aussi que les classes soient réparties dans une juste mesure. On ne peut mettre quarante étudiants dans l'une et vingt dans l'autre. Alors, le jour de l'inscription, les étudiants, aidés des professeurs préparent leur horaire. Quand un nombre suffisant d'élèves est inscrit à un cours, on le ferme. Si l'élève avait l'intention de prendre le cours de français de 10 heures, les lundi, mercredi et vendredi et que le cours ferme, notre bonhomme devra recommencer son horaire et choisir cette fois entre le cours de français de 11 heures les L.M.V. et celui de 8 heures les M.J. Un autre cours d'histoire avait peut-être été prévu

pour ces périodes. D'où nécessité d'un remaniement complet.

Comme on l'imagine, c'est un long travail que la préparation de ces horaires. Mais je crois que cette façon de procéder n'est pas mauvaise. Elle oblige l'étudiant, dès le collège, à penser à son avenir et à prendre, en dehors de ses cours obligatoires, les cours qui devront lui être le plus utiles plus tard. On objectera que bon nombre d'élèves ne savent pas encore où ils se dirigeront après leur B.A. On peut tout de même donner la chance au coureur. Et puis, rares sont les étudiants qui ne savent pas, à ce moment-là, s'ils préfèrent les sciences ou les humanités.

Cette façon de procéder a un autre grand avantage. La durée du collège est de quatre ans. Seulement, comme tout marche par crédits, on peut le faire durer cinq, six ou sept ans selon le temps qu'on peut allouer à l'étude. Le système permet à beaucoup de vétérans et à des personnes d'un certain âge de revenir au collège. Nombre de ces vétérans ont charge de famille et doivent par conséquent travailler. Ils s'arrangent avec leur patron, reculent leurs heures de travail ou obtiennent trois ou quatre demi-journées de permis de quitter chaque semaine. Au lieu d'un horaire de 18 heures, ils en auront un de 10 ou douze heures, chaque semaine. Ils mettront un peu plus de temps à

obtenir le B.A. Et c'est tout. Ces étudiants forment d'ordinaire la classe la plus laborieuse des collèges. Je pourrais prendre plusieurs exemples parmi mes élèves et montrer le résultat de leurs efforts. Sans un système tel qu'indiqué, les collèges ne pourraient recevoir cette classe de gens et ce serait une perte énorme.

Comment peuvent-ils en arriver à tout coordonner? Rien de plus facile car les cours ont lieu de 8 heures du matin à 1.30 heure de l'après-midi. Dans beaucoup de collèges américains, on a maintenant adopté cette méthode. Elle a des avantages et des inconvénients. Premier avantage : les élèves sont toujours mieux disposés aux fins de recevoir dans la matinée que dans l'après-midi. Deuxième avantage : l'après-midi normalement convient mieux à l'étude et aux recherches. Troisième avantage : un étudiant dont les parents sont trop pauvres pour lui payer son collège peut essayer de se trouver un travail à temps partiel, l'après-midi. Il prend ses cours dans la matinée. Il lui reste le soir pour étudier. Il est assez probable que l'étude en souffrira. En dernier ressort, il vaut encore mieux aller au collège dans des conditions insatisfaisantes que de ne pas y aller du tout.

Le seul désavantage que je vois à ce système n'est valable que pour les étudiants qui viennent

au collège pour passer le temps. Ceux-là, au lieu de profiter de leur après-midi pour étudier, vont au contraire en profiter pour flâner. Mais, de toute façon, l'étudiant flâneur trouve toujours moyen de satisfaire son penchant même s'il a des cours sans arrêt de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Puisque je parle d'étude, il est convenable que je m'arrête à la bibliothèque. J'ai déjà dit quelque part que dans tout collège américain qui se respecte, la bibliothèque est toujours le local important de l'édifice. Le collège est en fonction de la bibliothèque et la bibliothèque en fonction du collège. Si la culture se prend dans les livres, à quoi bon aller dans un collège où il n'y aurait pas de livres? A quoi bon aller dans un collège où il y aurait des livres mais aucune facilité quant à l'usage de ces livres? On a bien compris cela à Bellarmine. Sans doute, on ne peut encore trouver dans la bibliothèque tous les livres que l'on voudrait, mais le local s'enrichit de jour en jour, d'année en année. Une jeune diplômée en bibliothéconomie est à la tête de ce département. Elle a sous ses ordres trois personnes travaillant à temps complet et quelques autres travaillant à temps partiel. Sous la garde de gens compétents et intéressés, cette bibliothèque sera facilement gardée à la page. Faisons-en le tour.

Elle comprend d'abord ce que l'on appelle le « stock », la réserve des livres elle-même. En face, se trouve la grande salle d'étude pour les élèves. Autour de cette salle, on peut voir sur des rayons tous les livres d'usage courant : dictionnaires, encyclopédies, almanachs et livres du genre. Cette salle, longue, large et claire est munie de bonnes tables et de chaises confortables, permettant à l'étudiant d'oublier un peu sa réclusion. À l'est de la réserve se trouve la salle des revues et magazines. Meublée dans le genre de la grande salle, ses rayons sont garnis des revues les plus importantes dans des domaines aussi différents que sciences sociales, théologie, philosophie, littérature anglaise, littérature américaine, sciences, voyages, sciences naturelles, histoire, géographie, affaires. Il y a en outre les revues et journaux étrangers.

La *fiction room* voisine la salle des revues. Meublée d'une façon plus confortable que les autres, elle permet à chacun de travailler ou de lire en paix s'il croit avoir avec lui les outils dont il a besoin. Enfin, à l'est de cette dernière salle, l'*Audio-Visual room*, réservée comme son nom l'indique à des travaux audiovisuels. Elle renferme la discothèque, certains livres rares et tous les disques nécessaires à l'enseignement des langues étrangères. La salle est pourvue d'une

dizaine de tourne-disques, munis d'excellents appareils acoustiques. Chacun peut travailler sans gêner son voisin. C'est là aussi qu'ont lieu les expositions des beaux arts et des travaux d'intérêt culturel.

Enfin, la dernière salle, en face de la grande salle d'étude est réservée aux bureaux du personnel de la bibliothèque. À l'arrière, il y a encore d'autres petites salles. L'une d'elles renferme un projecteur. Avant de passer un film à ses étudiants, un professeur peut, sans déranger personne, s'y enfermer et dérouler le film pour se rendre compte de la valeur de la bande.

Entre la grande salle de travail et les bureaux du personnel, on a aménagé le comptoir où les étudiants viennent emprunter et remettre leurs livres. Les élèves vont eux-mêmes chercher leurs livres dans la réserve. À leur sortie, la bibliothécaire prend note du livre emprunté et remet une carte à l'étudiant sur laquelle est inscrite la date de rentrée du livre.

Tout collège américain accrédité à l'*Association Régionale d'Education* doit dépenser un minimum d'à peu près douze mille dollars pour la bibliothèque chaque année. À Bellarmine, on dépasse cette somme. La bibliothèque est d'autant plus exigeante qu'elle est jeune.

La bibliothécaire et ses subordonnés ne sont pas les seuls à

avoir leur mot à dire dans la bibliothèque. Il existe un comité pour s'occuper de la bibliothèque. Chaque chef de département fait partie de ce comité. Au commencement de l'année, on fait savoir aux intéressés qu'ils se doivent d'être présents aux séances du comité et qu'ils se doivent en plus de fournir à la bibliothécaire la liste des livres qu'il sera nécessaire d'acheter pour le département en question. En septembre dernier, le rayon réservé aux livres français ne comptait que trois ou quatre livres. J'ai donné des listes. Aussitôt, on a commandé les livres. Le coin des livres français n'est pas encore très riche, mais si tout continue au même rythme, dans quelques années, il fera bonne figure.

Un peu plus haut, je parlais films. J'y reviens. Le film est devenu un élément de culture et rares sont les professeurs maintenant qui ne désirent pas s'en servir. À Bellarmin comme ailleurs, plusieurs projecteurs sont au service des professeurs et élèves. L'un d'eux demeure en permanence dans une salle appelée *Cardinal Room* en l'honneur de Saint-Robert, où chaque professeur peut descendre avec sa classe chaque fois qu'il désire projeter un film. Pour ma part, je suis abonné à l'*audio-visual department* de l'ambassade de France à New-York. Chaque mois, je fais venir, à l'intention

de mes élèves, quelques sujets courts touchant les arts et la culture française. Le dernier s'intitulait : *Les Grandes Etapes de la Peinture*. D'autre part, le consul canadien à Boston me permet de faire venir de chez lui des sujets courts portant sur le Canada. En plus de ces classes culturelles, j'ai la permission de montrer des films français, le soir, quand la salle est libre.

Je disais au commencement de cet article qu'aux États-Unis, on exige, on réclame d'un collègue. En voici la raison. Chaque collègue, pour une bonne réputation, doit être affilié à l'*Association d'Education Régionale*. Bellarmin, après quatre années d'existence seulement, a fait sa demande d'affiliation et espère l'être dès cette année. Chaque année, l'association envoie de trois à cinq visiteurs dans chaque collège. C'est une enquête à propos des lieux, des édifices, de la bibliothèque, du personnel enseignant (tout professeur doit être porteur au moins d'une maîtrise), des publications du collège, de l'état financier de l'établissement.

Un collège qui veut rencontrer les exigences de l'association doit donc aller de l'avant et s'obliger aux dépenses que l'association prévoit pour chaque service. C'est ainsi qu'un minimum de douze mille dollars est requis chaque année pour la bibliothèque.

Quelques-uns pourront croire

que dans un pareil cas, un collège ne peut subvenir à toutes ces dépenses sans être riche. Tel n'est pas mon avis. J'ai reçu comme tous les professeurs ici, un exposé complet des dépenses et des recettes de la dernière année en cours. Les dépenses montent à \$240,000. Les recettes à \$235,000. Le collège étant diocésain, il reste que l'archidiocèse a encore le devoir de lui venir en aide. Mais si on considère que le coût de la vie est plus élevé ici que dans la province de Québec, je suis sous l'impression que des dépenses de \$240,000. ne sont pas exorbitantes pour un an.

Il me reste à dire que le collège est pourvu d'une grande et belle chapelle. Elle n'est pas riche mais on y prie bien quand même.

Il y a en outre une grande salle d'audience où les élèves se réunissent pour les assemblées générales qui ont d'ordinaire lieu les mardis et jeudis à 11 heures.

Enfin, un mot du cafétéria. Car il s'agit d'un cafétéria. Grand, spacieux, qui ressemble plutôt à une salle à manger d'hôtel. Il est ouvert de 11 heures à 2 heures. Certains élèves ayant classe de 11 heures à midi, d'autres de midi trente à 1 heure vingt, chacun descend prendre son repas à l'heure qui lui convient. Il n'y a pas de bousculade et personne ne passe sous la table.

Il y a de plus dans la salle à

manger, un comptoir-lunch, ouvert de 7 heures 30 du matin à 3 heures de l'après-midi. Entre les heures de classe, on a parfois le temps pour une tasse de café. Pourquoi pas?

Je voudrais ici faire part au lecteur d'une petite expérience qui m'a d'abord un peu estomaqué. Je prenais mon dîner au cafétéria des étudiants (il y en a un pour le personnel enseignant, mais nombre de professeurs préfèrent l'autre) avec le professeur d'espagnol. J'entendis soudain une musique quelque peu étrange. Je ne fus pas peu surpris de constater qu'il s'agissait d'un juke-box. Un peu scandalisé de voir pareil instrument dans un collège aussi respectable que Bellarmine, je demandai une explication à mon confrère. Il me fut répondu simplement que les étudiants, après s'être concentrés trois ou quatre heures en classe, avaient besoin d'une détente à l'heure du repas. J'ai d'abord souri devant cette réplique. Mais maintenant, je crois que je comprends et j'admets la boîte à musique qui tâche de nous enseigner les chansons populaires américaines. J'ajoute que je n'en voudrai à personne de ne point partager mon point de vue.

J'ai beaucoup parlé du collège, peu des étudiants. On me permettra de dire ici un mot de ceux à qui j'enseigne. Je ne fais actuellement que la première et la deuxième année de français.

Il est probable qu'une troisième année existera d'ici peu de temps. Sera-t-elle obligatoire? Je voudrais le croire. Elle permettrait de faire un peu de civilisation française en classe, ce qui ne serait pas si mauvais. En tous cas, ce que je puis dire, c'est qu'après deux années de français, un élève qui n'a pas été trop paresseux comprend et lit assez couramment la langue. Dès le deuxième semestre en deuxième année, nous entrons dans un livre qui a pour but de donner aux élèves un aperçu de l'art et de la littérature française. Il m'arrive bien de dire à mes étudiants que je ne suis pas satisfait de leur travail. Il le faut si je veux qu'ils travaillent encore plus. D'une façon générale, je peux dire que je suis satisfait des 125 élèves que j'ai sous ma garde. Ils sont sérieux et très conscients de la tâche qui leur revient.

Pour un professeur de français, il est normal que la rencontre avec d'autres professeurs dans la carrière s'avère utile. Je suis membre de l'association des professeurs de français aux Etats-Unis. Cette organisation tenait ses assises à New York, en décembre dernier. Je me rendis au bureau du chef du département des finances à Bellarmin. Je lui demandai si je pouvais compter sur une aide de sa part pour assister à ces réunions. Très gentiment, il m'a offert de défrayer

les dépenses que nécessiterait un tel voyage. Je cite mon cas, non pas comme unique, mais pour montrer que le collège ne néglige rien pour aider ses professeurs à participer à des rencontres susceptibles de les aider dans leur travail. Vers le temps où j'étais à New York, un professeur d'histoire de Bellarmin assistait lui aussi aux assises annuelles de son association. J'imagine que comme moi, son voyage était payé par le collège.

Cet article est déjà trop long. Et je n'ai pas parlé d'un tas de choses qu'il serait intéressant de discuter. Par exemple : le bureau des relations publiques, dirigé par un laïc compétent, en même temps professeur de sciences sociales ; des sports, je n'ai mentionné que le ballon-panier. Il aurait fallu parler des quilles, des courses, du golf, et que sais-je. C'est peut-être le moment de parler du comité chargé d'organiser les danses? Tous les quinze jours au moins, les étudiants peuvent assister au collège à une danse en l'honneur d'un groupe quelconque. Les autorités insistent auprès des élèves pour qu'ils assistent aux danses. Tous les jeunes sentent le besoin de se distraire de temps en temps. Pourquoi ne pas le faire en famille avec tous les siens? En d'autres occasions, deux collèges de jeunes filles, Nazareth et Ursulines, invitent les jeunes gens de Bellarmin à les visiter à des soirées

dansantes. C'est une politique que je trouve de fort bon aloi.

Il y a encore un comité qui s'occupe d'accorder des bourses à certains étudiants peu fortunés mais dont les capacités intellectuelles sont évidentes ; à d'autres qui les méritent par un travail déterminé dans un secteur déterminé.

Comme tout collège, Bellarmine publie mensuellement un petit journal dont le premier but est de renseigner les élèves sur les activités du collège lui-même. Pas de littérature. Cet item est réservé à une revue littéraire publiée trois fois l'an. C'est là que les conteurs, les essayistes et les critiques de demain essaient leur plume. Une dernière publication collective : le livre de l'année qui ressemble un peu à un album de photographie rappelant les anciens beaux jours.

Dans tout cet article, c'est volontairement que j'ai omis de parler de l'édifice des sciences que je connais très peu. Ce que j'en sais : là se trouvent les laboratoires et tout l'équipement scientifique nécessaire aux susdites études. Comme l'édifice des Arts, ce bâtiment est pourvu de nombreuses salles de classe.

C'est volontairement aussi que je ne dirai que quelques mots des *Faculty Meetings*. Tous les livres portant sur l'éducation américaine en parlent en bien ou en mal. Pour moi, il ne fait pas

de doute que ces réunions mensuelles devraient exister dans chaque collège. C'est là que se discutent les décisions à prendre, les changements à faire. Chaque professeur donne son avis. Quand les avis sont partagés et qu'il est nécessaire d'en venir à une entente, on prend un vote. Tout s'arrange de la façon la plus démocratique. Le gouvernement d'un collège est donc une chose collective. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi puisque chaque professeur se doit normalement de travailler au bien-être de sa maison ?

Je ne voudrais pas laisser le lecteur sous l'impression que tous les collèges américains sont organisés comme *Bellarmino College*. Il est sûr que certains, possédant plus d'expérience, sont mieux organisés ; que d'autres le sont moins bien pour des causes inhérentes à chaque institution.

D'une façon générale, on peut dire que la plupart des collèges américains sont conscients de la tâche qu'ils ont à remplir et que, comme Bellarmine, ils s'y donnent avec un intérêt et un désintéressement remarquables.

Pour ma part, j'ai trouvé à Bellarmine une atmosphère de cordialité et d'entente dignes de mention. Autorités du collège, personnel enseignant, personnel étudiant, tous travaillent en harmonie en vue d'un commun idéal. Je suis fier de *Bellarmino College* et il m'est agréable de le dire.

Février 1955.

Les courants de la jeune poésie française

par

PHILIPPE GALLI

L'histoire de la poésie française, bien qu'elle rassemble à elle seule tant de noms prestigieux, se déroule sur un rythme dont les temps se reproduisent avec une constance et une simplicité très remarquables : d'une génération à l'autre, l'univers des sentiments et l'empire de la raison s'opposent, se disputent la suprématie dans le domaine de l'expression, et vont même, à l'extrême pointe d'un débat exaspéré, jusqu'à se nier réciproquement tout droit au gouvernement de l'œuvre poétique.

Si de nos jours un tel balancement d'opinions antinomiques apparaît en pleine lumière dans le conflit qui sépare les admirateurs de Paul Valéry et les disciples d'André Breton, il ne s'en est pas moins perpétué, sous des espèces sans doute plus secrètes et moins décelables, en des âges où les poètes n'étaient pas encore doublés de théoriciens, et avaient coutume de justifier leur prise de position par des œuvres, plutôt que par des manifestes. C'est ainsi qu'un regard d'ensemble permet à l'observateur de s'assurer que les tendances qui, dans le passé, opposèrent

Malherbe à Ronsard, Corneille à Racine, et plus largement le XVII^e siècle à l'époque romantique, se retrouvent de nos jours dans l'antagonisme des tenants de la conscience pure et de ceux de la soumission aux forces inconscientes de l'esprit. Ces tendances divergentes qui caractérisent respectivement le classicisme et le romantisme, se traduisent extérieurement, d'une époque à l'autre, soit par un attachement aux règles prosodiques, estimées pour le renforcement de conscience qu'elles entraînent, soit par la recherche d'un instrument verbal qui puisse à la fois laisser libre cours aux impulsions sentimentales et passionnelles, et se modeler exactement sur leurs infinies variations.

Les orages du romantisme avaient à peine assourdi leurs grondements, que Baudelaire se détournait de la conception hugolienne de l'inspiration, et dressait contre elle une théorie selon laquelle la mise en œuvre de la faculté poétique, bien loin d'être favorisée par l'état de transe, se confondait avec l'adoption de règles sévères, la science exacte du langage, et la prédominance

de la raison sur les sentiments. Son successeur, Stéphane Mallarmé, ne cessa de poursuivre des recherches dans le sens d'une conscience infailible, qui permettrait à l'homme d'égaliser son esprit à la conscience divine, en dominant les lois de l'arbitraire, du hasard et de l'erreur. On sait que Paul Valéry reprit de nos jours ce message, en le dégagant systématiquement de ses ombres métaphysiques, et qu'il ne cessa d'affirmer tout au long de son œuvre qu'il n'est pas de réussite véritable qui ne soit accompagnée d'une prise de conscience durement soutenue et d'une soumission à des règles prosodiques dont la vertu majeure est justement de maintenir le poète dans un état d'extrême attention.

On eût pu croire qu'un corps de doctrine illustré d'aussi grands exemples allait engendrer chez les jeunes poètes, issus d'un peuple dont le goût pour la clarté, l'équilibre, le sens de la mesure, est partout célébré, le courant d'influences les plus communément acceptées. En fait, il n'en est rien. S'il est vrai que les Français ont fourni au monde les juristes les plus clairs, et les philosophes les plus transparents, il est également certain que leurs poètes sont parmi les plus rêveurs, les plus audacieux dans la fantaisie, les plus frénétiques dans l'innovation, que l'on puisse rencontrer.

Nul n'ignore que Baudelaire,

Mallarmé, Valéry, n'eurent garde de suivre à la lettre leurs propres aphorismes, et que si leurs œuvres marquent un retour à la technique la plus achevée du vers français, elles valent avant tout par les prodigieuses découvertes d'images et d'harmonies dont elles sont chargées. Aussi les poètes contemporains retiennent-ils cette double leçon, et ne commirent-ils pas l'erreur de penser que l'application stricte des règles constitue l'unique secret du Grand Oeuvre. Toutefois certains d'entre eux donnèrent une attention particulière aux problèmes du langage, à celui de la forme poétique, ainsi qu'à la détermination de la part que la conscience peut prendre dans le phénomène de l'inspiration.

Deux grands noms se détachent parmi ceux des poètes actuellement vivants qui cherchèrent tant par la purification des mots — que l'usage avait détournés de leur sens primitif — que par une rénovation des proportions architecturales du poème, à prolonger l'enseignement de Baudelaire et de Mallarmé quant à la nécessité d'approfondir les possibilités du clavier verbal : ce sont ceux de Saint-John Perse et de Pierre Reverdy. Sans doute ne peut-on, en raison de leur âge, les ranger parmi les jeunes poètes, mais le rayonnement de leurs écrits paraît avoir actuellement atteint son point culminant. Si nous nous

tournons vers la génération montante, nous apercevons de jeunes poètes, tels que Patrice de la Tour du Pin, Maurice Fombeure, Mouis Thomas, Jacques Audiberti, Jean Tardieu qui reprennent l'instrument ancien, sinon dans l'état où la tradition le leur a légué avant que le mouvement symboliste découvre le vers libre, du moins en l'assouplissant, et en usant parfois de l'assonance au lieu de la rime. Francis Ponge ne sépare pas son activité poétique de l'étude des ressources du langage à laquelle il s'adonne, et qui l'incite à décrire sous les multiples aspects, en prose et en vers curieusement mêlés, les objets les plus simples de son univers quotidien : une fleur, un verre d'eau. Dans la voie ouverte par Pierre Reverdy, nous voyons Eugène Guillevic retrouver lui aussi dans la nudité de l'expression un mode encore inaltéré d'écriture.

On sait que si Baudelaire et Mallarmé affectèrent d'opposer leurs grands exemples aux excès oratoires, et au desserrement de l'instrument verbal dont les romantiques s'étaient à leurs yeux rendus coupables, ils avaient introduit et perpétué dans leurs poèmes ce « frisson nouveau » que Victor Hugo vieillissant découvrait dans *Les Fleurs du Mal*. De sorte que Baudelaire et Mallarmé opéraient au cours de leurs écrits une synthèse des acquisitions du classicisme et des décou-

vertes du romantisme, en prolongeant toutefois ces dernières par la mise à jour des domaines interdits ou méconnus de l'esprit humain. Leurs disciples immédiats retinrent avant tout de cette double leçon la rupture que comportait l'un de ces aspects avec la conception selon laquelle la poésie n'était qu'un genre littéraire parmi les autres, et, à la suite de leurs grands prédécesseurs, érigeaient leur art en méthode de connaissance.

Toutefois la forme traditionnelle de la poésie française leur parut trop rigide pour leur ambition de « suggérer au lieu de dire » pour y trouver son mode d'expression. S'ils entendaient mettre en œuvre la volonté qu'avait exprimée Mallarmé de « reprendre à la musique son bien » pour le restituer à la poésie, ils rêvaient d'emprunter à cet effet à la musique la multiplicité de ses rythmes. Ils pensaient ne pouvoir réaliser qu'à ce prix le vœu de Verlaine : « De la musique avant toute chose ». C'est de cette ambition que naquit le vers libre — sous les auspices de Mallarmé, qui cependant ne voulut jamais en user lui-même, et avec la complète désapprobation de Verlaine, qui renia ceux qui se réclamaient de lui, et demeura toujours fidèle à la forme fixe.

La libération de la langue poétique, brusquement conquise aux environs de 1880 par la généra-

tion symboliste, s'accompagnait d'un effort de la pensée pour anéantir les contraintes que lui imposait de l'extérieur la raison. Déjà Gérard de Nerval, au milieu du XIXe siècle, exigeait que ses poèmes fussent accueillis comme des rêves, et avertissait qu'ils ne relevaient plus des principes fondamentaux de la logique. Arthur Rimbaud allait proclamer plus tard la nécessité pour le poète de « se faire voyant » et de laisser l'univers s'exprimer à travers sa personnalité. Au même moment, et sans le connaître, Lautréamont allait écrire les *Chants de Maldoror* dans une forme telle qu'on ne peut la comparer qu'à l'écriture automatique produite par certains déments, certains médiums, et en général tous les êtres dont la pensée, en l'absence du contrôle que lui impose l'attention, se développe, comme dans les rêves, en associations d'idées à l'égard desquelles les principes d'identité et de non-contradiction cessent d'être valables.

Cet effort pour libérer les puissances de l'inconscient fut repris au début du XXe siècle par Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire, Léon-Paul Fargue, Max Jacob, Jean Cocteau, et plus tard Pierre-Jean Jouve et Jules Supervielle.

Le second courant qui se remarque de ce fait dans la poésie française, et dont l'objet est de traduire la vie secrète de l'esprit

telle qu'elle se manifeste dans les rêves, devait trouver son épanouissement, après la première guerre mondiale, dans le mouvement surréaliste, dont le chef, André Breton, sut rassembler autour de lui, vers le 1924, des écrivains aussi originaux et aussi doués que Louis Aragon, Paul Eluard, Antonin Artaud, Benjamin Péret, Robert Desnos, Raymond Queneau, Tristan Tzarna et Jacques Prévert. Quelques années plus tard René Char venait s'adjoindre au groupe surréaliste. En dehors de ce groupe, l'indépendant Henri Michaux commençait à publier à la même époque des poèmes qui contribuaient à découvrir le jeu de ces puissances nocturnes de l'esprit humain dont Freud avait, après Charcot, poursuivi l'étude expérimentale.

Actuellement en France les poètes qui connaissent la plus grande faveur du public sont René Char, Jacques Prévert et Henri Michaux. Les deux premiers se sont détachés depuis plusieurs années du mouvement surréaliste, et le dernier poursuit dans son voisinage une œuvre personnelle. Par un phénomène singulier, c'est à travers ces poètes dissidents que le surréalisme a prolongé son message au delà de la seconde guerre mondiale, et gagné à son influence les hommes de la jeune génération. Si René Char a conservé de son passage parmi les tenants

de l'écriture automatique et des récits de rêves, un jeu d'images dont la nature et la coloration relèvent parfois d'une esthétique qui fut la sienne à ses débuts, la composition de ses poèmes récents se réclame de moins en moins de la gratuité, et dérobe, sous un hermétisme volontaire, un message dans lequel la conscience et la préméditation ont leur part.

Les livres d'Henri Michaux sont traversés par les mouvements d'un esprit qui refuse avec colère d'accepter un univers dont il n'est pas le créateur, et qui s'acharne à le modifier dans son essence à mesure qu'il s'impose à lui. Il existe sans aucun doute une parfaite adéquation entre le message d'Henri Michaux et l'angoisse de l'homme contemporain, qui apparaît de plus en plus isolé dans l'univers que les tyrannies, issues des techniques et des systèmes, tendent à substituer à l'ordre naturel.

Jacques Prévert, qui passa par l'école surréaliste, a conservé de son stage parmi les maîtres du délire, le sens du monologue intérieur, le refus de la mise en ordre des pensées et des images, et le goût de la cocasserie née de la rupture d'équilibre entre les instincts de l'homme et les conversations sociales qui cherchent à les canaliser. Mais à l'étude de la véritable structure de la pensée qu'André Breton s'était assignée, Prévert a substi-

tué une simple volonté de sincérité. Et le rejet de toute littérature qui naquit chez les derniers surréalistes d'un dégoût métaphysique de l'art, devint chez lui un parti pris de familiarité dans l'expression. Enfin la révolte contre la condition humaine dont les surréalistes se firent les promoteurs, et qu'ils tentèrent vainement de faire coïncider avec une action politique déterminée, apparaît dans les poèmes de Prévert, sous la forme d'une protestation véhémement contre les inégalités sociales et l'ordre établi. Jacques Prévert met ainsi, dans une langue simple, à la portée du grand public, les reflets d'une esthétique et d'une morale que seuls les amateurs de poésie secrète et difficile peuvent aborder chez les grands novateurs du surréalisme.

Ainsi que nous venons de le voir, les courants de la poésie française procèdent depuis la Renaissance jusqu'à la période contemporaine, par oppositions successives. Ce rythme à deux temps met tour à tour l'accent sur le gouvernement de la raison et sur l'expression des sentiments, sur la pleine conscience et sur l'exploration de la part ténébreuse de l'esprit. Et comme il est de vérité courante que la forme est inséparable de la pensée qu'elle exprime, ce balancement de préoccupations, en apparence ennemies, s'accompagne tantôt

d'une cristallation des règles prosodiques, tantôt de leur rupture. Ces vagues qui se succèdent au fond des âges jusqu'à nous procèdent par une lente et irrésistible progression, et chacune

d'elles paraît s'acheminer vers la formation d'une vague ultime qui serait enrichie de tous les mouvements qui l'ont précédée, mais qui demeure, comme l'existence, en perpétuel devenir.

LUCIEN BOYER *Canadien*

par

ANTOINE-CLAUDE JASMIN

Nous allions à ces séances spéciales, les mains au fond des poches, la chevelure en désordre. Nous l'écoutions parler d'une oreille, mais l'on songeait à soi. Petits monstres grossiers. Egoïsme. Nous voulions de la réalité, des faits et nous posions aux rêveurs. Nous cherchions une réponse, un remède à nous soigner de l'ennui. (Il n'y avait qu'un seul moyen : faire. Le travail. Ah ! ce mot sent l'ouvrier abruti ! Disons : l'action.)

Mais pourquoi ne nous avoir pas vomis dès le premier soir. Nous ridiculisions vos incertitudes, votre grande inquiétude. Vous saviez bien que l'homme n'est rien que cela. Calme et inquiet, sans réponse. Rien que des questions. C'était fou de vous en vouloir pour si peu, ou pour tant. Mais nous étions de petits seigneurs de l'esprit pédant. Point

d'humilité, point de rabaissement, point de comparaison avec qui que ce soit. Nous étions choqués de vous voir chercher encore. (À son âge !) Comme si l'âge de l'homme importait sur sa condition humaine ! Nous étions à battre, comme des enfants trop gourmands que nous étions tous, compagnons des mauvais jours !

Compréhensif, Lucien Boyer continuait de nous ouvrir les portes de sa classe. Et il continuait à nous exaspérer en ne cherchant pas les solutions à l'existence et à l'essence du point de vue contemporain. Il cherchait, il balbutiait, il nous tourmentait de ses propres angoisses. Et nous quittions nos chaises, les uns désolés, les autres choqués. Nous demandions une borne, une frontière connue, un endroit précis pour aller reposer

nos têtes lourdes d'adolescents. Nous lui quêtions un poste de tout repos. Il nous livrait (prix de consolation, prix de présence) l'espoir. Idiots l'on n'y touchait pas. Misérables imbéciles, petits crétins. Mais pourquoi vous embarrasiez-vous de nous? (Quelle question à poser à un philosophe, à un poète, repus à crever d'isolement, de solitude et d'incompréhension, à un être humain tout simplement !)

Je me souviens du long cheminement à travers les corridors austères de la pensée de Mounier et de Marcel. Boyer parlait, lisait, commentait, relisait. Nous fumions en silence. Attentifs aux mots qui nous touchaient. Nous avalions ces recettes chrétiennes. Nous nous croyions calmés. Nous trouvions une façon de prendre la vie. Nous nous saisissions de toutes les bouées d'une doctrine toute neuve. Nous allions pouvoir adopter notre soif à ce climat d'enfer (qui est toujours le nôtre) !

Le gros bouquin se refermait et Lucien Boyer se prenait la tête. Il versait dans nos cœurs le contrepoison. Ses paroles nous révoltaient. Il est vrai que nous n'ayions saisi que la recette-formule. Comme tous les jeunes nous avons adopté le côté littéraire et Boyer nous proposait maintenant de vivre cette existence, de chercher sa propre voie en parallèle d'une pensée purement doctrinale ou dialectique.

Il y avait le danger, le poison d'une fausse évasion : ne pas vivre puisque l'expérience était toute faite.

Boyer connaissait bien ce péril. Il nous exhortait à chercher une condition, un chemin, peu important lequel, qui nous mènerait à vivre pleinement, en se donnant entièrement. Il voulait nous engager mais nous ne lâchions pas les comptoirs de librairies (lectures indigestes) et ceux des cafés (discussions inutiles). Il nous fallait un spectacle, l'atmosphère. Mais nous avions peur de jouer un rôle. L'un, poète, n'écrivait pas, l'autre, peintre, ne peignait plus, un autre comédien, ne jouait pas.

Le « maître », (un des noms qu'il n'aimait pas qu'on lui appose) imperturbable, répétait ses conseils, les enveloppaient dans des festins minuscules et coûteux. Nous avions les oreilles bouchées avec la plus matérialiste des ouates. Du plâtre ! Il fallait nous entendre les nommer, la bouche en cœur : Aragon, Eluard, Supervielle, ou bien : Braque, Picasso, Matisse, ou encore : Jouvet, Barrault, Vilar, et plus souvent encore : Malraux, Camus, Sartre. Boyer s'offusquait. Il nous parlait des Laurentides et de la neige, des forêts toutes proches, du fleuve à nos pieds. Il nous écœurait, nous le traitions de tous les noms : régionaliste, nationaliste, fleur-de-lys... la St-Jean-Baptiste !

Patient, il écrivait ses poèmes en formes de cristaux, en figures de cônes de pins. Il nous y faisait sentir l'air des espaces montagneux, les miroirs sans fonds des lacs... Peu à peu l'on comprit. Peu à peu, l'on se quittait ! Il fallait donc bâtir sa « maison ». Il fallait fonder, tout faire re-

naître. Il fallait construire. Du neuf, et chez nous où c'est le vide, le néant. A zéro, vraiment ? A zéro. Raison de plus pour trousser nos manches bien hautes. Nous sommes partis tous ensemble pour être ! Etre, nous-mêmes, sans littérature. Boyer avait raison.

Le théâtre à Montréal

par

RICHARD PÉRUSSE

Le Dominion Drama Festival
CHAMBRES A LOUER
de
MARCEL DUBÉ

Monsieur *André Van Gyseghem* a salué en *Chambres à Louer* la naissance à la scène d'une pièce qu'à la lecture il avait jugée extrêmement bien construite et bien écrite. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le double jugement qu'il a porté sur la dernière œuvre de Dubé a besoin d'être nuancé : il me semble que les défauts majeurs de cette pièce résident précisément dans la construction et l'écriture.

Pour tout dire, *Chambres à Louer* est une pièce dont les deux

principaux ressorts dramatiques, le début et le dénouement, sont mal bandés. Au premier acte, une famille : Maman, ses trois fils, Albert, Joseph et François, le héros, attend une cousine que Simone, leur sœur, est allée chercher à la gare, Francine. Celle-ci n'arrive qu'à la fin de l'acte, au moment où personne ne l'attend plus. Pourquoi n'était-elle pas dans le train ? Quelqu'un l'a retenue ? Non : elle a décidé de prendre l'autobus. (Pourquoi ? se demande le spectateur ? Pas de réponse.) Ce prétexte est bien mince, il me semble, et nous n'en entendrons d'ailleurs plus jamais parler. (Tarzan, dans *Zônes*, se faisait attendre. Mais il avait tué un douanier, et c'était le pivot de la pièce. Ceci est une

parenthèse que je m'empresse de fermer.) Il y a près d'une heure que la pièce dure, et l'intrigue n'est pas encore amorcée entre les deux personnages principaux : Francine et François se sont regardés, mais j'avoue que ce regard ne me suffit pas. Joseph a affirmé qu'il « sortirait avec » sa cousine, mais cette affirmation dans l'absolu n'a rien de très convaincant. Son entrée, à la fin du premier acte, ne signifie rien d'autre que son ivresse, et ne contribue qu'à nous dérouter davantage. Un premier acte long, lent, où il ne s'est rien passé. Le premier ressort dramatique s'est enrayé.

Le deuxième acte, lourd et long, malhabile avec des scènes d'une inutilité flagrante — celle des deux amis de François, celle de Joseph et de Jack, notamment —, et avec parfois de très belles scènes — Albert et Francine qui se parlent et se comprennent, Francine qui dit son amour à François —, nous conduit tant bien que mal au nœud du drame : l'amour des deux héros. La pièce enfin a commencé, et elle nous accroche. On attend beaucoup du troisième acte. (Mais que fait Francine de ses après-midi, dont Albert parle avec tant de mystère ? se demande le spectateur. Pas de réponse.)

Hélas ! c'est ce troisième acte qui nous apporte notre plus grande déception. Simone, Albert et Maman veulent empêcher Fran-

çois de filer avec Francine. Belle scène où François discute ferme et obtient un compromis : Francine restera avec la famille qui l'acceptera « Non ! » crie Francine. C'est dommage. La pièce eût dû finir avant ce non. L'épilogue aurait pu nous apprendre que Francine était partie, etc... Mais Francine a crié « Non » ! Dubé a brisé la colonne vertébrale de l'un de ses plus beaux personnages, et a décidé que de jeune fille simple qu'elle était, Francine deviendrait compliquée au point qu'elle n'aurait subitement que faire de la pitié des autres. Elle part en courant, sa petite valise à la main. Bruits d'automobile, hurlements ! Et le cri de François à la fenêtre nous poigne vraiment. Pourtant le second ressort dramatique de la pièce ne vaut pas plus que le premier. Disons le mot : on n'y croit pas. Qu'est-ce que cette Francine qui n'est plus elle-même ? Et comment savoir maintenant ce qu'elle a été ? Une aventurière ? une jeune fille toute simple ? une ingénue libertine ? une existentialiste athée ? Tout ça, et rien de tout cela. Et c'est autour de ce personnage devenu tout à coup si flou que s'est noué et dénoué ce drame ? On ne marche plus ; on ne saurait marcher. Le second ressort s'est aussi enrayé ! Mais c'est dommage : tous ces personnages devenaient tellement attachants, on avait fini par tant les aimer

pour ce qu'ils étaient. Dubé s'est montré un dramaturge tellement sûr de son métier, un dialoguiste d'une telle maîtrise ! L'erreur est grave.

Chambres à Louer est une pièce mal écrite. Et je veux dire précisément ce langage parlé dont se sert Dubé. Il y a une volonté bien arrêtée qui fait dire à Simone : « à soère » au lieu de « ce soir », et qui me met mal à mon aise. Je veux surtout mettre en doute, sinon en échec, la prétention qui veut qu'une œuvre soit canadienne en autant qu'elle use d'un langage populaire. (Dubé devra-t-il traduire en canadien-français-gaspésien une pièce primitivement écrite en canadien-français-montréalais pour qu'elle soit comprise en Gaspésie ? Il n'y a qu'un langage qui soit commun à tous les Canadiens français, et c'est la langue française.) Une œuvre est canadienne-française par la réflexion qu'elle fait d'un certain climat propre aux Canadiens français, composé d'une certaine couleur de sol et de ciel, d'un certain air qu'on respire, d'un certain bagage de principes qu'on traîne, d'une éducation qui marque, enfin de tout ce qui fait que nous sommes différents des Français. Sous ce point de vue, *Chambres à Louer* nous apparaît comme une pièce canadienne-française qu'il valait la peine de monter, et qui vaut.

Elle bénéficiait d'ailleurs d'un

décor, d'éclairages, d'une mise en scène de Guy Beaulne, et d'une interprétation, de qualité. Lucie Poitras et Hélène Loiselle, Godin, Genest, Duceppe, Rivard, Fruittier, Hubert Loiselle et Létourneau jouaient bien. Monique Miller se débrouillait comme elle pouvait avec un rôle trop équivoque ; et à coup sûr la voix du père, à laquelle Jean-Louis Paris prêtait la sienne, (dans le texte comme sur la scène), était de trop.

Pour ceux que la chose intéresse, disons en terminant qu'on a discerné à *Chambres à Louer* deux trophées : le *Calvert*, pour la meilleure production, et le *Arthur B. Wood*, pour la meilleure pièce canadienne. Il est certain que, par les qualités nombreuses de son texte, Dubé les a bien mérités.

* * *

Le Dominion Drama Festival

CEUX QUI SE TAISENT ...

de

ROGER SINCLAIR

La pièce de Roger Sinclair que *l'Atelier '55* a créé au festival dramatique est un étonnant carrefour où aboutissent, entre autres choses, littérature, poésie pure, tragédie, et ce mythe mal défini, pas amené, inconsistant, de la race de *Ceux qui se taisent...* J'avoue que pareil mé-

lange aux éléments mal dosés m'a laissé un peu baba, mais j'en veux surtout retenir le souvenir de personnages beaux : Nathalie (magistralement interprétée par Micheline Gérin, prix de la meilleure interprétation féminine), et Dominique (Jean Saint-Denis n'y a pas reçu, à tort me semble-t-il, le prix du meilleur interprète masculin). Ce jeune homme trop lourd d'une hérédité chargée, toujours penché sur un passé qui ne lui appartient pas, à la fois conscient de ce qui se passe autour de lui, et absent, et cette cousine qui l'aime et fait tout, par son silence qui est un refus méprisant des autres, pour le garder seul auprès d'elle ; voilà un homme et une femme fort complexes, attachants, et qui semblent vrais. Eva (Janou fut parfois magnifique), Constant (José Ledoux), Richard Ducker (Guy Bélanger), tous jouissaient de ce prestige spécial d'un beau langage, par trop littéraire souvent, mais qui leur donnait une singulière grandeur.

L'intrigue est mal donnée : on se perd dans tous ces cousins ; le personnage du prospecteur ne nous atteint pas, mais il sert de norme — norme à laquelle on a peine à croire —, qui manque de densité, de véritable simplicité ; on y parle beaucoup de l'extérieur, de ce que le spectateur ne voit pas, et l'odeur d'homme que laissent les débar-

deurs sur le corps d'Eva, si obsédante soit-elle pour celle-ci, ne nous rejoint guère ; de l'action, trop étendue dans le temps, on ne nous montre que trois crises, trois spasmes brefs, et j'eusse aimé voir ce qui les amène. Combien est admirable cependant, à la fin du deuxième acte, la scène du départ d'Eva ! quelle grandeur dans la finale ! Le spectateur est ballotté d'un extrême à l'autre : choqué par certaines scènes bien malhabiles où l'enchaînement psychologique des sentiments est inexistant ou trop brusque, par le texte qui se veut à toutes forces poétique, il devient subitement béat d'admiration devant d'autres qui l'emportent.

Une mise en scène extraordinaire d'intelligence de Jean Saint-Denis (pas de prix non plus, ce qui m'étonne), contribuait à faire de *Ceux qui se taisent...* une pièce fort intéressante à voir, et dont les riches promesses certainement provoquent ma hâte de voir une œuvre nouvelle de Sinclair où il sera plus maître de ses moyens et de son talent qui sont grands.

* * *

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

par

LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL

J'ai eu beaucoup de plaisir à voir *Le Médecin malgré lui* joué par ce groupe amateur formé

d'anciens élèves de l'atelier du T.N.M., et qu'ils avaient « tourné » trente fois. La mise en scène bien réglée était de Jean Dalmain — prix de la mise en scène. Guy L'Écuyer en Sganarelle s'est mérité le prix du meilleur interprète masculin, et Colette Courtois, Marie Frenière, Roland Laroche (excellent dans ses deux compositions), Marcel Sabourin, Gilbert Fournier, Lucile Gauthier, Roger Varin, Philippe Trudel, lui donnaient la réplique avec un talent rare. Il convient surtout de souligner l'homogénéité de la compagnie, la pauvreté de leurs moyens qu'ils utilisent bien, et l'exquis décor de Robert Prévost, très simple et très commode.

Après une telle après-midi, on peut regretter qu'ils ne nous aient pas donné cette pantomime intitulée *La Tour*, de Léon Chancerel, que le programme nous promettait. Il ne faut pas se retenir d'amuser quand on sait être si amusant...

* * *

Au T.N.M.

MARCEL MARCEAU

« La pantomime est l'art d'exprimer des sentiments par des attitudes et non un moyen pour exprimer des mots par des gestes. » Marcel Marceau définit bien son art par cette seule phrase, et le choix des *pantomimes de style* et des *pantomimes*

de Bip qu'il nous a données, avec son partenaire Gilles Ségal, en est la plus probante des démonstrations. Il faut avoir beaucoup de reconnaissance envers *Le Théâtre du Nouveau Monde* et monsieur Jean de Rigault pour nous avoir amené et présenté sur la scène du *Gesù* le plus grand mime de l'heure.

Nous avons assisté, pendant deux heures, muets d'admiration et trépignants d'enthousiasme, à l'étonnante transformation, sans cesse renouvelée, du corps humain. Marceau, par un rythme, par une attitude du corps tendu, monte, sur le plateau nu, un escalier qui naît à mesure que l'exige cet effort spécial des muscles qui déplace l'équilibre du corps d'une jambe sur l'autre lorsque nous montons un escalier. Marceau n'imité pas le papillon : il est tour à tour chasseur et papillon ; il est, simultanément, statue, commère, gamin, vendeur de ballons. J'ai, pour ma part, beaucoup d'admiration pour cette toute-puissance que possède le mime d'inventer l'objet en s'identifiant à lui. Le mime d'ailleurs invente tout. Dans un saisissant numéro qu'il a intitulé *Adolescence, maturité, vieillesse et mort*, Marceau, en deux minutes, se crée homme, traverse toute sa vie, et meurt. Gilles Ségal, dans un autre registre, nous a donné une *pêche sous-marine* étonnante de poésie où la plasticité du corps rejoint

celle de l'eau, et des pantomimes plus concrètes qui nous ont bien fait rire.

J'eusse aimé que *Le duel dans les ténèbres* nous fût donné sans sabres ni chandelle. Mais cette action dramatique est enlevante, et il y avait là des expressions corporelles de la peur, de la ruse et de l'agressivité qui étaient fort belles.

Bip est un personnage sympathique et charmant. Qu'il soit professeur de botanique, apache, artiste-peintre, ou dompteur, qu'il fasse la chasse aux papillons (extraordinaire !), patine, joue David et Goliath (ses transformations en l'un ou l'autre personnage sont étourdissantes de rapidité !), ou voyage, ou qu'il soit invité dans une soirée mondaine, *Bip-Marceau*, par une succession de gestes parfaits et d'attitudes fort éloquentes, fait vivre tous ces personnages-un avec une vérité dont le principal mérite est de nous faire rire, de nous amener au bord des larmes, sans choc, tous les spectateurs passant d'un état à l'autre avec un ensemble de grand orchestre. (Il y aurait peut-être ici une idée à pousser à bout : la pantomime, sans les artifices du théâtre, serait-elle l'art le plus accessible aux grandes foules ? On peut se le demander...) Il y a encore ceci qu'il importe de souligner : il faut qu'une présentation de pancartes soit d'une bien

grande originalité, que le corps humain soit apte à exprimer beaucoup de choses dans une seule attitude choisie, pour que les spectateurs ne soient pas gênés d'applaudir Ségal à chaque fois qu'il en présente une...

Tout ici est admirable, et les mots sont bien courts. Il y a certainement un geste qui exprime tout à la fois l'enthousiasme, l'admiration, la certitude d'avoir vu et aimé une chose belle, et le plaisir qu'on en retire. C'est celui que je fais, et qui est intraduisible dans des mots, hélas !

* * *

Au Beu qui rit

La renommée de Paul Berval n'est pas surfaite. C'est même, dans son genre, un type épatant. Pour la modique somme d'un dollar, il offre un spectacle d'une heure qui roule bien : Coco est une personne ravissante, Denyse Filiatrault fait rire avec beaucoup de talents, Deret, Laurin, Drouin, Hélène Perdrier, tous sont à leur place d'une façon exemplaire. Il y a parfois des numéros-bijoux. C'est sans prétention, sans importance, et la bière, pour avaler tout ça, est excellente. Voilà le divertissement parfait de ceux pour qui la fin de la semaine est un repos, et certes ! il faut applaudir. Mais il faut bien avouer, tout

de même, que ça ne mérite guère qu'on en parle plus longuement.

* * *

Au Théâtre de Paris

L'ILE DES CHÈVRES

de

UGO BETTI

J'ignore, pour ne les avoir point vus, la qualité des deux premiers spectacles du Théâtre de Paris : *Le Capitaine Smith* et *Le Don d'Adèle*. On m'a dit tant de mal de celui-là, et tant de bien de celui-ci, que je ne me sens aucune gêne à parler, avec toute la fougue qui me semble convenir, du troisième : *L'Ile des chèvres* de Ugo Betti.

Cette histoire sordide de trois femmes seules que possède tour à tour le même homme, — imposteur ? parasite ? méchant ou bon ? dément ? innocent ? —, qu'elles assassinent pour finir, — sacrifice renouvelé de l'agneau ? —, est, à l'égal d'*Antigone*, de *Hamlet*, de *Phèdre*, une pièce d'une importance capitale. Il est rare qu'un dramaturge contemporain nous montre des personnages aussi vrais, dont la charge vitale, par la seule force, sache nous atteindre sans détours, et qui, dans chacune de leurs paroles, dans le moindre de leurs gestes, expriment d'une façon aussi complète et parfaite tout ce qui fait que nous sommes des hommes. Angelo parle de Dieu,

du sexe, de la femme, de la chaleur qu'il fait, d'une certaine odeur de terre qui l'enivre, du vin qu'il aime à boire, de tout ce qui l'entoure, avec un enthousiasme délirant ! Angelo nous semble constamment en état de rut. Le bruit d'un volet qui claque la nuit l'emplit de joie ; la douceur de l'eau le réjouit ; il s'étonne de sa propre force avec plaisir ; et cette chair qui vibre à ses côtés devient la plus éclatante des preuves que Dieu existe, et qu'Il l'aime, lui, Angelo. L'homme est ici remis à neuf, en pleine possession de sa faculté de voir, de connaître, et de s'émerveiller. La vie, dans le langage même qui l'exprime, est portée à une telle intensité que le spectateur a par moments le sentiment que c'en est trop, et qu'il va éclater ! La charge verbale, si poétique soit-elle, cependant ne dépasse jamais son contenu, et ne fait jamais disparaître, tout en le sublimant, le cadre charnel où elle s'élabore : elle demeure incarnée, parole indissociable des lèvres qui la laissent passer. C'est un phénomène étonnant que l'apparition sur une scène, aujourd'hui, de ce langage stylisé et beau qui en même temps sonne vrai. Ce dont il faut se réjouir.

Mais il faut surtout saluer en *L'Ile des chèvres* la création du mythe d'Angelo, personnage dépourvu de tics, dont les éléments vitaux qui le particularisent tien-

nent exclusivement à une façon d'être. Plus encore : un mythe réjouissant, par la vie et la mort de qui nous sommes régénérés.

Après avoir rendu hommage au génie du dramaturge, il convient de reconnaître celui des comédiens qui incarnent ses personnages. Alain Cuny, avec une diction et une démarche extrêmement lentes, des sautes brusques de rythme, une silhouette puissante, un ton de voix, a fait d'Angelo un homme bien précis, haut en couleurs, et toujours un et vrai. (Et on ne peut se demander sans crainte ce qu'un autre comédien moins doué et moins sûr de lui que ne l'est Cuny eût pu faire d'un tel personnage, tant il est vrai qu'un texte de théâtre n'existe vraiment qu'incarné sur une scène, dit par des hommes...) Lila Kedrova, en Agatha, lui donnait la réplique d'une façon plus qu'honnête : un certain choix d'attitudes, une façon saccadée de dire le texte, lui conféraient une grandeur égale à celle de Cuny. Edouardo, Pia, Sylvia, cette dernière surtout, n'étaient pas toujours à la hauteur, mais pas au point que cela pût nous gêner. Le décor, signé Michel Ambrogi, plaisait à l'œil et définissait bien le lieu scénique. En somme, une soirée importante, d'où le spectateur est sorti renouvelé. Voilà qu'enfin se vérifie la définition qu'on donne de la mission du théâtre.

Au *Studio Anjou*

LE PRINTEMPS DE LA SAINT-MARTIN

de NOEL COWARD

Ce temps que nous vivons n'est pas très drôle. L'énonciation de ce truisme m'amène à affirmer ceci : nous avons de plus en plus besoin de rire, et il ne faut pas rater une occasion de vérifier cette découverte passionnante de Rabelais, à savoir que le rire est le propre de l'homme. Le public, au *Printemps de la St-Martin*, nous en donne d'ailleurs une preuve éclatante : il se tord et se tape sur les cuisses : tout n'est donc pas encore perdu. Et s'il est vrai que le plaisir de donner est au moins égal à celui de recevoir, j'imagine, non sans éprouver quelque malaise, celui que les comédiens du *Studio Anjou* doivent prendre à jouer cette excellente pièce de Noel Coward.

L'intrigue, toute mince qu'elle soit, est menée avec une habileté de maître, et ne laisse jamais de nous prendre : deux femmes, que leurs époux laissent seules à la maison pour toute une fin de semaine, reçoivent, d'une ancienne flamme commune, une carte postale où ce nouvel Adonis leur annonce sa visite, et qui a pour don de ranimer la leur (leur flamme). Préparatifs, attente fébrile, déception : le bel espagnol n'arrive pas. Ou plutôt

si : quand les deux maris sont revenus, et pour leur annoncer son mariage récent... Un dialogue étourdissant, des situations cocasses et drôles à souhait ; c'est tout, et ça suffit à nous faire passer une excellente soirée. Evidemment, tout ceci resterait lettre morte si n'intervenaient la mise en scène très intelligente de Paul Hébert, et les interprétations magistrales de mesdames Huguette Oligny et Denise Pelletier dont le mérite, certes ! n'est pas petit : presque toujours en scène, et presque toujours seules, elles sont les piliers, très solides ma foi, de cette pièce-à-femmes (comme on dit chemise à carreaux). Georges Groulx joue sobrement, et forme, avec Gilles Pelletier, une paire d'amis fort sympathiques. Qui, du metteur en scène ou de Fernando Cruz, l'ancienne flamme de ces dames, faut-il tenir responsable d'une certaine lenteur à la fin du troisième acte ? J'ai peur en tout cas que le véritable accent de véritable espagnol de Cruz ne gêne le spectateur : quel mérite aurait-il à y croire ? Au surplus, on l'entend mal. Mais je m'en voudrais d'oublier l'admirable servante que nous a servie Lucille Cousineau, et ce décor, très simple, d'Alexis Chiriæff.

Il faut souhaiter que des essais comme celui de Paul Hébert se multiplient. Ils sont les signes que naissent, et un théâtre, et un public qui, à *l'Anjou*, au

Gesù, aux *Trois Castors*, au *Théâtre d'Amphytrion*, lentement se forme. Qui songerait, devant d'aussi nombreuses et éclatantes promesses, à désespérer du théâtre au Canada français ?

* * *

Au *Théâtre de Paris*

UNE GRANDE FILLE
TOUTE SIMPLE
de ANDRÉ ROUSSIN

Certes, il n'est pas facile de pondre des chefs-d'œuvre. Beaucoup s'en faut ! *Une grande fille toute simple* d'André Roussin, quatrième spectacle de la saison, au *Théâtre de Paris*, nous en apprend beaucoup sur le dur métier de dramaturge : on dit que celui-ci a fait mieux.

Le sujet de cette comédie me plaît : une comédienne, grande fille toute simple, est à un tel point faite pour le théâtre qu'elle en est rendue à ne plus reconnaître ses propres sentiments que toujours, par un réflexe, elle transpose. Ajoutez à cela qu'elle a, comme dit Simon, le complexe Karamazov, et vous verrez un peu jusqu'où elle peut aller. La moindre chose qui lui arrive lui sert de prétexte à l'éclosion d'un drame, et naissent les tirades... Le drame, d'ailleurs, n'est jamais loin, et il y faut toute la verve d'André Roussin pour que sa pièce reste dans le ton de la comédie.

Or celle-ci n'est pas très drôle, et je pense qu'il est triste de rire en y étant forcé. Je n'aime pas que pour nous dilater la rate, Claude Dauphin soit obligé de se vautrer dans un fauteuil, de parler du nez, et de se curer les oreilles avec l'index de la main gauche. Or *Une grande fille toute simple* nous tire le rire de force. J'exagère, et m'en repens. Il est vrai qu'elle nous amuse parfois, et même assez souvent : les bons mots abondent, et il y a des scènes, notamment au premier et au dernier tableau, épatantes. Il est vrai aussi qu'il y a dans cette pièce certaine chaleur humaine bien réjouissante. Mais on ne se lâche pas, et c'est contre cette retenue que j'en ai. Ce texte-là est trop intelligent, et il n'est pas bon, quand elle veut nous faire rire, que l'intelligence laisse voir ses oreilles.

La mise en scène, un peu floue, n'arrange pas les choses. Une interprétation comme celle de Claude Dauphin, excellente parfois, mais par trop exclusivement

basée sur l'emploi de trucs, sur son métier, n'est pas pour aider. Heureusement, Jacqueline Carrel, la grande fille, est une personne bien agréable à voir et à entendre. Elle réussit à nous faire croire à son personnage, — ce qui est un tour de force —, et, avec Lila Kedrova, domine de haut l'interprétation. Les autres... ma foi, ne sont ni bons ni mauvais, à la hauteur exacte du texte qu'ils ont à débiter : un peu mieux que médiocres. Soyons justes : Jean Vinci et Yvonne Clech méritent une mention spéciale.

On dit que *Lorsque l'Enfant paraît* est la chose la plus amusante qui soit. Pourquoi ne nous l'avoir pas donnée ? Puisqu'on semblait tenir à Roussin... On se serait bien passé de cette grande vedette un peu plate qu'est Claude Dauphin. D'ailleurs, Gaby Morlay, que nous ne connaissons ici qu'à travers les mauvais mélés du cinéma français, en est une, de grande vedette, si je ne me trompe...



L'inspiration romanesque

par

Philippe Galli

Ces êtres vivants que sont les personnages engendrés par les véritables romanciers, ces événements qui les heurtent et qui se confondent dans notre esprit avec ceux de l'histoire, au point que nous voudrions connaître les lieux où ils se déroulèrent, ne doivent pas leur réalité à quelque reconstitution du réel, fût-elle la plus habile, mais à la seule émotion de l'écrivain. Voilà, selon nous, la grande vérité du roman : l'émotion seule confère la vie, et non la reproduction, même servile, de la plus pathétique réalité. Nous savons bien que de telles affirmations ne nous feront pas des amis de ceux qui voient dans le roman la simple relation d'événements que l'histoire n'aurait pas retenus — et qui se bornent à transcrire ce qui est à leur portée, sans même éprouver le besoin de braquer leur objectif hors de leur sphère habituelle ; — ni de ces voyageurs qui semblent n'attendre que de quelque dépaysement une nouveauté qu'ils ne sauraient pourtant tirer que d'eux-mêmes, et que seule cette manière personnelle de se livrer

qui s'appelle « le don » pourrait nous apporter. Dépaysement : c'est, selon nous, le mot le plus contraire au genre romanesque. Et par ce mot, nous entendons moins l'abandon par l'écrivain de ses paysages familiers, qu'une façon d'abandon de lui-même, la vaine recherche hors de lui-même de l'inspiration. Un romancier ne se quitte jamais.

Puisque nous devons au passage parler de ces voyageurs dont le plus grand nombre aurait mieux fait de se borner à nous raconter leurs voyages, n'en ayant rapporté, en effet, que des images, nous devons nous défendre par avance contre ceux qui prétendraient que nous niions tout ce que l'inspiration romanesque peut devoir à de nouveaux horizons. Or, nous voulons seulement dire que nul roman ne tient son prix de paysages que l'écrivain abordait pour la première fois, de mœurs qui lui étaient inconnues, de façons d'aimer ou de haïr qui l'ont surpris, mais des échos que ces nouveautés éveillèrent dans son âme, plus précisément — pour employer le

mot si heureux d'Ibsen — des « démons » que ces nouveautés libérèrent en lui et qui habitaient son esprit bien avant qu'il ne partît.

Ces « démons » dont parle Ibsen, qu'est-ce d'autre que la multitude des émotions et des besoins contradictoires qui divisent notre âme, les protagonistes de ce débat intérieur à quoi se ramène tout l'apport des Lettres? Mais alors que ce mot « démons » n'a la plupart du temps en littérature qu'un sens symbolique — l'écrivain négligeant volontairement les personnages de ses rêveries, soit pour s'efforcer vers l'universel, ainsi que font les moralistes, soit pour se livrer lui-même au risque de nous présenter de lui une image déformée — le mot « démons » garde pour les romanciers son sens le plus réel. Nous entendons par là que les romanciers subissent proprement les personnages nés de leurs émotions, ainsi que nous sommes tous contraints de le faire dans nos rêves, et qu'ils ne se proposent que d'en imposer aux autres la réalité, telle qu'ils l'éprouvèrent. Et ici, nous ne voulons point distinguer entre les rêves qui peuplent de leurs représentations notre sommeil, et cet abandon volontaire à notre imagination, source de toute inspiration, qu'un grand critique appelait récemment le « rêve éveillé ». — Aussi, nous croyons bien que si nous avons à définir

le roman, nous dirons volontiers : « l'art de donner la vie à ces personnages qui représentent dans nos rêves les diverses parties de nous-mêmes », — tenant à affirmer par là, une fois de plus, que nous ne saurions créer qu'avec notre propre substance, et qu'en dépit des apparences, l'observation des autres ne compte que pour peu dans la création romanesque.

Si l'on nous objecte qu'un Balzac a apporté sous la forme romanesque l'image la plus exacte de son temps, qu'Eugénie Grandet ou le Père Goriot ont pour nous la réalité d'êtres qui ont vécu et que l'écrivain n'a pu trouver en lui-même, nous répondrons que Balzac eût été impuissant à conférer la vie à ces personnages si quelque chose en lui n'avait pas partagé leurs inquiétudes et leurs amours, et n'eût pas été associé à leurs poursuites avant qu'ils ne lui apparussent. Or, c'est bien là le mécanisme de nos rêves : cette « comédie humaine » qui s'y joue son propre drame, et aucun personnage n'y apparaît sans y être appelé par un besoin de notre âme. Sans doute, notre propre personne ne figure-t-elle pas dans tous nos rêves.

Sans doute même, cette façon de pudeur ou de défense que nous devons garder jusque dans le sommeil nous empêche-t-elle souvent de nous reconnaître sous les traits de tel de ces êtres

imaginés, ou de découvrir les rapports qui les lient tous à nous-mêmes. Mais ces rapports n'en existent pas moins, car nous ne pouvons rêver qu'à des choses qui nous préoccupent et à des êtres dont les besoins et les émotions sont les nôtres. Qu'importe si ces personnages qui surgissent dans nos rêves ont le visage et les manières d'êtres réels que nous connaissons bien, les ayant observés dans leur vie particulière, et qui portent un nom qui nous est familier ! Qu'importe si leurs besoins, leurs vices ou leurs vertus nous semblent sans rapport avec les émotions qui agitent notre âme, s'ils n'habitent point les lieux où se joue le drame qui nous est propre ! Le paysage qui le baigne fut, comme eux-mêmes, appelé par notre émotion ; aussi pourrait-on dire

que, comme eux, ce paysage est une part de nous-mêmes.

C'est ici, nous croyons, qu'il conviendrait de parler de l'apport de l'observation dans la création romanesque. Cette observation, chez les véritables romanciers, est subie plutôt que dirigée ; elle ne saurait, sans doute, suppléer l'émotion de l'écrivain, mais elle fonde la variété infinie des drames en lesquels se transforme son drame intérieur. Aussi les plus grands parmi les romanciers furent-ils contraints pour se libérer de leur propre drame de donner la vie aux milliers de « démons » qui les habitaient. Il ne faut pas chercher ailleurs, selon nous, la cause de la souffrance d'un Balzac, dont le génie avait pris à son compte les débats de tout un monde.



SAPPHO

*Nonobstant sa passion
Et ses amours elle est grosse
Seulement de ses chansons
Puisqu'elle est née à Lesbos*

Claude MATHIEU

LA DIVINE EUTHYMIE

— Depuis son veuvage, Coralie souffre de caméléonite aiguë, avec enflure progressive du sentiment de désarroi.

Ainsi la diagnostiquait un médecin, pourtant ami du ménage, qui n'avait pas eu l'honneur de soigner le mari.

Coralie, connaissant ou non ces propos, ne semblait attacher d'intérêt qu'à son compte en banque. La maladie de Marc avait coûté mille dollars ; l'enterrement presque aussi cher. La succession, grevée de dettes, d'hypothèques et d'impôts que les assurances amortissaient tout juste, ne lui servait qu'un infime revenu. Coralie allait maintenant manger à sa moitié faim.

Elle se débarrassa de l'appartement au loyer dispendieux et n'en trouvant pas à meilleur marché, se mit en chambre.

Elle prit la couleur des murs qu'elle longeait le jour, cherchant du travail. Elle s'identifia de toute son âme avec sa logeuse, ou du moins s'imagina le faire, croyant se mettre à sa portée et acquérir une amie ; ce fut inutile. Elle crut à la bonté de ses amis mais pas longtemps. Sa parenté paraissait attendre le moment qu'elle tomberait dans la rue pour lui porter secours ; d'ailleurs, on ne s'était pas tellement fréquenté, autrefois.

Coralie entra et sortit de toutes les boutiques de la rue Sainte-Catherine. Elle y avait tant acheté qu'elle saurait bien y vendre. Mais non.

— Etes-vous expérimentée ?

— Oh ! guère !

— Mille regrets.

Elle vit ensuite son ancien tailleur où pas une fois en quinze ans elle n'avait marchandé le tissu.

— C'est pour un costume ?

— Non pas. Non... mais du travail, peut-être ?

Ah ! Mais les affaires allaient très mal. Partout les affaires allaient toujours de plus en plus mal, affirmaient à Coralie des gens rubiconds, nerveux, l'œil en hameçon agité devant de possibles clients. Le joaillier, le fourreur, le notaire, le meilleur ami, l'ami d'enfance et même l'ami-perdu-de-vue-qui-vous-doit-tout. Pauvre Coralie ! Et ce revenu ? disait-on. Mais y a-t-il pire pauvre qu'un ancien riche et pauvre moins plaint et pauvre plus ignoré ? Le gant qu'on raccommode, la paire de bas qu'on garde comme un lingot. Au premier signe d'usure, guetté par tout le monde, le mot *déchéance* vient s'accoler à votre nom et les agréables relations d'antan traversent la rue pour ne pas vous faire honte, se disent-elles.

Et puis, Coralie n'avait plus ses trente ans pleins d'éclat qui, autrefois, ajoutaient au plus beau jour comme un soleil en surcroît. Partout où l'on se souvenait d'elle, on disait : « Qu'elle était belle ! » en soi-même et tout haut : « Allez, Coralie, ça s'arrangera ».

Mais ça ne s'arrangeait pas.

Alors, le hasard lui voulut du bien, du moins le crut-elle quelque temps.

Un jour qu'elle marchait rue Sherbrooke, pateaugeant avec cent précautions dans la neige fondante, Coralie rencontra l'âme sœur.

— Comment, c'est vous Coralie ? Il y a des siècles...

— C'est vous, Éliane ? Que je suis heureuse !...

On continua de se retrouver devant une tasse de thé, au Ritz. Éliane venait de traverser une crise bien pénible : une dépression nerveuse. Son mari lui avait offert un voyage au Paraguay, puis reconnaissant son droit à *l'expression de sa personnalité* et son goût pour le commerce, venait de financer pour elle l'installation d'une petite galerie de tableaux et d'objets d'art.

— Rue Mackay, tout près. J'en ai fait un petit coin de Paris délicieux, charmant, vous verrez.

Coralie ne demandait que cela. Éliane et elle ne s'étaient pas revues depuis leur début au bal des Filles de l'Empire. Ça faisait... Oh ! tant d'années ; à quoi bon les compter ? Elles s'entendaient si

bien alors. Quel merveilleux hasard que cette rencontre ! Et les liens devaient être renoués, oui, plus solidement que jamais. Coralie s'épancha. Elle se plaignit avec démesure ; elle s'abandonna. On ne lui avait pas parlé sur ce ton depuis la mort de Marc. Mon Dieu ! que c'était dur, toujours se taire, et la souffrance morale...

— Je sais ce que c'est, dit Éliane. Je suis passée par là. Il faut y être passé pour comprendre.

Elle baissa le ton. — Or, au milieu des pires tourments, j'ai eu la veine, le bonheur, de trouver le chemin de la Vérité, de la Divine Euthymie. A force d'exercices, nous pouvons y parvenir, tous.

Le regard d'Éliane prit des lueurs d'aurore boréale et tout son être oscilla.

Coralie n'y était plus. Elle écoutait cependant, sans nulle mégarde, attentive à ce qui allait lui être communiqué. On la renseigne vite. Éliane appartenait à l'Intimité, un cercle de Croyants qui se réunissait le lundi soir, au Berkeley, sous la direction du Frère Élu, lequel n'était pas toujours le même. Et puis, il y avait les Puissants.

— Les Puissants ?

— Ça m'a sauvé, ma petite Coralie, s'écria Éliane. Avant l'Intimité, j'étais comme absente, comme morte à la Vérité de la Vie. Mes cheveux même avaient perdu leur tenue. Maintenant, voyez, je suis gaie, bien en forme ; vous viendrez, dites ? Promettez-moi de vous laisser révéler à la Vérité et à la Joie. Je serais si contente de faire une adepte ! Vous en ferez à votre tour.

— Oui ?

— Chaque fois que l'on fait cinq adeptes, on monte d'un degré vers la Divine Euthymie. Je n'y suis pas encore parvenue tout à fait, d'ailleurs, je n'ai pas eu le temps de faire cinq adeptes, ni même un seul. Vingt adeptes, c'est une pléthore.

— Ah ?

— Trois pléthores font un Frère ou une Sœur. C'est clair ?

Loin de là, mais Coralie écoutait.

— On peut aussi remplacer les pléthores par des dons. Le sacrifice remplace le prosélytisme mais je pense qu'il ne le vaut pas.

— Est-ce une Église, une religion ? demanda Coralie.

Éliane de la rassurer : l'Intimité n'allait à l'encontre d'aucun dogme. Elle les embrassait tous. Elle se tenait en dehors de toutes les disputes théologiques pour ne s'occuper que de la Paix Totale, en somme, l'essentiel, et des moyens à prendre pour l'exprimer de son contenu charnel et opaque. Le corps n'est qu'un tombeau, qu'il faut toutefois entretenir dans la propreté et dans la vertu.

— Une sorte de société d'entr'aide dans un but spirituel, résumat-elle.

Voilà ce qu'il fallait à Coralie. Exactement. On prit rendez-vous et on se retrouva le lundi suivant à l'hôtel Berkeley dans un salon retenu par le cercle.

La moquette mur à mur était beige et les murs crémeux ; les tentures, bleu poudre semé de rose thé. Les lustres semblaient teintés de mauve, de vert pâle, d'azur, il y en avait trop, tandis que sous les fenêtres où rougissaient presque d'énormes calorifères, séchaient des plantes de maison. Naturellement, les chaises droites étaient dorées et leurs sièges, en velours indigo. Sur la tribune, une table nappée de blanc et sur la table un verre, une carafe, trois bouquins.

Il y avait là une trentaine d'Intimes, assis en demi-lune devant l'estrade où parlait le Frère, un monsieur court et maigrichonnet.

— L'Intimité entre les âmes est notre seul point d'appui sur cette terre d'iniquité. La Communion des Saints a été de tous temps, par toute la terre, reconnue et considérée. Cette première Vérité fut révélée à notre monde occidental par les trois grands manifestes que voici : le livre saint des Hébreux appelé Talmud, la Bible anglicane du roi Jacques et la Bible catholique. Toutes les versions de cette dernière se ressemblent d'une façon troublante et je ne m'étendrai pas plus longuement sur ce sujet.

C'étaient les paroles que l'on disait au début de chaque réunion, pour rassurer les nouveaux catéchumènes, peut-être.

— Coralie, assise à côté d'Éliane, examina l'assistance. On avait plus de quarante ans et moins de quatre-vingt-dix, sauf, il se peut, cette petite vieille... Justement, celle-ci se leva.

Elle monta les gradins ; le Frère Élu la présenta avant de lui céder la place.

Sœur MacFuller, qui est devenue Puissante, va vous entretenir de sa Vérité.

La diction était très bonne, la voix plutôt glapissante.

— Il faut croire pour voir et non pas voir pour croire. J'ai cru. J'ai vu. Maintenant, j'attends chaque jour l'état béatifique, l'impression préalable de l'Éden promis aux Justes, j'entre au cœur même de la Divine Euthymie.

Admiration générale en forme de soupirs. Coralie chuchota :

— Qu'est-ce que c'est, la Divine Euthymie ? Une déesse ?

Un pétard n'eut pas fait sauter Éliane plus fort.

— Oh ! — scandalisée — Nous sommes monothéistes, voyons ! La Divine Euthymie, c'est la Paix. Je ne vous l'ai pas expliqué ?

Sœur MacFuller glapissait de plus belle, les yeux fixes, les mains croisées sur un buste concave. Elle invoquait la Vérité pour l'édification des Intimes soupirant en sourdine. Cela parut très long à Coralie. Enfin le Frère Élu (un professeur retraité du nom de Beaupont, souffla Éliane) reprit la direction de l'assemblée.

— Merci à notre Puissante Sœur. Soyons intimes. Unissons nos âmes et nos vœux. Unifions nos prières. Les temps modernes sont aux unions de toutes sortes car l'homme a découvert que ne pas s'unifier, c'est périr, ne pas se ressembler c'est ne ressembler à rien d'humain, ne pas s'assembler c'est se dissocier du genre auquel nous sommes glorieux d'appartenir.

Il parlait français comme Sœur MacFuller avait parlé anglais car le cercle était bilingue.

— Procédons par ordre, chers Intimes. Dans l'Intimité naît le Soleil et le Calme Divin. Dans l'unité de nos forces, croît la Force sublime de la persuasion. Rien, en dehors de nous, ne peut vraiment détruire. Il faut donc faire face aux agents maléfiques. Il faut donc attaquer le mal de l'extérieur afin de garder le bien, à l'intérieur. Le sourire désarme la peur. Le sourire unifie les cœurs. Le sourire dissoud le mal. Répétez avec moi...

On répéta. Éliane était comme une torche, toute confiance,

toute joie, toute aménité. Ses yeux roulant dans leurs orbites exprimaient la plus tendre compassion pour les êtres qui l'entouraient. Elle regardait de gauche à droite et de droite à gauche et les autres faisaient comme elle ; c'était un extraordinaire ballet de têtes. Elle souriait aussi ; mais elle avait toujours souri.

— Intimes ! Amis !

Coralie sursauta.

— Soyons amis intimes. Nous voulons l'Intimité de l'âme avec l'Âme Intime. Nous cherchons le sourire du divin sur les lèvres du prochain. Croire et sustenter sa foi par un sourire constant. Répétez avec moi.

On répétait à qui mieux mieux ; ceux qui parlaient français, tout le moins. Les autres souriaient.

Coralie n'avait jamais vu tant de dents. Elle se sentait cernée par des mâchoires entr'ouvertes, élargies, où craquaient les mots — où ils éclataient comme des noix. Et il faisait chaud. Éliane lui pressait la main, spasmodiquement. A chaque instant, un regard embué frappait le sien avec ferveur. Tous ces gens étaient de braves gens. Ils trouvaient Coralie sympathique. Ils allaient lui venir en aide.

A la fin de la séance, on passa le plateau.

— On donne ce qu'on veut, murmura Éliane. Coralie mit vingt-cinq cents sur un tas de billets de banque. Éliane lui prit le coude.

— Pauvreté n'est pas vice, lui assura-t-elle d'un air profond. — Ce qui compte, ici, c'est le sourire de l'âme intime. Et puis elle présenta Coralie aux membres de l'assemblée.

— Oh ! La pauvre petite dame, fit l'un.

— Comme on est triste ! fit l'autre.

Jamais les Intimes n'avaient vu femme plus morose.

— J'étais comme vous, j'étais comme vous, dit le professeur Beaupont. Ayez confiance en moi. Grâce à l'Intimité, je suis devenu Frère et je deviendrai Puissant sous peu, j'espère.

Mrs. MacFuller lui imposa les mains. Les mains d'une Puissante ont des pouvoirs thérapeutiques.

— Vous irez mieux, déclara-t-elle. A condition de sourire.

Mais Coralie ne savait plus comment.

La semaine suivante, elle monta sur l'estrade et de là, elle raconta tous ses malheurs : le mari exquis mais dépensier, mort trop tôt, les dettes, les taxes, la vente des derniers bijoux, l'âpreté des revendeurs, l'insouciance de la famille, et les amis qui étaient devenus amnésiques en ce qui la concernait, et le travail impossible à trouver.

Les Intimes hochaient la tête et faisaient : Hon, Hon, Hon. Ils avaient tous souffert. Ils comprenaient tous. Ils étaient ses intimes.

Le professeur Beaupont lui signifia de reprendre sa place, avec un mouvement plein d'affection, puis il parla. Son tout petit cou flottait dans le grand col de sa chemise. Il dit :

— Notre amie Coralie, madame Vermêt, nouvelle venue, ne peut plus supporter seule les tribulations de l'existence. Nous l'aiderons, il le faut. A chacun de vous, j'assignerai donc certains devoirs. Tous les jours, une pensée pour madame Vermêt. Tous les jours, un sourire en faveur de madame Vermêt.

— Hon ! Hon ! Hon !

Enfin, on en arriva aux oraisons jaculatoires.

Et parce qu'elle n'avait rien d'autre à faire, Coralie prit l'habitude des lundis et devint de plus en plus Intime. Oui, mais les jours où elle devait choisir entre le sandwich et le cinéma, elle se prenait à douter. C'est que la Divine Euthymie, beau mirage s'il en fut, ne lui enlevait pas la faim ni le cafard. Elle serait morte de rester soir après soir dans cette chambre à tout le monde, où ses malles debout ou couchées, et la valise assise sur une chaise telle une étrangère qui va partir bientôt lui rappelaient son destin.

— Ah, si je le découvrais enfin, ce petit appartement ! Encore, fallait-il pouvoir le payer. — Ah ! Si je la trouvais enfin, cette situation à trente dollars par semaine, pas trop, trop fatigante quand même, où l'on attendrait gentiment que je prenne de l'expérience.

Il fallait bien, n'est-ce pas, remplir ces quelque vingt ans qui séparaient sa misère de la pension de vieillesse.

Éliane la grondait en termes affectueux.

— Que vous êtes triste ! Vous ne croyez pas assez. Suivait une tirade sur l'exercice de la volonté, sur les moyens d'arriver à l'Ataraxie, à la Divine...

Et les Intimes renchérisaient.

— Tout ceci, c'est très beau, s'écria un soir Coralie. (Où donc avait-elle ramassé tant d'audace ?) — Il n'est question ici que de prières, que d'échanges de sourires et de pensées et de paroles. Moi, je veux bien, mais je voudrais voir aussi des actes.

— *What? What? What?* fit le nouveau Frère Élu, un mister Banglebey, tout aussi fluet que son prédécesseur. Coralie traduisit et (avait-elle mangé du lion ?) poursuivit dans sa langue. — Je voudrais savoir si vous ne faites pas aussi de bonnes actions. Je suis revenue parce que vous m'avez tous promis de vous occuper de moi. J'ai attendu un mois, deux mois, rien. Vous pensez à moi tous les jours, vous me souriez tous les jours, mais moi je ne vois rien de tout ça ; je ne vous vois que le lundi. Le reste du temps, je l'emploie à chercher du travail, à manger ce que je peux là où c'est pas cher et pas bon, à dormir, quand j'ai bien marché, et à réfléchir — à quoi ? — dans une chambre affreuse ; et je m'ennuie, je m'ennuie, sans personne, toute seule, seule, à ne pas savoir comment passer ces heures qui s'en vont pour toujours. Est-ce que vous savez combien c'est pesant, la solitude qu'on ne veut pas ? Le silence d'un million huit cent mille êtres humains, est-ce que vous savez comme il est écrasant ? J'ai la tête vide, j'ai le cœur vide... Qui va m'aider ?

Éliane n'en reviendrait de sa vie.

— Voilà toute votre reconnaissance, Coralie ? J'ai pensé pour vous, souri pour vous, parlé pour vous. Je me suis occupée de vous comme une sœur, presque comme une Sœur Éluë. Après tout ce que j'ai fait pour vous...

— Qu'avez-vous fait pour moi ? Je ne demande pas l'aumône. Je ne demande pas qu'on me recueille chez soi ; j'ai trop d'orgueil et ce que je ne puis pas rendre je ne le prends pas des autres. Je ne veux que travailler honnêtement. Éliane, voulez-vous m'accepter à votre galerie d'art ? Je vendrais très bien ces poteries, ces sculptures, toutes ces petites choses que vous avez sur les tables.

— Impossible ! (Éliane pensait — Quel culot !) J'ai une vendeuse déjà et moi-même... d'ailleurs il faut avoir du métier, mon petit ; en avez-vous ? On ne s'improvise pas...

Par la force de ce raisonnement, l'inexpérience de Coralie deviendrait chronique.

— Mais vous, Mrs. MacFuller, est-ce que vous ne connaissez pas bien du monde ?

— Ma chère, lui dit cette antique dame, veuillez me croire. Vous ne souriez pas assez. Vous manquez de vision, de perspective, vos horizons ne s'étaient pas suffisamment. Vous devez chercher à obtenir une vision plus large de l'Univers, et je crois que, surtout, vous ne savez pas désirer en votre âme, le calme absolu.

Les Intimes approuvaient, ronronnaient.

— Hon, Hon.

Mister Banglebey papillota des paupières, s'étira presque hors de son habit.

— Madame Vermêt, chère Intime, ne brisez pas notre chère Intimité. Essayez de comprendre.

— C'est cela, dit Éliane, elle ne comprend pas. Coralie, vous n'avez rien compris. N'avez-vous donc rien compris ? Vous ne comprendrez jamais.

Coralie s'en alla, on n'avait même pas encore passé le plateau, se jurant de ne plus revenir. Les hypocrites ! Mystiques, solidaires du prochain, eux ? De vieilles oies, de vieux jars !

Puis revint lundi. Toute la longue semaine s'était ennuyée Coralie. Dehors, il faisait froid ; pourtant ce serait Pâques bientôt. Dans la chambre, les valises avaient toujours un air de départ. Ailleurs, dans la maison, la logeuse s'occupait ; elle n'aimait pas à parler, n'ayant sans doute rien à dire. Alors Coralie songea à la Divine Euthymie. Qu'est-ce que cela pouvait bien être, au juste, une euthymie ? Tous ces empaillés autour de l'estrade, avec leurs névroses bien repues, leur épouvantable candeur. Hé... mais n'étaient-ils pas ensemble ?

On l'accueillit avec des *Hon !* effervescents. Coralie souriait, était-ce possible ?

— Pour la première fois, notre chère Intime veut bien sourire. Hon ! Hon !

— Enfin elle a *compris*, dit Éliane, les prunelles révoltées.

— Comment allez-vous ?

— Alors, ça va mieux ?

Frère Élu Banglebey rappela son monde à l'ordre. Ensuite il dit :

— Madame Vermêt, je vous ai sur ma liste depuis des mois.

Je me suis occupé de vous. (Il cligna de l'œil.) Je m'occupe toujours de vous. Nous vous avons tous sur notre liste de Bonnes Pensées. Est-ce vrai, chers Intimes ?

— Oui. Oui. Hon. Hon.

— ...et nous allons continuer afin que vous gardiez parmi nous cette physionomie bienveillante, présage de ce que nous cherchons tous.

Ils étaient là, une trentaine environ, des êtres humains malgré tout.

Tendues entre ses joues un peu flasques, les lèvres de Coralie tremblaient. Elle exhala son souffle par secousses brèves, elle baissa la tête. Et la séance commença.

Andrée MAILLET



ORPHÉE

Ses propres chants l'enivrent

Pour la postérité

Laisse son chef coupé

Chantant à la dérive

HERCULE

Renommé pour tes travaux

Dont la Biche d'Arcadie

Pourrais-tu de ton cerveau

Extraire ce quatrain-ci

Claude MATHIEU

J'AI CONNU LÀ-BAS

*J'ai connu là-bas près de la mer
Un pays lisse et blanc comme un galet
Un pays de feuilles fraîches et d'algues vertes
Plus émouvant
Qu'un cri d'alerte dans la nuit*

*La vie scintille
A ces falaises d'ombres et de lumières
L'air bleu strié d'arômes
Crépité et bouge
Et les saisons en grandes gerbes souples
Les vents liés descendent vers la mer*

*L'oiseau alors n'est plus qu'un chant
Un ciel ouvert à tous mes songes*

*Mais voici que là-bas
Des lueurs d'aube éclatent
Périssent au cœur du monde
Au bout des doigts son âme
Un prisme un coquillage
Et un regard qui naît de l'eau
Pour mourir sur le sable*

*Fontaines incandescentes
La somme aiguë des jours*

*Cerner les vagues
Les îles sont en liesse
Mais oh ! le temps n'est plus
Aux années diaphanes
De l'enfance abolie*

ALMA DE CHANTAL

PIERRE VAL

*J'ai vu des lumières en effervescence
Au long de rêves transparents...*

*J'ai vu des feux presque liquides
Chantant l'ennui des grandes rues...*

*J'ai vu les arcades grisâtres
Humant la bruine de la veille...*

*Pleine de doigts, d'odeurs sucrées
Collant aux murs du vieux Montréal...*

*J'ai vu ces toits en équilibre
Arrachant là ce peu de ciel,
Éternuer des fumées basses...*

*J'ai vu des émigrés nombreux
Hanter le coin perdu des rues...*

*Perdus en eux-mêmes, sac aux doigts verts.
Tout ce groupe anonyme de vieillards...*

*Ces émigrés et ces vieillards,
Sans honte et si vieilliss...*

*Et j'ai suivi ces fonds de ciel
Brassant des drames fous
Sous la pierraille grise...*

*Et j'ai suivi ces pas, ces musiques
Blafardes quand les lumières juteuses
Pendaient au bout de leur éclat...*

*J'ai vu ces yeux de chanvre
Rivés sur un ciel rare,
Comme suspendus aux étoiles
Par une ficelle...*

*Et j'ai revu les feux usés,
Les gestes brusques, les voix rauques
Et tout semblait désespéré...*

* * *

*Écoute les rayons qui se frôlent
dans
la barbe d'un vieillard
qui m'a dit
Neptune...
On cligne de l'œil
aux gens de nulle part.
Ne les connais-tu pas?*

* * *

*J'ai acheté un peu
de cette ombre sèche :
brouillard sous mes fenêtres...
C'est une ombre glacée
que je conserve là,
sous un coin d'oreiller.*

* * *

*Dans l'abandon
des regards mauves
une chanson
et ses cris fauves

s'inclinent là
au fond d'une île,
là, sous mon bras
et l'ombre file*

*cette chanson
très monotone
au sable blond
de mon automne.*

*Elle s'en va
cette langueur
et sous mon bras
reste une fleur...*

* * *

*Je m'en allais jadis, oh ! j'avais bien neuf ans,
Le long des murs plombés, ces repaires des vents,
Entre les rues mouillées comme sur les gravures,
Croisant dans le silence au plus quelques figures...*

*Je m'en allais pourtant sous des bruines très lourdes,
Seul au froid matinal comme un grave lutin
Et les nuages gris semblaient de sourdes gourdes
Dans l'espiègle odeur d'un dimanche matin.*

*Ma pensée vagabonde en des cercles d'ivresse
Suivait mon pas errant d'une simple caresse
Comme si la rue sombre avait ouvert mon cœur*

*Et j'errais, jeune encor parmi des jours, sans peur,
Tandis qu'à chaque rue, sur moi, des ombres mauves
S'élançaient tour à tour, pleines de monstres chauves.*

* * *

*L'aigle, grise cédille au ciel alphabétique,
Plongeait des cercles d'air dans un gouffre elliptique
Et le tréma des yeux perforait le clocher
De ces yeux d'aigle gris, erratique cocher*

*Dardant d'obliques voix, des étoiles brumeuses,
 Juteuses de reflets, ces oranges fameuses :
 Une araignée tentaculaire avait grugé
 La lune à cheveux gris comme un monstre encagé*
*Trem pant à l'eau saline un peu des chevelures
 Où dansaient des horreurs, des balafres, des bures
 Et des chauves-souris grésillant dans la nuit,*
*Aiguisant des cris durs à même un œil qui luit
 Dans de vertes lenteurs. Là, ce boa magique
 Étrangle un pan de ciel qui crache une musique...*
L'aigle, grise cédille au ciel alphabétique...

* * *

*Sur des lanternes
 indéfinies
 sautent des taches
 de lourdes nuits
 le long de valse
 erratiques
 un gros granit
 blanchit
 la nuit.*

* * *

*Des blocs de ciel
 sèchent au soleil
 et à les voir
 je m'imagine qu'à force
 de regards
 on pourrait voir à travers
 là, tout au flanc des barques
 qui pointent du doigt
 ces blocs de ciel
 qui sèchent au soleil.*

* * *

*Des rats sans cesse
 grugent le pain des jours
 les bleussent de trous
 abandonnant un peu de soleil
 — c'est la rengaine fatidique —
 dans des boutiques retrouvées
 des momies, totems ou sarcophages
 ...battaient le feu fermé
 des choses mortes.
 Moi, je ne les ai jamais compris.*

BENOIT-BERNARD COURTEAU

LES IMPÉRATIFS DE LA PETITE SOLITUDE

Chacun ses pieds
 dans l'étréme
 chacun sa main
 dans l'aumône
 dans les trois mâts
 chacun ses rêves
 et son vertige
 à la verticale
 chacun son cou
 dans l'amour
 au repas
 chacun sa dent
 chacun ses os
 au cimetière

Gaston MIRON

LA JUNGLE

I

Les arbres, d'essences diverses et monstrueuses :

acalcalas aux feuilles mauves et manuformes,

sphingiers à l'écorce suintante et nauséabonde,

ectomiers dont on dit qu'ils peuvent se déplacer et dont, en tout cas, les racines s'aventurent peu profondément dans l'humus et qui, pour cela, titubent au moindre orage et s'appuient sur leurs proches,

mistosos aux troncs poilus et dont chaque poil se termine en trident capable de capter les insectes et de les déglutir,

marentés qui ne portent pas de branches mais poussent leurs feuilles le long de leur tronc, ce qui les fait ressembler à d'énormes obélisques recouverts de vigne,

acacurs qui se haussent à deux cents pieds dans le ciel mais qui cachent à leurs pieds leurs fleurs roses et charnues comme des bouches,

céphalènes dont la branche maîtresse se ballonne à son extrémité pour imiter une tête,

samavas dont l'excès de sève pleut sans cesse en gouttelettes lourdes et verdâtres,

aménides qui, comme les muguets, poussent soutenus par un rhizome et dont on pourrait, en creusant la vase, suivre le cheminement horizontal des racines,

monadiers dont les fleurs sont continuellement agitées à cause de la grande quantité de vers qui les minent

et mille autres espèces encore inconnues des savants jaillissent du sol en jets drus et serrés jusqu'à quelques centaines de pieds

dans les airs. Bleuâtres et roses, sans fleurs ni feuilles, des lianes les entrelacent solidement. Les fûts verticaux et leurs ligatures horizontales inventent un treillis monstrueux qui obstrue par son feuillage impénétrable, la lumière. Architraves et entablements l'absorbent et la digèrent, ne laissant filtrer sous eux que quelques clartés vagues ou parfois même, peuplé de poussières et d'insectes, un rayon parcimonieux qui crève l'ombre et devient une colonne éblouissante.

II

Plus que la lumière pauvre qui prive le sous-bois de chlorophylle et lui donne ces teintes livides variant du blanc crémeux au vert jaunâtre, ce sont les quotidiennes averses brûlantes et surtout le sol pourrissant recouvert d'une couche d'humus, épaisse en certains endroits de plusieurs pieds, faites de feuilles mortes, de vase, de bois décomposés, de déchets et de cadavres d'animaux en putréfaction qui permettent aux plantes du second palier leur exubérance : car elles hissent parfois jusqu'à dix pieds de vastes feuillages et des fleurs éclatantes. Citons pour exemple, la galaxia à fleurs blanches en forme de couteaux et dont les feuilles minuscules et innombrables — d'où la plante tire son nom — ressemblent plus à une nuée qu'à une ramure ; le grand orchis royal à l'efflorescence fauve et qui ne peut se reproduire que si pousse à ses pieds une sorte de champignon capable de le féconder ; et enfin cette plante bizarre appelée gémonia : elle croît volontiers dans les endroits humides, de préférence dans les mares ; aussi voit-on, s'élevant à trois pieds au-dessus des eaux noires et sales, son éventaire de fleurs bleues et violacées aux pétales, encore que très caractérisés, réunis à leur base par une membrane élastique couleur de chair.

Sous ces arbustes, le premier palier de végétation, mousses et plantes rampantes, se tient à fleur de sol. Il cache souvent trous ou failles et des animaux y tombent parfois, trompés par ce tapis vert et retenus prisonniers par les tiges très résistantes où leurs pieds se sont emmêlés.

III

La jungle s'englué le jour dans un silence effrayant. Seuls des oiseaux chatoyants piaillent, sautent de branche en branche ou traversent les rares clairières en trajectoires lumineuses. Dans les hautes herbes dorment les grands fauves. La nuit d'ailleurs n'a de plus que des frôlements, des soupirs et des cris étouffés.

Car la véritable vie de la jungle, c'est sa grande reptation silencieuse. Vorace, elle n'a de cesse qu'elle n'ait gagné encore plus de terrain. Les lianes comme des tentacules se lancent dans l'air en quête d'un appui et de là se jettent au prochain arbre ; ces ondes blanchâtres claquent comme des drapeaux et, une fois agrippées, tiennent, à l'aide de griffes et de succions, pour longtemps leurs proies. Les indigènes racontent qu'un des leurs, s'étant aventuré trop profondément sous les arbres, se trouva, par un hasard surprenant, à l'endroit et au moment précis où deux lianes tombaient des hautes branches ; il en fut ligoté. On le retrouva quelques mois plus tard, amas de pourriture suspendu à deux pieds du sol. Mais, miracle ! d'énormes fleurs cramoisies poussaient sur lui, ayant à coup sûr trouvé là terrain propice et riche à souhait pour leur économie.

La jungle gagne toujours. Ses pas sont lents et réfléchis. Elle a le temps pour elle.

Les indigènes le savent qui, nuit et jour, placent en sentinelles, à l'orée des villages, des chanteurs sorciers dont c'est l'office propre de conjurer le Dieu du vert. Particulièrement effrayants entendus de nuit, leurs exorcismes montent très haut vers le ciel, surpassent la sourde rumeur de l'ennemi, retombent jusqu'aux larmes et aux supplications, s'enroulent sur des menaces et remontent vers les cris et les ruses :

« Dieu du vert, c'est à toi que je
parle ; va-t'en, car, crois-moi,
notre sol est aride et d'aucun
fruit pour toi.

- Dieu du vert, tourne ta face :
derrière toi ou peut-être à côté,
coulent des fleuves qui baignent
des terres où tu te trouverais
tellement mieux !

- Dieu du vert, va-t'en ; un pas de
plus et nos armes te détruisent.
Va-t'en.

- Dieu du vert, voici ton peuple,
si tu le préfères ainsi, genoux
fléchis, face contre terre, qui
te supplie de changer de route.

- Dieu du vert, épargne nos enfants,
nos cases, notre maïs, notre bétail.
Va-t'en.

- Dieu du vert, voici la liste de
nos offrandes : danses, veaux, bols
de fèves, jattes de lait. Mais
va-t'en, c'est dans ton intérêt.

- Dieu du vert, notre armée est
puissante ; elle approche, tu l'en-
tends ? Va-t'en.

Chaque strophe doit commencer par une interpellation pour qu'on soit sûr que le Dieu du vert sache bien que c'est à lui qu'on s'adresse ; et chaque strophe est inlassablement répétée, jusqu'à des centaines de fois, accompagnée par un instrument monocorde qui donne peu de sons, acides et fort aigus.

IV

Malgré l'insistance de l'incantation, il est probable que le Dieu du vert reste sourd : car la jungle marche sans cesse et son raz de marée absorbe tous les obstacles. A cent pieds du tronc, des racines surgissent de terre et s'épanouissent soudain avec une terrible exubérance. Une graine véhiculée par le vent se niche-t-elle dans la lézarde d'un mur ou dans la robe plissée d'un dieu de pierre, une pousse à première vue anodine crève-t-elle l'asphalte, la ville est condamnée. Des fleuves de sève grondent sous les fondations. Les jardins doublent de sauvagerie et du plus innocent pot de géraniums jaillissent des menaces. Mais généralement la forêt avertit : en effet, l'invasion commence par l'apparition sur les murs ombreux, sur le sol nu, sur toutes les surfaces humides, d'une mousse très fine et verte qui tient de la fougère et de la moisissure. Le signe est connu des Indigènes : ils n'ont plus long temps pour fuir.

Peu après les premiers avertissements, la forêt couvre la ville, s'assied sur elle, la tient entre ses racines, l'écrase, la pulvérise et la digère. La moindre plante a déjà plongé ses assises à des profondeurs d'où personne ne la peut plus déloger. Des fûts pleins de rigueur crèveront bientôt le toit des villas et y répandront leur efflorescence. Le règne végétal aura pris le trône et le sceptre du nouveau territoire. De vastes oiseaux roses nicheront, à cent pieds du sol, dans une baignoire qu'un arbre aura soulevée dans son élan, bien coincée dans la fourche de ses branches. Et plus tard, beaucoup plus tard, quelque aventurier viendra par hasard faire des fouilles, tout surpris de trouver, sous une palme, une pierre polie et gravée de signes énigmatiques mais pourtant humains.

CLAUDE MATHIEU

L'homme fini
ou le poème procès-verbal

Il n'a pas fait vieux os
ses os ont blanchi la nuit

Ça s'est vu du premier coup
il n'avait pas de chance
il ne pouvait jamais gagner
la partie avec ses partenaires

Il tanguait comme un bouchon

Vous lui avez tiré dessus

Il s'est mis à se tasser
il s'est mis à se manger
on n'a jamais vu ça
un homme qui se mange
un homme debout qui s'insère
dans la lézarde de sa vie
hors du vivant, vivant
un homme que le monde a fermé

Jusqu'à la fin déclinant
il a compté, percutés
les coups de pied de son sang

il s'est vu descendre
le nœud coulant glissant bien

Il a dit en larmes de sable :

« Adieu la vie la possible
la crée belle génisse de vie
le moignon de cœur
le trognon de vérité
adieu la vie la chiendente
haineux je t'aime
je t'aime la vie les bras coupés »

Il ne reviendra plus celui-là
souvenez-vous de lui

Gaston MIRON



Afin de permettre aux archivistes et aux amateurs de compléter leurs collections, nous tenons à leur disposition quelques numéros isolés tirés des volumes I, II et III ; des séries complètes des volumes IV et XII.

Prix par numéro :

Vols. I à VI : 35¢.

Vols. VII et VIII : 75¢.

Vols. IX, X et XII : 50¢.

To enable University and other collections to complete their files, we hold at their disposition odd numbers from Vols. I, II and III ; complete series of Vols. IV to XII.

Price per number :

Vols. I to VI : 35¢.

Vols. VII and VIII : 75¢.

Vols. IX, X and XII : 50¢.

INDEX

Vol. I	1-7	1941-42
Vol. II	1-8	1942-43
Vol. III	16-21	1943-44
Vol. IV	1-6	1944-45
Vol. V	1-10	1946
Vol. VI	1-6	1947
Vol. VII	(Nouvelle série vol. I) 1-4	1948-49
Vol. VIII	(Nouvelle série vol. II) 1-4	...	1949-50
Vol. IX	(Nouvelle série vol. III) 1-6	...	1951
Vol. X	1-6	1952
Vol. XI	1-6	1953
Vol. XII	1-6	1954
Vol. XIII	En cours	1955

*Imprimé sur les presses
de l'Imprimerie Saint-Joseph,
Montréal.*



DEUX BIÈRES
de bon goût!



DOW ... KINGSBEER ...
Deux bières de bon goût pour
les Canadiens, à l'année longue.

ABONNEMENT

AMÉRIQUE FRANÇAISE est la seule revue littéraire libre
du Canada français.

Vous tenez à ce que nos jeunes écrivains continuent à publier ; le choix de nos collaborateurs vous plaît ; notre nouvelle formule vous agréée ; en définitive vous reconnaissez la nécessité de soutenir la seule et unique revue littéraire du Canada français.

Alors, abonnez-vous dès maintenant. Vous n'avez qu'à remplir la formule ci-dessous et faire votre chèque ou votre mandat au nom d'Amérique Française.

AMÉRIQUE FRANÇAISE, 28, av. Arlington, Westmount, P.Q.

- Veuillez trouver ci-joint mon chèque (mandat) de \$3.00 pour mon abonnement 1955.
- Veuillez m'abonner et me facturer plus tard.

NOM

ADRESSE

.....

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

Pour préparer les jeunes au rôle prépondérant qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir et permettre aux talents en herbe de se révéler dans le domaine des Arts, le Secrétariat de la Province met à leur disposition, à

Montréal

L'Ecole des Beaux-Arts,
5450, rue Saint-Urbain

Québec

L'Ecole des Beaux-Arts,
57, rue Saint-Joachim

Dans ces deux foyers de culture, les jeunes du Québec trouveront en tout temps les éléments indispensables à l'épanouissement de leurs dispositions artistiques, de leurs facultés intellectuelles et de leurs aptitudes manuelles.

Omer CÔTÉ, c.r.,
Secrétaire de la Province.

